31ME ANNEE — MONTREAL, SAMEDI, 2 MAI 1903 — No 23

Les Maîtres de Poste sont priés d'une manière toute particulière d'ouvrir tous les colis contenant plus d'un exemplaire du "CULTIVATEUR."

Postmasters are particularly requested to open all parcels containing more than one copy of the "CULTIVATEUR."

LE CULTIVATEUR

Seize Pages. 112 Colonnes.

L. J. TARTE & FRERE, Propriétaires — ADMINISTRATION : Rue St-Jacques 77-79

La devastation de nos forets

UNE COMPARAISON SAISISSANTE

Notre directeur politique a reçu d'un prêtre distingué du district de Montréal la lettre suivante :

.....19 avril 1903.

A l'hon. J. Israël Tarte,

Cher Monsieur,

Les articles du "Cultivateur" sur la politique dévastatrice de l'hon. M. Parent m'intéressent vivement. Cet homme bouche un trou pour creuser un abîme. Déjà cet hiver, durant la crise pour le combustible, on a trouvé que le chauffage avec du bois était aussi dispendieux qu'avec du charbon. Qu'en sera-t-il dans dix ans, quand nos forêts seront détruites par les marchands de bois et les incendies qui les suivent ordinairement. Dans un pays comme le nôtre, où l'on a besoin de feu durant sept mois de l'année pour réchauffer les maisons, que deviennent les pauvres et même les riches ? Il y aura là un trou que M. Parent ne bouchera pas. Ne dirait-on pas que nous sommes revenus aux jours de l'intendant Bigot, quand on disait : "Après nous le déluge" ?

J'ai connu, il y a quelques années, dans une paroisse près de Joliette, un cultivateur possesseur d'une superbe terre, sur laquelle il y avait une belle érablière. Pour éteindre une dette qu'il aurait pu facilement éteindre autrement, il fit raser toute l'érablière qui eût suffi pour chauffer sa demeure et celles de ses descendants pendant un siècle. Il réussit à payer sa dette, mais n'ayant plus de bois pour se chauffer ni d'argent pour en acheter, il se mit à brûler ses clôtures. Après avoir consumé ses clôtures, il en vint à brûler les planches qui entouraient sa grange, et finalement il vendit sa terre pour une somme très minime et émigra aux Etats-Unis. J'ai vu cela de mes yeux et je pourrais donner le nom de ce fermier modèle.

La politique de M. Parent me rappelle cet homme ; seulement ce n'est pas lui qui émigrera mais le peuple canadien, car du train qu'on y va, nous serons obligés de brûler nos clôtures avant de partir.

Espérons que nos députés auront assez d'énergie pour faire passer l'avenir de la province de Québec avant la discipline de parti.

Croyez-moi, Cher Monsieur,

XXX.

LE BILL DE MONTREAL

Québec, 23 — Maintenant que le bill de la corporation de Montréal a été définitivement adopté par la Chambre et le Conseil Législatif, il convient de faire connaître à vos lecteurs les changements qui ont été définitivement faits au projet tel que présenté au parlement de Québec.

Les citoyens de Montréal pourront se dire que les délégués du Conseil ont suivi attentivement les travaux de cette importante législation ici. De son côté, sans être un délégué, M. l'échevin Lavallée a travaillé en faveur des intérêts des contribuables de son quartier, devant le comité de la Chambre et celui du Conseil Législatif. Il peut s'estimer heureux, après quatre semaines passées à Québec, d'avoir obtenu pour l'Est ce que la majorité du conseil de ville lui avait refusé.

—o—

Le quartier Saint-Jean-Baptiste a été divisé et le Petit Nord sera désormais connu sous le nom de "Duvernay". Le quartier Saint-Jacques-Nord s'appellera maintenant "La Fontaine" en souvenir de sir Ls. Hyp. Lafontaine. Le quartier Ste-Marie-Ouest sera connu, à l'avenir, sous le nom de "Papineau", et les quartiers St-Antoine seront respectivement appelés "St-Joseph", "St-André", et "St-Georges".

L'amendement de l'échevin L. A. Lapointe à l'effet de permettre le vote aux femmes séparées de corps et de biens et payant taxes, soit comme propriétaires ou locataires, a aussi été adopté.

M. les députés Chauret et Champagne ont réussi à faire intercaler, dans le bill, un amendement pour obliger la ville à faire des expropriations aux fins d'agrandir les abords du marché Bonsecours et, à cette fin, d'emprunter $100,000.

Le projet de boulevard du "Greater Montreal" a aussi été adopté unanimement.

Les fonctions judiciaires dont le comité des bills privés de la Chambre avait investi le maire au sujet de certaines causes soumises aux recorders, ont été mises de côté, par le comité du Conseil Législatif.

M. l'échevin Laporte a aussi fait adopter, au Conseil, un amendement à l'effet d'autoriser le Conseil de ville à décréter la construction des trottoirs permanents, dans toute la ville, sans consulter les propriétaires intéressés, tout en leur en faisant supporter la moitié du coût. Cet amendement a pour effet d'enlever aux propriétaires le droit de s'opposer à la construction de trottoirs permanents en face de leurs propriétés.

—o—

Les expropriations, dont le coût doit être payé, moitié par la ville et moitié par les propriétaires, coûteront $700,000, en chiffres ronds, dont à peu près $200,000 dans l'est et la balance dans l'ouest.

Dans la partie est, les rues et places publiques, pour l'expropriation desquelles la cité contribuera, sont les rues Amherst, de Montigny, Notre-Dame-Est, le Parc LaFontaine, la ferme Amos et la Côte St-Lambert. Dans la partie ouest, le parc Gallery, les rues St-Antoine, Mackay, Milton, St-Laurent.

La ville est, en outre, autorisée à exproprier, aux frais des propriétaires seulement, dans les rues Elgin, St-André, Ste-Catherine, Roy, Robin, Aqueduc, Mont-Royal, St-Timothée, Quevilier, Fortin et Napoléon.

Les procédures en expropriation de la Côte St-Lambert devront être commencées dans les neuf mois de la sanction de la loi, c'est-à-dire en janvier prochain.

C'est là, dans ses grandes lignes, les amendements faits par la législature, cette année, à la charte de la ville de Montréal.

—o—

M. l'échevin Laporte dit que les délégués du Conseil de ville de Montréal, venus à Québec pour surveiller les amendements à notre charte, s'en retournent à Montréal très satisfaits et n'ont que des remerciements à offrir aux députés et aux conseillers législatifs.

De son côté, M. l'échevin Lavallée est aussi très satisfait du travail qu'il a fait ici. Puisque tout le monde est content, les amendements faits au bill de Montréal vont donc donner satisfaction au public de cette grande ville commerciale.

—o—

A la séance d'hier soir, au Conseil Législatif, par un vote de 15 contre 6, on a passé le bill de M. Prévost pour permettre aux Corporations de règlementer la vente des timbres de commerce. L'hon. Dr Lanctôt a prononcé un vigoureux discours en faveur de cette mesure. L'hon. M. Archambault, a aussi traité la même question au point de vue constitutionnel. Ces deux discours ont paru faire une très bonne impression sur les Conseillers en faveur du projet de loi en question, qui, maintenant, va certainement être inscrit dans nos statuts.

CANADIENS FRANCAIS

Les chiffres du recensement nous font voir que l'élément d'origine française l'emporte sur tous les autres au Canada et qu'il vient deuxième dans l'Ontario.

Voici les chiffres.

Origine.	
Anglaise	1,260,899
Irlandaise	988,721
Ecossaise	800,721
Française	1,649,371
Allemande	310,501
Scandinave	31,092
Russe	28,612
Italienne	10,834
Hongroise	18,178
Juive	16,131
Suisse	3,865
Belge	2,994
Métis	34,481
Sauvage	93,460
Japonaise	22,050
Nègre	17,437
Diverses	17,195
Non spécifiée	31,539
	5,371,315

L'élément français excède de près de 400,000 le nombre des Anglo Canadiens. Les Irlandais viennent en troisième lieu, avec près d'un million d'âmes.

Le gros de la population franco-canadienne se trouve dans la province de Québec—plus d'un million. Dans l'Ontario les Canadiens Français sont aujourd'hui 175,000.

C'est donc dans la province de Québec et dans celle d'Ontario que la race française joue le plus grand rôle, et c'est dans ces deux provinces qu'elle doit augmenter son nombre, s'affirmer, si elle veut remplir ses destinées.

Le "Temps" dit :

"Que nos compatriotes de Québec et des Etats-Unis nous aident à grossir notre nombre dans l'Ontario et avant longtemps nous verrons sur les rives de la rivière Ottawa et sur les bords des lacs Nipissing, Huron et Supérieur une deuxième province de Québec."

Pour le lavage des lainages et des flanelles, le Savon Sec de Lever (en poudre) vous donnera entière satisfaction.

LA GREVE DE LOWELL.

La grève des employés des filatures de coton de Lowell se poursuit tranquillement, sans heurts, sans déplorables désordres. Tous les efforts pour engager les patrons à faire des concessions aux grévistes ont jusqu'ici complètement échoué.

La législature du Massachusetts a ordonné une enquête — le gouverneur Bates prétend qu'elle a en cela outrepassé ses pouvoirs et ses prérogatives—et la commission d'arbitrage et de conciliation de l'Etat vient de faire son rapport. Ce rapport est défavorable aux ouvriers.

La commission a fait faire l'expertise des livres des compagnies manufacturières afin de s'assurer si oui ou non une augmentation de gages pourrait être accordée. Cet examen a démontré que les fabriques de Lowell fonctionnent avec désavantage, si on les compare avec celles qui ont un outillage moderne et si l'on tient compte de la concurrence des filatures du sud. La décision de la commission se lit comme suit :

"En vue de ces faits, et après une étude sérieuse des rapports des différents experts employés, la commission trouve que la prétention des agents disant qu'ils ne peuvent accorder aucune augmentation de gages est juste, excepté dans le cas de la Lawrence Manufacturing Co., dont les livres démontrent que cette compagnie est en état d'accorder l'augmentation demandée."

Attaché à ce document se trouve un rapport supplémentaire, donnant, au moyen de statistiques, une analyse de l'état des sept filatures de Lowell, préparée par Frank H. Drown, chef du bureau des statistiques du travail. M. Drown dit qu'il ne saurait y avoir de comparaison entre les filatures de Lowell et celle de Fall-River et de New-Bedford, à cause de la diversité des produits. M. Drown analyse la production comme suit :

Prenant une année pour laquelle on a tous les rapports, 1901, la valeur du stock et du matériel employé a coûté $14,040,657.13 ou 65.87 pour cent du coût total de la production ; les salaires payés aux ouvriers et autres employés des filatures ont coûté $5,522,128.97, ou 25.90 pour cent du coût et les salaires ont été de $290,503.52, ou 1.36 pour cent du coût total.

Il appert que le stock et les gages ont coûté plus cher en 1902 qu'en 1901, bien qu'il y eut une certaine économie pratiquée dans l'administration.

Sur la base de 4 pour cent estimée pour l'usure du matériel, les experts déduisent ce montant des produits bruts et trouvent qu'en une seule année, 1900, les livres des filatures démontrent un bénéfice sur toutes les dépenses. En 1901 la perte a été de plus d'un million de dollars et en 1902 la perte a été à peu près égale à l'année précédente.

La situation en est là. Les manufacturiers, appuyés sur des documents officiels comme ceux-là, persisteront dans leur refus d'agréer les demandes de leurs employés.

Ces derniers allèguent que le travail de la commission d'arbitrage n'est qu'une comédie faite au profit des fabricants, et ils menacent de rester inflexibles dans leur détermination d'obtenir des salaires plus élevés.

On avouera que pour une petite ville manufacturière comme Lowell, il est plus qu'anormal de voir 20,000 ouvriers sans ouvrage.

Il est cependant assez consolant de constater que la paix n'a encore été aucunement troublée et que tout se passe dans l'ordre le plus parfait.

L'"Etoile" ne semble attacher aucune importance à l'enquête faite par le conseil d'arbitrage de l'Etat, parce que toutes les parties intéressées n'ont pas été consultées. "Cette enquête, dit le confrère, ne produira aucun effet, pas même celui d'influencer l'opinion publique ; les personnes désintéressées qui croyaient les agents capables de donner une augmentation de salaire à leurs employés n'ont pas changé d'idée et celles qui pensaient le contraire sont aussi convaincues aujourd'hui qu'elles l'étaient hier que la Lawrence Manufacturing Company n'est pas plus riche que les autres manufactures. On aura dépensé beaucoup d'argent, gaspillé beaucoup de temps et tout cela pour rien."

Néanmoins il y a lieu d'espérer que l'on finira par en venir à une entente, et que l'on terminera le plus tôt possible cette déplorable grève qui met vingt mille personnes sur le pavé.

L'INTOLERANCE EN IRLANDE

Les réformes importantes qui s'opéreront bientôt en Irlande et dont le bill de réforme agraire de M. Wyndham n'est que le prélude, appellent l'attention sur l'histoire de la malheureuse nation irlandaise. Dans cette histoire, on trouve à toutes les époques des édits, des lois, des ordonnances d'une rigueur inimaginable. Quelques citations intéresseront nos lecteurs :

Dès le XIVe siècle, il est défendu aux marchands anglais d'acheter aux "ennemis irlandais." Quiconque enfreint la loi est tenu pour criminel et jugé comme tel.

"Tout Irlandais "surpris à converser" avec un Anglais est "appréhendé comme espion" et châtié comme ennemi du roi."

Sous Edouard IV—nous citons le texte—"il sera légal d'appréhender tout Irlandais trouvé volant, soit de jour, soit de nuit, ou rôdant pour voler, dedans ou dehors, "allant" ou venant vers des sujets loyaux du roi sans avoir en sa société un homme fidele", de bonne renommée, et "revêtu du costume anglais." Il sera légal de "tuer l'individu et de lui couper la tête", sans qu'il y soit mis empêchement par notre seigneur le Roi, ses héritiers, officiers ou ministres ou tous autres. Et il sera légal "au porteur de ladite tête" de lever un impôt de deux pences sur tout homme ayant une terre labourable dans la baronnie où se trouvait ledit voleur,"

—Le statut de Kilkenny assimile le choix d'une nourrice irlandaise à un crime de haute trahison.

Puis, l'époque de la Réforme arrive et, à la haine de race, s'ajoute la persécution religieuse. On sait les procédés d'Elisabeth et de ses successeurs ; ce ne sont que dévastations systématiques, extermination en masse, confiscations, famines, etc.

On voit le poète Spencer s'en mêler, et il soumet à Elisabeth un plan pour triompher de la résistance des "papistes". Le plan en question est simple, même très simple :

"On peut atteindre, écrit Spencer, le "but bien plus vite, avec beaucoup "moins de peine, sans qu'il soit nécessaire d'employer l'épée et le soldat. "Il faut seulement "les empêcher de "labourer et de faire paître leurs "troupeaux", ce qui les contraindra "bientôt à "se dévorer les uns les "autres."

Le plan de Spencer est exécuté et le poète décrit la misère du pays : "Cette "Irlande riche et fertile, dévastée en "quelques mois, les habitants affamés "rampant sur leurs mains, car leurs "jambes ne peuvent les porter... Ils "ont les regards de la mort, des voix "de spectres sortant du tombeau... ils "sont heureux de se nourrir des cer"casses d'animaux abandonnés sur les "chemins..., "ils déterrent les morts "pour se nourrir d'une chair fétide" ; "ils se jettent sur un carré de cresson "ou de trèfle, comme sur un fes"tin..., bientôt on "ne rencontrera "plus ni homme ni bête".

Finalement, l'Irlande, suivant lord Gray, n'est plus qu'un "amas de cendres et de cadavres". Alors "l'Irlande est pacifiée et la grande reine fait frapper la médaille "Paccata Hibernia."

Cependant le pays se repeuple, la race n'est pas exterminée.

Sous Jacques Ier, l'œuvre est continuée par la plume des légistes, aussi terrible que l'épée.

Sous Cromwell, une formidable insurrection éclate. Elle est réprimée avec une férocité sans égale. "Ordre "est donné de faire massacrer, anéantir les rebelles adhérents et complices... de brûler, détruire, dévaster, "piller... de tuer tout ce qui peut porter les armes."

L'Irlande devient un désert. Mais il reste quelques Irlandais : on les parque dans le Connaught dévasté. C'est l'origine des camps de concentration. Une loi du Parlement "permet de tuer" tout Irlandais trouvé en dehors "des limites légales".

La race se multiplie néanmoins.

Les Stuarts restaurés, Charles II ne tient aucun compte des réclamations de Louis XIV, et il confirme les confiscations et les spoliations de Cromwell.

Sous ses successeurs, les confiscations continuent, si bien qu'en 1692 les catholiques irlandais, quatre fois plus nombreux que les protestants, ne possèdent plus que la onzième partie du sol, la plus improductive. Sir John Davies peint la situation des agriculteurs irlandais en ces termes : "Ils "sont plus malheureux que les escla"ves, car les "esclaves sont nourris "par leurs maîtres", et eux doivent "nourrir leurs maîtres."

Au dix-huitième siècle, plus de massacres. On change de système. C'est le despotisme administratif avec des lois pénales (Penal laws), dirigées non seulement contre la religion du catholique, mais surtout contre sa liberté et sa propriété.

Le catholique irlandais ne pouvait jouir d'aucune propriété en liberté. Il ne pouvait faire de baux de plus de trente et un ans, et s'il faisait produire à sa ferme plus du tiers de la rente, ses droits cessaient immédiatement et passaient au premier protestant qui les découvrait.

Les fonctions parlementaires lui étaient interdites de même les professions libérales (sauf celles du médecin).

Tout instituteur catholique était banni; s'il revenait, il était puni de mort.

Bannis également à perpétuité les évêques ou supérieurs d'ordre religieux pouvant conférer les ordres; s'ils reviennent, peine de mort.

Ordre est donné d'anéantir les manufactures de laine irlandaises.

Interdiction d'employer plus de deux apprentis.

Interdiction au catholique de posséder un cheval valant plus de cinq livres.

Tout protestant est autorisé "à saisir le plus magnifique cheval pour cinq livres".

Le "catholique" irlandais ne "peut être tuteur".

Si le fils aîné d'une famille devient protestant, il est par cela même saisi de la propriété de ses parents, qui n'en "conservent plus que l'usufruit".

L'on a une idée des lois pénales qui furent appliquées pendant presque tout le dix-huitième siècle.

Et tout cela aboutit au bill de M. Wyndham.

Il importait de revenir sur le passé ignoré de l'Irlande, afin de montrer qu'une race vraiment douée de vitalité ne peut être anéantie, car elle ne désespère jamais, et aussi qu'on n'extirpe pas une croyance religieuse du cœur d'un peuple, aussi facilement qu'on se plaît à le croire.

Ce retour vers les siècles éteints nous permet d'apprécier les grandes transformations que l'Angleterre a subies jusqu'à nos jours. Après avoir été pendant des siècles un pays de fanatisme et de haine religieuse la Grande-Bretagne est aujourd'hui la terre par excellence de toutes les libertés civiles et religieuses.

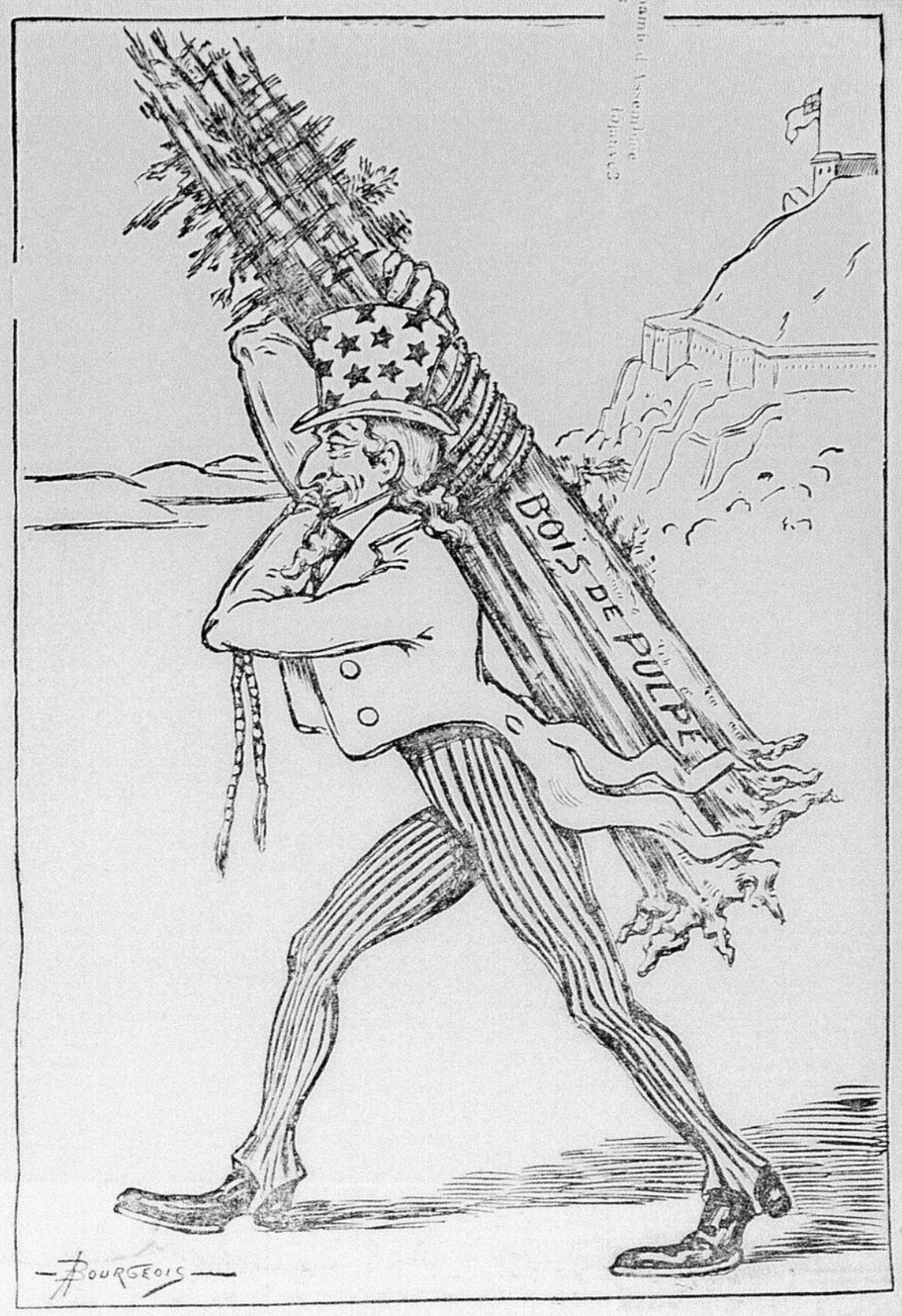

JONATHAN. — Baptiste croit faire de bonnes affaires ; ce que je vais me payer sa tête quand je lui aurai chippé tout son bois.

PARLEMENT PROVINCIAL

Québec, 21—A l'ouverture de la séance, cet après-midi, l'hon. M. Robitaille a présenté le rapport préliminaire de la commission de colonisation.

—o—

A la seconde lecture du bill de l'hon. M. Duffy, ayant pour objet de faire disparaître des doutes au sujet ces droits sur les successions, l'hon. M. Pelletier a proposé un amendement. C'est le premier vote de non-confiance que l'opposition présente, cette semaine.

A l'appui de sa motion l'hon. M. Pelletier dit qu'il espère que la province appréciera la présente politique du gouvernement en proposant ce nouveau bill de taxes; car, dit-il, c'en est un. Et, ce qu'il y a de plus ingénier à constater, c'est que ces nouvelles taxes sont imposées par un parti qui a promis de gouverner sans de nouveaux impôts.

L'hon. M. Duffy répond que son bill ne renferme aucun principe de taxes, mais qu'il est tout simplement fait pour régulariser et mieux définir les mots "biens meubles ou immeubles" qui tombent sous le coup de l'ancienne loi.

L'hon. M. Leblanc critique la politique générale du gouvernement et fait voir les conséquences du gouvernement actuel. Il rappelle les défits qu'il a portés aux dernières élections de Stanstead et de Soulanges, défits qui n'ont pas encore été relevés.

Finalement l'amendement Pelletier est rejeté par un vote de 47 contre 8.

Sur la motion d'aller en comité des subsides par l'hon. M. Duffy, ce dernier répond brièvement au discours prononcé par l'hon. M. Flynn, hier soir.

M. Perreault reproche au chef de l'opposition d'avoir prononcé son discours en son absence, puis le vote est pris sur le vote de non-confiance compris par la motion présentée à la fin du discours de l'hon. M. Flynn, que vos lecteurs ont lu hier.

Ce nouvel amendement est encore rejeté par un vote de 48 contre 8.

—o—

L'hon. M. Pelletier a énergiquement dénoncé le gouvernement au sujet des misères faites aux colons de Nemtaye.

Il a fait suivre son discours d'une motion relatant tous les faits se rattachant à cette affaire. Je vous en ai envoyé le texte. J'en recommande la lecture à vos lecteurs.

Québec, 23.—A l'ouverture de la séance l'hon. M. Duffy présente une loi pour la préparation, l'examen, la correction et l'entrée en rigueur de la liste des électeurs dans les cités de Québec, Montréal et Trois-Rivières. En vertu de cette loi : malgré la nouvelle refonte de la loi électorale, l'ancienne loi restera la même dans ces trois cités.

LES CHEMINS MACADAMISES

M. Lacombe a présenté une loi pour amender le code municipal relativement aux chemins macadamisés. A l'heure qu'il est pour règlementer en matière de chemins macadamisés, il faut une requête signée par les deux tiers des propriétaires résidants. La présente loi va obvier à cet état de choses en n'exigeant qu'une simple majorité.

SOCIETES D'AGRICULTURE

L'hon. M. Turgeon propose ensuite la résolution suivante qui est votée unanimement :

Résolu.—Qu'il sera loisible au lieutenant-gouverneur en conseil d'établir une société d'agriculture dans chacune des sections séparées du comté d'Ottawa, tel qu'il est maintenant divisé pour les fins d'enregistrement et que chaque telle société aura droit ensuite à l'octroi de huit cents piastres fixé par l'article 1068 des Statuts refondus.

LES COLONS DE NEMTAYE.

L'Orateur décide ensuite le point d'ordre soulevé par M. ROY, de Kamouraska. Celui-ci prétendait que la motion de non-confiance de l'hon. M. LEBLANC, au sujet de l'affaire de Nemtaye, n'était pas dans l'ordre, parce qu'elle était argumentative. L'Orateur dit que la motion du député de Laval n'est pas tout à fait régulière, mais depuis longtemps on s'est écarté peu à peu de la règle, et on en est arrivé à faire accepter, par la Chambre des motions argumentatives, et, partant contraires à cette règle. Cependant, comme il ne veut pas créer de précédent, ni, d'un autre côté, donner une décision contraire à la règle, il prie le député de Kamouraska de retirer sa motion.

M. ROY accède à la demande de l'orateur. La motion est retirée, et la Chambre reprend le débat sur la motion de l'honorable M. Leblanc.

M. TELLIER dénonce avec vigueur la conduite du gouvernement dans cette affaire, conduite qu'il qualifie de regrettable, et qui mérite la censure de la Chambre, parce que le gouvernement a sacrifié les droits des colons pour favoriser les marchandises de bois.

M. CARON, de Maskinongé défend le gouvernement.

L'honorable M. FLYNN dit que le cas qui s'est produit à Nemtaye est l'un des plus extraordinaires. Il reproche au gouvernement d'avoir référé cette question à la commission de Colonisation, c'est-à-dire de rejeter sur d'autres épaules des responsabilités qui reposent sur les siennes.

M. Lane a fait un discours vigoureux. "Avons-nous donc, s'est-il écrié, un gouvernement qui ne gouverne pas? Si la loi qui a donné la vie à cette commission de colonisation lui vient de si étranges pouvoirs il faut l'corger tout de suite, car cela devient une farce." Il se demande si le gouvernement actuel est un gouvernement responsable. Il ne le croit pas, puisqu'il décharge ses responsabilités sur les épaules de trois hommes absolument incompétents. Il proteste au nom de ceux qu'il représente contre l'action de ce gouvernement irresponsable et qui n'a pas le courage de prendre la responsabilité de ses actions.

Les honorables MM. Pelletier et Leblanc ont continué le débat en faveur de la motion, et M. Dupuis et l'hon. M. Parent l'ont combattue.

Le premier ministre a dit qu'il était prêt à faire la même chose encore.

Le vote est pris à 12 hrs 15 sur la motion Leblanc, qui a été défaite par 44 voix contre 8. M. Lane a voté avec l'opposition.

La chambre s'assemble ensuite en comité des subsides, adopte plusieurs items du budget et s'ajourne à minuit et 40 a.m.

(Suite à la 2e page.)

AU PRINTEMPS

La nature donne une leçon que les hommes et les femmes fatigués et épuisés devraient apprendre

Le printemps est la saison où la nature se prépare pour l'été. Tous les arbres et les plantes sont remplis d'une sève nouvelle qui les reconstitue et les affermit pour leur permettre d'affronter les temps chauds qui approchent. Sans une nouvelle sève au printemps une plante se dessèchera et mourra sous l'action du soleil du mi lieu de l'été. C'est la même chose pour les hommes et les femmes. Tous les médecins admettent, qu'au printemps chacun a besoin d'un approvisionnement frais de sang nouveau. Sans un sang nouveau, vous aurez aussi peu de vie en été que l'arbre qui manque de sève nouvelle.

Ce dont vous avez besoin à cette saison c'est d'un tonique pour vous donner un nouveau sang, et le meilleur tonique qui ait été découvert par la science médicale ce sont les Pilules Rouges du Dr Williams. Chaque pilule fait un sang nouveau, riche, rouge, tonifie les nerfs et surmonte toutes les faiblesses, maux de tête, maux de dos, indigestion, manque d'appétit, éruption cutanées et autres maux si commun au printemps. C'est un fait établi, prouvé par des milliers dans toutes les parties du monde.

Mlle A. M. Tuckey, Oxdrift, Ont., dit : "Je ne sais ce que je serais devenue sans les Pilules Roses du Dr Williams. Mon sang paraissait devenir aqueux et je souffrais de vertige, maux de tête et prostration nerveuse. J'étais si faible que je pouvais à peine me mouvoir, et bien que je prisse constamment des remèdes, je n'obtins aucun soulagement tant que je ne commençai pas l'usage des Pilules Roses du Dr Williams. Elle m'ont complètement guérie et m'ont rendue ma santé et ma force d'autrefois."

Ce que ces pilules ont fait pour Mlle Tuckey et des milliers d'autres, elles le feront pour vous. Elles vous rendront gais, vigoureux et forts. Ne prenez pas de substitutions ni de remèdes qu'on dit "être aussi bons" que quelques marchands poussent parce que les profits sont plus forts. Voyez à ce que le nom au long "Dr Williams' Pink Pills for Pale People" soit sur l'enveloppe qui entoure chaque boîte. Si vous doutez, adressez-vous directement à la Dr Williams Medicine Co., Brockville, Ont., et les pilules seront envoyées par la poste à 50 cents la boîte ou six boîtes pour $2.50.

Parlement Provincial

(Suite de la 1ère page)

Québec, 24. — A l'ouverture de la séance, l'hon. M. Diffy présente la résolution suivante, concernant les juges des sessions de la paix, et qui est adoptée:

Resolu— Que le traitement annuel de chacun des juges des sessions de la paix, remplissant ordinairement les devoirs de cette charge, sera de quatre milles piastres; et que chacun de ces juges sera tenu de remplir les devoirs de juge de sessions et de commissaires des licences, ainsi que tous autres devoirs que lui impose actuellement ou pourra lui imposer par la suite toute loi de cette province.

La Chambre adopte ensuite une loi concernant la préparation, l'examen, la correction et l'entrée en vigueur de la liste des électeurs dans les cités de Québec, Montréal et Trois-Rivières.

A la deuxième lecture des résolutions concernant la dette de la province, l'hon. M. Flynn a proposé une motion de non-confiance en voulant limiter la conversion de la dette à celle qui existe actuellement, et non aller au-delà.

L'hon. M. Parent dit qu'il ne peut limiter le montant de la conversion parce que le gouvernement, en ce dernier cas, ne pourrait obtenir l'arrangement satisfaisant qu'il a en vue.

L'hon. M. Pelletier dit que si les résolutions passent, le gouvernement aura le pouvoir d'emprunter, à l'avenir, sans se faire autoriser par les chambres, ce qui ne peut être toléré, car on lui permettrait alors d'emprunter d'une façon générale. Que l'on convertisse la dette actuelle, très bien, mais que le mot actuel soit inséré dans le projet de loi.

L'hon. M. Parent dit que pour faire la conversion de la dette, le gouvernement ne peut être lié ainsi, car la conversion ne porterait alors que sur la dette actuelle, tandis que, par la conversion, la dette va lui augmenter d'autant.

A l'amendement de l'hon. M. Flynn, M. Perreault a proposé, en sous-amendement à l'effet que la chambre ayant confiance dans le gouvernement, espère que ce dernier en convertissant la dette de la province réussira à diminuer la dette publique.

La chambre a adopté en sous-amendement, par un vote de 51 contre 6, l'hon. M. Leblanc et M. Chicoine étant absents, au moment du vote.

M. Champagne, présidait la chambre temporairement. Lorsqu'il mit aux voix la motion principale telle qu'amendée, l'hon M. Pelletier a soulevé une question alléguant que la motion Perreault avait détruit la seconde lecture des résolutions. Il s'en suivit une passe d'armes, assez vive entre l'hon. M. Pelletier et M. Perreault.

Le premier ayant affirmé que le sous-amendement Perreault était une bévue phénoménale, ce dernier interpellant le député de Dorchester, lui dit: Vous ne répéteriez pas ces paroles, en dehors de la chambre. A cela M. Pelletier répondi, sur un ton badin: cela n'est pas nécessaire.

M. Dupuis, sur ces entrefaites, proposa un nouveau sous-amendement allant à dire "que le gouvernement ne convertira que la dette actuellement existante, cette Chambre considère ces résolutions favorables au crédit de la province.

L'hon. M. Pelletier a soulevé une nouvelle question d'ordre, alléguant que deux sous-amendements ne peuvent pas être présentés sur la même question. L'hon. M. Rainville réserve encore sa décision, à la séance du soir.

SEANCE DU SOIR

L'hon. M. Rainville, revenu à son siège, promit de décider la question d'ordre à la séance de ce soir.

M. Bissonnette proposa ensuite une motion de non-confiance pour l'affaire des $1,200 accordées à la veuve du magistrat Loupret, (ce dernier magistrat de district à Iberville), sous le prétexte que cette pacification n'avait pas été autorisée par la législature.

Cette motion a été perdue par un vote de 51 contre 7.

—o—

A la reprise de la séance, l'hon. M. Rainville décide que la question d'ordre n'a pas été soulevée régulièrement et décide que M. Dupuis avait raison de faire sa motion.

Après quelques remarques de l'hon. M. Pelletier, la Chambre approuve le sous-amendement Dupuis par un vote de 51 contre 7.

M. Allard a proposé un nouvel amendement qui donne à l'hon. M. Pelletier l'occasion de dire qu'il a hâte de voir de quel côté votera le député de Chambly, car ce nouvel amendement est en opposition directe avec ce qu'il a proposé dans l'après-midi. Cet amendement est adopté par un vote de 49 contre 7.

Québec, 26.—La chambre a siégé samedi matin de 10.30 heures à 1 heure p. m., afin de hâter la fin de la besogne pour que la protogation ait lieu le soir. Déjà bon nombre de députés étaient partis.

A l'ouverture de la séance, M. BLANCHARD a présenté un nouveau bill dans le but de conférer un contrôle absolu aux conseils locaux sur les travaux dans les limites du territoire municipal et amendant le code municipal en conséquence. Le député de Verchères dit que son intention n'est pas de forcer l'adoption de cette mesure à cette session, puisqu'elle est sur le point de se terminer, il désire seulement que son projet de loi soit accordé pour être étudié durant la vacance. C'est tout simplement une question qu'il pose pour la prochaine session.

La Chambre adopte ensuite les amendements faits par le Conseil Législatif à la nouvelle loi électorale la loi relative à l'independance de la législature.

NOS BOIS ET FORETS.

Lorsque la Chambre s'est formée en comité des subsides, M. St-Pierre député de Stanstead, se leva et prononça un fort et bon discours sur la question de nos bois et forêts. Il demande l'imposition d'un droit d'exportation sur le bois de pulpe, même un droit prohibitif tellement élevé, que notre matière première, c'est-à-dire bois, billots, bois de papier, bois de fuseau, ne puisse être exportée et reste au pays pour y être manufacturée.

La coupe du bois est une source de revenu pour le journalier qui gagne à ce travail un dollar par jour. Mais lorsque notre bois s'en va à l'étranger, notre jeunesse le suit pour obtenir du travail dans les usines où ce bois est manufacturé. Le droit prohibitif d'exportation qu'il voudrait voir imposer n'est pas du ressort de la province, mais pour remédier à cela, il voudrait voir adopter ici la politique d'Ontario qui oblige les commerçants de bois à fabriquer au pays le bois qu'ils coupent sur les limites de la couronne. Il rappelle que sous le gouvernement Marchand, un droit de $1.90, avait été imposé, avec une remise de $1.50 lorsque la bois était manufacturé dans le pays. Mais le gouvernement actuel, a cru devoir réduire ce droit d'exportation à 65 cents, et cela sans aucune restriction.

Eh bien, c'est une mauvaise politique, car elle contribue au dépouillement de nos forêts, en favorisant l'exportation à outrance, sans que la province et notre classe ouvrière n'en retirent aucun bénéfice.

M. St-Pierre termine en proposant, secondé par M. Giard, la motion suivante:

"Que la richesse forestière de la province de Québec est la plus belle partie de son actif;

"Qu'un droit de coupe de $1.90 avait été imposé comme payable sur tout le bois coupé et destiné à l'exportation aux Etats-Unis, afin d'encourager la fabrication de ce bois, dans notre province;

"Que l'imposition de ce droit était dans l'intérêt public;

"Que pour réussir à vendre une partie de notre patrimoine national tous les ans et se procurer des enchérisseurs américains, le gouvernement actuel a réduit ce droit de coupe de $1.90 à 65 cents;

"Qu'il en résulte que nos forêts sont maintenant livrées à la dévastation et que la plus grande partie de notre bois s'en va aux Etats-Unis, appauvrissant ainsi la province au profit des étrangers;

"Que si un droit de coupe suffisant était imposé, il se construirait dans cette province un grand nombre de manufactures de pulpe et de papier; que cela donnerait de l'encouragement à nos ouvriers et à nos colons et ferait faire un pas immense à la province dans la voie du progrès sous tous les rapports;

"Qu'au lieu d'adopter cette politique, le gouvernement a commis l'inexplicable erreur de s'engager pour dix ans, sans autorisation législative, à ne pas élever ce droit de coupe à plus de 65 cents.

"Que le gouvernement est invité à changer sa politique sur ce point sans délai, de manière à protéger nos bois et forêts.

M. PARENT

L'hon. M. Parent répond au député de Stanstead. Il dit qu'en 1900 le gouvernement Marchand a voulu continuer la politique des conservateurs qui était d'augmenter les droits de coupe, mais souleva de sérieuses récriminations. Au mois de juin 1901, pour se conformer à une requête des marchands de bois en date du 29 mai précédent, le gouvernement a réduit le droit de coupe. L'ordre en conseil décidant cette réduction est daté du 1er juin 1901, trois jours avant la vente. La demande des marchands de bois était aussi appuyée par les fabricants de papier. Le droit élevé avait donc pour but de diminuer la concurrence dans la vente des limites et, par conséquent, de réduire la recette de la province.

Le premier ministre est convaincu que le colon souffrirait de l'augmentation du droit de coupe. L'endroit pour régler la question, dit-il, c'est à Ottawa où le droit d'exportation placerait toutes les provinces sur un pied d'égalité. Quant à notre richesse forestière, elle est de l'aveu de tous, inépuisable. D'après les calculs basés sur le recensement, notre province peut suffire à approvisionner l'industrie pour un temps infini. Le premier ministre admet que, de 1898 à 1902, 14,486 acres de limites à bois ont été vendus dont 6,000 avaient déjà été offerts en vente par ses prédécesseurs. Il termine en réaffirmant que sa politique est la meilleure pour le bien général de la province.

LE CHEF DE L'OPPOSITION

L'hon. M. FLYNN regrette que cette importante question vienne si tard, mais l'opposition ne pouvait changer la direction donnée à la Chambre. Sur cette question du bois de pulpe, dit-il, il y a divergence d'opinion absolue entre les deux partis. Le gouvernement actuel n'envisage la question qu'au point de vue de la recette, tandis que le parti conservateur l'envisage surtout au point de vue de la conservation de notre patrimoine national. C'est le parti conservateur qui, en 1892, jetait les bases de la politique de protection pour notre bois, en protégeant d'abord l'industrie du bardeau, puis, en 1895, en protégeant la coupe du bois; enfin, en instituant cette commission d'enquête sur notre richesse forestière, dont le rapport eut pu servir de réponse à toutes les questions posées à la fameuse commission de colonisation, M. Marchand suivit cette politique, et si vous ouvrez la brochure électorale de 1900, vous trouverez que le premier ministre actuel est vanté comme le protecteur de l'industrie de la pulpe. Comment se fait-il que six mois près, au 1er juin 1901, tout cela était changé. La vraie raison, nous la trouvons dans le rapport général du discours du premier ministre qui déclare qu'il faut de l'argent, qu'il faut des revenus à la province. C'est pour avoir plus d'argent que, quatre jours avant la vente des terres en 1901, le gouvernement réduisait à 65 centins le droit de coupe du bois! Le gouvernement a fait plus que cela. Non seulement il réduisait le droit de coupe, mais il assurait en même temps aux acheteurs le maintien de cette réduction pendant dix ans.

Le premier ministre a invoqué la raison du colon et l'on prétend que l'augmentation du droit de coupe serait un malheur pour le défricheur. Cette raison n'est pas soutenable, car la loi est très claire. Le colon paie son lot avec le droit de coupe, et plus le droit de coupe est élevé, plus vite son lot est payé, car ce droit de coupe est pour lui une source de revenus importante.

A 1.20 heures p. m., la séance est suspendue.

SEANCE DE L'APRES-MIDI.

L'honorable M. FLYNN continue son discours.

On a prétendu, dit-il, que le gouvernement d'Ontario avait prohibé l'exportation du bois de pulpe par sa loi de 1900, qui impose aux porteurs de licences l'obligation de manufacturer ce bois dans le pays. Mais avant cette loi, Ontario est allé beaucoup plus loin dans le sens prohibitif. En 1898, le gouvernement de cette province a passé une loi semblable pour le bois de pin, imposant aux porteurs de licences l'obligation de manufacturer dans le pays le bois de pin coupé dans la province. Or, depuis 1898, le gouvernement d'Ontario a subi un véritable assaut, devant les tribunaux, et de la part des Américains et autres personnes intéressées dans l'exportation du bois. Ils prétendaient que cette loi était ultra vires, mais la Cour d'Appel d'Ontario a donné gain de cause au gouvernement, reconnaissant que celui-ci avait le droit de faire une loi de cette nature.

Le chef de l'opposition démontre ensuite que le changement de politique du gouvernement sur cette question du bois de pulpe, est préjudiciable à de grands intérêts. Il affirme qu'à cause de cela, il y a des industries qui périclitent dans la province. Il y a, entre autres, une grande compagnie industrielle qui se voit menacée d'être OBLIGEE DE FERMER SES PORTES.

parce qu'elle n'est plus en état de lutter contre Américains.

La conséquence de la politique actuelle, c'est que nos forêts sont dépouillées pour alimenter les industries américaines. Notre bois est exporté en franchise; il est converti en pulpe aux Etats-Unis, qui imposent sur ce produit un droit d'exportation de $2. la tonne.

Le chef de l'opposition termine ses remarques en conseillant l'imposition d'un

DROIT D'EXPORTATION.

Le droit de $1.90 lui donnerait satisfaction. La seule forme sous laquelle la question devrait être présentée, c'est sous forme d'une mesure législative. Il insiste fortement pour qu'il soit adopté une politique à l'effet de protéger notre bois, spécialement notre bois de pulpe.

Après quelques remarques du premier ministre, le vote est pris et la motion de M. St-Pierre est rejetée par 23 contre 7.

M. Lane a voté avec l'opposition.

CAS DE SPOLIATION

L'hon. M. LEBLANC présente ensuite une autre motion de non-confiance. Il dit qu'un colon du nom de Lajoie a obtenu la concession d'un lot, dans le canton Dolman, Lac St-Jean, et qu'il s'est mis en règle avec le département des terres. Pendant les deux premières années, il a fait huit arpents de défrichement sur son lot et s'est bâti une maison. Mais un jour, une compagnie manufacturière, la Cie de la Petite Péribonca, dont l'hon. M. Robitaille est le président, est allée s'établir près de Lajoie, dont elle n'a pas tardé à convoiter le lot. On a créé à Lajoie toutes sortes de difficultés et, finalement le pauvre colon a été dépossédé de son lot, qui appartient aujourd'hui à la compagnie de la Petite Péribonca.

MM. LEBLANC, TELLIER ET PELLETIER ont dénoncé avec la plus grande énergie ce cas de spoliation, mais cette motion a encore a été repoussée par un vote de 30 contre 7.

Plusieurs autres motions de non-confiance sont présentées sans discussion, afin d'en finir au plus tôt, et subissent le même sort que les précédentes.

La prorogation a eu lieu à 9 heures P. M. Députés et Conseillers se sont réunis dans la salle du Conseil Législatif où les attendaient le lieutenant-gouverneur, Sir L.-A. Jetté, entouré de ses ministres et d'un brillant état-major. Le représentant de Sa Majesté, après avoir sanctionné les bills passés durant cette session, a donné lecture du discours du trône ainsi qu'il suit:

Honorables Messieurs du Conseil Législatif,

Messieurs de l'Assemblée Législative,

En venant vous relever de vos travaux parlementaires, c'est pour moi un vif plaisir de vous offrir mes félicitations pour l'assiduité et l'attention que vous avez apportées à l'accomplissement de vos devoirs publics.

Vous avez adopté un très grand nombre de lois de la plus haute importance, lesquelles contribueront, j'en ai la confiance, au bien-être et à l'avancement du peuple de cette province.

Le rapport préliminaire qui vous a été soumis par la Commission de Colonisation produira dans toute la province, l'impression la plus favorable, car il démontre avec quelle sage prudence les Commissaires ont commencé l'étude des graves problèmes, dont l'examen leur est confié, et combien ils ont à cœur de recueillir tous les renseignements nécessaires, avant de faire des recommandations qu'un travail plus complet et plus approfondi pourrait plus tard modifier et même contredire. C'est donc avec une entière confiance que nous attendons le rapport définitif de cette Commission, qui peut avoir une portée si considérable pour l'avenir de la province.

Messieurs de l'assemblée législative,

Au nom de Sa Majesté, je vous remercie des subsides que vous avez votés pour les différents services publics, et je suis convaincu que mon Gouvernement les emploiera avec une intelligente économie.

Honorables Messieurs du Conseil Législatif,

Messieurs de l'assemblée législative,

Au moment où vous vous préparez à retourner dans vos familles, tout en vous renouvellant mes félicitations pour le zèle que vous avez déployé dans l'exercice de vos devoirs, je fais des vœux pour votre bonheur et pour la prospérité de cette province.

PARLEMENT FEDERAL

Ottawa, 21 — Toute la séance de l'après-midi a été prise par le discours de M. Charlton sur le budget. Comme toujours il favorise la réciprocité et dit que c'est la seule politique qui fera du Canada un grand empire. Au commencement de la séance, M. Demers a déposé le rapport du comité des ordres permanents. Sir Wilfrid Laurier et M. Fraser, présentent à la Chambre le docteur Wallace, de Metcalfe, le nouveau député de Russell, qui remplace le sénateur Edwards. Très peu de députés assistaient à la séance.

Ottawa, 23—Journée très calme. Le dossier aujourd'hui comprend quelques questions, une interpellation de M. Clarke et le reste des débats consacré à la discussion du budget. Ont pris part à la discussion MM. Clancey, Davis et Sproule.

Ottawa, 25 — M. Heyd ouvre la séance. Il défend le gouvernement des attaques qui ont été faites contre lui par les députés de l'opposition. Il dit qu'on a fait grand bruit de l'autre côté de la Chambre du prétendu insuccès des commissaires à la conférence coloniale en Angleterre. Tout de même le gouvernement a obtenu suffisamment pour être exonoré de toute attaque.

M. Blain continue la discussion. Il dit que le gouvernement n'a pas suivi son programme au sujet du tarif. En 1897, le tarif a été annoncé et devait demeurer stable. En 1898, il a été radicalement changé, surtout pour favoriser l'Angleterre. Il en a été de même en 1899, toujours en faveur de la Grande-Bretagne. M. Blain est en faveur de la haute protection.

M. Oliver (Alberta), — Le discours de l'honorable Fielding, dit-il, est une bonne réponse faite à la demande absurde faite par l'Association des manufacturiers quelques jours avant la session. Cet association voulait un tarif de prohibition. Le tarif est le même que l'an dernier à ce sujet et c'est le meilleur.

La consomption est contagieuse

Toutes les précautions devraient être prises afin d'éviter l'étendue de la "Plaie Blanche". Les personnes qui viennent en contact avec les consomptifs devraient inhaler catarrhozone plusieurs fois par jour car il est un destructeur puissant des germes de cette maladie et les rends inoffensifs. Catarrhozone est le remède préventif le plus efficace et on doit y avoir une pleine confiance pour provoquer l'expectoration, calmer la toux, et donner bien d'autres bienfaits trop nombreux à énumérer. Au double point de vue médical et scientifique, Catarrhozone est la meilleure sauvegarde contre la consomption. Son mérite ne peut pas être trop hautement proclamé. Vendu chez tous les pharmaciens. Traitement de deux mois, prix $1.00. Petite grandeur 25c, ou par la poste de N. C. Polson & Co., Kingston, Ont.

(19)

QUESTIONS LEGALES

Toutes les questions se rapportant aux matieres traitées dans ces colonnes devront être adressées à LEX, aux bureaux du CULTIVATEUR, Montréal, P. Q.

QUESTIONS—1. Peut-on faire arrêter un homme, qui, il y a 11 ou 13 ans a commis le crime de...?

2o. Un seul témoin a vu la chose, peut obtenir ainsi une condamnation?

3o. Au cas où ce témoin ne voudrait pas répondre, la cour peut-elle l'obliger à répondre?

REPONSE.—1o. Il n'y a pas de prescription pour la punition de ce crime; celui qui le commet peut toujours être arrêté; mais quand s'est écoulé un temps si considérable, c'est-à-dire, 11 12 ans depuis la commission de ce crime sans que la personne qui s'en serait rendu coupable n'ait été inquiétée, pour obtenir un mandat contre elle, il faudra que le magistrat ait des explications bien précises et que les raisons graves lui soient données démontrant pourquoi on n'a pas procéder; car la justice ne peut se faire l'instrument de la vengeance ou de l'inimitié; l'intérêt public doit être le mobile de son action;

2o. Savoir si avec un témoin on peut faire condamner un homme est une question de preuve, tout dépend du témoignage, etc.

3o. La cour a le droit de forcer un témoin à rendre témoignage.

UN COLON—QUESTION: A un frère qui est à l'asile depuis quelques années, au commencement de sa maladie, il était assez bien par interval et désertait. Durant ses voyages, il travaillait et gaspillait son argent. Pour l'encourager, en cas de malheur, je lui ai aidé à faire des économies qu'il a placées à la banque. Pendant sa dernière visite, il a retiré son argent à mon insu, sous prétexte qu'il la placerait à meilleur intérêt. Il a acheté une propriété, qu'il a passé à sa sœur, uniquement pour se sauvegarder, car il a un jugement contre lui. Avait-il le droit d'agir ainsi?

REP. — Parfaitement, s'il n'était pas interdit. Si son créancier se croit fraudé, il n'a qu'à attaquer l'acte de donation, comme fait en fraude de ses droits.

INSTITUTEUR — Il n'y a que les instituteurs sous le contrôle des commissaires qui peuvent, à titre d'instituteurs, être entrés sur la liste électorale. Pour les autres, il leur faut avoir les qualifications requises par la loi. Donc dans votre cas votre revenu est suffisamment élevé pour être mis sur la liste des électeurs.

UN ABONNE, Restigouche. — Il m'est impossible de vous dire la solvabilité des compagnies d'assurances que vous me nommez; il me faudrait pour cela examiner les livres de ces compagnies et d'ailleurs, je n'ai pas qualité pour ce faire.

W. A. CARDINAL. — Vous pouvez poursuivre votre débiteur soit à Montréal soit chez vous, à votre choix.

N. CAOUETTE — Je suis cultivateur et je n'ai pas de bois de construction sur ma terre, mais le gouvernement en a de grandes quantités; seulement il en a vendu la coupe à une compagnie. Puis-je en couper sur ces limites et peut-on m'obliger à le payer plus cher qu'il ne coûte.

—Vous n'avez aucun droit de prendre du bois sur ces limites, sans vous exposer à être arrêté et de plus à le payer sa valeur marchande.

E. B. — Pour répondre à votre question, il me faudrait connaître le règlement municipal qui régit la taxe d'eau. Si ce règlement est le même qu'à Montréal, vous êtes tenu de payer votre taxe d'eau en proportion de la valeur du loyer que représente l'appartement que vous occupez.

H. G. abonné.—Je reçois votre lettre et le plan de votre terre: pour répondre à votre question, attendu que vous indiquez deux chemins de front, il me faudrait savoir quel est celui de ces deux chemins fait le sujet de votre lettre. Veuillez donc m'en informer.

M. L. M.—Ayant signé un contrat d'engagement avec une modiste, vous obligeant à travailler chez elle durant un temps fixé, vous ne pouvez abandonner l'ouvrage avant l'expiration de votre engagement, sans vous exposer à une poursuite.

VOLEURS CONDAMNES

Ottawa, 24. — Eustache Carisse et Alexandre Séguin, qui ont enfoncé les remises de l'"Ottawa forwarding Co" à Thurso, et volé une chaloupe, ont été condamnés ce matin, à Hull, chacun à un an de prison.

NOUVEAU-BRUNSWICK

Les finances de la province

Fredericton, N. B., 22 — Le premier ministre Tweedie a déposé hier soir son budget pour le dernier exercice finissant le 31 octobre 1903. On constate un surplus de $13,257.

SOURCES DE REVENU

Les récettes sont de $816,184.34 et les dépenses de $802,926.46, ce qui donne le surplus sus-mentionné.

LE COLONEL HUDON

Ottawa, 27. — Le colonel Hudon, de Kingston, a été mis sous arrêt dans le but de lui faire obtenir sa pension. On n'ajoute pas foi aux accusations de malhonnêteté lancées contre lui. Le gouvernement impérial lui avait remis $10,000 pour payer ses soldats et l'on croit qu'il ne manque pas un centin.

Le colonel souffre d'une affection du foie et du catarrhe.

Vous, Mesdames

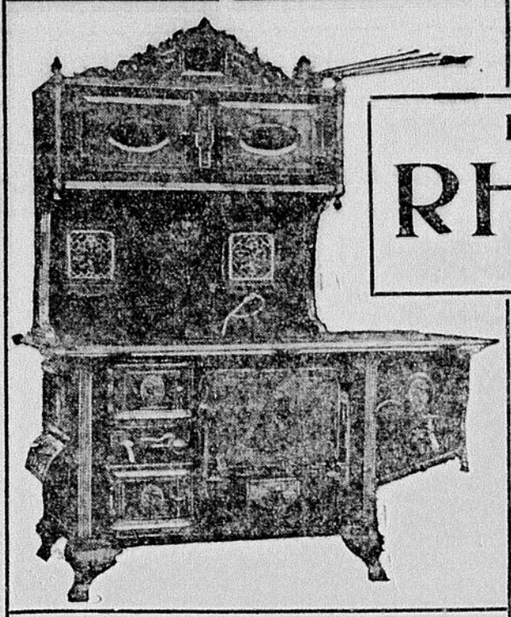

Qui rêvez un intérieur coquet et attrayant avec le plus de comfort possible, c'est à vous que s'impose la nécessité d'acheter le .....

FAMEUX POELE

RHEAUME

(LAPORTE)

Un modèle d'élégance et de solidité, un bijou par la richesse de son ornementation, le plus spécimen de poele sorti d'une manufacture canadienne, le SINE QUA NON de toute maison moderne digne de ce nom. .....

Demandez notre Catalogue.

La Fonderie Canadienne, J. Rhéaume, Prop.

ont subi l'épreuve du soleil de l'été durant 60 ans. Elles sont reconnues pour leur économie et leur durée, elles ne se fendillent pas, lèvent pas ni ne tombent. Elles conservent votre maison belle durant toute la vie. Etant bien faite, elles sont faciles à appliquer, durent plus longtemps, paraissent mieux et leur prix est équitable. Demandez-les à votre marchand. Ecrivez-nous pour notre "Petit livre B" gratis, démontrant comment certaines maisons sont peintes avec les peintures de Ramsay.

A. RAMSAY & SON, MONTREAL. Fabricants de Peintures Maison fondée en 1842.

MONUMENT A LEON XIII

L'ouvrier chrétien

On mande de Rome que le comité d'organisation, chargé d'ériger un monument en l'honneur du Saint Père, voit ses efforts couronnés de succès. Le projet sera sûrement mis à exécution.

Ce monument consiste en un piédestal, dont les côtes comprendront quatre tablettes de bronze, et sur lesquelles on pourra lire les plus beaux passages des encycliques de Léon XIII sur la question ouvrière.

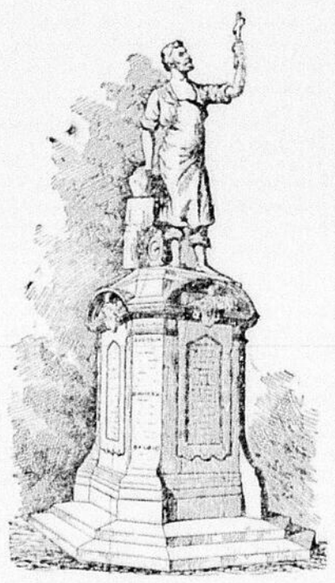

La statue représentera un artisan chrétien qui tient au-dessus de lui la Croix du Rédempteur.

On a déjà fait fondre les tablettes, et elles sont d'un fini admirable.

Le fonds nécessaires à l'érection sont en partie souscrits.

Les catholiques des Etats-Unis et du Canada n'ont rien contribué jusqu'à ce jour. Le comité, évidemment, n'a pas encore fait appel à leur générosité bien connue.

Incendie à Portland

Portland, Maine, 27 — Un incendie a éclaté hier à Holyoke, au quai de la Berlin Mills Lumber. Le feu s'est propagé rapidement au quai Sturdivant et avant qu'on ait pu le contrôler, il avait causé des dommages excédant $50,000. Plusieurs personnes ont été brûlées, mais non mortellement.

Rafraîchit et adoucit la peau, permettant aux personnes ayant la peau la plus tendre de se faire raser d'une manière très nette sans résultats désagréables.

Evitez les préparations dangereuses et irritantes de goudrier (Witch Hazel) qui l'on dit être "La même chose" que Pond's Extract, que ruinent facilement et contiennent généralement de "l'alcohol de bois" qui est un poison mortel.

CHRONIQUE DE NEW-YORK

Fête de la société St-Jean-Baptiste—Fête de famille—Bal—Excursion de l'association dramatique—Feu Mme Louis Gibeau.

La société St-Jean-Baptiste de Bienfaisance de New-York célébrera le 55ème anniversaire de sa fondation le 28 mai prochain, par un banquet. Le comité du banquet est composé de MM. Joseph L. P. Gravel, L. G. Duquet et François St-Laurent. Les membres de la Société désirant des billets devront s'adresser à ces messieurs.

—Le 12 avril dernier, à l'occasion du 20ème anniversaire de la naissance de M. Wilfrid Fiset, il y eut à sa résidence une belle fête de famille. Lecture d'une adresse fut faite, suivi de présentations de jolis et nombreux cadeaux, entr'autres son portrait, un crayon fait par un de nos artistes de New-York, œuvre de Mme Ida Fiset, son épouse. Quoiqu'profondément ému, M. Fiset, dans un beau discours, a chaleureusement remercier ses amis de cette marque d'estime. Dans la soirée, Mme Fiset a servi un magnifique "lunch" arrosé de vins succulents.

Il y eut chant et musique jusqu'à une heure avancée de la nuit. Au nombre des personnes présentes on remarquait Mme Michel Fiset, M. Louis Fiset et Mlle Laura Fiset, d'Albany, M. et Mme Samuel Fiset, de Montréal, M. et Mme Joseph Fiset, de la maison Williams Weise & Son, de Brooklyn, M. et Mme Joseph Dutrizac, M. et Mme Ernest Lamarre, M. et Mme Frs. Jodoin, Mlle Jeannette Patenaude, M. Joseph Patenaude, M. C. P. Pagé, M. Joseph Bacon, Mlle A. Bacon, M. J. Gingras, Mlle R. Gingras, M. E. Lamarre fils et M. A. Gingras. M. C. P. Pagé était l'organisateur de cette fête et mérite des félicitations pour le succès qui a couronné ses efforts.

—Le prochain bal qui sera donné par le Conseil Canadien-français No 142, C. B. L. (Catholic Benevolent Legion) aura lieu le 2 mai à la salle Will. 1407 Second Avenue. Le Conseil Canadien invite toutes personnes de langue française à assister à ce bal.

—L'Association Démocratique des Canadiens-français de la ville de New-York fera sa troisième grande excursion annuelle de pêche dimanche, le 31 mai 1903. L'Association a retenu le bateau Isabella, pour cette occasion. Ce bateau est pourvu de toutes les améliorations les plus modernes et a un spacieux salon pour les dames. Le prix du billet est de $1.00 pour monsieur et 50 cents pour les dames. Les billets sont en vente aux salles de l'Association No 335 Est 77e rue et chez M. Louis De Mers, 1411 Second Ave., Chs D. Demarche, 254 Est, 74e rue, Wm. Hall 1407 Second Ave et A. Weiss, 1406 First Ave. et par les membres du Comité d'organisation qui sont: Joseph Demers, président, Joseph Rousseau, secrétaire, Louis Bellemare, E. Larivière, Wilfrid Deslauriers, M. Villeneuve, Louis Renaud, Frs. Roger et A. Chevalier.

—M. Samuel Fiset, tailleur de Montréal, est en visite à New-York pour étudier les styles les plus nouveaux. Il est accompagné de Mme Fiset et sont les hôtes de MM. Joseph et Wilfrid Fiset, ses frères.

—Mme Michel Fiset, d'Albany N.Y., était la semaine dernière en visite chez sa fille, Mme W. Fiset.

—M. Joseph Courchesne est de retour d'un voyage à Montréal où il a passé quelques jours dans sa famille.

—Mlle Albertine Jérôme, de la maison Dupuis, de Montréal, est à New-York pour affaire professionnelle. Elle est l'hôte de sa sœur, Mme Michel Girard.

—M. Louis Gibeau, membre de la société St-Jean-Baptiste et de l'Association démocratique, a eu la douleur de perdre son épouse, Mme Mélina Gibeau, La défunte était âgée de 54 ans et 8 mois. Les funérailles ont eu lieu mercredi le 1er courant, de la résidence de la défunte, No 342 Est 72e rue, à 1 heure de l'après-midi. Elle a été inhumée au cimetière du Calvaire. Un cortège imposant de parents et d'amis de la famille assistait aux obsèques qui ont été très imposantes. A cette occasion la société St-Jean-Baptiste et l'Association Démocratique, à leur séance régulières, ont adoptées des résolutions exprimant les sympathies des membres qui ont été transmises à la famille.

COMMENT

1,000 CHICAGOINS

Se sont guéris à mon risque.

Le 11 janvier 1903, j'ai publié dans les journaux de Chicago les noms et adresses d'un millier de personnes dans cette ville seule, que j'ai guéries de maladies chroniques dans seulement les derniers six mois.

Depuis ce temps-là plusieurs autres milliers de Chicagoins m'ont écrit pour me demander mon aide. L'offre que j'ai faite à eux tous est la même offre que je vous fais à vous.

Envoyez-moi simplement ce coupon ou écrivez-moi une carte postale en indiquant le livre dont vous avez besoin. Je vous enverrai alors un ordre bon chez n'importe quel pharmacien pour six bouteilles du Restaurant (Restorative) du Dr Shoop. Vous pouvez prendre le remède pendant un mois à l'essai. S'il réussit, il coûte $5.50. S'il échoue, je paierai moi-même le pharmacien. Et votre simple parole en décidera.

Mon Restaurant est le remède qui a guéri ce millier de personnes dans une seule ville et en dedans de seulement six mois. Et je tiens en mon bureau des régistres de près de 550,000 malades que mon remède a guéri dans les dernières douze années.

Or, mon Restaurant est le seul remède qui soit si sûr, même dans les maladies opiniâtres, que l'on ose l'offrir à des conditions telles que les miennes.

Si vous avez besoin d'aide — que le mal soit léger ou grave — vous avez besoin du meilleur qu'il y ait — de l'aide que je vous offre.

Par les méthodes ordinaires, le traitement des organes faibles consiste à traiter les organes eux-mêmes. Par ma méthode, au contraire, je fortifie les nerfs "intérieurs", je ramène la force qui oblige l'organe à remplir ses fonctions. Cette force nerveuse seule opère tous les organes vitaux, et c'est la faiblesse des nerfs qui affaiblit les organes.

Je traite l'organe comme je ferais avec une machine épuisée — je lui donne la force de remplir ses fonctions. Il en résulte toujours une guérison sauf là où une cause comme un cancer rend la guérison impossible. Ces causes sont cependant si rares, que j'assume volontiers le risque.

DETACHEZ CE COUPON

car on a bien l'intention de faire venir quelque chose, mais on l'oublie toujours. Marquez le livre que vous désirez et envoyez le coupon avec votre nom et adresse à

Dr. SHOOP, Boîte 64, Racine, Wis.

Livre No 1, sur la Dyspepsie.
Livre No 2, sur le Cœur.
Livre No 3, sur les Rognons.
Livre No 4, pour les Femmes.
Livre No 5, pour les Hommes (cacheté.)
Livre No 6, sur le Rhumatisme.

Les cas doux, non chroniques, se guérissent souvent avec une ou deux bouteilles. En vente chez tous les pharmaciens.

Des Hommes de Réputation Nationale Emploient Pe-ru-na contre le Catarrhe

Pe-ru-na guérit le Catarrhe partout ou il est situé.

Le consul Barnes dit: "Peruna est un excellent fonique pour les systemes debilites."

L'hon. Almont Barnes, ex-consul des E.-U. au Vénézuéla, A.S., ex-chef du Bureau des Statistiques, du Département d'Etat, maintenant au bureau des Statistiques au Département de l'Agriculture, Washington, D. C., écrit :

"Peruna est non seulement un remède contre les maladies catarrhales, mais il est également efficace contre les rhumes et les maux qui en résultent. C'est un excellent tonique pour les systèmes debilités.

"Grand nombre de mes amis l'ont employé avec succès, et je n'hésite pas à lui donner mon appui."—Almont Barnes.

Le membre du Congrès Mark H. Dunnell, National Hotel, Washington, D. C., écrit :

"Votre Peruna avant été employé par moi-même et par mes amis et connaissances non seulement comme remède contre le Catarrhe, mais comme admirable tonique pour recouvrer ses forces, je le recommande avec plaisir à toutes les personnes qui ont besoin de tel remède.—Mark H. Dunnell.

Nous avons des lettres de recommandations de plus de cinquante membres du Congrès, en outre des vingtaines d'autres lettres d'hommes de réputation nationale rendant témoignage aux vertus de Peruna comme tonique catarrhal.

Parmi les hommes éminents qui recommandent Peruna sont le général James Longstreet, de Washington, D.C., Registrateur du Trésor, Judoon W. Lyons.

Hon. J. M. Morgan, consul américain, en Australie et W.S. Amythmeyer, Architecte de la fameuse bibliothèque du Congrès à Washington, D.C.

L'Hon. Alphonzo Hart, ex-lieutenant gouverneur d'Ohio, dans une lettre récente de Washington, D. C. dit:

The Peruna Medecine Co., Columbus Ohio.

Messieurs : "J'ai fait usage de Peruna contre le catarrhe et je puis le recommander avec plaisir à tous comme remède contre cette maladie, c'est aussi un bon tonique."—A. HART.

Charles B. Scott, greffier de comté, comté de Floyd, Ind., écrit de New-Albany, Ind.:

"J'ai essayé Peruna comme tonique et je l'ai trouvé d'une valeur inestimable pour augmenter l'appétit et donner un sommeil salutaire. Il semble soulager le système de toute matière de rebut et tonifier et renforcer les nerfs dans un temps remarquablement court. En le comparant aux autres toniques sur le marché, je considère qu'il leur est de beaucoup supérieur, et un grand nombre qui l'ont essayé ont la même opinion. — "Hon. Charles B. Scott.

Peruna guérit le catarrhe parce qu'il atteint la source du catarrhe.

Peruna garde le système dans un bon état de santé, parce qu'il restaure les fonctions de chaque organe et qu'il donne la vigueur au système nerveux organique.

C. D. Taylor, surt. de l'Hygiène, greffier du Bureau de Santé de la ville de Jacksonville, Flo., écrit :

"La santé des pauvres d'une grande ville est toujours une question d'un intérêt vital, non seulement pour les officiers de la ville, mais pour tous les citoyens. Ç'a été une grande satisfaction pour moi de constater qu'un grand nombre d'ouvriers dont les moyens sont modérés ont accepté Peruna comme remède de famille. Il a guéri un grand nombre de cas particulièrement de catarrhe du cerveau, des poumons et de l'estomac, et pour refaire la santé générale il ne peut être qu'une bénédiction partout où il est adopté et employé. J'ai trouvé que c'est un remède de confiance et je suis heureux de l'appuyer." — C. D. Taylor, greffier du Bureau de Santé.

J. H. Hipplegate, Surt. des Travaux Publics, 61 Ouest Sixième rue, Lexington, Ky., écrit :

"Je trouve que Peruna est un excellent remède, particulièrement contre les affections catarrhales et tous les maux qui conduisent à la consomption, aux maladies des bronches ou de l'estomac. Il agit aussi comme préventif et conserve le système en bon état de manière qu'il puisse rejeter la maladie. C'est un excellent tonique et un grand apéritif et comme un grand nombre de ceux qui l'ont employé parlent très hautement de ses propriétés curatives, je suis fier d'en avoir une bonne opinion et qu'il mérite de grandes louanges.

Chas. F. Jenkins, conseil vénérable du camp Garland 2922, Modern Woodmen of America, écrit d'Aurora, Ill., Beacon Office, ce qui suit :

"J'appuie Peruna parce que j'ai constaté par expérience personnelle que ce n'est pas un remède patenté ordinaire, mais un remède préparé scientifiquement qui guérit simplement le catarrhe et nettoie le sang de ses impuretés, conservant le système dans un état de santé.

Je le considère plutôt comme étant la prescription d'un médecin préparée avec soin, et je n'ai jamais trouvé aucun remède qui agissait aussi promptement et aussi permenemment que Peruna.

Il est digne des plus grandes louanges et je sais que ceux qui l'ont essayé ont en lui la plus entière confiance.

C. F. JERKINS.

Peruna nettoie le sang de ses impuretés parce qu'ils règle ces organes qui produisent le sang.

M. Jerkins a raison, Peruna est une préparation préparée par l'un des plus anciens et des plus populaires médecins en Amérique. Voilà pourquoi il agit promptement et permenemment.

Un livre renfermant les témoignages d'hommes et de femmes éminents qui emploient, Peruna est envoyé gratis par la Peruna Medecine Co., Columbus, Ohio.

Si vous n'obtenez pas des résultats satisfaisants et prompts en employant Peruna, écrivez immédiatement au Dr Hartman, pour lui expliquer votre cas, et il sera heureux de vous donner ses précieux avis gratuitement.

Adressez: Dr Hartman, Président du Sanatorium Hartman, Columbus, Ohio.

COURRIER DE QUEBEC

Québec, 22 — Les avocats de la défense ont plaidé la cause de Mme Shirley avec une habileté remarquable, hier. Leur théorie est que Guard était épris de l'accusée et qu'il a voulu faire disparaître Shirley pour son propre compte ou à son profit, dans l'espérance d'arriver à le remplacer auprès de l'accusée. Ils ont fait voir tout ce que Guard avait de rampant, de vil et de bas. Il n'a jamais été autre chose qu'un lâche et un vaurien. Ils ont habilement montré tout ce qu'il avait de contradictoire et d'invraisemblable dans les déclarations de Guard.

Les avocats de la Couronne ont de leur côté mis de nouveau en lumière tous les faits et exposé au jury que l'accusée avait évidemment conspiré contre l'existence de son mari pour joindre Goobey et Guard lui avait servi d'instrument.

Québec, 24 —

—On a appris, à Québec, hier, que Caves, l'ancien constable qui expie depuis une couple d'années au pénitencier de St-Vincent de Paul, le meurtre de sa femme, est menacé de folie furieuse. Il donne du fil à retordre à ses gardiens, et tyrannise ses compagnons de bagne.

—On a entrepris la construction d'une église dans la nouvelle paroisse qui vient d'être organisée à La Chaudière. Le contrat a été donné à M. St-Hilaire, architecte de St-Romuald. On la construit en briques rouges dans de grandes dimensions, le plan en est réellement artistique. Le site a été donné par M. J. B. Lemieux, et M. Pierre Fontaine a donné le terrain du cimetière. On la construit sur le côté Nord de la voie ferrée sur un terrain très élevé.

—Le détective Walsh, en faisant une fournée, a fait la découverte d'une vieille boîte d'allure suspecte couverte par une toile cirée dans un hangard, en arrière de l'Avenue Grande Allée, mercredi dernier. En l'ouvrant, il a constaté qu'elle contenait toute espèce d'articles de lingerie. Comme elle n'était la propriété de personne dans le canton et qu'on était évidemment en présence d'une cachette d'oiseaux de nuit, Walsh s'est empressé de faire transporter le trésor au poste central de police. On sait que plusieurs familles sur le Cap et dans l'Avenue Grande Allée ont eu à se plaindre plus d'une fois dans le cours de l'hiver de la disparition d'articles de lingerie de toute sorte tendues sur des cordes dans leur cour, on suppose que ce sont là les articles en question. Les propriétaires n'ont plus qu'à se présenter au poste de police pour identifier leurs effets et les réclamer.

27 Avril.

Mamemi Dennis O'Leary, qui vivait seul comme un hermite, a été trouvé mart dans sa résidence samedi dernier. Il était âgé d'une soixantaine d'années. Le Dr Bellevu coroner du district, a procédé à une enquête, ce matin, et le verdict du jury avec le rapport du médecin qui avait été chargé de faire l'examen post-mortem a été: mort par suite de syncope.

—Ce matin ont eu lieu les funérailles de Mlle Phoedora Jobin, fille de M. Jacques Jobin, maître de poste.

—M. Philippe Roy, ancien opérateur du C.P.R. au parlement, vient d'accepter la direction du bureau télégraphique pour la compagnie du Great Northern Western, à la Chambre provinciale. Le nouvel opérateur entrera dans ses fonctions lundi.

—Nouvelle supposition au sujet de l'infortuné qui s'est noyé, la semaine dernière, en tombant accidentellement au pied du ponton des bateaux passeurs à Lévis, vers 11 heures le soir. On croit maintenant que c'est un jeune homme de Windsor Mills du nom de Létourneau qui était sur le point de revenir et qui était parti pour venir acheter des bijoux à Québec pour l'occasion. Animé son absence et prolonge sans qu'il donne signe de vie nulle part, et que la description qu'on a donné du disparu correspond à celle de ce jeune homme, on est malheureux vivant avec l'impression que c'est lui qui a été la victime ae l'accident que l'on connait. Sa femme l'attend encore mais avec anxiété. On n'a pas encore vu l'infortuné.

A L'ILE DU PADS

Mort de M. Antoine de Grandpré

Sorel, 22.—Nous avons le regret d'annoncer la mort d'un vénérable paroissien, l'un des plus anciens peut-être de l'Ile du Pads, M. Antoine Duteau de Gradpré, arrivée mardi matin, à l'âge de 85 ans. M. De Grandpré était né en 1818 et avait épousé Edes se Cardin qui l'a précédée dans la tombe d'une vingtaine d'années.

Le défunt eut de son mariage plusieurs enfants dont quatre survivent. Alfred De Grandpré, notonotaire de la cour Supérieure à Sorel, Frédéric et Paul, cultivateurs de l'Ile du Ras et à l'Ile Saint-Ignce et Mélina épouse de M. Isidore Bonin, de Lanoraie. Le défunt était l'oncle de M. L. P. P. Cardin, député de Richelieu. C'était un homme universellement estimé et d'une grande respectabilité. Ses funérailles auront lieu vendredi matin, à l'Ile du Pads.

FEU M. F. CHAPLEAU

Il s'éteint à St-Jérôme a l'âge de 86 ans—Le défunt était l'oncle de Sir J. A. Chapleau

St-Jérôme, 22.— M. François Chapleau, un de ceux qui ont vu naitre et grandir St-Jérôme, vient de s'éteindre à l'âge avancé de 86 ans, à la résidence de son gendre, M. Honoré Matte.

Le défunt était l'oncle du regretté Sir Joseph-Adolphe Chapleau.

C'était un homme de bien dans toute la belle acception du mot. Bon chrétien, bon père de famille, bon citoyen.

Il laisse six enfants dont un fils Raoul Chapleau, de Montréal, et cinq filles mariées à MM. Charles Langlois, négociant de Montréal, J.-E. Champoux, asst. protonotaire, T. Bélanger, N.P., M. Longpré de Montréal, Honoré Matte, échevin de St-Jérôme et Ls. Pepin, de Ste-Marguerite.

Les funérailles auront lieu à Saint-Jérôme.

Fait remarquable, les quatre personnes les plus âgées de St-Jérôme sont décédés depuis ces trois dernières semaines. Ce sont MM. F.-X. Cloutier, décédé à l'âge de 93 ans, Léon Morand, à 90 ans; Madame Boivin, à 87 ans; et M. Chapleau, à 86 ans.

Quelqu'un disait, en parlant d'un vieillard de quatre-vingt-douze ans, qu'il avait une belle vieillesse.

—Oh! dit Jocrisse qui se trouvait là, qu'est-ce que c'est que cela? Si mon père vivait encore, il aurait cent sept ans passés.

MORT DE M. J. T. METHOT

Trois-Rivières, 27. — La mort vient de nous enlever un de nos plus vieux et respectables citoyens, dans la personne de M. J. T. Méthot, décédé samedi, à l'âge de 78 ans, après quelques jours de maladie. M. Méthot était employé comme sessionnel au gouvernement de Québec depuis vingt-sept ans, au département des Bills de l'Assemblée Législative, et était encore à son poste il y a quelques jours.

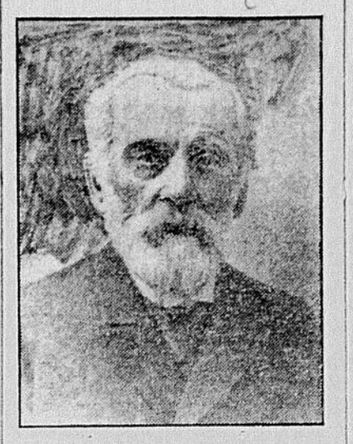

M. J. T. METHOT

M. Méthot laisse, outre son épouse, trois fils, M. J. E. Méthot, avocat à Arthabaskaville, M. George Méthot, avocat à Trois-Rivières, M. Arthur Méthot, conducteur de malles sur l'Intercolonial, et deux filles, madame J. Pothier et Mademoiselle Méthot, opérateur du Pacifique à Trois-Rivières.

Les funérailles auront lieu à Trois-Rivières, mercredi matin.

Nous offrons à la famille nos plus sincères sympathies.

A SOREL

Mort de M. François Labelle

Sorel, 22.—M. François Labelle est mort, hier midi. C'était l'un de nos plus vieux concitoïens. Né à Sorel, le 4 octobre 1817, il fut l'un des pionniers du commerce. Son premier établissement fût sur la rue de La Rivière, qui eût si longtemps le monopole du commerce à Sorel. Il fut le contemporain des Kelly, des McCallum, des Morgan, des Mullen et autres importants commerçants dont la mémoire seule reste aujourd'hui. De son mariage avec Julie Dussault, il eût plusieurs enfants dont sept survivent: MM Cyrille, Henri, Louis, Jonnny, Ulderic et mesdames Capt. Frédéric St-Louis et Nap. Lazeau de la Baie du Fêve. Il laisse 43 petits enfants et 33 arrière petits enfants. M. François Labelle s'était acquis une jolie fortune et avait abandonné les affaires depuis près de 35 ans.

FEU M. FRANCOIS LABELLE

Depuis, il vivait paisiblement retiré dans sa magnifique résidence de la rue George. Il avait épousé, en secondes noces, madame veuve Eusèbe Lussier. Le vigoureux vieillard avait dû garder la maison depuis octobre dernier mais il conserva sa force d'intelligence presque jusqu'à la dernière heure. Il était le grand père du R. P. René Labelle, Sulpicien, de l'abbé Ernest Labelle, S. J., de madame A. Gélineau, de Sorel, de Mme Dally, de Montréal, et de la Révérende sœur St-Ignace, du Précieux-Sang de Jesus de Saint-Hyacinthe, tous enfants de M. Cyrille Labelle, et de madame Geo. Beanchemin, fille de feu Albert Labelle.

Les funérailles auront lieu vendredi matin.

J'ai découvert une Guérison pour le

Rhumatisme

Ecrivez-moi.—Ne m'envoyez pas d'argent

N'importe quelle personne honnête qui souffre de Rhumatisme est invitée à profiter de cette offre.

Je suis spécialiste pour le Rhumatisme et j'ai traité plus de cas, je crois, que n'importe quel autre médecin. Durant 16 ans, j'ai fait 2,000 expériences, avec des drogues de toutes sortes, et essayé tous les remèdes inventés tout en cherchant le monde entier pour découvrir encore quelque chose de mieux. Neuf ans passés, je découvris enfin, en Allemagne, une préparation entmique précieuse qui en combinaison avec mes autres découvertes me donna un remède sûr.

Je ne prétends nullement pouvoir convertir les jointures osseuses en chair; mais je puis guérir la maladie à toutes les phases, complètement et pour toujours. C'est ce que j'ai fait amplement cent mille fois.

Je connais mon remède si bien que je vous permettrai d'abord de l'essayer. Ecrivez-moi simplement une carte postale me demandant mon livre sur le Rhumatisme et je vous enverrai un ordre sur votre pharmacien pour six bouteilles du Remède du Dr Shoop, contre le Rhumatisme—Dr Shoop's Rheumatic Cure. — Prenez-le pendant un mois à mon risque. S'il réussit, il vous coûtera que $5.50. S'il échoue, je paierai moi-même le pharmacien — et votre simple parole en décidera.

Voilà exactement ce que je veux dire. Si vous dites que les résultats ne sont pas comme je le prétends, je n'accepterai pas un sou de vous.

Je n'ai pas d'échantillons. N'importe quel simple échantillon qui peut affecter un rhumatisme chronique doit être rempli de drogues fort dangereuses. Je n'emploie point de telles drogues, et c'est folie de les prendre. Il faut expulser la maladie du sang. C'est ce que mon remède fait, même dans les cas les plus difficiles et les plus opiniâtres. Il a guéri les cas les plus invétérés que j'ai jamais vus. Or, dans toute ma pratique, au cours de toutes mes 2,000 expériences, je n'ai jamais trouvé quelqu'autre remède capable de guérir seulement un cas de maladie chronique sur dix.

Ecrivez-moi aujourd'hui et je vous enverrai mon ordre pour la médecine. Essayez mon remède pendant un mois, car il ne pourra jamais vous nuire. S'il échoue, il est gratuit.

Adressez Dr Shoop, Boîte 64, Racine, Wis.

Les cas doux, non chroniques, se guérissent souvent avec une bouteille ou deux. En vente chez tous les pharmaciens.

mjno—H-jno

M. le magistrat Germain

Sa maladie s'est tellement aggravée que l'on s'attend à sa mort.

28 avril.

On nous annonce de Sorel que M. le magistrat Germain est mourant à sa résidence à Sorel. M. Germain était depuis de longs mois souffrant et sa maladie s'est agravée au point que les médecins ont perdu tout espoir de le sauver.

M. Adolphe Germain, est né en 1837, à St-Ours, comté de Richelieu. Il fit ses études au collège de St-Hyacinthe, et en 1855, il entrait comme étudiant en droit à l'étude de Mtre Rouer Roy, aujourd'hui doyen des avocats de la province. Plus tard, M. Germain suivit l'étude de Mtres Torrance, Morin et Mack et en septembre 1858, il était admis au Barreau de la province de Québec. Après avoir pratiqué un an à Montréal en société avec M. Achille Belle, M. Adolphe Germain alla s'établir à Sorel, où il pratiqua durant 33 ans. Sa carrière à Sorel a été brillante; maire de Sorel durant plusieurs années, M. Germain se faisait remarquer par sa large hospitalité. En 1893, il était appelé à Montréal par feu M. O. M. Auger, avocat éminent et forma partie du bureau "Auger, Germain, Leclair et Shaffers", dont il se sépara quelques années plus tard pour continuer seul la pratique de sa profession jusqu'à l'époque de sa nomination à la position de magistrat, le 28 février 1902.

Mtre Germain s'est toujours distingué par son grand amour de l'étude. Il aimait sa profession avec passion. Ses confrères du Barreau l'ont toujours reconnu comme fort jurisconsulte et praticien consommé surtout en matière de droit municipal. Durant sa longue carrière au Barreau, il a plaidé des causes très importantes rapportées dans nos revues légales. En 1869, il fondait, à Sorel, en société avec M. Mathieu, avocat, aujourd'hui juge, la "Revue Légale" qui a rendu de grands services au Barreau.

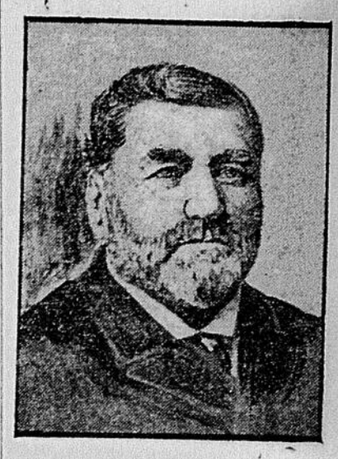

M. ADOLPHE GERMAIN, magistrat

M. Germain était libéral en politique. Et il a consacré à son parti les meilleures années de sa vie; sa courtoisie vis-à-vis de ses adversaires lui a toujours conservé l'estime et le respect de ces derniers.

FATAL ACCIDENT

Un cultivarenr de St Basile trouve la mort en deecendant une cote

St-Basile, 22.—Un affreux accident est arrivé lundi après-midi dans St-Basile, comté de Portneuf. Un nommé Azarie Plamondon descendait une côte très raide avec un énorme voyage de briques, lorsque le harnais de son cheval s'est brisé tout à coup. Il est alors tombé à la renverse sur le sol et le camion avec son énorme charge de briques a basculé sur l'infortuné.

Il a été affreusement écrasé et il expirait quelques instants après l'accident. Le Dr Jolicœur a présidé à une enquête hier, et le verdict du jury a été mort accidentelle. Azarie Plamondon était âgé de 28 ans, marié et père de famille.

HORRIBLE TROUVAILLE

A Coaticooka

Coaticook, 22.—Samedi matin des enfants qui s'amusaient dans un terrain vague longeant la rue Child, à Coaticook, ont trouvé le corps d'un enfant nouveau né dans le ruisseau qui coule à cet endroit. Le petit cadavre était enfermé dans une boîte de carton, et il était nu.

Le coroner Bachand tint une enquête et le jury rendit un verdict de "trouvé noyé". Un examen post mortem avait démontré que ce petit être était mort né, et qu'il était dans l'eau depuis plusieurs semaines.

Une victime guérie

M. Benjamin Dillon, de Leeds, Ont., a été guéri du rhumatisme musculaire par la Nerviline de Polson et dit: "Je crois de mon devoir de proclamer la Nerviline de Polson comme remède infaillible contre le rhumatisme: elle m'a guéri après 30 ans de souffrance, et je ne connais rien qui puisse égaler sa force pénétrante. La Nerviline est tout simplement sans égale pour soulager rapidement et guérir le rhumatisme, la névralgie, la sciatique et le lumbago. Un essai convaincra n'importe qui.

Prix, 25 cents. (5)

Pas de saison propre

Le rhume de poitrine n'a pas de choix pour les saisons et le BAUME RHUMAL le guérit en tout temps. 51-2

DANS LES CANTONS DE L'EST

Sherbrooke, 23. —

—Deux causes en réclamation de dommages viennent de se dérouler au Palais de Justice de cette ville, M. Irman Gates avait de jeunes animaux en pacage sur la ferme de M. A. Titus, à Eaton. Pendant l'automne dernier ils furent lâchés libres dans un champ de patates où le serviteur de M. Titus avait oublié un paquet de vert de Paris qui causa l'empoisonnement de quatre bouvillons. M. Gates réclamait $60 de M. Titus pour l'empoisonnement et la mort de ses bovillons. La cour, après avoir entendu vingt-cinq témoins, lui accorda le montant de sa réclamation, plus les frais.

Une autre cause d'un aussi grand intérêt pour les cultivateurs fut plaidée immédiatement après. M. Fred. Sunbury, commerçant d'animaux du canton de Newport, avait acheté un lot de moutons dans Bury et les fit conduire à la station. En attendant leur embarquement sur les chars ils se dispersèrent chaque côté de la voie publique sur la ferme de M. Isaac Goodnough. Après leur embarquement, M. Goodnough s'aperçut qu'il lui manquait sept moutons de son propre troupeau. Il poursuivit M. Sunbury pour se faire rembourser de la perte de ses moutons prétendant qu'ils avaient été mêlés à ceux du défendeur. Vingt témoins furent entendus. La cour condamna M. Sunbury à payer les moutons de M. Goodnough et les frais en plus.

—Ozias Brodeur de Lavigne, de la Montagne de Shefford, a comparu, mardi, à Waterloo, devant le magistrat de district Mulvena. Il était accusé d'avoir commis un assaut sur une jeune fille, âgée de 14 ans, Emilie Fothergill, demeurant dans la famille P. M. Downs. Un grand nombre de témoins furent interrogés et d'après leur témoignage, Brodeur était passablement en état d'ivresse lorsqu'il a commis cet assaut. Le juge l'a renvoyé aux assises criminelles de Sweetsbury.

—Ozias Brodeur de Lavigne, envoyé mardi dernier, à Waterloo, aux assises criminelles de Sweetsburg pour assaut indécent sur une jeune fille de West Shefford a demandé un procès sommaire et s'est vu condamné, vendredi à six mois de prison aux travaux forcés.

—Le conseil de Coaticook a accordé cinq licences d'hôtels.

—Tous les forgerons du comté de Richmond se réuniront le 2 mai à la boutique de M. J. Boast, à Richmond, dans le but de former une union et adopter une uniformité de prix.

La Penmour Manufacturing Co qui vient d'acheter l'usine de tricot de St-Hyacinthe songerait, dit-on, à fermer ses moulins de Coaticook pour opérer que la manufacture de St-Hyacinthe.

—M. Joseph Daigle, un vieillard âgé de 77 ans, très connu et estimé à Richmond, est décédé presque subitement vendredi.

—M. LeBel victime d'un accident à l'hôtel Continentale, il y a quelques semaines, n'a pas complètement perdu la vue comme la rumeur qui s'était répandue en ville le faisait dire. Il est toujours sous les soins du Dr Bachand qui conserve l'espérance de lui sauver un œil.

COURRIER DE JOLIETTE

(Correspondance spéciale)

Joliette, 28 — La nouvelle que Joliette aura son évêché, s'accrédite de plus en plus. Tout le monde en parle, et des gens bien informés nous disent que d'ici à quinze jours, tout sera connu officiellement. Comme on le sait, il y a eu quelques oppositions au démembrement du vaste diocèse de Montréal et il a fallu faire disparaître ces objections qui avaient assez d'importance d'ailleurs et c'est la cause probable au retard qu'a subi cette grande question.

—M. Prudhomme fait actuellement construire au coin des rues St-Charles Borromée et de l'Etang, une magnifique bâtisse destinée à plusieurs logements et à un ou deux magasins. C'est un site magnifique et la construction promet de l'embellir beaucoup.

—On nous annonce que des usines importantes seront construites prolainement par la Cie du "Grand Nord", près de sa voie actuelle. Ce serait une bonne aubaine pour Joliette.

—Le temps est toujours si froid que les travaux de la ferme n'avancent pas. On craint d'ensemencer à cause des gelées que nous réserve un printemps hâtif.

Demandez le LINIMENT MINARD et n'en acceptez point d'autre.

Entre deux voleurs qui se rencontrent la nuit dans un faubourg.

—Tu as une jolie chaîne, dit l'un.

—N'est-ce pas, et la montre comment la trouves-tu? répond l'autre.

—Oh! admirable. Mais combien l'as-tu payée?

—Ah! tu sais, le marchand dormait.

PERE KOENIG'S TONIQUE NERVEUX

GRATIS Un livre très sérieux sur les maladies des nerfs et une bouteille échantillon de notre remède sont envoyés gratuitement à ceux qui en font la demande aux pauvres surtout.

KOENIG MED. CO. 100 Lake St., Chicago.

En vente chez les pharmaciens: $1.00 la bouteille, $5.00 pour 6.

PROVINCE DE QUEBEC

Le 'Carrigan Head'

24 Avril.

Le steamer Carrigan Head, de la ligne Head, qui devait arriver dans notre port ce matin s'est échoué la nuit dernière à la traverse de Nicolet (Pointe du Lac) sur le lac St-Pierre.

Quatre bateaux de la compagnie Sincennes & McNaughton, "l'Ethel", le "Spray", "l'Hudson" et le "Francis" sont partis ce matin de Sorel pour aller secourir le Carrigan Head.

Le vapeur "Francis" de la même compagnie de navigation est parti cet avant-midi de Montréal pour le lieu de l'accident. Le gérant de la compagnie Sincennes et McNaughton, M. François Dupré, et une équipe de 100 hommes, se sont embarqués sur "l'Hudson" afin d'aller porter secours au 'Corrigan Head".

Le "Carrigan Head" devait arriver le premier dans notre port cette année.

D'après les dernières nouvelles reçues de Sorel, on croit qu'il faudra enlever une partie de la cargaison de ce navire afin de pouvoir le remettre à flot.

—Le "Carrigan Head" vient de Barrow et porte une cargaison de rails d'acier. Il est commandé par le capitaine Orr.

BOTREL A CAUGHNAWAGA

Une fête pittoresque

27 Avril.

M. Théodore Botrel et Mme Botrel ont rendu visite hier aux Iroquois de Caughnawaga. On est venu les chercher en chaloupe pavoisée à Lachine, et ils ont assisté à la grand'messe avec les sauvages.

Le barde breton et sa charmante compagne ont tous deux chanté à la messe.

L'office terminé, les chefs de la tribu ont formellement admis dans leurs rangs, avec tout le cérémonial des anciens jours, le P. Granger, S. J., leur futur missionnaire, M. et Mme Botrel. Il y a eu échange de discours et de bons souhaits, l'abbé Forbes faisant fonctions d'interprète. Botrel a chanté quelques couplets de la "Paimpolaise."

Les distingués visiteurs ont pris le dîner chez M. l'abbé Forbes, curé. Grand nombre de prêtres étaient présents. Entre autres M. l'abbé Mainville, vicaire général du diocèse de Valleyfield, ancien missionnaire des Iroquois. M. l'abbé Lelandais, P. S. S., les RR. PP. Filiatrault et Turgeon, S. J., etc.

TRAIT D'HEROISME

Un brave journalier de Québec se jette a l'eau pour sauver un enfant

Québec, 24. — Un journalier, du nom de Joseph Couture, s'est jeté bravement à l'eau, au pied du quai de la compagnie Richelieu, pour sauver un petit garçon du nom de Bergevin, qui venait de tomber accidentellement dans le fleuve en jouant avec deux autres camarades. Le petit infortuné a été plus de vingt minutes sans connaissance après le sauvetage. On l'a fait transporter dans sa famille à la Basse-Ville, dès qu'il reprit l'usage de ses sens. Il l'avait échappé belle et sans l'action héroïque de Joseph Couture, il ne serait certainement pas de ce monde.

Gratis-PRIMES-Gratis

Concours de Recrutement d'Abonnés

Le Grand Journal Francais Hebdomadaire

"Le Cultivateur"

OFFRE NO. 1

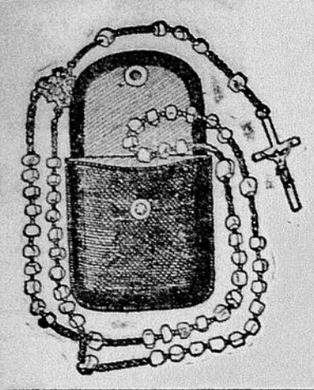

UN CHAPELET

en nacre de perle, monté avec chaine triangulaire, cœur et croix en argent allemand—16 pouces de long—avec étui en maroquin, orné d'un fermoir automatique.

Les deux morceaux valent

$1.25

. . . UN . . .
Paroissien Romain

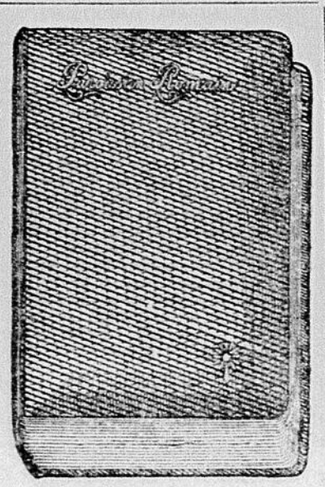

Joli livre de prières de 400 pages, nouvelle édition Léon XIII, contenant les offices du dimanche et les fêtes de l'année. Elégants, reliure capitomiée en cuir de russie, coins ronds, tranche rouge sans or, avec boîte spéciale valant $1.00,

Soit en tout une valeur de $2.25

Nous donnerons gratuitement ce magnifique chapelet et ce superbe paroissien romain gratuitement à toute personne qui nous enverra deux nouveaux abonnements de $1.00 chacun. Nous enverrons régulièrement durant 12 mois, c'est-à-dire cinquante-deux semaines aux nouveaux abonnés.

Offre No. 2

CHAPELET

en grenat, 18 pouces de long, élégamment monté sur chaîne forçat incassable, cœur et croix en ARGENT ALLEMAND.

Si l'on préfère l'on peut obtenir le même chapelet en cristal, améthyste, saphir ou cornaline, au choix. (Dans ce cas l'on aura soin de spécifier exactement quelle pierre on désire.

Nous donnerons avec le chapelet un ETUI en maroquin avec fermoir automatique.

Ces deux articles valent au moins $2.00.

Nous donnerons gratuitement ce magnifique Chapelet et son étui à toute personne qui nous enverra deux nouveaux abonnements de $1 chacun par année, soit en tout une VALEUR REELLE DE $2.00, nous enverrons "Le Cultivateur" durant douze mois, c'est-à-dire cinquante-deux semaines, aux deux nouveaux abonnés.

Offre No. 3

L'AVE MARIA

Le plus nouveau livre de prières, contenant tous les offices des dimanches, les prières du matin et du soir, la messe et les vêpres et plusieurs dévotions particulières pour tous les jours de la semaines ; litanies et prières diverses. De format très commode et couverture tout-à-fait artistique, finie en cuir russe, nouvelle tranche rouge sous or et coins ronds.

VALANT $1.50

Nous donnerons gratuitement ce magnifique livre de prières à toute personne qui nous enverra deux nouveaux abonnements de $1 chacun par année ; nous enverrons "Le Cultivateur" régulièrement durant douze mois, c'est-à-dire cinquante-deux semaines, aux deux nouveaux abonnés.

Offre No. 4

Paroissien Romain

EDITION LEON XIII

Couverture blanche en ivoirine avec magnifique dessin eucharistique en relief sur chaque couverture ; fermoir également en ivoirine et belle tranche dorée.

L'élégance, la forme et le caractère particuliers de ce livre de prières le recommandent surtout à l'usage des premiers communiants et il est aussi tout particulièrement convenable pour livre de mariage.

Se vend le meilleur marché pour $1.50

Nous donnerons ce magnifique livre de prières à toute personne qui nous enverra deux nouveaux abonnements de $1.00 chacun par année.

Nous enverrons "Le Cultivateur" régulièrement durant douze mois, c'est-à-dire cinquante-deux steamers aux deux nouveaux abonnés.

Offre No. 5

Paroissien Romain

Un très élégant livre de prières de 400 pages, dernière édition Léon XIII. Très riche reliure capitonnée, en VEAU VERITABLE et marbré agate, coins ronds avec tranche rouge sous or.

Contenant toutes les prières et dévotions usuelles pour les dimanches et les fêtes, antiennes, cantiques, hymnes, prose et prières diverses, psaumes, etc., etc., et une table des fêtes mobiles.

Ce livre se vend $1.75

Nous donnons gratuitement ce magnifique livre de prières à toute personne qui nous enverra deux nouveaux abonnements de $1.00 chacun par année, nous enverrons "Le Cultivateur" régulièrement durant douze mois, c'est-à-dire cinquante-deux semaines, aux deux nouveaux abonnés.

Offre No. 6

Pipe en bruyère

(bois naturel ou brun), au goût, avec ambre de 3 pcs. Très jolie forme de trois différents modèles: talon courbé, talon droit ou sans talon.

Excellente valeur à $1.00

Nous donnerons gratuitement cette magnifique pipe à toute personne abonnements de $1.00 chacun pour l'année, nous enverrons LE CULTIVATEUR régulièrement durant douze mois, c'est-à-dire pendant cinquante-deux semaines, aux deux nouveaux abonnés.

Offre No. 7

OFFRE NOUVELLE TOUT A FAIT SPECIALE

L'empressement avec lequel le public a accueilli les offres vraiment généreuses que nous faisions dans notre

Concours de Recrutement d'Abonnés.

nous encourage malgré les frais énormes à encourir, à ajouter à notre liste déjà si bien remplie une prime des plus populaires, et qui aura certainement une grande vogue dans le monde des fumeurs; c'est une

Magnifique Blague

Ou sac à tabac en caoutchouc de la Guyane, d'une grande élasticité avec couverture en daim anglais de qualité supérieure. C'est un joli objet d'une grande utilité et qui

Se vend ordinairement $1.25

Nous donnerons gratuitement cette magnifique blague à toute personne qui nous enverra deux nouveaux abonnements de $1.00 chacun par année,, nous enverrons "LE CULTIVATEUR" régulièrement pendant douze mois, c'est-à-dire cinquante-deux semaines, aux deux nouveaux abonnés.

Offre No. 8

Quiconque nous enverra $5.00 en paiement de cinq différents NOUVEAUX abonnements d'un an au "Cultivateur" recevra gratuitement une

PIPE "G. B. D."

Absolument la meilleure marque qui soit sur le marché; en véritable racine de bruyère avec virolle (douille) en argent solide, avec ambre de 2 1-2 pouces. Dans un étui en beau maroquin doublé en peluche.

Cette pipe de qualité supérieure et très riche d'apparence est garantie ne brûlant pas.

UNE VALEUR REELLE DE $4.50

Nous donnerons gratuitement cette pipe "G.B.D." à toute personne qui nous enverra cinq nouveaux abonnements de $1.00 chaque année. Nous enverrons "Le Cultivateur" régulièrement durant douze mois, c'est-à-dire cinquante-deux semaines, aux cinq nouveaux abonnés.

Offre No 9

Un Joli Cadeau pour Dames

Petite Saccoche pour Dames

Forme tout à fait nouvelle, en chamois très résistant, doublure en chevreau, soit brune ou grise, suivant le choix, avec forte chaîne et monture en nickel.

Cette offre sera certainement appréciée par les Dames, car elle constitue l'un des plus chic et des plus utiles cadeaux qui puissent leur être offerts.

Cette Prima vaut $2.50

Nous donnerons gratuitement cette magnifique sacoche à toute personne qui nous enverra deux nouveaux abonnements de $1.00 chacun par année.

Nous enverrons "Le Cultivateur" régulièrement durant douze mois, c'est-à-dire cinquante-deux semaines, aux deux nouveaux abonnés.

Offre No. 10

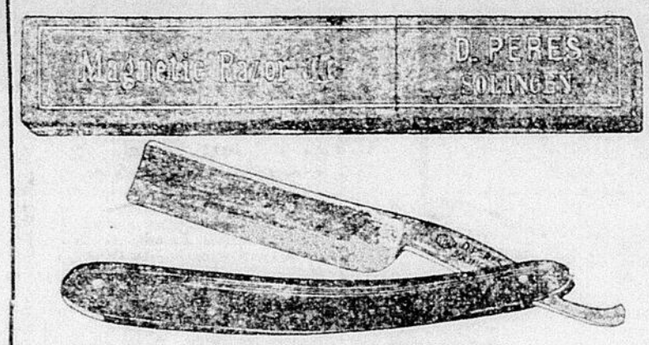

LE RASOIR ROYAL

Le meilleur acier magnétique, manche noir, bien poli, lame 5-8, garanti donner satisfaction, dans un fort étui.

Nous donnerons gratuitement cet excellent rasoir à toute personne qui nous enverra un nouvel abonnement. Nous enverrons "Le Cultivateur" pendant un an, régulièrement, au nouvel abonné.

Offre No 11

Dé en Argent

En argent massif, trois dimensions: petite, moyenne et grande.

Nous donnerons ce magnifique DE en argent à toute personne qui nous enverra un nouvel abonnement de $1 par année; nous enverrons LE CULTIVATEUR régulièrement durant douze mois, c'est-à-dire cinquante-deux semaines, au nouvel abonné.

Offre No. 12

PORTE-MONNAIE POUR DAMES

Porte-monnaie en marocain, même dimension que la vignette, fermoir et monture en nickel, doublé en cuir.

Nous donnerons gratuitement ce beau porte-monnaie à toute personne qui nous enverra un nouvel abonné. Nous enverrons "Le Cultivateur" régulièrement durant douze mois, c'est-à-dire cinquante-deux semaines, au nouvel abonné.

Offre No. 13

HARMONICA

Un très bel harmonica avec couvercle, fabriqué par Carl Essbach, d'Allemagne, 16 anches, 32 sons ; chaque harmonica est dans une jolie boîte. Un véritable harmonica de concert, convenable pour un artiste. Nous donnerons gratuitement cet harmonica à toute personne qui nous enverra un nouvel abonnement de $1.00 par année ; nous enverrons "Le Cultivateur" régulièrement durant douze mois, c'est-à-dire cinquante-deux semaines au nouvel abonné.

FORMULE A REMPLIR

Aux propriétaires du "CULTIVATEUR",
77, 79 et 81 rue St-Jacques, Montréal.

Veuillez envoyer durant une année le "Le Cultivateur" aux _____ *nouveaux abonnés suivants :*
(Indiquez le nombre d'abonnés)

Nom du nouvel abonné	Bureau de poste	Comté

Ci-inclus la somme de $ _____ *en paiement des abonnements ci-dessus.*

Nom _____
(Nom de la personne qui envoie les noms des nouveaux abonnés)

Bureau de poste _____

Comté _____

Indiquez le No _____ de la prime que vous avez choisie, cette prime vous sera envoyée par le retour du courrier, par malle enregistrée.

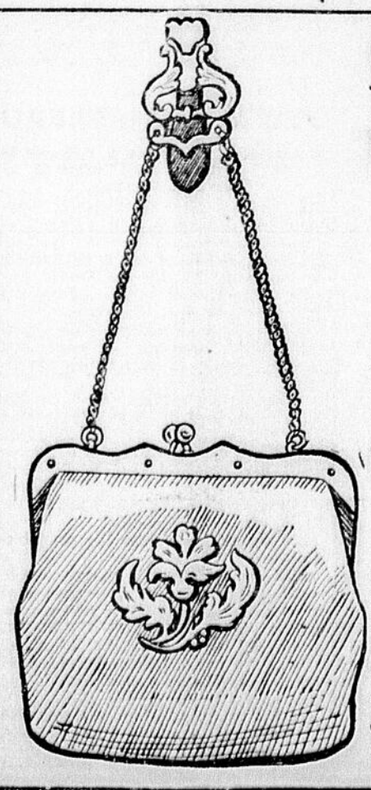

OFFRE No. 14

Chatelaine en Chamois pour Dames

Une superbe sacoche, toute en chamouis, doublée en soie, monture forte, avec belle chaine et agrafe pour la ceinture.

Cette Prime vaut $1.25

Nous donnerons gratuitement cette magnifique sacoche à toute personne qui nous enverra un nouvel abonnement. $1.00 par année, nous enverrons "Le Cultivateur" régulièrement durant douze mois, c'est-à-dire cinquante-deux semaines, un nouvel abonné.

COURRIER DE SHERBROOKE

Va et vient—La fabrication du fulminate de Mercure—Concert du club musical des dames.

Sherbrooke, 28 — M. et Mde J. O. Bérubé du Lac Mégantic, étaient en voyage de noces, à Sherbrooke, la semaine dernière. Pendant leur séjour dans notre ville ils furent les hôtes de M. et Mde L. H. Guay.

M. Lucien Gaboury est parti pour Québec, lundi, où il résidera à l'avenir et occupera un emploi dans une épicerie en gros.

M. et Mde Jos Lefebvre sont revenus de leur voyage de noce aux Etats-Unis. A leur arrivée, un magnifique souper fut donner en leur honneur à la résidence de M. Frederic Lefebvre. On avait convié tous les parents et amis des jeunes époux. Le souper fut suivi d'une veillée où l'on fit du chant et de la musique. La réunion de parents et d'amis s'amusa jusqu'à une heure avancée du matin.

—M. l'abbé Charest, missionnaire agricole, est parti hier matin, pour un voyage dans la province d'Ontario.

M. Etienne Chartier, du département du Revenu de l'Intérieur, est revenu en ville, la semaine dernière, après avoir passé une quinzaine de jours à Capelton. Il avait été chargé de surveiller pour le gouvernement la préparation du fulminali de mercure manufacturé chaque printemps par la Compagnie Homard, des Etats-Unis. Une quantité de 17,353 livres de ce puissant explosif a été manufacturé dans le court expace de neuf jours et demi. Il est entré dans sa préparation 400 barils d'alcool, 118,000 livres d'acide nitrique, 15,330 livres de mercure.

La compagnie Howard vend cet explosif aux manufacturiers de cartouches et de capsules des Etats-Unis.

—Le maire Farewell et Mme Farewell, sont partis pour Winnipeg, Calcary, Grand Forks et Phoenix, C. B. Ils seront absents un mois. M. Farewell visitera les succursales de la banque des Cantons de l'Est pendant son séjour dans l'Ouest.

—Mme Chs. de la Casinière, épouse du chef de l'Harmonie qui se préparait à partir bientôt pour un voyage en Belgique, sur l'avis de son médecin et pour des raisons de santé, est contrainte de retarder ce voyage à l'an prochain.

—Le Club Musical des Dames a donné son concert de clôture samedi après-midi.

—L'assemblée annuelle de la "Sherbrooke City Improvement Society," aura lieu à 8 heures, p.m., vendredi, à la salle des Arts.

LE LINIMENT MINARD estemployé par les médecins.

À ST-HYACINTHE

Sermon du R. P. Lemerre — Elections des directeurs de la halle aux beurres et fromage —Funérailles.

St-Hyacinthe, 28.—Comme il a été annoncé, la semaine dernière, le Révérend Père Lemerre, le prédicateur de Notre-Dame, est venu rendre une visite à la maison mère de l'Ordre des Dominicains, à St-Hyacinthe. Invité à faire un sermon, dans l'église de Notre-Dame du Rosaire, le Vér. Père a prêché dimanche soir. Malgré le prix d'entrée qui était de 10 cts, l'église était bondée de monde. Le Rév. Père Lemerre avait pris pour texte de son sermon : "Dormiunt sub sepulcris pulverem". Il a prononcé un éloquent discours sur la résurrection des corps ; comme le Rév. Père était beaucoup fatigué, son sermon n'a duré qu'une demi-heure, ce qui n'a pas empêché l'auditoire de goûter du style et de la diction de cet orateur.

—MM.V. Ernest Fontaine, avocat, et H. A. Beaudegard, protonotaire, ont chanté un duo, qui a été très bien rendu, au salut. Le choeur de chant de la paroisse a terminé la cérémonie.

—L'élection des directeurs de la Halle au beurre et fromage de St-Hyacinthe, tenue samedi après-midi, a donné le résultat suivant : Président, M. Michel Archambault ; vice-président, Jean Maurice ; directeurs, Eusèbe Dufault ; Alfred Riendeau, David Leclerc, Joseph Marin, J. A. Monette, E. J. Gauvin et Alphonse Langelier. La première vente de fromage aura lieu samedi prochain.

—Les funérailles de Mme Hédola Choquet, qui ont eu lieu la semaine dernière, à la cathédrale, ont été très imposantes.

—Vendredi avaient lieu à l'église de la paroisse, les funérailles de Mme Alphonse Noiseux, épouse de M. Jos Guérin et celles de Mme Charles Raclcot, commerçant de fleurs. Un grand nombre de personnes assistaient à ces funérailles.

COURRIER DE NICOLET

(Correspondance spéciale)

Nicolet, 27.—Notre populaire hôtelier, M. Onésime Rochette, doit faire subir à son établissement d'importantes améliorations, qui devront être terminées pour les fêtes du 10 juin.

Les voyageurs sauront sans doute apprécier les améliorations faites et le changement qui sera au complet.

—M. l'abbé E. Baril, curé de Notre-Dame de Pierreville, était à Nicolet, ces jours-ci, l'hôte de l'évêché et du Séminaire.

—M. G. Perkin, de Saint-Hyacinthe, était de passage à Nicolet, ces jours derniers.

M. J. Casgrain, de Rigaud, Ont, est en visite à Nicolet, chez son gendre, M. Chs. Beaubien, de la société Lecomte et Beaubien, banquiers.

—Les exercices préparatoires à la première communion, sont commencées hier. Bon nombre d'enfants de la ville et de la campagne suivent ces exercices.

—Nous avons une nouvelle épicerie dans notre ville, M. J. Beauchemin, de Shawinigan, a acheté le restaurant de M. Ed. Letendre et en a pris possession ces jours-ci. M. Beauchemin qui est un jeune homme actif fera certainement de bonnes affaires.

—La belle température dont nous jouissons favorise beaucoup nos cultivateurs qui ont commencé les semailles.

—Bon nombre de fabriques de beurre sont ouvertes, celle de M. J.-E. Doré est en pleine opération. Cette fabrique est pourvue des améliorations les plus modernes et est bien notée sur les marchés.

—Mme A. Duval, qui était en promenade chez Mme Tho. Heney est retournée dans sa famille, à Trois-Rivières.

Un relieur de province rapportait une masse de livres que la bibliothèque communale l'avait chargé de couvrir décemment.

—Regardez-moi cela comme c'est travaillé, dit-il au conservateur.

—Très bien, répond celui-ci d'un air satisfait, très bien.

Mais, tout à coup, il pâlit, ses cheveux se hérissent : il vient d'apercevoir les œuvres complètes de Brantôme portant sur le dos du volume le titre suivant :

Bran, Tome I. — Bran, Tome II, — Bran, Tome, III, etc.

Souffrit Durant Trois Ans

MAUX DE TETE ET AFFLUENCE DU SANG A LA TETE.

L'APPETIT ETAIT DISPARU,

Essaya plusieurs remèdes différents mais les

Burdock Blood Bitters

GUERIRENT

MME WALTER MANTHORNE, BROOKLYN, N.E.

Elle dit: J'ai souffert durant trois ans de terribles maux de tête et d'une affluence continuelle du sang à la tête. Je perdis l'appétit et je devins maigre et faible. J'essayai plusieurs remèdes différents et je consultai des médecins, mais inutilement jusqu'à ce que j'eusse commencé à faire usage des Burdock Blood Bitters. Je n'en avais pas pris plus de deux bouteilles que je commençai à me sentir mieux, mon appétit s'améliora merveilleusement et j'engraissai rapidement. Je pris en tout huit bouteilles et je suis maintenant aussi bien qu'on peut l'être, grâce aux Burdock Blood Bitters. Je puis les recommander à tous ceux qui souffrent comme j'ai souffert.

INTERCOLONIAL RAILWAY

A partir du 2 Mai

LE TRAIN —DE LA— MALLE ROYALE

QUITTERA LA GARE BONAVENTURE —A— 7.45 p.m. Tous les Samedi pour RIMOUSKI.

RACCORDANT AVEC

Les Navires de la Malle Européenne

Bureau des Billets de la Ville
143 Rue St-Jacques.
Téléphone Main 615.

AUX COLONS

Terres à Bl, Bon Climat, Bon Bois
Excellente Eau

Dans la Vallée du Lac St-Jean, le grenier de la Province de Québec

Le gouvernement provincial offre en vente, au-delà de 2,000,000 d'acres des plus belles terres à blé qui se puissent trouver dans la province de Québec, à VINGT CENTINS (1s 0d), à une distance de dix heures seulement de Québec, (100 milles), par la voie ferrée, au territoire du lac St-Jean.

Transport gratuit des nouveaux colons de leurs familles et d'une quantité limitée de leurs effets de ménage, entre Québec et le Lac St-Jean.

Pour un magnifique guide illustré du Colon et autres renseignements, adressez-vous à RENE DUPONT, Agent de Colonisation, Bureau principal à Québec,
J. G. SCOTT, Gérant Général.
ALEX. HARDY, Agent Gén. du P. et P.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

LES CONVOIS PARTENT COMME SUIT

7.00 a.m., Hemmingford, Massena Springs
7.40 a.m., Express local pour Toronto.
8.00 a.m., Portland, Québec, Sorel.
8.40 a.m., New-York, via D. & H.
8.55 a.m., Waterloo, via St-Lambert.
x9.00 a.m., L'INTERNATIONAL LIMITED, Toronto, London, Détroit, Port Huron et Chicago.
9.01 a.m., Boston & New-York via C.V.R
2.35 p.m., St-Jean et St-Albans.
4.00 p.m., Arthabaska & Island Pond.
4.00 p.m., Hemmingford, Fort Covington.
4.45 p.m., Waterloo, St-Jean, Rouse Point
5.00 p.m., Waterloo via St-Lambert.
5.15 p.m., Brookville.
5.20 p.m., St-Hyacinthe.
x6.50 p.m., Boston, New-York via C.V.R.
x7.00 p.m., New-York, via D. & H.
7.15 p.m., St-Césaire via C. V.
x8.00 p.m., Express local, pour Toronto.
x8.30 p.m., Québec, Portland.
x9.30 p.m. Boston, New-York via C.V.R.
10.20 p.m., Toronto, Détroit, Chicago.

Pour le service des trains suburbains consultez l'horaire.
x Quotidiens.
Tous les autres convois quotidiens, se consultez l'horaire.

Service rapide entre Montréal et Ottawa

Quitte Montréal, (tous les jours, exc. le dim) à 9.50 a.m., 4.10 p.m., arr. à Ottawa à 12.15 et 6.35 p.m. Des trains locaux pour tous les endroits sur le C.A.R., jusqu'à Ottawa, partent de Montréal à 7.40 a.m., tous les jours exc. le dim. et 5.50 p.m., tous les jours.

BUREAU DES BILLETS DE LA VILLE 137 rue St-Jacques. Téléphone Main, 460 Main, 461, ou à la Gare Bonaventure.

PROPRIETE A VENDRE.—Le soussigné désirerait vendre sa propriété, une belle terre de 300 acres, dont 100 acres en bon état de culture, avec toutes les bâtisses dessus construites, maisons de 40 x 24, Grange, hangars, etc., etc., bâtis tout en neuf, magnifique pour d'affaire, surtout pour un magasin ou un hôtel. Seulement qu'à 12 milles de Buckingham, communications faciles tous les jours, par bateau. Conditions de paiements faciles. DUNCAN McMILLAN. Adresse : Poupore, Co Labelle. P.Q. 23-5

GRAVE ACCIDENT

Un citoyen de Saint-Casimir fait une chute à Trois-Rivières—Colonne vertébrale et côtes fracturées.

Trois-Rivières, 23. — Un pénible accident qui peut avoir des conséquences fatales, est arrivé hier avant-midi. M. Samuel Dussault, ouvrier, de St-Casimir, était à couvrir en tôle une maison neuve appartenant à M. Narcisse Lassonde, sur la rue Ste-Julie, lors que perdant l'équilibre il tomba sur le sol, d'une hauteur de quarante pieds. Il a été transporté à l'hôpital St-Joseph où les docteurs Normand et Bourgeois constatèrent qu'il avait la colonne vertébrale et deux côtes fracturées. Son état est très critique.

Le blessé était à l'emploi de M. Georges Morrisette, entrepreneur-plombier. Il est âgé de 45 ans, marié et père d'un enfant.

FATAL ACCIDENT

Un citoyen de Sainte-Thècle se fait broyer par la chute d'un arbre

Ste Thècle, 24 — Un pénible accident vient d'éprouver la famille Tiffault. Lundi dernier, M. Rosario Tiffault partit en compagnie d'une trentaine d'hommes, sous la direction de M. C. Guillemette, de cette paroisse, pour aller travailler au "Petit Lac Long" à la descente des billots pour la St. Maurice Lumber Co.

A leur arrivée, il s'agissait de construire une cabane. Rosario Tiffault s'offrit pour abattre quelques arbres. Le premier arbre qu'il voulut abattre, resta accroché à un autre et c'est en travaillant à abattre ce dernier que le premier vint le frapper mortellement.

Il avait le corps tout mutilé. Il mourût quelques heures plus tard. Le défunt était âgé d'environ 30 ans. Il était le soutient de sa mère, qui est veuve et de deux sœurs.

A VILLE-MARIE

Un cadavre est repêché près du Quai du Lac Témiscamingue

Ville Marie, 24 — Un cadavre a été repêché près du quai du lac Témiscamingue. Jusqu'ici la victime n'a pu être identifiée.

Dans les poches de son habit, on a trouvé un papier portant les noms suivants : Jos. Longpré, Ottawa.

Un jeune homme du nom de Mercier, nous a dit que le défunt avait travaillé avec lui l'automne dernier et qu'il reconnait le cadavre pour celui d'un nommé Soucy. Il ne connait pas son nom de baptême ni le lieu de sa résidence.

On n'a pas trouvé d'argent sur lui. Tout ce qu'il portait, lorsqu'on l'a retrouvé est un habillement brun, un paletot gris, dans lequel était une paire de lunettes montées en or.

Vu l'absence du coroner l'enquête n'a pas encore eu lieu.

—La scierie John Mann a été complètement détruite par les flammes. On croit que c'est l'œuvre d'un incendiaire. Il n'y avait pas d'assurances.

A Sainte-Marguerite de Dorchester

Un menuisier échappe miraculeusement à la mort

Ste Marguerite de Dorchester, 23 — Un jeune homme du nom de Joseph Dussault, menuisier, vient d'échapper miraculeusement à la mort.

L'échafaud sur lequel il travaillait, n'ayant pas cédé sous son poids et le malheureux fut lancé dans le vide. Il parvint à s'accrocher à une poutre.

Comme ses amis allèrent pour le secourir, la poutre se rompit. Dussault allait s'assommer sur le sol empierré quand ses compagnons le reçurent dans leurs bras. C'est un fait extraordinaire. Et chose encore plus étrange, c'est qu'une pluie de briques se détachaient de la cheminée passant à côté de la tête du malheureux sans lui causer de blessures sérieuses.

LE CHEMIN DE FER DES TROIS-RIVIERES

Les capitaux belges — Le conseil de ville adopte un reglement important

Trois-Rivières, 22.—A la séance spéciale du Conseil de Ville tenue hier soir sous la présidence de Son Honneur le maire Benoucourt, l'échevin Taurigny a déposé sur la table le rapport du comité général de la construction d'une voie ferrée à Shawinigan Falls.

Il a été proposé par l'échevin Hétu, appuyé par l'échevin Tourigny :

Attendu, que par un acte de la Législature de Québec passé à la première session du Parlement, dans la première année du règne de Sa Majesté Edouard VII, la Corporation de la cité des Trois-Rivières a été spécialement autorisée à prendre des actions dans le fonds-capital des Compagnies de chemin de fer et de tramway électrique.

Attendu que la construction d'un chemin de fer qui passerait par le côté Ouest de la rivière St-Maurice à partir des Trois-Rivières jusqu'au Grès et se rendrait de là aux chutes Shawinigan serait d'un grand avantage pour les habitants de la cité et du district des Trois-Rivières, et devrait attirer dans notre port une partie du commerce de l'Ouest.

Qu'il soit résolu que la Corporation de la cité des Trois-Rivières, afin d'aider et de favoriser la construction d'un tel chemin prenne des actions au montant de soixante-et-quinze mille piastres dans le fonds-capital de toute compagnie maintenant, ou que plus tard, pourra être incorporée d'après les lois de cette province ou de la puissance du Canada, qui s'engagera à construire ledit chemin projeté, et cela, aux conditions suivantes, savoir :

1o. Le maire et les échevins composant le Conseil de la cité des Trois-Rivières souscriront et prendront pour et au nom de la Corporation de la cité des Trois Rivières des parts ou actions dans le fonds capital de la dite compagnie pour le montant de soixante-et-quinze mille piastres, laquelle somme sera payée dès que le chemin sera terminé et ouvert au trafic.

2o. Ledit Conseil, afin de rencontrer et payer la susdite somme de soixante-et-quinze mille piastres d'actions dans ladite compagnie, émettra des débentures au nom et sur le crédit de la dite Corporation pour la somme de soixante-et-quinze mille piastres ; lorsqu'elles débentures devront être reçues et acceptées au pair par ladite Compagnie dans le cas où ledit Conseil désirerait payer en débentures.

3o. Lesdites débentures seront émises sous le seing du Maire, le contre-seing du secrétaire trésorier et le sceau de la dite Corporation et porteront intérêt au taux de trois et demi pour cent par an, payable semi-annuellement les premiers jours de mai et de novembre de chaque année, et lesdites débentures seront de la somme de mille piastres chacune, et seront payables dans cinquante ans de leur date respective.

4o Il sera annexé à toutes telles débentures des coupons aux montants de l'intérêt semi-annuel d'iceux, lesquels coupons étant signés par le Secrétaire-Trésorier, seront payables au porteur d'iceux lorsque et aussitôt que l'intérêt semi-annuel y mentionné y écherra, et seront lors du paiement d'iceux livrés à la Corporation, et la possession par elle de tout tel coupon sera une preuve prima facie que l'intérêt semi-annuel y mentionné a été payé suivant la teneur de telles débentures.

5o Toutes les dispositions de l'acte de la Législature de Québec passé à la première session du Parlement, dans la première année du règne de Sa Majesté Edouard VII établissant et spécifiant quels seront les devoirs du maire, du Conseil et du Secrétaire-Trésorier quant à ce qui concerne la création d'un fonds d'amortissement pour l'extinction des dettes créées en vertu du dit acte, et le paiement semi-annuel des intérêts sur les dites dettes, s'appliqueront de même à la création d'un fonds d'amortissement pour l'extinction de la dette créée par l'émission des susdites débentures.

6o La dite somme de soixante et quinze mille piastres ne sera payée ou les dites débentures ne seront ainsi émises et livrées à la dite Compagnie qu'en la manière et aux conditions suivantes, savoir:

1o La dite Compagnie devra construire et exploiter entre la cité des Trois-Rivières et les chutes Shawinigan du côté ouest du St-Maurice, à partir des Trois-Rivières, jusqu'aux grès au moins, une ligne de chemin de fer à vapeur qui devra être commencée de bonne foi et terminée dans le plus court délai possible à être déterminée par un réglement à cet effet.

2o La Corporation accordera à la dite Compagnie droit de passage à travers aucune des rues de la cité dès qu'elle en aura besoin pour l'opération de son chemin, sujet à l'approbation de la dite Corporation.

3o La Corporation donnera à la dite compagnie pour l'usage de son chemin, à l'endroit qu'elle choisira dans la Commune, dix acres de terrain.

4o Si la construction du dit chemin n'est ni commencée ni terminée dans le délai fixé par le dit réglement la compagnie sera par le fait même déchue de ses droits au paiement des $75,000.

5o Le capital de la dite Compagnie devra lors de la passation du réglement être d'au moins de $3,000 divisé en capital payé et en capital souscrit.

6o La Corporation aura le droit d'être représentée dans le bureau de direction suivant que pourvu par la charte.

M. P. E. Panneton, le promoteur de l'entreprise, part aujourd'hui pour la Belgique. Il sera de retour dans une couple de mois.

Vivre sans sommeil est chose pire que la mort

L'insomnie est un symptome infaillible de la faiblesse et de l'épuisement des nerfs, en même temps qu'un avertissement de l'approche de la Prostration ou Paralysie.

Passer une seule nuit en de vains efforts pour dormir est une chose qui se classe parmi les misères que l'on oublie jamais.

Durant ces nuits la force nerveuse est consumée en des proportions effrayantes. Au lieu d'être restauré et renforci pour le travail d'une autre journée, le corps est encore plus affaibli et épuisé, et l'esprit est déséquilibré par l'énorme dépense d'énergie que brûle rapidement la lampe de la vie.

C'est dans cet état désespérant que grand nombre d'hommes et de femmes essaient de se soigner et qu'ils affaiblissent leurs nerfs par l'usage d'opiats.

Il se produit une réaction à tout traitement semblable, laquelle est doublement nuisible au système nerveux. Elle hâte le déclin des cellules nerveuses. Assurément, il est plus sage de reconstituer et de restaurer complètement les nerfs en employant la Nourriture

DR CHASE pour les nerfs

Un traitement qui va droit au siège de la maladie et qui donne des résultats permanents en rétablissant les cellules nerveuses épuisées.

L'insomnie est le seul des nombreux symptômes douloureux qui disparaîtront avec l'usage de la Nourriture du Dr Chase pour les nerfs. C'est un remède positif contre la prostration nerveuse et l'épuisement, la paralysie, l'ataxie locomotrice, l'épilepsie et toutes les formes les plus sérieuses de maladie nerveuse.

La Nourriture du Dr Chase est le plus grand restaurant du monde pour les hommes, femmes et enfants pâles, faibles, nerveux. C'est un spécifique contre les maladies des femmes parce qu'elles proviennent le plus souvent de l'épuisement des nerfs.

50c la boîte, 6 boîtes pour $2.50. Chez tous les marchands ou Edmundson Bates & Co. Toronto.

M. J. A. ROUSSEAU M. P.

Il est élu président de la chambre de commerce de Ste-Anne de la Pérade

Ste-Anne de la Pérade, 24.—La chambre de commerce de Ste-Anne de la Pérade vient d'être réorganisée avec les officiers suivants :

M. J. A. ROUSSEAN, M.P.

Président, J. A. Rousseau, M.P. ; Banquier. 1er Vice-Président, J. E. Grandbois ; 2ème Vice-président, Jos. marcotte ; secrétaire, J. H. Frenette ; trésorier Alph. Gauthier ; Conseillers, J. E. Lanouette, Nap. Germain, J. D. Lanouette, J. A. Désaulniers, H. Villeneuve et J. T. Paradis.

Un calmant

Le BAUME RHUMAL calme les irritations des voies respiratoires. 49-2

A SHAWINIGAN

Le conseil de ville approuve la conduite du maire Leman

Shawinigan, 24. — A la dernière séance du Conseil de ville des Chûtes Shawinigan, les échevins ont fait passer une résolution approuvant la conduite de Son Honneur le maire Leman à propos du chèque de $281.00 qui a servi à payer les dépenses légales se rapportant au bill de la Cour de Circuit. Le Conseil de ville, en approuvant la signature de ce chèque a rendu un hommage public au vaillant concitoyen, qui préside aux destinées de cette ville.

L'AFFAIRE LAUZON

Un détective se rend a Ste-Thérese

Ste-Thérèse, 24.—L'affaire Lauzon continue à faire le sujet de beaucoup de commentaires. M. le curé, le maire et les conseillers ont décidé de la pousser jusqu'au bout. Ils ont requis les services d'un détective de Montréal. Hier soir, le détective Gascon arrivait ici, incognito, pour faire des recherches On est d'opinion que les coupables seront bientôt pincés. Il plane de sérieux soupçons sur la tête de quelques jeunes gens.

ACCIDENT

M. S. MacDonald se noie accidentellement

Sherbrooke, 23 — M. S. MacDonald, employé au flottage des billots dans l'étang du moulin de Gould, près de Scotstown, s'est noyé accidentellement mardi. Avec plusieurs autres compagnons, il se tenait sur des billots. Il glissa tout à coup, tomba à l'eau et fut entraîné dans le canal du moulin. Lorsqu'on réussit à le retirer, il était mort. Le coroner fut mandé à Gould. Après avoir pris connaissance des causes de la mort de MacDonald il délivra un permis d'inhumation, sans tenir d'enquête régulière.

SIROP DE GOUDRON

A L'HUILE DE FOIE DE MORUE DU

Dr J. O. LAMBERT,

Guérit Toux, Rhume, Bronchite, Asthme, Catarrhe et la Consomption dans les premières périodes.

Témoignage de Monsieur Joseph Hudon, pompier à la station de la rue Hibernia, Pte. St-Charles, Montréal.

Jos. Hudon

Montréal, 16 Avril 1903

La Cie Méd. Dr Lambert,

Messieurs,

Par l'entremise de votre représentant, je me fait un devoir de déclaré : que ma femme a été guérie de bronchite, bien qu'elle fut condamnée par les médecins et que moi-même j'ai obtenu la guérison du catharrhe en nous servant de votre merveilleux remède (Sirop de Goudron à l'huile de Foie de Morue du Dr J. O. Lambert). Je tiens à vous dire qu'à l'avenir, nous ne voulons nous dispenser d'avoir à la maison ce grand remède.

Et croyez-moi votre dévoué

JOSEPH HUDON, Pompier.

Exigez la signature du Dr Lambert. Guérison garantie, si non argent remis. En vente partout et à 2119 Notre-Dame, Montréal. 52 cult.

En Fit l'Essai Gratuit — En Santé Maintenant

CHER DR. SANDEN,

Vous trouverez ci-inclus le prix de votre ceinture électrique que j'ai employée durant 60 jours. Elle a fait son oeuvre et je suis bien et content. Votre dévoué.

Etant fortement opposé à l'emploi des noms de mes clients dans les journaux, je substitue un trait à la signature dans cette lettre. Mais à mon bureau, je puis vous montrer des milliers de ces lettres. La raison de mon succès est facile à comprendre. Pendant 35 ans je me suis fait une spécialité des maladies des hommes. L'expérience que j'ai acquise durant ce temps n'est égalée par aucun spécialiste, s'occupant de la même branche de la science. Je suis fier à juste titre, d'avoir fait forts, vigoureux et heureux, des milliers d'hommes qui étaient de misérables épaves humaines désespérées. Je continue encore la même oeuvre et je puis dire en vérité que je la fais avec un succès plus considérable que jamais. Il y a environ 35 ans, je fis la découverte que l'électricité guérissait des maladies telles que la **Debilite nerveuse, les Pertes, l'Impotence, la Varicocelle et l'Epuisement Nerveux,** après que toutes les autres drogues médicamenteuses connues n'avaient donné aucun bon résultat. J'inventai alors ma pile portative— connue dans le monde entier sous le nom de Ceinture Electrique du Dr Sanden. Tous les hommes la connaissent aujourd'hui, et ils savent que l'électricité convenablement employée—faites attention je dis convenablement employée — guérira ces angloissantes maladies et je suis tellement sûr de ce que mon appareil peut accomplir, lorsqu'on se conforme aux directions et conseils qu'il comporte, que je ne demande à personne de l'acheter, vous demandant tout simplement de me permettre de vous envoyer ma

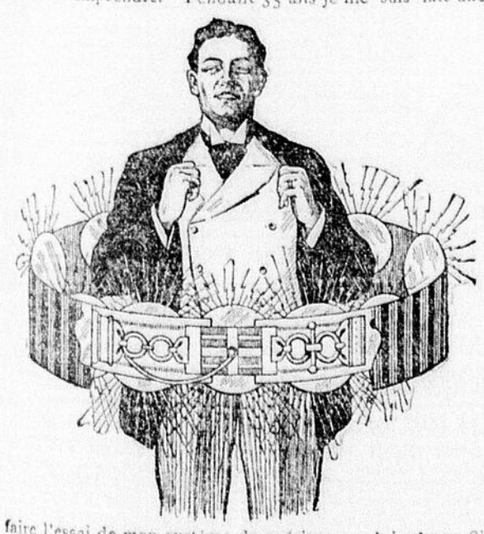

Ceinture Electrique du Dr Sanden

avec Suspenseur Electrique, pour

l'Essayer 60 jours a titre gracieux

et si vous êtes guéri ou satisfait, à la fin ce cette période de temps, payez-moi le prix de l'appareil—prix aussi modique que $4. Si vous n'êtes pas satisfait, renvoyez-moi l'appareil et la transaction se trouvera terminée. Telle est ma façon d'agir qui s'inspire du désir sérieux qui j'ai de voir chaque Canadien adulte profiter de l'occasion que je lui offre de faire l'essai de mon système de guérison par lui-même. Si vous réfléchissez que je suis le plus ancien et le **plus considérable manufacturier d'Appareils Electriques au monde** et que pendant plus de 35 ans je n'ai enrégistré que des succès, que ma grande science et ma grande expérience m'assurent un résultat similaire dans l'avenir, vous devriez avoir confiance en toute sécurité et mettre mon offre à l'essai. Il existe plusieurs imitateurs de mes appareils, mais mon grand savoir qui est dû à l'expérience et à des recherches, m'appartient en propre et ne peut être imité. J'en fais profiter gratis tous ceux qui font usage de mes ceintures, ceci est le meilleur appareil électrique connu ne laissant que peu de place, il faut le dire, à des chances d'insuccès. J'offre aussi mes ceintures à l'essai pour le rhumatisme, douleurs dorsales, maux de reins, d'estomac, désordres de la vessie, nervosite, ect.

Si vous êtes en ville, faites une visite, essayez l'effet du courant et emportez une ceinture. Sinon écrivez aujourd'hui et laissez-moi vous aider à recouvrer la santé et le bonheur, ainsi que je l'ai fait pour des milliers d'autres. Je m'arrangerai de façon à vous envoyer tout de suite ma ceinture, aux conditions sus-mentionnées, comme aussi un des meilleurs petits livres écrits à propos d'électricité et de ses emplois en médecine. Adressez :

DR A. C. SANDEN,

132 rue St Jacques, Vis-à-vis le Bureau de Poste. *MONTREAL, QUE.*

Le plus ancien et le plus grand établissement d'appareils électriques du monde.

Heures de bureau, de 9 à 6 tous les jours. Dimanche, de 11heures à 1 heure.

UNE BELLE MONTRE GRATIS

pour Monsieur ou pour Dame, quand nous donnons de belles montres tout-à-fait gratuitement. Ce sont des montres splendides et, avec du soin, devraient durer et

DONNER SATISFACTION DURANT 20 ANS.

Nous vous enverrons une de ces belles montres que nous garantissons être exactement telles que représentées. Mouvement Américain, balancier à expansion, oscillations rapides, et vous pouvez être certain que lorsque vous aurez une de ces montres, vous aurez toujours l'heure correcte. Nous ne vous demandons pas un sou. Tout ce que nous vous demandons est que vous conveniez de vendre 18 paquets, à 10c. le paquet seulement, de notre Graine de Pois d'Odeur "Favoris," justement célèbres pour leurs couleurs variées et leur abondante floraison, les meilleures graines en vente. Chaque client, qui achète de vous un paquet de graines, reçoit un **Billet pour Prix** qui lui donne droit à un beau morceau d'argenterie, ce qui rend la vente facile. C'est une **chance exceptionelle** d'obtenir une belle montre gratuitement. Envoyez nous votre nom et votre adresse, immédiatement, et nous vous enverrons les 18 paquets, franco, par la poste; quand vous les aurez vendus, envoyez-nous l'argent $1.80 et nous vous enverrons la Montre aussitôt l'argent reçu. Nous donnons ces Montres pour faire connaître notre Graine rapidement, et ceux qui ont reçu de nos montres en sont enchantés. IDA GIBBLE, OTTAWA, ONT., nous écrit : "J'ai reçu la montre que vous m'avez envoyée, c'est une beauté. J'en suis plus qu'enchantée." HANNY BERGMAN, PETERBORO', ONT., écrit : "J'ai reçu ma montre en bonne condition ; elle marche quand elle est arrivée ; j'en suis très satisfait. Vous êtes la meilleure compagnie pour laquelle j'ai jamais travaillé." Notre maison est ancienne et recommandable et nous avons la reputation de faire affaires d'une maniere franche et honnete, et nous savons que toute personne qui recevra une de nos montres en sera plus qu'enchantée. Nous envoyons aussi avec la Montre, une belle Chaine, plaqué Or. Si vous désirez obtenir une de ces belles montres, écrivez immédiatement. Adressez

THE BARGAINER CO., DEPT 1 TORONTO, ONT.

UNE MONTRE EN OR POUR LA REPONSE JUSTE

Une magnifique Montre fini or, superbement gravee (grandeur pour dames ou messieurs) sera donnee a quiconque resoudra correctement la devinette suivante :

V — — T — R — A

Il y a quatre lettres, omises dans le mot ci-dessus, et représentées par des tirets. Quand les lettres convenables sont ajoutées le mot remplit toute la nom d'une reine très célèbre. A quiconque nous fera parvenir la réponse juste nous offrirons, absolument gratis, une magnifique montre fini or, que n'importe qui semblerait heureux de posséder. Si vous êtes habile vous pouvez résoudre la devinette et nous envoyer la réponse juste, immédiatement. Ça ne vous coûtera rien qu'une **carte postale.** Immédiatement après la réception de votre réponse nous vous écrirons promptement, vous expliquant l'autre condition nécessaire que vous devez remplir pour devenir un acquéreur heureux à l'obtention d'une de nos superbes montres de valeur. Cette condition est très simple, de fait c'est tout ce que nous avons à vous demander. Ça ne vous coûtera rien et ça n'aigera pas plus d'une demi-heure de votre temps. Nous vous écrirons toutes les fois qui est nécessaire à ce sujet et plus de détails concernant cette offre libérale. Inutile d'ajouter que nous aurons reçu de vos nouvelles. Envoyez en vite, voilà votre chance. Envoyez nous votre réponse sous forme d'une **carte postale.** N'oubliez pas que cette merveilleuse montre vaut bien la dépense d'un cent de poste pour l'envoi de votre carte postale. Ne retardez pas, écrivez immédiatement à un acquéreur heureux de l'une de nos montres. Adressez : **ENTERPRISE CO., Dept 1307 Toronto.**

AVENDRE.—Beurrerie à vendre, à sacrifice. Une magnifique beurrerie avec clientèle, dans un bon centre d'Ontario, prête à mettre en opération. Chance exceptionnelle offerte à un prompt acheteur. S'adresser à G. Bonin, 91 rue Shannon, Montréal, P.Q. 22-3

TERRE.—On demande à acheter une terre de 100 acres, doit être de bonne terre pour l'agriculture. Donner le prix et tous les détails dans votre première lettre. S'adresser à E. Tétreault, Georgiaville, R.I. 21-5

HOMMES.—On demande des hommes recommandables—$60 par mois et les dépenses, $2.50 par jour à des hommes recommandables dans chaque localité, pour introduire nos marchandises, fixer des pancartes sur les arbres, clôtures, le long des routes et tous les endroits en vue ; emploi permanent à de bons hommes capables et honnêtes ; expérience pas nécessaire. Ecrivez immédiatement pour renseignements. The Empire Medicine Co., London, Ont.

VOLAILLES A VENDRE.—Incubateurs et éleveurs et toutes sortes d'accessoires pour les volailles. Catalogue gratuit. Morgan's Incubator Works, London, Ont. 11-13 fois

FERME A VENDRE.—L'une des plus belles fermes dans les Cantons de l'Est, contenant 200 acres de terre avec bonnes bâtisses, 3 granges, maison d'habitation, cuisine et hangar, remise pour voitures et remise à bois. Cette ferme est bien clôturée, a de bonnes sources d'eau, est dans un bon état pour la culture, rapporte 125 tonnes de foin, a un grand verger récent qui commence à rapporter et qui est rempli d'arbres, renferme 32 têtes de bétail, 2 chevaux et 12 moutons. Cette ferm est située à un mille et demi de la ville de Magog, avec églises, couvent, collège et académie, gare du Pacifique Canadien et fabrique de la Dominion Cotton Mills Co. Cette ferme sera vendue à bon marché avec ou sans le stock et tout ce qui s'y rapporte, comme l'acheteur le voudra, avec une partie du prix au comptant et la balance en paiements. Aussi un splendide cottage dans la ville de Magog, situé sur la rue St-Patrice, sera vendu bon marché au comptant. Le soussigné vendra toutes ses propriétés sans réserve. S'adresser à John McGee, ou sur la ferme, Magog, Qué. 13-18 f

AVIS est par les présentes donné qu'une demande sera faite au Parlement du Canada, actuellement en session, pour un acte pour donner aux requérants, le pouvoir de construire et de mettre en opération des lignes de téléphone et de télégraphe dans toute la Puissance du Canada.

Daté à Ottawa, 27 mars 1903.

KIDD & THOMPSON,
20-9 Procureurs des Requérants.

AVIS.—Avis est par les présentes donné qu'une demande sera faite au Parlement du Canada, à sa prochaine session, pour un acte pour incorporer une banque qui sera nommée Mount Royal Savings Bank of Canada, avec bureau-chef à Montréal, dans la province de Québec, avec le pouvoir ordinaire des banques, d'après l'Acte des Banques et ses amendements.

Daté à Montréal, ce 24e jour de février 1903.

BICKERDIKE & TRIHEY,
15-9 Procureurs des Requérants.

FOURRURES NON PREPAREES

Nous payons les plus hauts prix du marché pour les fourrures crues de toutes sortes, et nous donnons d'honnêtes prix de sélection sur chaque envoi.

Nous tenons les marchandises séparées jusqu'à ce que nous ayons reçu des nouvelles des expéditeurs. Tous nos paiements sont faits le même jour au comptant ou par chèque au reçu des marchandises.

Références : Banque d'Ottawa, Montréal.—C. PIERCE & CIE, Nos 454 et 456 rue St-Paul, Montréal. 1-1no

SANTE! SANTE!

Tous recherchent avidement ce précieux trésor, mais bien peu le trouvent, parce qu'ils ne dirigent pas leurs recherches là où elle se trouve cachée. Ne vous laissez pas plus longtemps dans la souffrance quand vous pouvez être heureux en prenant les fameux remèdes sauvages de J. [illegible] qui guérissent infailliblement toutes les maladies, pour la raison qu'ils ne sont composés que d'herbes et de racines. Ces remèdes opèrent de véritables miracles. Tous les jours des centaines de certificats viennent attester de leur pouvoir curatif. Les maladies qui sont guéries par ces précieux composés végétaux sont innombrables. Il suffit de mentionner les maladies du foie, des rognons, des poumons, la dyspepsie sous toutes ses formes, les maladies de matrice, les hémorrhoïdes, les névralgies de toutes sortes, les affections de la vessie, les hémorrhagies, la toux, le rhume, les bronchites et tant d'autres. Si vous ne pouvez vous rendre à Québec, vous recevrez ces précieux remèdes par la malle en écrivant à

J. E. P. RACICOT,
No 15 rue St-Joseph

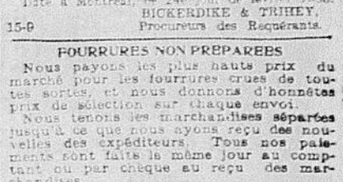

NOS dents sont les plus belles et les meilleures ; elles sont naturelles, inusables, incassables ; *garanties.* Grande satisfaction à tous.

INSTITUT DENTAIRE FRANCO-AMERICAIN
162 rue St-Denis, - - MONTREAL

2.85 MONTRE D'OR BOITIER DE CHASSE

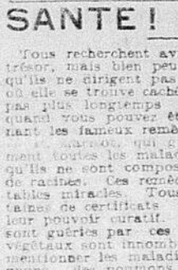

Une véritable montre de $20.00 en apparence, avec magnifique boîtier de chasse double, fini en or, à remontoir et remise à l'heure sur le cadran, **mouvements sur veritables rubis,** parfaitement exacte. Envoyez-nous votre nom, votre adresse et le nom de votre bureau d'express le plus rapproché (dites si c'est une montre de dame ou de monsieur), et nous vous enverrons la montre que vous examinerez gratuitement. Si vous trouvez qu'elle possède toutes les qualités qui nous lui attribuons, payez $2.85 et elle est à vous. $2.85 est un prix spécial pour quelque temps seulement. Ecrivez-nous de suite. Terry Watch Co., Dept. 1004 Toronto

...GRATIS... Chapelets —DES— R.R.P.P. Croisiers

Pour informations envoyer un timbre de deux centins à

NAPOLEON GIROUX,
Libraire-Importateur,
1641 rue Notre-Dame, - Montreal, Que.

NOTRE COURS PAR LA POSTE SUR LA TELEGRAPHIE SANS FIL

et ordinaire a maintenant plusieurs élèves. Rien n'a jamais été donné de semblable. Le coût est nominal. Les résultats sont bons. Ecrivez pour détails.

Adresse :

Département de la Télégraphie
Central Business College,
TORONTO.
W. H. SHAW, - - Principal.

PATENTES OBTENUES PROMPTEMENT

Avez-vous une idée ? Si oui, demandez notre "Guide des Inventeurs," pour savoir comment s'obtiennent les patentes. Informations fournies gratuitement. MARION & MARION, Experts, Bureaux : Edifice New York Life, Montreal, et Atlantic Build., Washington, D.C.

VIOLON GRATIS

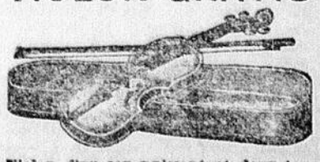

Violon d'un son puissant et doux, bonne grandeur, modèle Stradivarius, fait de bois choisi, donne très bien, belle manipulée et garnitures finie en Chine, donné pour la vente à 50c chacune de seulement 15 pièces en verre. Ces pièces sont entièrement en verre. Elles ne rouillent ni n'usent jamais et, en la trempant un fois dans l'encre, on peut écrire un page entier. Elles ne rendent pas vert. Recevez nous une carte postale aujourd'hui et nous vous enverrons les pièces franco. Un certificat pour 50c. avec chaque paquet. Pen Co. Boîte 1336 Toronto.

$1,000 POUR UN GERME

que Powley's Liquified Ozone ne peut détruire.

Nous offrons $1,000.00, au scientiste ou au médecin qui découvrira un germe de maladie que Powley's Liquified Ozone ne peut tuer. Un tel germe est encore inconnu. Ozone tue tous les germes qui ont déjà été découvert et par contre, il guérit toutes les maladies microbiennes.

Rien que l'Oxygène

Powley's Liquified Ozone n'est que l'oxygène, pas de drogues, pas d'alcool en lui. C'est la découverte d'un chimiste allemand qui passa 20 ans à apprendre comment liquifier l'oxygène. Ozone charge le sang de tant d'oxygène qu'aucun germe ne peut vivre dans aucune membrane ni aucun tissu.

Les résultats sont inévitables. Toutes maladie microbienne doit finir pour toujours, lorsque la cause en est détruite. Puis l'oxygène — le plus grand tonique de la nature — ramène le patient à une santé florissante. Jamais produit ne fera plus de bien à l'humanité.

Tue les Germes Intérieurs

Toute drogue qui tue les germes est un poison pour vous et vous ne pouvez la prendre. Ozone est le seul moyen connu pour tuer les germes dans le corps. Il est porté par le sang dans toutes les cellules de chaque tissu, et nul germe ne peut vivre là où il va.

Et l'Ozone n'est que l'oxygène liquifié, ce n'est que la partie vitale de l'air. Non seulement il est inoffensif — aussi inoffensif que le fait de respirer — la source même de la vitalité. Ses effets sont exhilarants — purifiants, mais les germes croissent et cet excès d'oxygène, bien que la vie même de tout animal, est mortelle pour toute matière animale. Ce fait semble être dans les desseins de la nature pour protéger l'homme cont... les germes.

Les Maladies Microbiennes

Voici quelques-unes des maladies microbiennes connues. La cause de ces maladies, ce sont les germes, les germes seulement et ces germes doivent être tués avant que la maladie soit terminée.

La médecine guérit quelques fois ces maladies en aidant la nature à triompher des germes, mais les résultats sont indirects ou incertains. Ozone tue toujours les germes, et les résultats sont directs et surs. Les meilleurs médecins et les plus grands hôpitaux emploient maintenant Ozone — pas de remèdes — contre les maladies mocribiennes.

Asthme	Impureté du sang
Anémie-Abscès	Maladies des Reins
Bronchite	La Grippe
Empoisonnement du sang	Maladies du foie
Maladie de Bright	Teucorrhée
Troubles des intestins	Malaria - névralgie
Consomption	Pneumonie
Consomption	Hémorrhoïdes
Coliques-croup	Pleurésie esquinancie
Constipation	Rhumatisme
Catarrhe-cancer	Maladie de la peau
Dyssenterie-Diarrhée	Scrofule-Syphilis
Pellicules-Hydropisie	Troubles d'estomac
Dyspepsie	Tuberculose
Eczéma-Erésipèle	Maladie de la gorge
Fièvres—toutes sortes	Tumeurs-ulcères
Gonorrhée-gleet	Varicocèle
Calcul biliaire—goutte	Maladies des femmes
Influenza	Faiblesse d'yeux.

Toutes les maladies qui commencent par la fièvre—toute inflammation — tout catarrhe de quelque partie du corps — toutes les maladies contagieuses tous les résultats de l'impureté ou de l'empoisonnement du sang.

Une Grande Bouteille Gratis

Si vous n'êtes pas convaincu, prière de nous envoyer ce coupon et de nous permettre de vous envoyer, pour votre pharmacien, une commande d'une bouteille de 50 cts gratis. Le pharmacien nous en enverra le compte. Nous enverrons avec la commande des preuves abondantes de ce qu'a fait Ozone contre les maladies comme la vôtre. Nous enverrons les directions complètes pour l'usage.

Cette offre remarquable est faite à tous ceux qui souffrent de germes, et qui n'ont jamais essayé l'Ozone. Nous la faisons pour convaincre les sceptiques et pour secourir ceux qui sont découragés. Laisez - nous vous prouver par les lettres des autres, et par Ozone lui - même, qu'il y a maintenant un moyen absolument certain de se guérir.

Powley's Liquified Ozone est vendu par tous les pharmaciens, dans deux grandeurs, 50c et $1.

DECOUPEZ CE COUPON

car cette offre peut ne pas revenir. Remplisez l'espace et envoyez - le à l'Ozone Co., Limited, 48 rue Colborne, Toronto.

Je souffre de ....

Je n'ai jamais essayé Powley's Liquified Ozone, mais si vous me fournissez une bouteille de 50c gratis j'en prendrai.

Ecrivez votre nom lisiblement.

Rue et numéro ....

9 Ville et Province ....

Nouvelles du Canada

LE SCANDALE GAMEY

M. Gamey à l'audience—M. F. Sullivan contredit l'accusateur

Ce dernier lui aurait offert $6,000 pour qu'il corrobore ses dépositions

Toronto, 24 — M. Frank Sullivan est le principal témoin qui ait été entendu hier par les juges inquisiteurs dans l'affaire Gamey. Interrogé par M. Blake il a raconté une histoire qui diffère totalement de celle de M. Gamey.

Ce dernier a fait son apparition dans la salle d'audience hier après-midi. Il est maintenant représenté par M. Du Vernet, C. R.

Le premier témoin fut M. George Wilson, de New-Market, le beau-père de M. F. Sullivan. Il fut questionné par M. Blake.

Le témoin dit qu'il est allé à Rochester la semaine dernière pour la première fois depuis cinquante deux ans. Il est allé visiter sa place natale, Benfield, qui se trouve près de Rochester. Pendant qu'il était à Rochester, M. F. Sullivan lui a demandé de venir à l'enquête. Il a payé lui-même ses dépenses et on ne lui a rien promis s'il venait.

M. Blake a demandé à M. Wilson s'il avait dit à un M. David et à une autre personne de New-Market que M. F. Sullivan lui avait dit qu'il avait pris un verre avec M. Gamey et qu'il avait reçu $1,500 de lui ?

M. Wilson nie cela et dit qu'il n'a pas entendu parler de l'affaire jusqu'au moment où il l'a lue dans les journaux.

M. Johnstone transquestionne le témoin. Il lui demande s'il n'a pas quitté New-Market afin de n'être pas importuné. Le témoin dit que c'est la raison de son départ.

M. Frank Sullivan entre alors dans la boîte aux témoins. Il est examiné par M. Blake.

Quelle est votre occupation ?

Je suis contracteur.

M. Sullivan dit qu'il a travaillé pour la première fois pour le gouvernement en 1897, pendant environ trois mois. Cette fois-là il était employé dans le bureau de M. Kent comme clerc sessionnel. Depuis un an, à partir du mois d'octobre, il a été employé dans le bureau de M. J. P. Edwards, comme son assistant, jusqu'au moment de l'"explosion" dans la Chambre, alors qu'il a résigné.

Le témoin n'avait pas de compte de banque, excepté deux ou trois piastres à la Banque de Hamilton, qui sont là depuis deux ou trois ans.

Il dit comment il se fait que la transaction par laquelle lui et Gamey devaient obtenir l'île MacGregor du gouvernement, n'a pas eu lieu. Quant à la transaction Clemow, Hamey lui a dit d'attendre jusqu'à l'ouverture des Chambres. Ils s'attendaient à ce qu'elles fussent convoquées prochainement. Le 9 septembre M. Sullivan rencontra M. Gamey au Walker. Il ne croit pas qu'il attendait M. Gamey. M. Gamey a dit au témoin qu'il voulait être conduit par lui au Parlement et présenté à quelques-uns des ministres. Gamey a dit qu'il était venu a Toronto pour tâcher de découvrir quelles preuves le gouvernement avait contre lui. Ils allèrent au Parlement cet après-midi-là et M. Sullivan présenta M. Gamey à M. Stratton. Stratton. Ceci était le mardi, 9 septembre. Lors de cette entrevue M. Sullivan dit positivement qu'aucune lettre ne fut exhibée. M. Sullivan dit aussi qu'il n'était pas allé là pour prendre part à la conférence. M. Stratton leur a offert des cigares. D'abord il y eut une espèce de conversation générale entre M. Gamey et M. Stratton au sujet de Manitoulin. Alors M. Gamey dit qu'il avait été élu pour supporter le gouvernement au pouvoir. M. Stratton et M. Sullivan rirent en attendant cette déclaration. M. Stratton déclara que sous les circonstances il était d'opinion que l'élection ne devait pas être contestée.

M. Stratton demanda alors à M. Gamey d'aller voir M. R.-A. Grant. Il refusa d'abord. Alors M. Stratton lui demanda d'aller voir, l'après-midi suivant, M. Alesworth, et M. Gamey consentir. Ils quittèrent le bureau.

Ce matin on a obtenu des certificats de médecins déclarant que M. Gameu a besoin de deux semaines de repos.

Un changement notable a été apporté par Frank Sullivan, à sa déposition lorsqu'il fut interrogé par M. Blake, dans l'après-midi.

Ce changement porte sur le fait que le samedi suivant l'exposé de l'affaire en Chambre, Gamey lui aurait offert $5,000 pour l'induire à corroborer sa version [illegible] devant la Chambre. M. Sullivan ajoute qu'il s'est éloigné, mais que M. Gamey a persisté et lui a dit qu'il avait affirmé à son avocat que Sullivan n'avait rien reçu. Il a mentionné spécialement le nom de M. Mc-Pherson (l'un des avocâts de la poursuite, ajoutant que ce dernier verrait à lui payer $2,000 et $5,000 de plus, s'il consentait à corroborer la version donnée devant la Chambre. M. Sullivan a admis que personne n'a pu entendre cette conversation. Le témoin admet qu'il aurait pu dire que M. Stratton se sentait mal à l'aise et voulait continuellement le rencontrer.

"Gamey essayait de me jouer," a ajouté le témoin, "et moi-même j'essayai de le jouer."

C'est pour cette raison qu'il a donné à entendre à Gamey qu'il n'avait qu'à lever un doigt, et que le gouvernement s'effondrerait. Il a laissé faire Gamey dans le but de savoir jusqu'où il pourrait aller et alors il a essayé de le convaincre que sa proposition était une folie. Le témoin a juré positivement n'avoir jamais prononcé les paroles répétées par les trois témoins cachés derrière le piano.

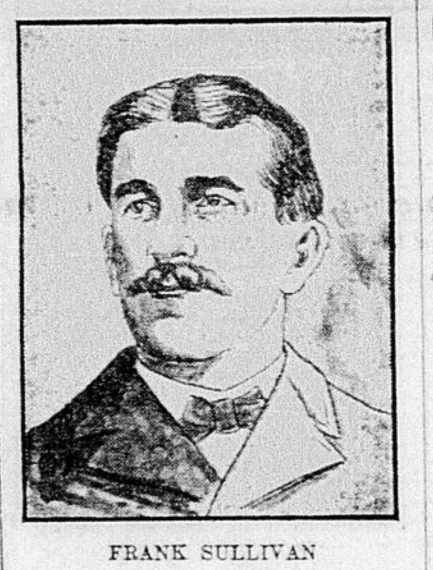

FRANK SULLIVAN

Le témoignage de Sullivan n'était

Toronto, 24.—Frank Sullivan a de nouveau été entendu comme témoin ce matin. Frank Ford, sollicitor" de la Trésorerie, a aussi rendu un témoignage intéressant. Une bonne partie de la journée a été employée à l'examen des livres du payeur de la Banque Ontario. Il s'agissait de retracer les $3,000 que Gamey prétend lui avoir été données par M. Stratton, le 1er septembre, et dont il aurait déposé la moitié à la Trader's Bank. Les livres paraissent confirmer la version de Gamey.

La cour siégera samedi.

Frank Sullivan a nié avoir signé une entente quelconque avec Gamey et n'avoir reçu d'argent ni de Stratton, ni de Gamey, ni de Myers, ni de Chase. Il soutient qu'il n'y a eu aucun partage d'argent. Il répète qu'il a voulu "bluffer" Gamey en lui faisant croire qu'il jouissait d'une grande influence auprès du gouvernement, parce que Gamey était député et son associé en affaires.

On a ensuite lu au témoin le témoignage de Gamey, au sujet de la prétendue entrevue Gamey, Stratton et Sullivan, pour discuter patronage, et paiement d'argent et de la remise d'argent à Gamey dans le fumoir. Sullivan a tout nié point par point. Il a aussi nié avoir donné de l'argent à Gamey au sujet de l'entrevue du "Globe" ou lui avoir dit qu'il lui obtiendrait de l'argent pour cette entrevue. Il a aussi nié avoir dit à Gamey que tous les ministres étaient au courant de l'affaire.

Quant à la fameuse conversation dans la fabrique de pianos, il soutient qu'elle n'était pas de sa part une confession, mais bien l'exposé d'une histoire que lui et Gamey s'entendaient pour monter.

Toronto, 27.—La preuve de la poursuite s'est terminée samedi devant la Commission nommée pour s'enquérir des accusations de Gamey, et la défense commencera sa preuve aujourd'hui. La commission ajournera toutefois ses séances à 11.30 heures, par respect pour la mémoire de feu le juge Lount.

A l'ouverture de la cour, samedi, on a attiré l'attention des juges sur un article publié dans un journal libéral, déclarant que le premier septembre la banque d'Ontario avait payé $3,000, lesquelles avaient été déposées à la Trust et Garantee company, dont M. Stratton en était le président.

J. P. Coffee, gérant général de la Trust et Garantee company, a été entendu comme témoins, il a juré que la transaction des $3,000 s'est faite en rapport avec une obligation émise dans le cours réguliers des affaires et n'aurait aucune relation avec l'affaire Gamey. Il a aussi déclaré que M. Stratton n'avait pas de compte avec la Trust et Garantee company.

M. Johnston a dit qu'il produirait un affidavit de M. McEvay, l'un des avocats, reférant à un article paru dans le "Mail et Empire," et il s'en est rapporté à justice.

Le chancelier Boyd a demandé de l'ajouter à la preuve faite le matin, démontrant que ces $3,000 n'avaient rien à faire dans la cause.

M. Johston dit que l'article s'appuie sur les témoignages entendus la veille, mais qu'il n'y a rien dans cette preuve regardant cet article.

Le chancelier Boyd a dit que ce journal devra démontrer pourquoi le journaliste ne se serait pas rendu coupable de mépris de cour.

M. Blake.—"Quelques communications ont été envoyées à ceux qui sont engagés dans cette affaire, quelques déclarations privées et confidentielles ont été simplement mentionnées par des personnes qui pensaient qu'elles devraient être considérées. Mon savant ami et moi en avons pris connaissance, et nous ne serions pas justifiables de nous occuper des suggestions qui y sont faites.

Si quelqu'un désire fournir d'autres preuves, qu'il croit importantes, je présume que vos honneurs seront disposés à l'entendre. Je ne veux pas qu'il soit dit que nous cherchons à éviter, à empêcher ou à écarter toute preuve qui pourrait se rapporter à l'affaire."

M. Johnston a fait une semblable déclaration.

Le chancelier Boyd.—"Il n'y a aucun doute que dans des communications de cette nature, une foule de personnes se prétendent renseignées, et qu'elles transmettent ces prétendus renseignements à des tiers, dans le seul but d'être appelées en cour, bien qu'en réalité, elles ne possèdent aucune information.

Notre enquête s'est instruite en suivant les procédures ordinaires. Les avocats des parties en cause ont pu fournir des preuves pour supporter leurs prétentions respectives et jeter de la lumière sur le cas qui nous occupe. Nous avons reconnu les devoirs qui nous incombraient de découvrir toute la vérité dans cette affaire."

LA VIE LUI ETAIT A CHARGE

Marie-Anne Bujold essaya plusieurs moyens pour se guérir —Elle l'a été par les Tablettes de Dodd contre la dyspepsie, et radicalement.

"Pendant deux ans, la vie me fut à charge". Ceci fait connaître en partie, l'état dans lequel se trouva Marie-Anne Bujold, du Cap Maria, comté de Bonaventure, Québec. Il serait difficile de dire ce qu'elle avait. La moitié des Canadiens n'ont pas besoin qu'on leur dise. Eux aussi ils sont atteints d'indigestion ou de dyspepsie, et ils ne savent que trop bien que la vie leur est à charge. Mais écoutez plutôt la suite du récit de Marie-Anne Bujold:

"Je ne pouvais prendre la moindre nourriture sans ressentir de douleur à l'estomac. A la fin je consultai les médecins, mais ils ne me firent aucun bien.

"Je vis quelques annonces relatant les merveilleuses guérisons affectuées par les Tablettes de Dodd contre la dyspepsie, et bien que je n'eusse pas grand confiance aux remèdes brevetés, je pris la détermination de les essayer. Le résultat fut merveilleux. Une boite a complètement guéri ma dyspepsie, et elle n'est plus revenue, depuis.

Les Tablettes de Dodd contre la dyspepsie ne font pas que soulager, mais elles guérissent la dyspepsie et elles la guériront radicalement.

52-1-h.

LE JUGE DUNCAN MCMILLAN

Décédé à London, Ont.

London, Ont., 22 — Le juge Duncan McMillan, du comté de Haldiman, qui était malade depuis plusieurs mois à l'hôpital St-Joseph, est mort hier soir à l'âge de soixante-sept ans.

Il commença ses études légales au bureau de feu Sir John Macdonald, à Kingston. En 1874 il fut élu député fédéral de Middlesex-Est. Il fut réélu en 1878 et en 1882. Il avait été nommé juge par le gouvernement de sir John Thompson.

LES SEMAILLES AU MANITOBA

Winnipeg, 24.—Les fermiers sont très occupés à leurs semailles. Lundi la compagnie du Pacifique a télégraphié à tous les agents dans les principaux centres de la province pour avoir un rapport de l'état des semailles. La réponse a été des plus satisfaisantes.

Il n'y a pas une seule plainte et les rapports ne diffèrent que sur le degré d'avancement des semailles. Dans plusieurs cas, les agents rapportent que 50 pour cent des semailles de cette année, dans le sud du Manitoba, sont très avancées. Deloraine, par exemple, a 75 pour cent de ses semailles terminées. Un autre fait encourageant, c'est l'augmentation du nombre d'acres ensemencés.

Quelques districts, suivant les rapports des agents, auraient doublé la production de l'année dernière ; d'autres disent que l'augmentation est de 20 à 50 pour cent. Avec une dizaine de jours de beau temps en plus, les semailles seront terminées partout, et la moisson de cette année sera probablement un record dans l'histoire de la province.

Fatal accident

Winnipeg, Man., 22. — Lundi à West Selkirk (Manitoba), un câble qui retenait le remorqueur "Sir Hector" dont on opérait le lancement, s'est rompu. Le remorqueur est descendu tout à coup, écrasant deux hommes, MM. J. W. Davies et Ed. Ryder.

IMPOSANTES FUNERAILLES

De sir Oliver Mowat, à Torontn—Les principaux représentants du pays ont suivi le cortège funèbre.

Toronto, 22 — Les obsèques de feu Sir Oliver Mowat ont été le témoignage non équivoque du respect universel et de l'estime du peuple d'Ontario pour celui qui a présidé pendant si longtemps aux destinées de sa province. Des représentants politiques et municipaux sont venus de tous les points d'Ontario et des autres provinces rendre les derniers honneurs à l'illustre défunt. Le gouverneur-général s'était fait représenter par le major Maud.

Le cortège est parti à 3 heures, après qu'un court service funèbre eut été dit à la demeure du défunt, par le Révérend Principal Caven, Knox College ; Rév. Dr McLaren, Knox College ; Rev. Armstrong Black, St-Andrew Church ; Rév. Alfred Gandier, St-James Square, Presbyterian Church.

Les porteurs, tous membres de la Caithness Society, dont Sir Oliver Mowat était le patron, étaient MM. Daniel Rose, ancien président ; Donald Indig, trésorier ; Daniel Ross, vice-président, D. A. R. A. Rose, fils, G. L. Sutherland et W. Banks.

Les porteurs d'honneur étaient Sir Wilfrid Laurier, l'hon. G. W. Ross, l'hon. J. M. Gibson, le juge en chef Moss, le chancelier Boyd, Sir Wm Mulock.

Conduisaient le deuil : MM. Fred. Mowat, Arthur Mowat, A. M. Mowat, Geo. Mowat, Joseph F. Mowat, McGill Mowat, H. M. Mowat, Geo. L. Mowat, J. McD. Mowat, C. R. R. Biggar, J. L. Biggar, F. C. Biggar, Thos. Langton, le juge McLennan, R. G. McLennan, C. O. Strange, H. Strange, Geo. Strange, G. L. B. Fraser, Norman Fraser, J. Mowat, Duff, et Dr Duff.

Le sénat était représenté par MM. Templeman, Gibson, Landerkin, Watson et Young et la Chambre des députés par MM. J. Israel Tarte, E. F. Clarke, Wm S. Calvert, George McPherson, Holmes, T. G. Johnson, N. A. Belcourt, G. McEwen, William Ross (Ontario Sud), G. Grant, John Charlton, Lt.-Col. A. T. Thompson, John Tolmie, C. A. McCool, J. B. McCool et O. E. Talbot pour Bellechasse.

Sir Louis A Jetté, lieutenant-gouverneur de la province de Québec, était présent avec son aide-de-camp, le major Shephard et l'hon. Dr Guérin, représentait le ministère de Québec. Il a présenté une couronne d'immortelles.

Vingt-deux voitures étaient remplies par les membres de la législature ontarienne et le conseil municipal était aussi dans le cortège.

La garnison de Toronto était sous les armes, commandée par le général lord Dundonald, qui était entouré d'un état-major d'une centaine d'officiers de la milice. L'escorte était composée de 34 dragons, sous le commandement du major Williams, et du capitaine Straubenzie et deux musiques la précédaient, celle des Queen's Own et celle des Grenadiers.

Pendant toute la durée de la procession les cloches de la ville n'ont cessé de sonner.

FATALE EXPLOSION

Quatre hommes tues dans une mine de Réserve, C. B.

Glace Bay, 25. — La mine de Réserve vient d'être le théâtre d'un pénible accident. Quatre hommes ont trouvé la mort dans une explosion qui eut lieu aux environs du puits No 5. Des cinq mineurs qui travaillaient dans le voisinage immédiat de l'explosion, un seul a pu sortir vivant du puits, c'est M. Whiteway, qui a été transporté à l'hôpital [illegible] Son état est assez grave. Les noms des morts sont Michael McNeill, Henry Jackson, Joe King et Wm. King.

Au dire de quelques-uns, les victimes de l'accident auraient été avertis de ne pas pénétrer dans la mine.

Quelques heures après le désastre, on put trouver les corps inanimés des malheureux mineurs. Michael McNeill semblait vivre encore, et l'on fit mander un médecin auprès de lui. Ce dernier constata qu'il se trouvait en présence d'un cadavre.

Une foule de gens se rendirent sur le lieu de l'accident. Les quatre victimes furent placées sur des bancs, dans le pavillon réservé au lavage.

McNeill laisse une veuve et une famille à Réserve ; Jackson, une nombreuse famille dans l'île de Terreneuve. Quant aux autres, ils n'étaient pas mariés.

C'est le pire accident qui soit jamais arrivé dans une mine du Cap Breton, si l'on excepte l'explosion de Caledonia.

QU'EST-CEi

Nous offrons cent piastres de récompense pour tout cas de catarrhe qui ne peut être guéri par le remède de Hall contre le catarrhe.

F. J. CHENEY & Co., Tolédo, O.

Nous, soussignés, connaissons F. J. Cheney depuis 15 ans, et le croyons parfaitement honorable dans toutes transactions commerciales et financières et en état de remplir toutes obligations contractées par sa maison.

WEST & TRUAX, pharmaciens en gros, Tolédo, O. WALDING, KINNAN & MARVIN, pharmaciens en gros, Tolédo, O.

Le remède de Hall contre le catarrhe est ingurgité, agissant directement sur le sang et les surfaces muqueuses du système. Témoignages gratuits. Prix, 75c la bouteille. Vendu chez les pharmaciens.

Les Pilules de Familles de Hall sont les meilleures.

16—1 mois

—THE—

Optical 111 Engene's Supply Co

M. R. De MESLE, Gérant,

1628 RUE NOTRE-DAME,

MONTREAL.

Thermomètres maximum et minimum. — Thermomètres clinique et de poche. — Thermomètres électriques pour sonnerie. —Thermomètres pour incubateur.—Thermomètres pour couches chaudes.—Thermomètres pour brasseries. — Thermomètres pour confiseurs. — Thermomètres pour dentistes, etc.

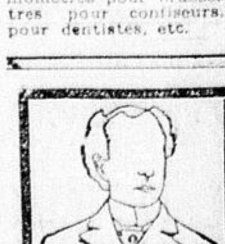

$200.00 EN ARGENT GRATIS

Pour des gens intelligents

Pouvez-vous nous dire le nom du célèbre homme d'état Canadien-français, du jour, représenté dans cette vignette? Si oui, vous pouvez gagner $200.00 en argent. Afin de vous aider un peu nous vous dirons qu'il y a sept lettres dans le nom et que L est la première. Maintenant, mettez-vous à l'ouvrage et étudiez la tête tout de suite. Il faut réfléchir, être patient et ne pas se décourager, mais travailler ferme, et en se faisant vous pourrez gagner le susdit montant. Les prix de valeur, de nos jours, ne se gagnent que par des gens intelligents et énergiques. Voici une chance précieuse pour quiconque travaillera d'arrache pied et ça ne coûtera pas un sou pour essayer. Si vous êtes habile et observateur vous ne manquerez pas de réussir. Ne tardez pas, mais étudiez, tout de suite, la gravure très soigneusement et si vous êtes suffisamment habile et intelligent pour découvrir ce qu'elle représente, écrivez-nous immédiatement. Qui sait si vous ne pourrez pas gagner cet argent? Il n'y a plus qu'une condition, et pour vous y conformer ce ne vous prendra que d'une demi-heure de votre temps. Nous vous l'indiquerons aussitôt que nous aurons reçu votre réponse. Nos prix précédents en argent ont attiristé le cœur de beaucoup de personnes qui avaient besoin d'argent. S'il vous faut de l'argent, ne manquez pas de profiter de cette occasion et écrivez-nous tout de suite. Prize Co., Money Dept. 1399 Toronto.

Gratis Belle Epinglette Photographie Gratis

La dernière nouveauté c'est l'épinglette photographie, portée par les plus élégantes personnes. Elle est en or plaqué, magnifique avec photographies au centre, d'une grande variété de sujets : Sa sainteté le Pape, Vierge à la chaise, Jésus bénissant les petits enfants, et aussi une grande variété de portrait d'actrices américaines. C'est une partie de fonds de banqueroute de manufacture, et nous vous enverrons franco, 12 épinglettes pour vendre à 25c chaque seulement. Les agents et les bijoutiers les vendent régulièrement une piastre. Retournez-nous $3.00 et nous vous donnerons à choisir une prime de valeur dans la liste de notre catalogue. **N'attendez pas à demain mais envoyez-nous une carte postale immédiatement**

DUCHARME CO., 88 rue Church, Toronto, Dept. C

GRACE AU

Vin St Michel

Je suis la plus heureuse des mères

ALBERTINE BARRETTE,
Ste-Elizabeth, P.Q., Comté Joliette.

Ste-Elizabeth, P.Q.

Si jamais l'occasion se présente d'avoir besoin d'un bon tonique c'est certainement au VIN ST-MICHEL que j'aurai recours, car je viens d'avoir la preuve que ce tonique est bien tout aussi bon que l'annonce le dit. Ma petite Albertine, qui n'a que neuf ans, était d'une faiblesse et d'une pâleur qui me rendaient réellement inquiète. Je lui fis prendre du VIN ST-MICHEL pendant quelques temps et maintenant elle n'est plus la même du tout. Ses couleurs sont revenues, elle mange bien, dort bien et se porte à merveille. Comme la santé d'un enfant est bien la chose la plus chère au cœur d'une mère je dois vous dire que grâce au VIN ST-MICHEL, je suis aujourd'hui la plus heureuse des mères.

Signé :

MADAME AZARIE BARRETTE,
Ste-Elizabeth, Comté Joliette, P.Q.

GRATIS.—Sur demande nous vous enverrons l'Album du Vin St-Michel contenant 100 illustrations et des renseignements utiles à tous. Adressez :

BOIVIN, WILSON & CIE
820 RUE ST-PAUL, - MONTREAL CAN.

ATELIER DE MARBRE ET GRANIT

J. BRUNET

BUREAU ET ATELIE

COTE DES NEIGES, MONTREAL

Manufacturier et importateur de Monuments funéraires, ouvrages de bâtisses et de cimetière, etc., de toutes descriptions EN GROS ET EN DETAIL. Estimations données sur demande. Propriétaire de carrières de granit rouge, rose et gris. Venez demander nos prix avant de placer vos commandes ailleurs.
Téléphone Bell Up 1466.
Connection gratuite pour Montréal.

GRATIS
Magnifique Accordeon

Très bien fini, 10 clefs en nickel, 17 jeux, 2 series de 18 ... caisse en ébène, mécanisme découvert et soufflets doubles, protecteurs et agrafes nickelés, donné pour la vente à 10c. chacun de 12 beaux paquets de délicieux parfum en 6 odeurs : œillet, lilas, muguet, héliotrope, rose et violette. **Rien ne se vend comme cela.** Un certificat pour 50c. avec chaque paquet. Ecrivez une **carte postale** aujourd'hui et nous vous enverrons les paquets franco. **Rose Perfume Co., Boite 1334 Toronto.**

Montre en or de 14 Carats GRATIS

Pourquoi payer une montre $25.00 ou $50.00 quand vous pouvez en avoir une pour rien, ayant l'apparence d'une montre d'or massif et ayant autant de précision que toute montre de $50.00? Voici votre chance. Nous donnerons cette magnifique montre recommandable à toutes les personnes qui vendront, pour nous seulement **10 boites de nos Pilules vive longue, le grand générateur du sang et tonique pour les nerfs. Tout le monde en achetera une boite.** Ce n'est pas une pendule de poche à bon marché mais une belle montre finie en or de 14 carats, très bien gravée et ornée, à remontoir et mise à l'heure sur tige, pourvue d'un mouvement américain recommandable, soigneusement réglée avant de sortir de la manufacture et garantie par le manufacturier. Lors même que vous pourriez payer $50.00 vous ne sauriez vous procurer une montre plus jolie ni plus précise que celle que nous vous offrons, ici, tout à fait gratuitement. Envoyez-nous une carte postale aujourd'hui et nous vous expédierons les pilules franco par la poste. Ils se vendent à vue d'œil. T. F. Dunbar, Renfrew, Ont., dit : "J'ai vendu la montre $1.00 aussitôt après l'avoir reçue." Ecrivez une carte postale aujourd'hui. **Dr. Roy Medicine Co., Dept. 1357 Toronto.**

LORSQUE VOUS AVEZ BESOIN

d'entête de lettres, de comptes et d'états de compte, ou autres formes, demandez à votre imprimeur des échantillons des papiers spéciaux Burnese Bond et Silver Stream, de Windsor Mills. De bonne qualité.

11—26

$200.00 EN OR GRATIS

Le perroquet s'est évadé de la cage. Tâchez de le trouver. Si vous pouvez trouver le ... qui s'est évadé, vous pouvez avoir un part dans la distribution de $200.00 en or, que nous donnons pour peu d'ouvrage pour nous. Vous pouvez faire ceci dans moins d'une heure de votre temps. Nous ne désirons un sou de votre argent. Quand vous avez trouvé le oiseau qui s'est évadé indiquez-le par un croix et envoyez-le-nous et vous recevrez de nos nouvelles par le retour de malle. Il se peut que vous ne puissiez le trouver pendant quelque temps mais tenez-y et tâchez d'obtenir votre part des $200.00. C'est un concours où on doit être intelligent et énergique. Tâchez le gagner. Qui sait si vous ne pourrez pas gagner cet argent? C'est l'adresse. The Prize Co., Dept. 1395 Toronto.

Ceinture Electrique AMELIOREE

Seulement $3.00.

Je vous offre la plus belle ceinture électrique du monde. Ma ceinture améliorée est supérieure à toutes les autres. Elle n'est pas chargée de vinaigre corrosif. Elle fournit un courant électrique plus fort que celui de toute autre "ceinture acidulée". On la garantit pour trois ans. Une suffit pour huit personnes. Elle guérit le rhumatisme, la faiblesse dorsale, la nervosité, la dyspepsie, les pertes, la débilité et la varicocèle. Je donne, pour ainsi dire, cette splendide ceinture à l'essai, car j'en ai réduit le prix le plus possible, de sorte qu'elle est à la portée de tout le monde. Nos prix sont de $3.00 en montant, et vous n'avez rien à payer tant que vous n'êtes pas guéri.

Nous envoyons, tout à fait gratuitement, à tous ceux qui nous écrivent, notre magnifique traité médical illustré et la meilleure ceinture électrique à l'essai. Nous offrons un meilleur article à meilleur marché que tout autre, et tous ceux qui nous écriront recevront un traitement immédiat et efficace. Nous envoyons à tous ceux que nous entreprenons de guérir, une garantie léggale de guérison ou si non nous remboursons l'argent.

Voici ce que nous offrons : Notre traité médical gratis, ainsi ... notre meilleure ceinture que vous devez essayer selon les directions. Rappelez-vous que nous garantissons que notre ceinture est la plus forte qui soit confectionnée et qu'elle vous guérira. Ecrivez aujourd'hui. Ca ne coûte rien d'essayer. Adressez :

Dr A. J. MACDONALD ELECTRIC CO., Adresse 2362 rue Ste-Catherine, MONTREAL.

PARTOUT

Au Canada, aux Etats-Unis comme en Europe,

L'Empois Chinois

Jouit de la faveur populaire.

EXIGEZ un Chinois sur chaque boîte et gare aux imitations !

MOULIN OCEAN,

O. LEFEBVRE, *Prop.* Montréal

251 —1—C—jno

VOULEZ-VOUS UNE FORTUNE?

$25,000.00

DONNEES EN ARGENT COMPTANT

EN MILLE PRIX

1er. Prix, $10,000.00; 2ème. Prix, $3,000.00; 3ème. Prix, $1,000.00.
Ainsi que cinq Prix de $1,000.00 chaque pour célérité et 992 autres Prix en argent comptant de $3,00.00 chaque et moins.
Une Grande occasion d'avoir part à la Distribution de $25,000.00.

OTONROT | OMTNERLA | UQBECE

$25,000.00 DONNÉES

Les lettre mélangées ci-dessus, lorsque bien arrangées, épellent les noms de trois grandes villes Canadiennes. Si vous pouvez les trouver et si vous nous envoyez les noms, nous vous donnerons l'occasion de prendre part à ce grand concours de $25,000.00. Tous les 1000 Prix seront positivement payés en argent comptant. Ne perdez pas cette magnifique occasion de gagner. Qui sait, vous gagnerez peut-être le Prix de $10,000.00. Songez donc ce que $10,000.00 signifient pour vous, puis, rappelez-vous que quelqu'un les gagnera certainement. ... Ceci est certainement une occasion qui ne se présente qu'une fois dans la vie de devenir riche d'un coup. ... **Rappelez-vous que $25,000.00 comptant seront distribués en prix. Premier prix, $10,000.** Si vous trouvez les noms des trois villes, envoyez-nous votre réponse avec un timbre de 2c et nous vous enverrons les détails du concours par le retour de la malle. Ecrivez-nous tout de suite. **Ne retardez pas, car vous pourriez le regretter le restant de vos jours.** Adressez :
The Newspaper Advertising Association, Dept. L. C. Toronto, Ont.

Mille Prix en Argent Comptant

$2.97 POUR CETTE SERIE D'OBJETS, VALANT $9.00

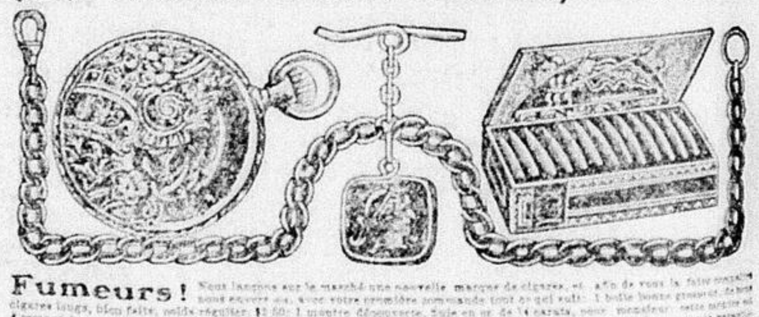

Fumeurs ! Nous lançons sur le marché une nouvelle marque de cigares, et, afin de vous la faire connaître nous enverrons, avec votre première commande tout ce qui suit : 1 boite bonne grandeur de 50 cigares longs, bien faits, poids régulier, $1.50 ; 1 montre découverte, finie en or de 14 carats, pour monsieur, ... à remontoir avec régulateur, élégamment gravée et pourvue d'un mouvement américain durable et précis, ... THE SNOW CIGAR CO., DEPT. 1301 TORONTO

UNE BELLE MONTRE GRATIS

Une montre en or solide pour Monsieur ou pour Dame coûte de $25 à $50. **Ne dépensez pas votre argent inutilement.** Si vous désirez une **Montre** qui pour tenir le temps sera égale à n'importe quelle **Montre en or Solide**, envoyez-nous votre nom et votre adresse immédiatement et convenez de vendre 10 boites, seulement, de nos fameuses **Pilules Végétales de Nouvelle Vie** à 25c. la boîte. Elles sont un excellent remède contre l'impureté et la pauvreté du sang, l'indigestion, les dérangements d'estomac, maux de tête, constipation, désordres nerveux, rhumatisme, maladies particulières aux femmes, laxatif doux, puissant tonique, parfait rénovateur des forces. Ce sont celles se vendant régulièrement 50c. la boîte. Elles se vendent facilement ; vu que chaque client, qui achète de vous une boîte de pilules, reçoit un Billet pour Prix qui lui donne droit à un beau morceau d'argenterie. C'est une chance dans votre vie, ne la manquez pas. Envoyez-nous votre commande et nous vous expédierons les 10 boîtes et les billets, franco, par la poste. Quand vous les aurez vendues envoyez-nous l'argent, $2.50, et nous vous enverrons la **Montre.**

GARANTIE POUR 20 ANS

la journée même de la réception de l'argent. Nous donnons ces montres pour faire connaître nos Remèdes rapidement, et tout ce que nous vous demandons, quand vous recevrez la montre, c'est de la montrer à vos amis. Des centaines de personnes ont reçu de nos Montres et en sont plus qu'enchantées. C'est une grand occasion d'obtenir une belle MONTRE sans avoir à débourser un sou, et vous devriez écrire de suite. Adressez lisiblement :

The NEW LIFE REMEDY CO., Dept. 62 . Toronto, Ont

LES PLUS JOLIS RESTES DE SOIES QUE VOUS AYEZ VUS SONT PRESQUE OFFERTS EN CADEAU

Carrés de belle soie, riche, de bon goût et assez grands pour faire **2 grands coussins de sofas pour seulement 15c.** Tous les morceaux sont grands et quelques-uns si grands que vous devrez les découper. **Comment pouvons-nous faire cela ?** Mais tout simplement parce que nous avons acheté un lot à bon marché des produits d'une manufacture européenne. Cette manufacture avait un très grand lot de très beaux échantillons de la meilleure soie, coupés en grands morceaux pour l'usage de ses commis-voyageurs, ... **tous des plus nouveaux modèles, rayés, carreautés fleuris de riche qualité épaisse**, ... **parmi tout ce grand lot il n'existe pas deux morceaux pareils. Avec chaque paquet nous envoyons gratis un petit livre montrant plus de cent points de fantaisie** ... **Ne manquez pas cette occasion.** ... **Lisez ce que disent les dames qui ont acheté de nos carrés de soie.** ... Home Supply Co., Dept. 1301 Toronto

NOUVELLES DE MONTREAL

Effroyable accident

22 avril.

La terrible traverse à niveau vient encore d'être la cause d'une mort effroyable. L'accident cette fois s'est produit à la traverse de la rue Guy, à huit heures, hier soir, et la victime est une jeune femme de vingt-cinq ans environ.

On l'a relevée, ou plutôt on a relevé des morceaux de chair humaine comtés un lunch enveloppé dans une serviette. Les roues du train ont déchiré son porte-monnaie, ainsi que le billet d'une piastre qu'il contenait et broyé une pièce de vingt-cinq sous.

La jeune fille a été tuée par le train du Grand-Tronc venant de Vaudreuil, en essayant de traverser la voie. A cet endroit la traverse est dans une obscurité presque absolue.

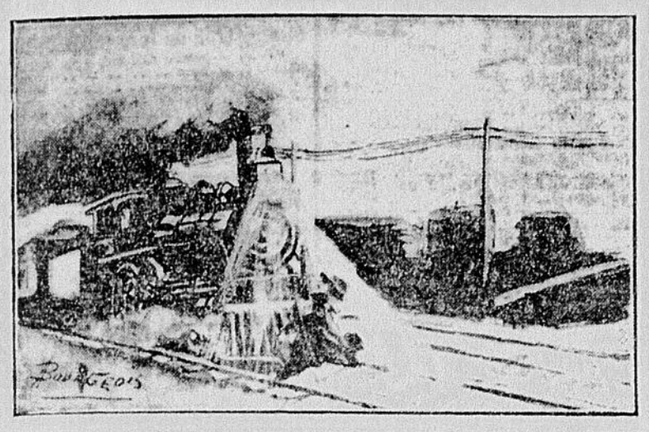

L'ACCIDENT SUR LA VOIE DU GRAND-TRONC, A LA TRAVERSE DE LA RUE GUY.

plètement réduits en charpie. Les bras et les jambes étaient séparés du tronc, seule la figure est restée intacte.

La victime est brune, de taille moyenne, plutôt frêle. Elle a les cheveux noirs et portait une robe noire, avec bas de même couleur et bottines lacées, noires aussi. Elle avait un chapeau de feutre gris et tour du cou en fourrure. Elle portait une sacoche en cuir noir, laquelle contenait $1.37, quelques billets de tramway et un chapelet. On a aussi trouvé à ses côtés un lunch enveloppé dans une serviette. Les roues du train ont déchiré son porte-monnaie, ainsi que le billet d'une piastre qu'il contenait et broyé une pièce de vingt-cinq sous.

La jeune fille a été tuée par le train du Grand-Tronc venant de Vaudreuil, en essayant de traverser la voie. A cet endroit la traverse est dans une obscurité presque absolue.

Le cadavre a été transporté à la morgue où une enquête a été tenue cet avant-midi.

—o—

La victime de l'accident a été reconnue par ses parents. C'est une jeune fille du nom de Suzanne Kiely, demicilliée rue Ottawa, No 210. Elle était âgée de 20 ans. L'enquête a été remise à demain, à dix heures, pour obtenir de plus amples renseignements sur les causes de la mort de la jeune fille.

Une douzaine de voyageurs blessés

22 avril.

Douze personnes blessées, une demi-douzaine assez gravement, tel est le bilan d'un accident de tramway survenu à 6.10 heures, hier soir, en face de la Metropolitan House Furnishing Co., 1678 rue Notre-Dame.

Le tramway No 471, Windsor-St-Laurent, descendait la rue Notre-Dame vers l'Est. Il était absolument encombré, comme presque tous les tramways le sont à cette heure-là, celle de la sortie des bureaux.

C'est un char ouvert, et les voyageurs étaient massés sur les plateformes, suspendus en grappes sur les marchepied.

Or, en face de la Metropolitan, un express de la Dominion Transport Co, chargé de meubles, était arrêté un travers de la rue, acculé au trottoir, l'une de ses extrémités à quelques pouces seulement de la voie du tramway.

La voiture descendait rapidement. Les voyageurs qui étaient sur l'avant, voyant le danger menaçant, sautèrent dans la rue. Leurs voisins, malheureusement, n'eurent pas le temps d'en faire autant. Frappés par l'express, ils tombèrent dans la rue, pêle-mêle, roulant les uns sur les autres.

On imagine facilement l'émotion et l'excitation intense qui s'emparèrent aussitôt de la foule dans cet endroit si fréquenté vers les six heures. On courut au secours des blessés. Quelques-uns étaient sans connaissance et on les crut tout d'abord morts. Certains voulaient faire un mauvais parti au garde-moteur qu'on accusait de négligence. Le constable de Kounick apela l'ambulance de l'hôpital Général où furent transportés la plupart des blessés. Voici leurs noms:

J. VAILLANCOURT, 28 ans, domicilié au No 9 de l'Avenue de l'Hôtel-de-Ville, blessures internes.

L'état de ce blessé inspire des craintes.

ERNEST CLAUDE, 16 ans, domicilié au No 1191 Avenue de l'Hôtel-de-Ville, blessures à l'estomac.

ELZEAR HUOT, 19 ans, 1636 rue St Laurent, lèvres déchirées et plusieurs dents de cassées.

SAM. LERNER, 19 ans, 299 1-2 rue St Dominique, contusions à l'épaule.

Il n'y a personne de ce nom à l'adresse ci-dessus, qui a été fournie par le blessé.

FRED. MOORE, 29 ans, 658 rue Clarke, côte brisée et blessure à l'œil gauche.

E. DELORME, 21 ans, 971 rue St-Dominique, blessures internes.

Une couple de femmes ont perdu connaissance et ont été transportées dans les magasins du voisinage.

Un blessé a été pansé à l'hôpital Notre-Dame, mais comme ses blessures n'étaient pas sérieuses, il n'a pas voulu donner son nom.

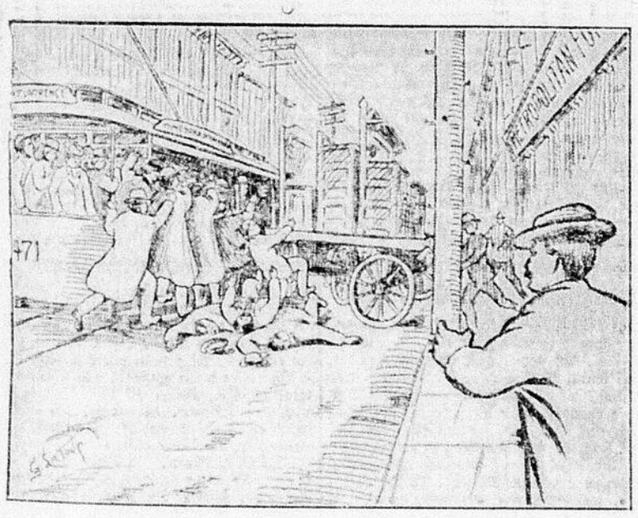

L'ACCIDENT DE TRAMWAY DE LA RUE NOTRE-DAME.

Une chute mortelle

24 Avril.

La ville de Montréal traverse actuellement une épidemie d'accidents dont on peut difficilement suivre les étapes tant elles sont nombreuses.

Le coroner tient à l'heure actuelle, une enquête sur la mort du jeune Patrick Finn, tué hier soir à la suite d'un accident de voiture.

La victime de cet accident est un jeune garçon, de 12 ans, domicilié rue Bleury, No 14. Finn était à l'emploi de la Cie Dominion Express et travaillait de concert avec un nommé James Kearn, charretier, de cette compagnie. Le travail de Finn consistait à surveiller les colis dans la voiture de livraison, pendant que le conducteur allait livrer les colis à leurs destinataires.

Hier après-midi, vers cinq heures, Kearn, après avoir chargé sa voiture de colis, monta sur son siège et fit partir ses chevaux sans avoir préalablement remarqué que le jeune Finn se tenait debout sur l'essieu d'une roue à l'arrière de la voiture. Le jeune Finn fut précipité sur les blocs de scories des approches de la gare par le choc du départ et tomba sur la tempe droite. On s'empressa autour de lui et on le releva sans connaissance. On lui baigna la figure dans de l'eau glacée et il finit par revenir à lui. Il se releva et dit aux personnes qui l'entouraient, qu'il était bien portant. On le fit conduire chez lui en voiture de place et un médecin fut mandé. Le jeune Finn est mort cette nuit après une longue crise nerveuse.

Les parents achètent l'exterminateur de la Mère Grave pour les vers, parce qu'ils savent qu'il est une médecine certaine pour leurs enfants et un destructeur effectif des vers.

Pilules et Salsepareille mèdes de famille.

Les meilleures pilules Végétales que vous puissiez acheter sont les Pilules d'Ayer. Et la meilleure Salsepareille c'est celle d'Ayer. Deux grands remèdes de famille.
J. C. Ayer Co., Lowell, Mass.

LA GREVE des débardeurs

27 Avril.

Les agents amaritimes McLean Kennedy & Cie ont écrit ce matin au maire qu'une bande de grévistes ont ce matin même détourné de leur ouvrage les débardeurs employés au déchargement du "Carrigan Head."

Lean et Kennedy demandent en conséquence la protection de la police.

Son Honneur le maire Cochrane se baladait ce matin dans le port, de long en large, cherchant des "stevadores" qui brillaient paraît-il par leur absence. Le maire a dit aux armateurs qu'il a particulièrement remontrés que les stevadores devront coûte que coûte reconnaître l'union des débardeurs. San Honneur s'attend à la victoire des débardeurs, et la souhaite d'ailleurs.

"Les débardeurs sont au nombre de 5,000 environ. Leur union se compose déjà de 3,000 membres. Les autres s'inscrivent de jour en jour. Les armateurs ne sauraient trouver 25 ouvriers pour remplacer les unionnistes.

"Les débardeurs se tiennent dans une tranquillité admirable, et on ne peut leur imputer aucun désordre".

Au reçu de la lettre de MM McLean et Kennedy, le maire a fait mander le chef de police qui a expliqué comme suit l'incident du "Carrigan Head":

"Un débardeur Italien faisant partie de l'Union, s'est présenté ce matin aux ouvriers du "Carrigan Head" et les a engagés à se joindre à l'Union qui doit les garantir de tel et tel dangers.

Les ouvriers ont suivi l'Italien, simplement comme backeur.

"Le port, continue le chef Legault, ne manque pas de protection. Le port est calme, comme il n'a jamais été. Les débardeurs sont des modèles de grévistes.

"Nous sommes cependant préparés aux éventualités et les armateurs n'ont à craindre aucun soulèvement.

"Cinquante-cinq hommes de police, armés, sont en faction permanente sur les quais. Une sentinelle est postée à un téléphone d'alarme et donne, à tous les quarts d'heure, des nouvelles de l'état du port.

"Une voiture de patrouille se tient à portée pour envoyer du renfort au premier signal.

"La police du port s'applique à éparpiller les groupes. Personne ne fait de la résistance.

"Encore une fois la grève—si grève il y a—est un modèle de grève."

ON DEMANDE DE LA PROTECTION

La grève des débardeurs est entrée dans une nouvelle phase ce matin. Il y a à l'heure actuelle six steamers transatlantiques dans notre port, dont on a commencé le déchargement.

Le premier steamer arrivé, le "Carrigan Head", portant une cargaison de rails d'acier, mouille au quai d'Hochelaga; l'"Alexandrian", chargé de ciment et de fer mouille au quai Jacques-Cartier; le "Fremona", avec une cargaison de fruits, mouille au quai Victoria; le "Sif", le "Cacouna" et "l'Otto", avec chacun une cargaison de charbon pour la Dominion Coal & Steel Co., sont à la Pointe du moulin à Vent.

Ce matin le Independant Labour Bureau, a envoyé une équipe de 40 hommes pour commencer le déchargement du "Carrigan Head" et ces derniers rendus sur les lieux, ont été "entrevus" par les débardeurs qui les ont ramenés à leur salle d'où ils se sont échappés pour revenir au bureau du travail Indépendant, où ils ont déclaré qu'ils étaient prêts à retournés à l'ouvrage si on voulait les protéger.

On a immédiatement demandé la protection de la police et une équipe plus nombreuse travaille au Carrigan Head cette après-midi.

Environ 40 hommes ont commencé le déchargement du "Fremona" ce matin. Ces hommes n'ont pas été maltraités par les débardeurs. On a augmenté de 30 hommes, cet après-midi, l'équippe travaillant au déchargement du "Fremona".

De nombreux ouvriers sont aussi employés au déchargement de l'"Alexandrian, du "Sif", du "Cacouba" et de l'"Otto".

Environ 300 ouvriers fournis par le Independant Labour Bureau travaillent cet après-midi au déchargement des différents navires dans le port.

M. Bailey, le secrétaire du "Independant Labor Bureau", nous a dit ce matin qu'il avait plus d'hommes qu'il en avait besoin à l'heure actuelle, et que ces hommes étaient tous disposés à travailler ferme pourvu qu'on les protège contre les grévistes.

Les débardeurs espèrent triompher dans la lutte qu'ils ont engagée contre les arrimeurs, et attendent que ces derniers acceptent leurs demandes. Ils prétendent que les arrimeurs ne peuvent se passer de leurs services.

LE MANDEMENT DE MGR BRUCHESI

Le mandement de Monseigneur l'Archevêque de Montréal, lu dans toutes les églises de la métropole, hier, au sujet des grèves et des unions internationales, a soulevé l'indignation des débardeurs. Ces derniers doivent rédiger une lettre protestant contre ce mandement, laquelle sera envoyée à Monseigneur Bruchesi.

L'Union des débardeurs a admis 150 nouveaux membres ce matin.

LES LAMBRISSEURS

Les lambrisseurs doivent se réunir ce soir pour discuter des questions importantes en rapport avec les difficultés actuelles.

De nombreux détachements de police protègent les ouvriers travaillant au déchargement des navires cet après-midi.

La situation s'aggrave de plus en plus et une émeute est imminente.

Fatales blessures

Un enfant écrasé sous les roues d'une voiture de livraison.

27 Avril.

Un pauvre enfant a été affreusement écrasé samedi après-midi, sous les roues d'une lourde voiture de livraison à la Pointe Saint-Charles.

Vers 2 heures, le petit Douglas Amyot, un joli bambin de quatre ans à peine, sortit avec sa petite sœur, son aînée de deux ans, pour faire un bout de promenade. Les parents des deux enfants qui demeurent 95 rue des Manufactures, près de la rue Island, leur recommandaient de ne pas s'éloigner. Les deux petits se rendirent au coin de la rue Island, pour voir les voitures et les tramways de la rue Centre, qui passaient au bout de la rue. Le petit Douglas Amyot lâcha tout à coup la main de sa compagne et s'élança dans la rue. Au même moment, une voiture de livraison de la confiserie Bélanger, conduite par M. S. Lapointe, 262a Desseigneurs, s'avançait à une allure assez rapide. M. Lapointe écrivait des notes d'ordres dans un carnet et ne pouvait voir l'enfant qui roula sous la voiture sans un cri. Lapointe s'aperçut à un fort cahotement de la voiture qu'il y avait quelque chose sous les roues. Il releva vivement la tête et vit l'enfant étendu dans la poussière, la figure tuméfiée. Le gauvre petit se plaignait faiblement. Des passants ramassèrent le blessé et le portèrent au domicile de son père. M. Amyot venait de coucher son plus jeune enfant lorsqu'on lui remit le corps palpitant du petit Douglas.

On se figure facilement la douleur du pauvre père et de la mère en voyant l'état de leur enfant. Le petit se plaignait d'une voix de plus en plus affaiblie. "Papa, papa! mon dos, mon dos!" Quelques autres paroles incompréhensibles se perdirent dans un hoquet douloureux et l'enfant s'évanouit dans les bras de son père. La malheureuse mère était presque folle de douleur. On courut vainement auprès de deux ou trois médecins, mais personne ne se trouvait sous la main. L'enfant expira quelques minutes après le départ du père sans avoir recouvré connaissance.

Bagarre chez les Syriens

Hommes et femmes y prennent part jusqu'à l'intervention de la police

21 Avril.

Neufs Syriens au nombre desquel une femme, ont comparu devant le recorder Poirier, ce matin, sous l'accusation d'avoir pris part à une bagarre, durant la soirée d'hier, à l'encoignure des rues Champ-de-Mars et Gosford.

Depuis quelques temps si l'on en juge par les récents conflits entre les membres de la colonie syrienne, les syriens orthodoxes et catholiques romains ne vivent pas en harmonie.

Les Orientaux célèbrent actuellement la fête de Pâques. De grandes réunions ont lieu tous les soirs, aux quartiers-généraux des Syriens, près de la rue Gosford. Au sortir de l'assemblée hier soir, une dispute sérieuse s'est engagée entre quelques-uns.

Cette chicane a dégénérée en une véritable bagarre. Quelques instants après, cinquante combattants au moins étaient en lice.

Le sang a coulé. Plusieurs ont reçu de violents coups de bâtons sur la tête.

On fit mander aussitôt la police du poste central et les détectives du bureau chef.

Le chef Carpenter, aidé du capitaine Bérian, du lieutenant Poulin, et d'une forte escouade de policiers, opéra l'arrestation des plus tagageurs.

Fait comique, les femmes sont aussi entrées dans la mêlée, et elles se sont battues avec autant d'acharnement que les hommes.

La police a saisi entre les mains des agresseurs, une hachette, des bâtons ferrés et garnis de clous, un revolver calibre 32, dont les chambres étaient chargées.

On ne connait pas encore la cause véritable de cette bagarre. D'aucuns prétendent que les Syriens déjà établis à Montréal, voient d'un mauvais œil l'immigration des forts à bras d'hier soir, plairaient non coupables à l'accusation d'avoir entravé un officier de police dans l'exercice de ses devoirs. Leur procès est fixé au premier mai, en cour de police.

Alias Gouni, domicilié rue Notre-Dame, George Sam, rue St-Dominique, Nief Bohanna, Sault au Récollets, Antoine Bohanna, rue Gosford, Abraham Sam, Adella Bohanna; Mme Maddy Gourri et Lilley Loftey ont été admis à caution, ce matin, devant le recorder N. E. Poirier.

Bonne précaution

Si vous êtes sujet à la toux, prenez un peu de BAUME RHUMAL avant de vous exposer à l'air vif.

MAUDIT VOLTAIRE!

Ce jurement fait retentir les échos de l'Hotel de Ville

Il arrive peu de jours où les habitués de l'Hôtel de Ville n'entendent pas quelque brave ivrogne exhaler en jurons abominables leur désappointement d'avoir été réveillé par la police qui ne permet pas que l'on cuve son vin sous les frondaisons du Champ de Mars.

Tout le temps que dure l'accouement de ces pochards, s'entendent par tout l'Hôtel de Ville, ces protestations bachiques dont quelques-unes sont peu édifiantes.

Et comme il se trouve presque constamment des dames dans les couloirs de l'Hôtel de Ville, il serait bon qu'on place ces gueulards dans une chambre quelconque où l'étoupe serait seule à recevoir leurs éclats de rage.

Hier, durant un quart d'heure, un ivrogne en furie a traité de "Maudit Voltaire", le constable chargé de le recevoir dans notre geôle.

Nous n'en sommes pas à apprécier cette invocation de Voltaire dans les mâchoires d'un ivrogne, mais nous ne voudrions pas que les autorités soient poursuivies par quelques oreilles puritaines blessées par les éclaboussures du corps de garde.

Salut aux Hommes

Même dans la vieillesse vous pouvez sentir la vigueur de la jeunesse, avec sa jovialité, sa démarche légère, son courage et son energie infatigable. Vous pouvez être exempt de douleurs et ne point vous apercevoir de votre vieillesse.

Je veux parler aux hommes affligés de maux et de douleurs, qui se sentent épuisés physiquement, qui constatent que l'ancien "feu" et l'énergie qui étaient si apparents dans la jeunesse, sont maintenant disparus; aux hommes qui ne peuvent supporter la fatigue comme ils le faisaient autrefois. Je veux que vous voyiez — si la chose vous plait — ce que j'ai fait pour les autres qui étaient aussi mal que vous. Voilà mon introduction. Si un ami en qui vous avez confiance vous présentait quelqu'un et disait: "Jack voici Brown: il m'a fait du bien et j'ai confiance en lui," n'auriez vous pas aussi confiance en lui?

Maintenant si vous ne vous sentez pas bien, je puis vous guérir avec ma Ceinture Electrique, si vous êtes rempli de douleurs rhumatismales, je puis les faire disparaître. Je puis répandre de l'huile dans vos articulations et les rendre plus souples. J'ai souvent dit que la douleur et l'électricité ne peuvent subsister en même temps et je le prouve chaque jour.

J'ai cru sage de rester tranquille tant que je ne serais pas sûr de mon affaire. Je suis heureux de dire que je n'ai pas eu une attaque de rhumatisme depuis. J'ai gagné 13 livres. —MATTHEW ROBINSON, Mayfield, Ont.

J'ai porté une de vos Ceintures de haute classe. J'avais souffert de rhumatisme deux ou trois ans auparavant. Votre Ceinture m'a complètement guéri. Je puis honnêtement recommander la Ceinture à n'importe qui, de même que vos méthodes d'affaires; la manière dont vous traitez vos patients et l'attention que vous leur donnez.
E. H. MITCHELL, Forrest, Man.

Ceci s'adresse spécialement aux hommes qui se sont soignés sans résultats pendant des années. Je demande des hommes qui souffrent de Rhumatisme, Douleurs Dorsales, Faiblesse Rénale, Sciatique, Lumbago, Ataxie Locomotrice, Torpeur du Foie Indigestion et Dyspepsie. Tous ces maux, sous forme chronique, je puis les guérir avec ma nouvelle Ceinture, même après que tous les autres traitements ont échoué. A tout homme faible et débile qui porte cette nouvelle Ceinture je donne mon

NOUVEAU SUSPENSOIR ELECTRIQUE GRATUIT

Donnez-moi un homme qui a des douleurs intermettentes aux épaules, à la poitrine et au coté, je répandrai l'huile de la vie dans son corps endolori et je chasserai tout symptôme de mal. Il est impossible que la douleur existe quand on se sert de ma Ceinture.

La raison pour laquelle tant d'hommes sont négligent de se servir de ma Ceinture, c'est qu'ils craignent de ne pas obtenir plus de succès qu'ils en ont obtenu des autres choses qu'ils ont essayées. Maintenant, la sécurité que j'offre aux hommes sceptiques, c'est qu'ils ne seront tenus de payer que lorsqu'ils auront constaté que ma Ceinture possède toutes les qualités qu'on lui attribue, pourvu qu'en retour, ils me fournissent une garantie raisonnable qu'ils me paieront après qu'ils auront été guéris. N'est-ce pas raisonnable? Ma Ceinture a guéri plus de cinquante mille personnes durant les derniers vingt ans et quand la guérison n'a pas eu lieu, j'en ai subi la perte. Maintenant, si vous êtes malade ou souffrez, si vous êtes un homme ou une femme faible, et si vous êtes fatigué des médecins, de droguer votre système, donnant de l'argent sans résultat, essayez ma Ceinture. Vous n'avez rien à perdre et tout à gagner en acceptant mon offre libérale.

PAYEZ APRES GUERISON

AVERTISSEMENT. — Des milliers m'écrivent et me disent qu'ils ont porté des Ceintures électriques sans bénéfice aucun. J'expliquerai pourquoi. Ils les ont achetées d'agents ou de gens qui, pratiquement, n'ont aucune connaissance de l'électricité.

AVIS SPECIALE.—La Ceinture Electrique du Dr McLaughlin est positivement le seul appareil Electrique offert au public, avec lequel vous êtes sous les soins d'un médecin praticien jusqu'à complète guérison.

LIVRE GRATUIT. — Si vous ne pouvez venir, demander mon superbe livre de 80 pages illustré que je vous offre. Il explique parfaitement ma méthode. Ce petit "vade mecum" de la Santé est rempli de renseignements précieux pour tout homme ou femme. Je l'enverrai soigneusement cacheté, gratis sur demande. Ne retardez pas, mais écrivez immédiatement.

Dr M. P. McLaucglin, — 214 Rue St-Jacques, Montréal

Heures de bureau, de 9 heures a.m., à 6 heures p.m., les mercredis et Samedis, jusqu'à 9 heures p.m. Les Dimanches, de 10 heures a.m. à 1 heure p.m.

Sous un tramway

Un ouvrier, père d'une nombreuse famille, victime d'une mort affreuse

27 Avril.

Vers minuit samedi soir, William Cummingham, un journalier, domicilié rue Colborne, a été grièvement blessé par un tramway de la rue Amherst, sur la rue Bleury, près Lagauchetière, et a succombé à ses blessures hier soir. Cummingham traversait la rue Bleury lorsque le tramway l'a frappé; le blessé a été traîné au moins une quinzaine de pieds sous le filet protecteur avant que le mécanicien ait pu stopper.

Des passagers du tramway ont ramassé Cummingham sans connaissance. Ils l'on fait transporter à l'hôpital Général où il a expiré hier soir vers six heures. Le coroner tiendra une enquête aujourd'hui.

Cummingham était âgé de 40 ans et chef d'une nombreuse famille. Les médecins qui ont fait l'examen du cadavre ont rapporté que le corps était affreusement contusionné, une profonde coupure traversait le cuir chevelu à la partie supérieure du crâne.

Une famille dans l'angoisse

A deux reprises des balles égarées pénètrent dans la maison, frôlant la tête d'une vieille personne.

Y a-t-il intention criminelle ou simple imprudence?

28 avril.

Un émoi considérable règne au sein de la famille de M. F.-S. Côté, représentant la maison Hudon & Orsali, de cette ville. Depuis une semaine des inconnues ont tiré deux balles dans une des fenêtres du domicile de notre concitoyen et s'est véritablement miracle que nous n'ayions pas eu à enregistrer un double malheur.

M. Côté habite le logement qui porte le No 140 de la rue Sanguinet. Mme Côté a meublé une jolie chambre pour sa vieille mère frappée de paralysie.

Cette chambre dont les fenêtres s'ouvrent sur la rue est située au quatrième étage.

Mardi de la semaine dernière la malade ayant manifesté le désir de jouir du spectacle que présente la rue à cinq heures de l'après-midi fut confortablement installée dans un fauteuil en face d'une des fenêtres. Il y avait à peine cinq minutes qu'elle promenait ses regards au dehors, lorsqu'une balle faisant voler l'une des vitres en éclat et allait se perdre dans le mur de la pièce. Le dangereux projectile avait passé à deux doigts de la tête de la paralytique. Mme Côté qui avait entendu le bruit qu'avait fait la balle en brisant la vitre, se précipita dans la chambre de sa mère pour se rendre compte de ce qui venait de se passer. Elle n'eut pas longtemps à chercher car ses yeux tombèrent aussitôt sur le projectile incrusté dans la muraille. Sans perdre une minute elle se dirigea du côté de la fenêtre pour inspecter les environs. Ce fut peine perdue, car elle ne vit aucun personnage suspect.

Dans la famille Côté on commençait à oublier le dramatique incident quand hier après-midi, vers les cinq heures la même scène se produisit.

Madame Tessier, sœur de Mme Côté était accoudée à la fenêtre causant paisiblement avec la malade quand une balle brisant une vitre siffla à ses oreilles. Pour le coup c'était trop fort, et sur le champ on fit jouer le téléphone pour appeler un agent de police afin de faire faire une minutieuse enquête. On se demande avec anxiété quel est l'individu qui se permet anisi stupidement de jouer avec la vie d'autrui. Chez M. Côté, On ne se connait pas d'ennemi, partant on rejete l'hypothèse que c'est une main criminelle qui a dirigé le canon de l'arme du côté de la fenêtre de la chambre ou gît la paralytique. On suppose que c'est quelque jeune écervelé qui s'amuse à tirer au hasard sans se préoccuper des terribles conséquences qui pourraient résulter de son imprudence. La police continue son enquête.

Cachés sous un comptoir

En faisant leur ronde sur la rue St-Laurent, la nuit dernière, les constables Bélanger et Rémillard, du poste No 4, s'aperçurent que la porte de coin du magasin de M. Moses Gross, situé au No 338, avait été forcée. Les policiers pénétrèrent aussitôt dans la cour et constatèrent qu'on avait fait effraction dans le magasin. Ils entrèrent dans l'établissement et trouvèrent cachés sous un comptoir deux individus du nom de J. Desormiers et A. Chevalier. Les deux cambrioleurs présumés furent empoignés par le constables qui se mirent en devoir de les conduire au poste. Chemin faisant, Chevalier réussit à échapper à Bélanger, mais ce dernier après une course mouvementée le rejoignit et l'étendit sur le sol d'un coup de bâton sur la tête. Le prisonnier a été pansé à l'hôpital Général. Il était assez bien ce matin pour comparaître devant le magistrat Lafontaine. Les deux prévenus ont plaidé non coupables. L'enquête dans cette affaire aura lieu demain à 10 heures.

Chevalier a déjà purgé quatre sentences. Il n'est sorti du bagne que depuis le 10 Avril.

UN SUICIDE

Un jeune étranger se fait mourir par le poison à l'hotel Windsor

27 Avril.

Charles L. Roller, un jeune newyorkais de 25 à 26 ans s'est suicidé hier soir à l'hôtel Windsor, en absorbant une dose d'acide phénique.

Vers six heures Roller est entré à l'hôtel et s'est inscrit au régistre. On l'a conduit dans une chambre au premier et il a demandé du papier et des enveloppes pour écrire quelques lettres.

Roller est descendu ensuite au salon où il a achevé sa correspondance et quelques instants après il est sorti lentement du salon et monté péniblement l'escalier comme s'il eut été souffrant. Quelqu'un lui demanda s'il était malade, mais il répondit qu'il se portait fort bien. Roller s'enferma dans sa chambre, et un des pensionnaires de l'hôtel en passant devant cette pièce, entendit des gémissements. Il se hâta de prévenir le commissionnaire en chef, et celui-ci, pénétrant dans la pièce où se trouvait Roller, aperçut le jeune newyorkais étendu sans mouvement sur un sofa-lit.

M. Weldon, le gérant de l'hôtel fut averti et on appela immédiatement un médecin et la voiture d'ambulance, mais Roller mourut avant l'arrivée du médecin.

Avant de s'empoisonner, Roller avait écrit son nom et son adresse sur une feuille de papier. Cette adresse est 29 rue 97ème Ouest, New-York. Le suicidé avait aussi écrit une lettre à l'administration de l'hôtel demandant pardon des dérangements qu'il causait. Cette lettre demandait aussi d'envoyer des dépêches à un oncle, domicilié à Yonkers, N. Y., et à madame Charle, L. Roller, de Yonkers, N. Y., ou d'Oceanic, N. Y., pour leur annoncer la triste nouvelle.

Le suicide de Roller était prémédité.

Le cadavre avait d'abord été transporté à l'hôpital Victoria, mais sur l'ordre du coroner McMahon, on l'a apporté à la morgue où l'enquête sera tenue cet après-midi.

Jeudi, vers 4 heures de l'après-midi, un jeune homme, mis avec élégance se présentait au bureau de MM. Garand & Terroux, banquiers de la rue St-Jacques et demandait à faire changer un chèque de $425 apparemment accepté par la banque d'Hochelaga. En effet le chèque portait le sceau de la banque ainsi que l'étampe de la même institution. Il portait la signature d'Arthur Larose.

Le commis après avoir examiné le chèque demanda au nouveau venu s'il se nommait Arthur Larose. Sur la réponse affirmative de ce dernier le commis changea le chèque. Le lendemain matin quand la maison Garand & Terroux présenta le chèque à la banque, le commis préposé au ledger s'aperçut que le sceau et l'étampe de la banque étaient contrefaits sur le chèque.

Il paraît que le même truc, une compagnie financière a aussi été floué de la même manière.

Des détectives privés ont été chargés de pincer l'escroc.

SI VOS JOINTURES SONT RAIDES

et que vous vous sentiez du mals dans les muscles—résultat du rhumatisme, ou si vous tombez vous détordant une jointure et vous faisant violence au coté, ou si vous vous faites une meurtrissure, le "Painkiller" de Perry Davis banira les douleurs et vous rétablira en un instant. Employez du

Painkiller

QUESTIONS ET REPONSES

REPONSE A M. JULES LEGER, Ferme-Neuve. — La navette est une plante dont les feuilles seulement servent à l'alimentation. La "navette" doit être semée à la fin du mois de mai ou au commencement de juin. Elle doit être semée par rangs distancés de 25 à 30 pouces. Il n'est pas nécessaire d'éclaircir. On doit semer 1 à 1 1-2 lb de graines, à l'arpent. On se sert de semoir pour ce travail. Il n'est pas nécessaire de faire du renchaussage, mais il faut faire du sarclage quand le besoin s'en fait sentir.

Quand les feuilles ont atteint de 6 à 8 pouces de hauteur on fait pacager les cochons et les moutons, ou bien on laisse croître jusqu'à la hauteur de deux pieds, puis on fauche pour donner aux animaux. On ne peut servir de ce fourrage aux vaches à lait, parce que le goût que renferme cette plante se transmet au lait. C'est surtout pour les cochons, en vue d'en faire des porcs à bacon que cette plante est semée.

2o. Un quart d'arpent.

3o. Chez les marchands de graines de Montréal.

REPONSE A M. J. A. L., St-Louis. — Vous me demandez si cela vous paierait de cultiver du houblon et de vous donner quelques conseils à ce propos.

1o. L'espace me manque pour bien vous répondre et vous renseigner suffisamment et d'une manière autorisée, car il faudrait parler des climats, des terres propres à la culture du houblon, de la préparation du terrain, des engrais qui conviennent au houblon, des variétés de houblon à cultiver, des travaux d'entretien, des maladies et des ennemis du houblon, de la récolte. En résumé faire une grande plantation de cette plante serait sans doute téméraire ; mais après tout il ne peut y avoir de mal, d'en faire un simple essai.

2o. Pour fumer la viande de porc, ce qui se pratique principalement pour les jambons et le lard, on suit diverses méthodes. On retire du saloir après qu'elle a été soumise pendant une quinzaine de jours à la salaison, la viande que l'on veut fumer, on la place pendant quelques jours dans un endroit propice pour la faire sécher. Dans certaines maisons, on suspend les morceaux dans la cheminée, qui, dans les endroits où l'on brûle du bois est construite d'une manière appropriée à ce but. On les laisse ainsi exposés aux émanations du feu, jusqu'à ce qu'ils soient suffisamment séchés et fumés. Pour cela, il faut aux jambons au moins six semaines de séjour.

Une autre façon, celle sans doute dont vous me parlez par votre lettre, est de construire une chambre très étanche, de grandeur suffisante, selon la quantité de jambons que vous vous proposez de fumer, puis y faire arriver de la fumée par la combustion de sciure de bois, de bois de sapin, ou de ramilles de génévrier.

Quelquefois aussi, on soumet les jambons directement à la fumée pendant l'hiver, après les avoir convenablement frottés et saupoudrés une ou deux fois avec du sel et du salpêtre.

Les jambons, pour se conserver longtemps après la fumigation doivent être placés dans des endroits bien secs et obscurs et surtout à l'abri des insectes.

AGRICOLA.

CONFERENCES PRATIQUES

Sur la culture du pommier et autres arbres fruitiers

Le ministère fédéral de l'agriculture, de concert avec le département provincial a préparé un programme de réunions qui sera tenu dans certaines parties de la province de Québec, afin que nos cultivateurs puissent profiter des démonstrations pratiques sur les travaux du verger, données par les inspecteurs de fruits du département fédéral, par ordre de l'Honorable ministre de l'agriculture, et d'après les instructions du professeur Robertson, commissaire de l'Agriculture.

Les conférences seront données sous formes de fdémonstrations pratiques sur la manière de tailler, de greffer, et de faire le "sprayage". L'exploitation du verger en général, fera aussi l'objet d'une discussion. Les cultivateurs présents sont priés de prendre une libre part aux discussions afin, que l'expérience de chacum puisse profiter à tous.

Les conférenciers seront MM. J. F. Serrier et F. L. Déry, inspecteurs de fruits, et un délégué du gouvernement provincial.

Elles auront lieu à 1 heure de l'après midi, comme suit:

MILTON, comté de Shefford, 4 mai.
ANGE GARDIEN, comté de Rouville 5 mai.
WATERLOO, comté de Shefford, 6 mai.
ROXTON FALLS comté de Shefford, 7 mai.
ST-THEODORE D'ACTON, comté de Shefford, 8 mai.
STE-DOROTHE, comté de Laval, 18 mai.
GRANDE FRENIERE (de St-Eustache) 19 mai.
ST-JOSEPH DU LAC, comté des 2 Montagnes, 20 mai.
COMO, comté de Vaudreuil, 21 mai.
RIGAUD, comté de Vaudreuil, 22 mai.

LE LAIT ET LE MIEL

L'AGE D'OR

Maintenant que l'industrie laitière a fait couvrir nos prairies et nos pâturages de la plante mellifère par excellence, LE TREFLE, il est doux de songer à répandre par toute la province la culture des abeilles pour deux raisons :

1o. Pour féconder la fleur des trèfles et permettre à nos cultivateurs de récolter eux-mêmes la graine de trèfle, que notre province importe en grande partie des Etats-Unis, au coût de 250,000 à 300,000 piastres annuellement ;

2o. En quelques années, des centaines de mille piastres d'un miel succulent, remplaceraient avantageusement une partie des importations de melasses grossières et de sucres bruts que nous importons aussi.

Notre climat se prête admirablement à l'apiculture et il est bon de rappeler que le meilleur miel du monde entier primé à l'exposition universelle de Paris, venait de vingt-cinq lieues en bas de Québec, et était tiré du trèfle blanc.

Les trèfles fécondés par les abeilles se ressémeraient d'eux-mêmes dans bien des cas.

Il n'est pas nécessaire d'être cultivateur pour tenir un rucher et rendre par le fait même grand service à l'agriculture et à l'aboriculture fruitière.

C'est une culture très payante quand elle est suivie avec les connaissances convenables.

L'honorable ministre de l'Agriculture qui ne manque pas une occasion d'être utile aux cultivateurs selon les moyens à sa disposition, a recommandé un très bon ouvrage sur les abeilles par Alex. Santerre ; ce qui facilite l'étude de cette branche aujourd'hui devenue nécessaire.

Eh bien, oui, mais ça pique ! !

C'est ce que je me propose aujourd'hui — piquer votre curiosité ou votre intérêt au point d'engager un plus grand nombre de nos compatriotes de toutes les paroisses à poursuivre cette belle exploitation qui donnerait à notre province un revenu additionnel d'au moins $1,000,000 de piastres avant cinq ans.

Allons, un peu d'initiative et nous tirerons de notre industrie laitière une conséquence toute naturelle : le miel.

Décidément ce serait retourner à l'âge d'or ! !

O. E. DALAIRE,
Conférencier agricole.

LA FERME

LA TRAITE

Le massage du pis

Une des plus récentes utilisations de la pomme de terre dans l'économie domestique est assurément celle qui consiste à en faire du romage de bonne qualité, ainsi que l'attestent les essais auxquels se sont livrés des agriculteurs belges et allemands.

Voici le procédé à employer:

On choisit les pommes de terre les plus blanches, les plus grosses et les et les plus saines, on les fait cuire à l'eau bouillante, on les pèle, puis on les réduit en une pâte bien homogène.

A cette pâte, on ajoute du lait préalablement caillé, dans la proportion de 11 partie pour 5. On pétrit ensemble ment. Après cette opération, la pâte lait et pâte pour les mélanger intimement. Après cette opération, la pâte est tenue parfaitement couverte pendant quatre ou cinq jours. On la reprend alors pour la pétrirde nouveau, puis elle est mise dans un moule de faïence ou de bois et on la laisse sécher à l'ombre pendant environ quinze jours.

Le fromage est alors bon à manger, mais il s'améliore en vieillissant; on peut le conserver frais et succulent en le tenant dans un vase clos et en un lieu sec et aéré.

La laiterie a fait, depuis une vingtaine d'années, de grands progrès par suite du soin avec lequel tout ce qui la concerne a été étudié dit M. H. d'Aucheld dans le bulletin du Syndicat agricole du Calvados.

Grâce à la science, des faits importants sont aujourd'hui acquis et d'autres recherches sont entreprises sur les questions qui sont encore susceptibles de notables améliorations.

Ainsi pour la traite il a été remarqué que lorsqu'on faisait traire les bêtes dans un but d'expérience, on obtenait toujours plus de lait et plus de matière grasse qu'en temps ordinaire. M. Schrott raconte que le jour où il assistait aux traites, il obtenait 1 ou 2 p. 100 de lait en plus et que ce lait supplémentaire contenait 0 2 à 4 p. 100 plus de graisse que les autres jours bien que la ration, les soins, la lactation, n'eussent subi la moindre modification, et il explique cette anomalie par le soin avec lequel le personnel trayait des vaches, lorsqu'il se sentait surveillé.

En présence de la grande difficulté d'obtenir une bonne traite, à fond, continuelle des vaches, on trouve en Allemagne et auDanemark qu'il vaut mieux laisser traire les domestiques comme ils l'entendent et quand chacun a terminé, de faire procéder à une nouvelle traite de toutes les bêtes par un homme supplémentaire, dont le coût est largement remboursé par le bénéfice qu'on en retire.

Si l'on considère maintenant que la traite à fond non seulement donne un lait plus abondant et plus riche, mais a pour résultat de prolonger la durée de la lacation et même d'augmenter les propriétés laitières en améliorant les fonctions, il va de soi que cette question mérite une grande attention. C'est ce qu'a pensé le professeur danois M. Engelund, qui s'est mis à étudier les motifs qui font qu'une vache donne très lentement les dernières parties de son lait et qu'on ne peut obtenir que de faibles quantités, pendant un temps assez long.

Pour obvier à cet inconvénient, il fit de nombreuses recherches qui furent couronnées de succès, par la découverte d'un moyen sûr et rapide. Cette nouvelle méthode, appliquée au Danemark, en Norvège, a été étudiée avec grand soin aux Etats-Unis par M. Weil, à l'université de Wisconsin.

Les résultats obtenus sont conformes à ce qu'on en attendait et le pis des vaches, par ces manipulations savantes, par ces massages rationnels, est vidé rapidement, lorsqu'ils sont appliqués une fois la traite faite.

Voici en quoi consiste cette manipulation, qui est enseignée maintenant aux Danois et qui comprend le traitement de chaque mamelle, séparément et celui des quatre quartiers alternativement. Le premier massage consiste à saisir la mamelle droite, de façon à ce que son quartier antérieur soit dans la main droite et son quartier postérieur dans la main gauche, les pouces étant posés sur la face externe, les huit autres doigts dans le sillon de séparation correspondant au plan d'adossement des mamelles. Ainsi placées, les mains se rapprochent l'une de l'autre et s'éloignent trois fois de suite, par un mouvement ascendant, qui a pour but de presser l'un contre l'autre, les deux quartiers considérés.

Le lait, qui est descendu dans le mamelon, est recueilli avant de procéder au même mouvement par la mamelle gauche.

On procède ensuite au deuxième massage. Pour cela, on place la main gauche, les doigts écartés, sur la face externe du quartier antérieur droit et on le saisit de la main droite, sur la face interne, dans le sillon de séparation ; les deux mains sont rapprochées l'une vers l'autre, dans un mouvement de pression de haut en bas. Quand on ne peut plus extraire de lait de cette partie de la mamelle, on passe à l'autre quartier antérieur gauche, qui est traité de la même façon.

Pour les quartiers postérieurs, on pose sa main sur celui de droite, en écartant les doigts, et sa main gauche les doigts allongés et joints, dans la séparation, pour ensuite les élever et les abaisser en les rapprochants.

Enfin, dans la troisième opération, les deux trayons antérieurs sont saisis en même temps avec les mains à demi fermées, puis soulevées dans une poussée montante, ayant pour but de presser les glandes contre le corps de la vache. Après trois mouvements consécutifs, les trayons postérieurs sont traités de la même façon.

De même que les organes d'un animal peuvent être développés par le massage, ainsi il arrive pour les glandes des mamelles. Car, si la sécrétion n'est pas retirée totalement des conduits lactifères, des grains glandulaires, de toute l'arborisation qui figure la division dichotomique des conduits, l'activité n'est pas stimulée, et, après un temps plus ou moins long, deviennent incapables d'en produire.

Par cette méthode, on a pu presque doubler la production de jeunes vaches, en massant leurs mamelles jusqu'à six fois par jour pendant quelques semaines.

Dans les cas d'inflammation du pis, cette méthode a encore donné des résultats surprenants, qui s'expliquent par le fait qu'on peut le vider complètement, presque chaque heure et retirer les bactéries, cause du mal.

Il a été démontré également que les vaches ne peuvent retenir leur lait, comme certaines ont l'habitude de le faire, lorsqu'elles ont été massées une couple de fois.

Enfin le vacher qui compremd se rend compte du plus d'importance qu'il acquiert par les résultats qu'il peut obtenir avec cette méthode.

L'ALIMENTATION DES PORCS

La "Schweizer Bauer" reproduit les conclusions suivantes des expériences poursuivies pendant vingt ans, par M. J. H. Grisdale, sur l'alimentation des porcs du Canada :

1o Il n'est généralement pas avantageux de donner des aliments cuits aux porcs, si on a surtout en vue la production de la viande ;

2o Lorsque le porc a atteint le poids de 100 livres, chaque nouvelle livre de viande n'est obtenue qu'avec beaucoup plus de nourriture qu'il n'en a été nécessaire jusque-là ;

3o Il est, par suite, avantageux de ne pas engraisser les porcs au delà de 160 à 200 livres ;

4o Le lait maigre, donné en même temps que les grains, augmente sensiblement leur valeur alimentaire. On peut admettre que 14 à 16 livres de lait maigre agissent comme 2 livres de grains mélangés ;

5o Le lait maigre est le meilleur aliment qu'on puisse ajouter aux grains, si on veut obtenir une viande ferme.

6o Un mélange de lait maigre et de farine d'orge, de pois et d'avoine a également une influence favorable sur la fermeté de la viande ;

7o Les grains sont le mieux utilisés lorsqu'ils ont été amollis vingt-quatre heures à l'avance et concassés en morceaux de moyenne grosseur.

LA CHALEUR ET LE LAIT

M. Vimeux, dans l'"Agriculture nouvelle", résume comme suit la partie de la séance du 24 janvier dernier de l'Académie des Sciences, à Paris, consacrée à cette question :

"On a prétendu que l'ébullition ne changeait rien à la composition chimique du lait, ou tout au moins qu'elle ne nuisait pas à sa digestibilité. MM. Bordas et de Raczkowski viennent contredire ces affirmations. En effet, d'après eux, la chaleur diminue, dans une notable proportion, une matière très importante renfermée dans le lait: la lécithine, qui peut être réduite du tiers. Cependant, toutes les méthodes de chauffage n'ont pas une action identique ; ainsi, tandis que la stérilisation à l'autoclave donne une perte de lécithine d'environ 30 p. 100 et le chauffage à feu nu 28 p. 100, le chauffage au bain-marie n'accuse qu'une perte de 12 p. 100 seulement. Il est donc préférable d'employer ce dernier procédé, si l'on veut procéder à la stérilisation du lait."

L'EMPLOI DE LA SCIURE DE BOIS

La sciure de bois est souvent considérée comme un déchet inutilisable et bien des scieries hydrauliques ne savent comment s'en défaire.

Elle peut rendre d'excellents services dans l'horticulture, et souvent elle ne coûte que la peine d'aller la chercher à la scierie.

"Amendement".—Les terres argileuses et fortes, additionnées de sciure, deviennent légères et poureuses. Au contraire, dans les terres sablonneuses, elles entretiennent admirablement l'humidité et la fraicheur.

"Couches".—La sciure peut entrer dans la composition des couches.

"Buttage".—Au printemps, elle est la meilleure matière que l'on puisse employer pour butter les plants d'asperges, facilite la sortie des turions et rend la récolte facile et très expéditive.

"Paillis".—Elle réussit au delà de toute espérance pour remplacer le paillis au pied des fraisiers, car elle entretient la fraicheur, même par les grandes chaleurs continues, sans qu'il y ait lieu de procéder à un seul arrosage.

Les horticulteurs qui essaieront de la sciure de bois, auront bien vite reconnu ses avantages et sauront en obtenir d'excellents résultats.

La Cie S. CARSLEY, Limitee.

Rue Notre-Dame. Le plus Grand Magasin de Montréal. 2 Mai 1903.

Procurez-vous une copie de notre

Catalogue de Printemps et d'Eté

Gratis a tous ceux qui acheteront par la poste. Toutes sortes d'articles de Premiere Communion pour Fillettes et Garcons.

CHAUSSURES DE DEMOISELLES

Pantoufles en beau chevreau français, avec petite courroie, boucle de ruban sur la courroie, points, 11 à 2, pour demoiselles. Spécial $1.50
Pantoufles en chevreau Dongola noir, à une courroie, semelles tournées, talons à ressort, points, 11 à 2, pour demoiselles. La paire $1.15
Pantoufles en chevreau patent, talons à ressort, trois boutons, semelles tournées, points, 11 à 2, pour demoiselles. La paire $1.25

GANTS DE DEMOISELLES

Gants en taffetas blanc, avec poignet jersey. La paire 23c
Gants en taffetas blanc, 2 fermoirs-dômes. La paire 35c
Gants en soie blanche. La paire 27 cents et 38c

PARASOLS

Parasols de première communion, en sateen uni, avec large frange et poignée de fantaisie, pour enfants, 30c et 42c
Parasols de première communion, avec deux franges, poignée blanche de fantaisie 88c
Parasols en soie blanche, larges frills, poignée blanche de fantaisie $1.20

BONNETERIE de 1ere COMMUNION

Bas en cachemire noir uni, pour enfants.
Point, 7, la paire 40c
Point, 7½, la paire 43c
Point, 8, la paire 49c
Point, 8½, la paire 51c
Bas en cachemire noir, à côtes (belles côtes).
Point, 7, la paire 44c
Point, 7½, la paire 50c
Point, 8, la paire 53c
Point, 8½, la paire 56c

ON S'OCCUPE PROMPTEMENT DES COMMANDES DONNEES PAR LA POSTE.

La Cie S. CARSLEY, Limitée
Nos 1765 à 1783 Notre-Dame. 184 à 194 St-Jacques, Montréal.

LES SOCIETES D'EXPARTISE LAITIERE EN DAHEMARK

La "Molkerei Zeitung" a publié une analyse du livre, du Dr Buer sur les Sociétés d'expertise laitière en Danemark.

Les Sociétés d'expertise laitière danoise (Xontrollverein) sont formées par des petits groupes d'agriculteurs assez voisins les uns des autres, qui mettent en commun leurs moyens d'action en vue de contrôler d'une manière permanente la productivité de leurs vaches laitières et, par ce moyen, d'élever les races bovines à rendement en lait le plus élevé possible.

A cet effet, chaque vache est éprouvée, à de courts intervalles de temps, tous les quinze jours, par exemple, au point de vue : 1o. de la qualité de lait produite ; 2o du rendement en beurre, et 3o de la quantité d'aliments consommés.

A chacune de ces épreuves, la quantité de lait produite en 24 heures par chaque vache est pesée avec soin à chaque traite, puis le lait des diverses traites sert à établir un échantillon moyen, dont on détermine la teneur en matière grasse à l'aide de l'appareil de Gerber ; on en calcule le rendement en beurre. Enfin, on pèse la même quantité d'aliments consommés en 24 heures, que l'on convertit en unités d'alimentation. Les données fournies par les opérations ci-dessus sont inscrites au compte ouvert à chaque vache et permettent en fin d'année de trouver, pour chacune, les quantités de lait et de beurre produites pour une quantité donnée de nourriture.

Pendant 4 à 5 ans du fonctionnement du contrôle, les éleveurs danois ont pu augmenter le rendement moyen de leur troupeau de vaches laitières de 30 à 50 livres de beurre par vache, tout en diminuant les frais de nourriture ; et cela, en éliminant les animaux qui donnaient des résultats moins satisfaisants que les autres.

Les dépenses occasionnées par le service d'expertise en question sont évaluées en Danemark de 2 à 3 marks par vache et par an, alors qu'au bout de 4 à 5 ans le rendement par animal et par an est augmenté de 30 à 50 marks.

Le Bacon

Des vignettes du porc à bacon idéal ont paru dans tous nos journaux d'agriculture et chaque races a ses enthousiastes qui la considèrent comme race à bacon par excellente.

A l'éleveur qui n'a pas de préjugé, la production du bon bacon est due, non pas tant à la race particulièrement choiside porc à bacon, qu'à la manière dont le porc est nourri et traité. Il considère la santé parfaite, la croissance et la maturité hative comme choses essentielles à la production d'un bacon solide, de saveur délicieuse, et les rapports de toutes les parties du pays tendent à démontrer que n'importe quelle race de porcs à bacon, nourri à l'Herbageum, remplira ces conditions et produira l'article requis. La grande particularité du porc nourri à l'Herbageum c'est que son poids est invariablement plus grand que sa grosseur ne semble l'indiquer. M. T. B. Carruthers, de Kimberley, Ont., parlant de cette particularité remarquable, dit.

"J'ai fait usage d'Herbageum pour mes cochons et autres animaux, et la différence du poids comparée à la grosseur due à son usage est remarquable. Je suis content qu'il y ait un gain de 25 livres chez chaque porc, et cela grâce à deux livres d'Herbageum."

COMMERCE

GRAINS

La demande européenne pour du blé de Manitoba par câblogramme est bonne et comme on a offert un peu plus que la semaine dernière, il s'est fait pas mal d'affaires. On s'est aussi informé des prix de l'avoine, mais les offres n'ont pas été satisfaisantes et en conséquence, le marché dans cette ligne est plutôt tranquille, surtout depuis que les expéditeurs tirent de l'arrière. Il n'y a aucun changement dans les prix. Pour la consommation locale, la demande d'avoine blanche No 2 est bonne et plusieurs ventes de lots de char ont été faites à 37 1-4 cent. Dans les autres lignes, le commerce est tranquille, mais tout compté, le ton du marché est assez fort et soutenu.

Nous cotons les pois de 63c à 64c ; l'avoine de 30 à 30 1-2c ; l'orge extra No 3 à 44c ; le seigle à 57c est. Pour livraison de mai à flot, les prix sont les suivants : avoine No 1, de 36c à 36 1-2c ; avoine No 2, de 35 1-4 à 35 1-2c ; le seigle, à 58 1-2c ; et les pois, de 73 1-2 à 74c.

Il n'y a pas de changement dans la condition du marché à farine, qui est ferme, depuis la récente augmentation dans les qualités du printemps, en sympathie avec la force générale du marché. Les farines d'Ontario sont fermes aussi, mais les marchands locaux n'ont pas suivi l'avance demandée par les minotiers de l'Ouest. La demande est considérable pour la consommation locale et les marchands européens s'informent beaucoup de la condition de notre marché. Nous cotons : Patentes de choix du Manitoba, de $4.10 à $4.20 ; secondes, de $3.80 à $4 ; forte de boulangers, de $3.50 ; patentes d'hiver, de $3.75 à $3.90 ; straight rollers, de $3.35 à $3.40 ; do, en poches, de $1.65 à $1.70 ; extra, de $1.55 à $1.60.

La demande pour les blés roulés continue à demeurer tranquille et le marché est calme sans particularité remarquable. Les prix sont sans changement à $3.80 ou $3.85 le baril, ou à $1.75 à $1.80 la poche.

Il n'y a pas de changement dans les blés moulus qui sont tranquilles et fermes. Nous cotons: le son du Manitoba en poche $19 ; moulés, $21 la tonne , le son d'Ontario, $17 ; moulés, $15.

BEURRE ET FROMAGE

BEURRE. — Le marché n'offre aucun changement matériel cette semaine. Les affaires sont confinées au marché local à 19 1-2c et 20c pour les crêmeries de choix. Tant que les prix ne seront pas tombés au point de permettre l'exportation on ne croit pas que le volume d'affaires n'augmente d'une façon sensible.

LE FOIN

Le commerce est bon pour la consommation locale, et le marché est modérément actif et soutenu. Nous cotons comme suit : No 1, de $9 à $9.50 ; No 2, de $8.50 à $9 ; mélé de trèfle, de $7.50 à $8 ; trèfle, de $6.50 à $7, en lots de chars.

LES MARCHES

A MONTREAL

MARCHE BONSECOURS

PRODUITS DE LA FERME.— Beurre de crêmerie, la lb., 24c ; beurre conservé, la lb., 22c ; beurre de ferme, la lb., 17 à 18c ; fromage, la lb., 14 à 15c ; fromage de ferme, la lb., 12 1-2 à 13 1-2c ; œufs frais, la douz., 12 1-2c ; miel, la livre, 10c ; sirop d'érable, la lb., 7c ; sirop d'érable, le gallon, 90c ; sucre d'érable, la livre, 10 à 12c.

LEGUMES. — Ail, la tresse, 10 à 15c ; artichauts, panier, 50c ; asperges de Californie, douz. de paquets, 50 à 60c ; betteraves nouvelles, paquet, 15c; betteraves, baril, $2.00 ; carottes nouvelles, la doz. de paquets, $1.00 à $1.15; carotttes, le quart, $1.50 à $2 ; concombres nouveaux, la doz. 75c à $1.00 ; Céleri, la douz. de paquets, $1.50 ; cresson américain, la douzaine, $1.00 ; cresson canadien, la terrinée, 15c ; choux canadiens, le quart, $1.75 à $2.00 ; choux nouveaux, la caisse, $3.00 à $3.25 ; épinards, le baril, $3.00 à $3.15 ; fèves vertes, le panier, $4.50 ; navets, la poche, 60c ; oignons, le baril, $1.00 à $1.25 ; patates, la poche, $1.10 ; patates nouvelles, la livre, 6c ; persil, la douz. de paquets, 50c ; topinambours, le panier, 40c ; radis, la douz. de paq., 60c ; raifort, la livre, 12 1-2c ; rhubarbe, la douz., 75c; salade No 2, 40c ; No 1, 75c; sarriette, paquet, 5c ; tomates, la caisse, $4.50 ; panets, le quart, $1.50 ; poireaux, le paquet, 15c.

VIANDES — Agneau, quartier de devant $1.50 à $1.75. Agneau, quartier de derrière, $1.75 à $2.25. Bœuf, 1ère qualité, 15 cents, Bœuf, 2e qualité 10 à 12 1-2 cents. Bœuf 3e qualité, 6c à 9c. Bacon (Ness) la livre, 17c. Lard salé, 14c à 15c ; Mouton, quartier de devant, 9c. Mouton quartier d'arrière, de 12 1-2c à 14c. Jambon (Ness) 16c. Veau, quartier de derrière 12 1-2 à 15c. Veau quartier de devant, 7 à 9c. Veau 2e qualité 5 à 7c.

BASSE-COUR.—Becs-scies, la paire, 50 à 60 ; Cailles, la douzaine 3.00 à 4.00 ; Canards domest. la livre, 18 à 20 ; Canards noirs, la paire, 1.00 à 1.20 ; Canards becs bleus, 70 à 70 ; Canards Malards, la paire, 1.00 à 1.20 ; Dindons frais, la livre, 15 à 17 ; Dindes gelées, la livre, 18 à 20 ; Pigeons, la douzaine, 1.75 à 1.80 ; Pigeonneaux, la douzaine, $3 à $3.36 ; oies, la lb, 12 à 12 1-2 ; Poules la livre, 12 à 13 ; Poulets du printemps la paire, 80 à 1.00 ; Poulets gelés la livre, 16 à 17 ; Oiseaux de Neige, la douzaine, 25 à 35 ; Pluviers la douzaine, 3.00 à 3.25 ; Bécassines, la douzaine, 3.25 à 3.50 ; Friches, la douzaine, 1.25 à 1.30 ; Outardes, 90 à 1.00 ; Lapins, la paire, 70 à 75. Grenouilles 25c la livre.

MARCHE DE QUEBEC

BEURRE — Frais, 21c. Marchand, 16 à 18c. Beurrerie, 21c.

FROMAGE — 13c.

TABAC CANADIEN — En feuilles, XXX, 9c à 10c ; XXXX, 50 lbs, 11c ; Walker Wrappers, 17 à 18c ; Kentucky, 14 à 15c ; White Burleigh, 16c ; Connecticut, 15 à 16c.

POMMES D'HIVER — $3 à $4.

OIGNONS — Rouges au quart, $2 à $2.50.

FARINES — Forte à boulanger, $2.05 à $2.10 ; 2e, $1.80 à $2 ; Roller, $1.75 à $1.80 ; Pat. Ontario, $1.80 à $2 ; Manitoba, $2.15 à $2.25.

GRAINS — Blé Manitoba, $1.00 à $1.10 ; avoine, 39 à 42c ; orge, par 48 lbs, 70c ; orge à drèche, 70c ; blé d'inde, 63 à 65c ; sarrasin, 70c ; pois, $1.10 ; riz, $3.20 le cent. Son, $1.

LARD — Short Cut, par 200 livres, $24 à $25 ; Clear fat, $22 à $22.50. Clear back, $25.50 à $26. Saindoux pur, le seau, $2.30 à $2.40. Composé, $1.80 à $1.85. Chaudière, $2 ; jambon, 12c ; bacon, 12c.

OEUFS — Frais mirés, 16c ; frais de la semaine, 17c; chaumés, 12c.

PATATES — 80 lbs, 90c.

MARCHE DE JOLIETTE

On signale une baisse sur les œufs dans le marché local, et lundi ils valaient 14c la douzaine.

Le sucre d'érable est un peu plus cher et vaut 8c à 8 1-2. Cette hausse est sensible pour le sirop, et le beau sirop de conserve vaut 90c et $1.00 le gallon. Rien à signaler dans les autres valeurs.

MARCHEDE ST-HYACINTHE.

Beurre frais, 22 ; beurre salé, 22c ; œufs, 13 ; laine, 60c ; savon 6 à 12 ; Bœuf, 5 à 10 ; porc frais 12 ; lard salé 12 ; dindes, $1.20; poules, 80; poulets, 35 ; pigeons, 18 ; blé, 1.25; blé-d'inde, 55 ; avoine, 38; sarrasin, 50; orge, 52, gaudriole, 50 ; miel, 8 à 10 ; sucre d'érable 12 ; sirop 1.00 et 90 ; graisse 14 ; foin, 6.00 ; paille 2.75 ; peau de bœuf, 7 ; peau de veau 9 ; peau de mouton, 40.

MARCHE DE SOREL

PRODUITS DE LA FERME.

Beurre frais, la livre, 25c à 27c; œufs frais, la douz., 14c à 16c.

VIANDES

Bœuf, la livre, 8c à 10c; porc frais, la livre, 13c; lard salé, 13c à 14c, œufs frais, la douz., 14c à 16c.

VOLAILLES ET GIBIERS

Poules, le couple, 80c à $1; pigeon, le couple, 20c à 25c.

GRAINS

Blé, le minot, $1 à $1.25; blé-d'Inde, le minot, 60c à 70c; avoine, le minot, 35c à 40c; sarazin, le minot, 50c à 55c orge, le minot, 50c à 55c goudrioles, 45c à 50c; patates, le minot, 75c à 80c pois, $1.40 à $1.50.

DIVERS

Miel coulé, la livre, 10c à 12c; miel en gâteaux, la livre, 15c; sucre d'érable, la livre, 8c à 10c; sirop d'érable, le gallon, $1 à $1.25; graisse, la livre, 14 à 15c; tabac en feuille, la livre, 10c à 25c; paille, le 100 bottes, $1.75 à $2, fion, le 100 bottes, $6.50 à $7; peau de boeuf, la livre, 6c à 7c; peau de mouton, jeune, 15c à 20c; peaux de veau, 8 à 9c.

MARCHE DE ST-JEROME

Les divers produits rapportés sur le marché ont atteints les prix suivants:

LEGUMES—Radis, 50 cents la douzaine de paquets; échalottes, 50 cents la douzaine de paquets; betteraves, 45 cents leminot; Carottes, 40 cents le minot; Patates 80 à 90 cents la poche d'un minot et demi.

PRODUITS DE LA FERME—Beurre, 18 à 20 cents la livre; œufs, de 13 à 14 cents la douzaine; sirop d'érable, de 65 à 75 cents le gallon; sucre d'érable, 8 cents la livre.

AUTRES PRODUITS—Avoine 90 à 92 cents par 2 minots; graine de mil, $2.50 le minot; Foin de première qualité, $7.00; 2me, $5.00 la tonne.

Veau, 30 à 35 cents le quartier; cochon de lait, de $2.00 à $2.25 pièce; porc frais, 10 cents la livre; poules, de 90 cents à $1.00 lecouple.

MARCHE DE ST-JEAN P. Q.

Le premier marché public à St-Jean, a été construit en 1848 et le second en 1857. Le premier sert maintenant de marché pour les denrées, et les viandes des cultivateurs, le second est le marché aux viandes détaillées par les bouchers. Au-dessus se trouve l'hôtel de Ville, qui forme une magnifique salle publique.

Tous les jours sont des jours de marché à St-Jean, mais c'est le samedi qu'il vient le plus de monde. C'est le vrai jour.

Le terrain sur lequel sont construits ces deux marchés de même que la pesée publique et la bâtisse du département du feu a été donné à la ville par feu C. J. Grant, baron de Longueuil.

Par décret du 9 septembre 1831, lequel fut proclamé le 27 août, 1835, St-Jean fut érigé en municipalité de paroisse sous le gouverneur lord Aylmer. Le 20 juillet 1848, lord Elgin, gouverneur général, l'érigea en municipalité de village, puis le 15 septembre 1856, St-Jean fut proclamé municipalité de ville par Sir Edmond Head. Le 16 août 1858, la ville de St-Jean obtenait la sanction de sa première charte d'incorporation.

MARCHE DE VALLEYFIELD

Le marché de la semaine dernière a été beaucoup achalandé. Voici à peu près les prix : œufs, de 13 à 14c ; pommes, $2 à $2.50 ; patates, 70c la poche ; avoine, 80c ; poules, [illegible] le couple ; pigeons, 15 à 20c le couple; beurre, 20 à 22c la livre ; lard, 8 à 9c au quartier ; 10c au détail ; œufs, 6c à 8c ; sirop d'érable, $1 à $1.10 le gallon ; miel, 8c la livre ; sucre du pays, de 8 à 9c ; oignons, 75c la poche ; foin, $6 ; fèves, $1.20 à $1.25 la poche ; pois, $1 ; canards, 60 à 75c le couple ; oies, $1 à $1.25 le couple.

Le bois, le bœuf et les volailles commencent à se faire un peu plus rares.

On cote le No. 1, dur, 72 3-4c ; No 1, Nord, 71 1-4c ; No. 2, Nord, 69 1-4c ; No. 3, Nord, 66c ; sur place, livraison demi-mars, et pour mai, No. 1, dur, 73 3-4c ; No. 1, Nord, 72 1.4c ; No. 2, Nord, 70c ; No. 3, 67c ; en entrepôt à Fort William, Port Arthur et Duluth.

Le marché à l'avoine est toujours ferme et bon. On cote No 1 par lots de chars, sur rails 31c, par boisseau ; No. 2, blanche 29c ; l'avoine pour engrais 27c.

L'avoine de semence est cotée à 35c le boisseau ; l'avoine roulée, $1.75 au sac de 80 lbs.

L'orge est ferme à 31 et 32c, au boisseau.

MARCHE DE SHERBROOKE

GRAINS — Avoine par minot, 40c ; orge, 70c ; blé $1.20 ; pois, $1.25 ; sarrasin, 80c ; blé d'inde, 62c ; graine de mil, $2.50 à $3 ; graines de trèfle, par livre, 12 à 16 cts ; trèfle blanc, 25c.

VIANDES — Lard, par 100 livres, $8.75 ; lard frais, par livre, 10 cts ; lard salé, 12c ; bœuf, par livre, 5 à 10c ; mouton, 10c ; veau, 10c ; saucisses, 12c ; boudin, 10c. jambon, 15c; bacon, 15c.

VOLAILLES ET GIBIERS — Volailles, par lb, 12c ; oies, 10c ; canards, 10c.

LEGUMES ET FRUITS — Patates par minot, 85c ; oignons, $1 à $1.20, carottes, 40c ; navets, 35c ; betteraves, 50 à 60c; fèves, $3 ; pommes, $1.00 choux, 10 cents la pomme ; salade, 30c la doz ; céleri, 10c le paquet ; persil, 8c le paquet ; marinades, 15c la pinte; radis le paquet, 5 cents, oignons le paquet, 5c. ail 10c la douz.

POISSONS — Hareng, lb, 4c ; morue, 4c.

LAITERIE ET DIVERS — Beurre de crêmerie, par lb, 25c ; beurre de ferme, 22c ; œufs, par doz, 15 cents ; sirop, $1.00 le gallon ; sucre, 8c la livre, fromage, 14c ; miel en gâteaux, 15c la lb ; miel coulé, 20c ; saindoux, 13c ; laine, 50 à 60 cts ; savon, 5 à 6c ; peaux, 6 à 7c ; peaux de mouton, 5c; peaux de veaux, 8c.

FARINE ET MOULEE — Forte pour boulanger, au sac, de $2.10 à $2.20 ; Hungarian, $2.25 à $2.40 ; farine de famille, $2 ; farine à pâtisserie Buda, $2.25; moulée de maïs, $1.25 ; gru de lin, $1.25 ; son de blé, $1.10.

FOIN ET BOIS — Foin pressé à la tonne, de $10 à $12 ; foin non pressé, de $7 à $9.

Bois franc, la corde, $4 à $5 ; bois mou, $3.00.

MARCHE DE TROIS-RIVIERES

VIANDES. — Bœuf rôti, par livres, 12c ; boeuf bouilli, par lbs., 8c; veau, par lbs., 7c; veau, quartier, 50 à 75c ; Lard frais, le quartier, 11c, lard frais, 100 lbs., 10c; lard salé, par lbs., 11c à 13c. ; mouton, par lbs., 8c. ; jambon, fumé, par lbs., 16c. ; saindoux, par lbs 15c.; langue, par lbs 25c; poulets, couple, 75c à $1.00 ; dindons, absence ; saindoux au seau 20 lbs., $2.75; saindoux, au seau, pur, 20 lbs., $2.50.

FARINES. — Farine Oglivie, $2.00 ; bakers, $2.00; farine Manitoba $1.75 ; farine patent $2.20 ; gaudriole, $1.40 ; son, $1.00; gru blanc, $1.30 ; gru rouge, $1.15.

LAITERIE. — Oeufs, la douzaine, 25 à 30c; beurre salé, la lb., 23c; beurre frais, la lb., 23 à 25c ; beurre, beurrerie, la lb., 26c.; fromage ordinaire 15c; sirop d'érable $1,00 à $1.25; sucre d'érable la lb., 10c.

LEGUMES.—Patates $1.00 à $1.15 ; choux 5 à 10c ; choux de Siam, 20c à 25c le minot ; oignon, la lb 5c.; carottes et betteraves rares; céleri, le pied, 10c.

GRAINS. — Paille, 100 bottes, $2.00, foin, 100 bottes, $6.00 ; foin pressé, $8.50 la tonne ; foin pressé No. 2, $7.50 la tonne ; avoine 75 à 80c la poche; orge, 65 à 70c ; pois, le minot, $1.00 à $1.20.

REMARQUES. — Les marchés de la semaine ont été assez bons, malgré le mauvais état des chemins, mais les prix sont très fermes.

Absence complète de fruits. Le foin et la paille étaient fort rares et la demande fort grande à cause des chemins impraticables.

MARCHE D'OTTAWA

LEGUMES.—Oignons, par sac, 50c; Oignons, par gallon, 10c; choux, la douzaine, 35c à 50c; choux, le cent, $2.50 à $3.00; choux, la pièce, 5c à 6c; choux rouges, la douzaine, 35c à 45 ; poireaux, la douzaine, 25c à 30c; ail, 10c; sarriette, deux paquets, 5c; sauge deux paquets, 5c; betteraves, par sac, 30c; panets, par sac, 30c à 35c; Céleri, la douzaine, 75c à $1.25 ; carottes, le gallon, 10c; carottes, le sac, 40c; topinambour, le quart de minot, 13c; navets, le sac, 25c à 30c; patates, le sac, 90c à$ 1.00; patates, le gallon, 10c à 12c;

VIANDES.—Bœuf, 100 livres, quart. derrière, $5.50 ó $7.00; bœuf, 100 livres, quart. devant, $4.50 à $5.25 ; bœuf, jeune par tête, $35 à $42; cochon vivant, $5.50 à $6; cochon, pesanteur moyenne, $8 à $8.50; cochon maigre, $8 à $8.50; cochon gras, $8; agneau, quartier derrière, 8c à 10c; agneau, quartier de vant, 7c à 8c; agneau vivant, $4, à $4.50; mouton quart. devant, 6c à 7c; mouton, quart. derrière, 8c; veau, quart. devant, 6c à 8c; veau, quart. derrière, 8c à 9c; canards, la paire, vivants, 75c à 80c; canards, préparés, 75c à $1; poulets, vivants, 90c à $1.25; poulet, la livre, 8c à 10c; oie 75c à $1; dinde, la livre, 18c à 20c.

PRODUITS DE LA FERME.—Beurre, en boulettes, la livre, 23c à 25c; beurre en seau, la livre, 21c à 22c; beurre, en rouleau, 20c; beurre en tinette, 18c à 20c; miel,p ar gâteau, 11c à 11 1-2c; miel clarifié, 10c à 12 1-2c; suif, la livre, 5c; graisse, la livre, 10c à 12c; œufs frais, la douzaine, 13c; œufs, par caisse, la douzaine, 12c.

GRAINS.—Foin, bonne qualité, la tonne, $8 à $9; foin, qualité inférieure, $6 à $7; paille, $5; avoine, 36c; blé, nouveau, 70 à 72c; sarrasin, par minot, 50c à 55c; fèves, $1.35 à $1.50; bakers, farine Lac des bois, $2.00; farine strong 45 à 50c; pois, $6c à $1.

FRUITS.—Pommes, pour cuire, le gallon, 10c à 15c; pommes, pour cuire, le sac, 75c à $1; pommes, baril, $2.25 à $3.50; oranges, la douzaine, 25 à 50c,bananes, le régime, $1.50 à $2.25, bananes, la douzaine, 25c à 30c; citrons, la douzaine, 10c à 20c; sirop d'érable, 80c à $1.10; sucre d'érable la livre, 9c à 11c; atacas, le baril, $12.50 à $15.

PEAUX.—Peaux de vache vertes, la livre, 5 1-2c; peaux de vache, préparées, 6 1-2c; peaux de veau, vertes, 8c; peaux de veau, préparées, 8 1-2; peaux d'agneaux, 50c à 55c.

LE FOIN ET LA PAILLE A BOSTON

Foin de choix, grosse balle	$18 50 à 19 50
Foin de choix, petite balle	17 00 à 18 00
Moyen à bon	17 00 à 18 00
Commun à ordinaire	14 00 à 15 00
Trèfle et mil	11 00 à 11 50
Paille de seigle	10 00 à 11 00
par tresse, 25c à 30c; ail, la douzaine " d'avoine	9 00 à 09 00

MARCHE DE WINNIPEG

BLE — PRIX A FORT WILLIAM

On cote le No 1, dur, 67c ; No 1, Nord, 71c ; No 2, Nord, 73c ; No 3, Nord, 68 1-2c ; sur place, livraison première quinzaine d'avril, et pour mai, No 1, dur, 76c ; No 1, Nord, 74 1-2c ; No 2, Nord, 72c ; No 3, 69c, en entrepôt à Fort William, Port Arthur et Duluth.

Le marché à l'avoine est toujours ferme et bon. On cote No 1 par lots de chars, sur rails, 32c par boisseau ; No 2, blanche, 30c ; l'avoine pour engrais, 28c. L'avoine de semence est cotée à 35c le boisseau ; l'avoine roulée, $1.75 au sac de 80 lbs.

L'orge est en hausse à 38c le boisseau, pour l'orge de mai. On paie 36 1-2c pour l'orge, par lots de chars.

Au ministère de l'intérieur.

—J'ai beaucoup de mal... c'est moi qui prépare les fêtes d'Algérie pour le voyage du président.

—Vous avez commandé des feux d'artifice...

—Mieux que ça... j'ai commandé dans le désert une invasion de sauterelles.

LA VIANDE QUE NOUS MANGEONS

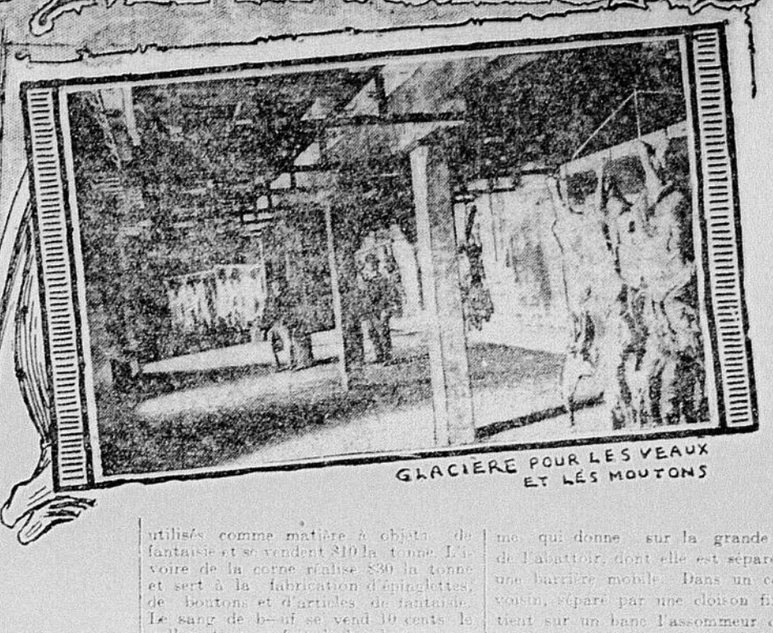

GLACIÈRE POUR LES VEAUX ET LES MOUTONS

Ce groupe de population formé par Montréal et sa banlieue, consomme annuellement une moyenne de 100,000 bœufs ; 100,000 moutons ; 83,000 veaux ; 280,000 cochons.

De ces quantités énormes la majeure partie est abattue dans les abattoirs de l'Est et de l'Ouest de la Compagnie des abattoirs. En 1901, il a été abattu par cette Compagnie: 62,217 bœufs ; 82,244 moutons ; 43,987 veaux; 113,828 cochons.

Les statistiques de 1902 accusent certainement des chiffres plus considérables encore, car, sous l'habile direction de M. Joseph Villeneuve, les abattoirs publics deviennent de plus en plus populaires.

UNE VISITE AUX ABATTOIRS DE L'EST

Les plus importants de beaucoup, car il s'y abat plus de dix fois autant d'animaux qu'à ceux de l'Ouest, est une des choses les plus intéressantes qui soit. C'est l'examen, de très près, de l'un des rouages les plus curieux de l'alimentation de notre grande ville. On est toujours sûr d'y être accueilli avec la plus grande courtoisie par le directeur général, M. Villeneuve, et par l'inspecteur officiel des viandes, M. Bayard.

Notons, d'abord que les animaux tués viennent pour la plupart de Winnipeg, de Toronto, des Cantons de l'est et de la campagne d'Ontario. Il en vient aussi quelques-uns des Trois-Rivières et de la région de Québec. Les cochons proviennent presque uniquement d'Ontario.

RIEN NE SE PERD

Les Abattoirs occupent un terrain d'une vingtaine d'arpents, en haut de l'avenue Delorimier, dont dix sont consacrés au marché public. Le reste est couvert de bâtisses diverses: abattoirs aux bœufs, aux veaux, aux cochons, fondoir, bureau, parc à bestiaux. L'organisation est parfaite. Rien ne se perd, et l'on pourrait presque répéter de l'animal qui passe par l'abattoir public ce que le Yankee disait au baron Mandat-Grancey : Quand un cochon est tué à Chicago il n'y a de perdu que son grognement à jamais éteint !

Le boucher paie cinquante cents pour la préparation d'un bœuf : il emporte les quatre quartiers, la dressure, la queue, le cœur, la peau et le suif — et il sait en disposer.

Notons que les peaux sont officiellement inspectées avant leur départ de l'établissement. Le reste, le sang, les intestins, les pattes, les cornes, etc., reste aux Abattoirs. La préparation d'un cochon coûte 30 ou 40 cents, celle d'un mouton, 10 cts et celle d'un veau, 15 cts.

A QUOI SERVENT LES DEBRIS

Avec les pattes ont fait une huile excellente, la fameuse huile de pieds de bœuf, qui se vend 73 cents le gallon. Les jointures sont broyées aux Etats-Unis pour servir d'engrais et se vendent de $12 à $13 la tonne. Avec les os, toujours vendus aux Etats-Unis, on fait des manches de couteau et des boutons. Les os se vendent $20 la tonne.

Le crin, lui, atteint $60 la tonne; lavé et expédié de l'autre côté de la frontière, il sert à fabriquer des pompons pour les chevaux. Les ergots, toujours vendus aux Etats-Unis, sont utilisés comme matière à objets de fantaisie et se vendent $10 la tonne. L'ivoire de la corne réalise $30 la tonne et sert à la fabrication d'épinglettes, de boutons et d'articles de fantaisie. Le sang de bœuf se vend 10 cents le gallon et on en fait du boudin.

Le sang de bœuf se vend 10 cents le vé, passé à la chaux, cuit à la vapeur se vend de 8 à 10 cents la livre et est fort recherché par certains gourmets. Les têtes de veau échaudées, se vendent 30 cts la pièce.

LES FERTILISANTS

Tout ce qui n'a pas d'usage spécial sert à faire un engrais spécial qu'on appelle fertilisant. Le sang, les intestins inutilisés, etc., tout cela est cuit à la vapeur dans d'immenses récipients puis séchés et réduit à l'état de poudre brune, mis dans des sacs. Ce fertilisant se vend aux Etats-Unis à raison de $20 la tonne. Les animaux confisqués sont brûlés tout entier et servent aussi à la fabrication du fertilisant. Il faut environ huit heures pour le cuire et de cinq à six heures pour le sécher.

LE PERSONNEL

Les Abattoirs de l'Est emploient généralement une moyenne de soixante-quinze employés. Ce sont d'excellents travailleurs dont M. Villeneuve fait les plus grands éloges.

EN QUINZE MINUTES

Du moment où l'animal plein de vie, arrive aux abattoirs à celui où, la tête enlevée, les pattes coupées, les intestins vidés, dépouillé de tout vestige de peau, il est suspendu dans les immenses glacières de l'établissement, il s'écoule généralement un quart d'heure. (Ce chiffre ces détails se rapportent à l'abbattoir des bêtes à cornes). Tout est supérieurement organisé. Rien n'est laissé au travail humain qui peut être fait par la mécanique, et toutes les besognes sont spécialisées. Il n'y a jamais un moment d'hésitation ou de retard.

A l'établissement l'animal passe dans de grandes cours, où il est marqué aux initiales de son propriétaire avec du goudron. Il monte ensuite par un couloir incliné sur une sorte de plateforme qui donne sur la grande salle de l'abattoir, dont elle est séparée par une barrière mobile. Dans un couloir voisin, séparé par une cloison fixe, se tient sur un banc l'assommeur officiel de l'établissement.

Arrive un animal, il tire sa masse à long manche et pan ! la pauvre bête s'écroule. Quand deux ou trois sont tombés, la plateforme bascule et les animaux, parfois gigottant encore et se heurtant l'un l'autre, sont enlevés par de puissants appareils et suspendus par une patte, la tête ballante.

On les saigne. Le sang gicle, épais et noirâtre. On le reçoit dans des seaux, puis on le laisse s'égoutter sur le plancher.

C'est le

PREMIER ACTE DU DRAME

Saignées, les bêtes sont redescendues sur le plancher et achèvent de mourir. Puis, avec une extrême rapidité se pratiquent les diverses opérations qui enlèvent à l'animal tête et pattes, le dépouillent de sa peau, le vident de ses intestins. Il ne reste plus qu'à la suspendre dans la glacière où il passe de dix-huit à vingt-quatre heures.

LE SPECTACLE

dans cette grande salle d'abattoirs, au milieu de bêtes demi-mortes ou à moitié dépouillées, n'est guère attrayant, mais il est inoubliable. Partout du sang de toutes les nuances — dans certains coins des têtes dépouillées ou des intestins. Au milieu de tout cela, les bouchers, les meilleurs gens du monde, se promenant tout sanglants, le couteau ou la hache à la main.

Et voilà pour l'abattoir des bêtes à cornes. Le spectacle est à peu près le même, plus en petit, aux abattoirs des moutons et des cochons.

—o—

En tout cas, c'est assez arrêter ses regards sur ces objets sanglants. Le mieux est de sortir par les glacières où les viandes appétissantes attendent d'être débitées.

L'impression du départ est meilleure et on a chance de manger de meilleur appétit le déjeuner du dimanche.

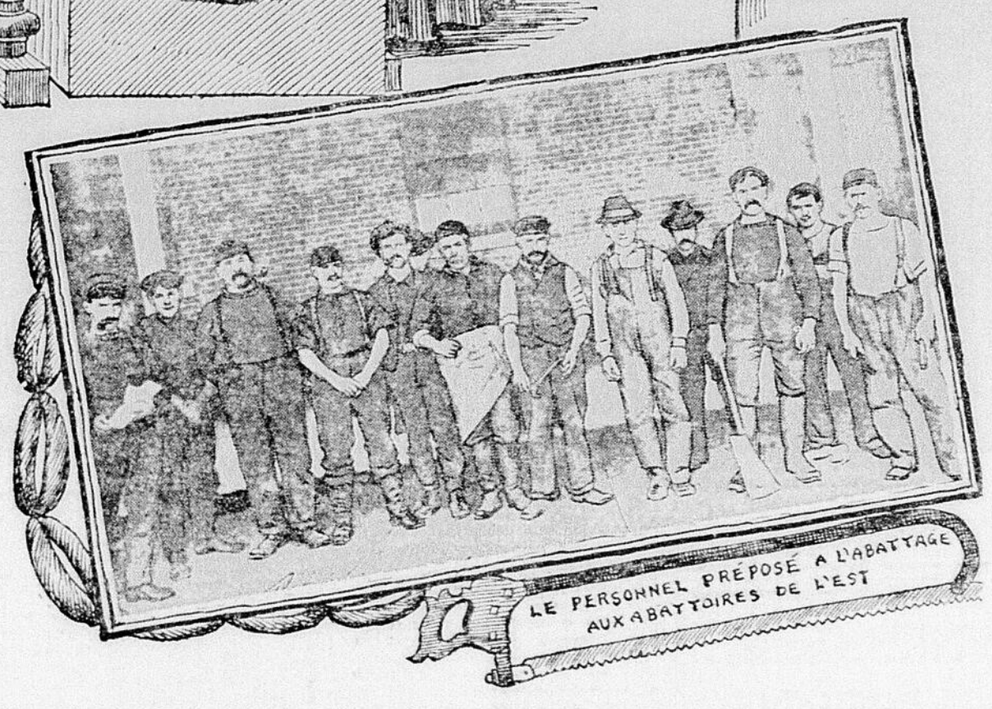

LE PERSONNEL PRÉPOSÉ A L'ABATTAGE AUX ABATTOIRES DE L'EST

HISTORIQUE DES MARCHES

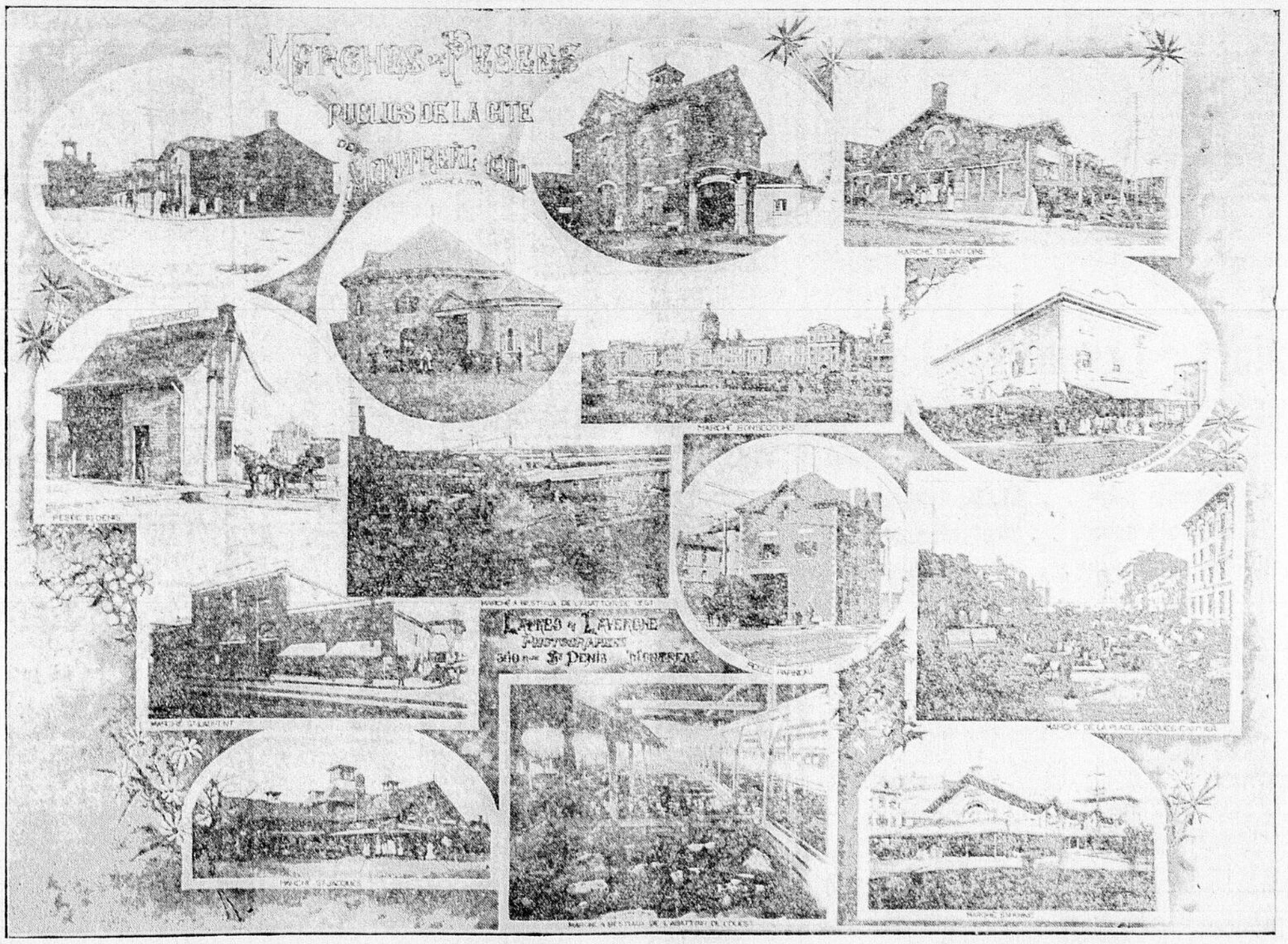

MARCHE BONSECOURS

Ce marché est situé dans le quartier Est, entre les rues des Commissaires et St-Paul, de la place Jacques-Cartier à la rue St-Victor, et comprend le centre de la place Jacques-Cartier, de la rue des Commissaires en montant jusqu'à la rue Notre-Dame, ainsi que le côté nord de la rue LeRoyer, de la place Jacques-Cartier à la rue Saint-Claude, et le terrain en arrière du château de Ramsay.

Erigé en 1845, ce marché fut d'abord construit pour servir comme marché et en même temps comme hôtel de ville.

L'hon. J. Ferrier était alors maire de Montréal, M. J. P. Sexton était le greffier de la cité, et, par conséquent, avait son bureau dans le haut du dit marché, et M. J. A. Bourdon était le clerc du marché.

Dans le temps, il y avait des étaux de bouchers dans le rez-de-chaussée aussi bien qu'au premier étage; aujourd'hui, tout le rez-de-chaussée est converti en caves où les commerçants de fruits et de légumes emmagasinent leurs marchandises. Aujourd'hui la grande partie du commerce de viande fait dans ce marché se fait en gros, tandis qu'autrefois on n'entendait pas parler de gros pour le commerce de viande morte, et par conséquent les bouchers n'en vendait qu'en détail aux consommateurs.

Le nombre toujours croissant de jardiniers et de cultivateurs qui s'y rendent pour vendre leurs produits demande un plus vaste espace de terrain aux alentours de ce marché, afin que ces gens puissent s'y placer plus facilement et plus commodément.

Le marché Bonsecours donne à la cité un revenu annuel d'à peu près 335,000.

La propriété est évaluée à $300,000.

Le personnel actuel de ce marché se compose comme suit: J. M. Jolicœur, 1er commis; E. Dupré, J. A. Huot et J. S. Aymong, assistants; P. Morin, gardien du marché et menuisier général du département, L. Dallaire, balayeur et gardien.

MARCHE SAINT-LAURENT

Ce marché est situé dans le quartier Saint-Louis, borné par les rues Saint-Laurent et St-Dominique, entre les rues Dorchester et Ste-Cathrine.

Ce marché qui est un des plus anciens, fut construit par la ville en 1845.

On rapporte qu'il fut d'abord loué à un particulier du nom de Pelton, qui l'exploita à son bénéfice durant dix ans après quoi la ville en prit possession pour le reconstruire sous une autre forme et l'exploiter elle-même.

Ce marché donne $8,000 de revenu par année, et un grand nombre de cultivateurs de l'Ouest et du centre de la ville viennent s'approvisionner de viandes, légumes et fruits.

Le personnel actuel de ce marché se compose comme suit: Jules Trudeau, premier commis; P. Hogue, assistant.

MARCHE SAINT-ANTOINE

Ce marché est situé dans le quartier St-Antoine sud, borné par les rues St-Jacques, la Montagne, Aqueduc et Adeline.

Construit en 1855, ce marché donne un revenu annuel d'à peu près $7,000, et est très fréquenté par les jardiniers et les cultivateurs qui viennent y vendre les produits de leurs fermes.

L. Brophy, est le commis actuel du marché.

MARCHE ST-JEAN-BAPTISTE

Ce marché est situé dans le quartier St-Jean-Baptiste, borné par les rues St-Laurent, Rachel, St-Dominique et du marché.

Construit en 1870 par la municipalité du village St-Jean-Baptiste, sur un terrain dont partie donnée et l'autre partie vendue par M. C. S. Cherrier.

Cultivateurs et jardiniers s'y rendent en grand nombre,

M. J. B. Grégoire est le commis actuel de ce marché.

MARCHE A FOIN

Ce marché est situé dans le quartier Ste-Anne, borné par les rues Saint-Paul, Inspecteurs, William et le Parc Nolan.

Construit en 1865, sur un vaste terrain, afin que les cultivateurs puissent s'y installer avec leurs charges de foin ou de paille afin de les offrir en vente.

Ce marché est muni d'une balance publique, ce qui permet que l'achat du foin ou de la paille soit fait à la tonne.

Le personnel actuel de ce marché se compose comme suit: J. B. I. Flynn, 1er commis, G. Tessier, assistant.

MARCHE ST-JACQUES

Ce marché est situé dans le quartier St-Jacques-Nord, borné par les rues Ontario, Amherst, Wolfe et Houle.

Construit en 1871, ouvert au public, en avril 1872.

Il donne un revenu annuel d'à peu près $30,000.

M. T. Giroux en est le commis depuis sa fondation.

HALLE CENTRALE A POISSON

Ce marché est situé dans le quartier Est sur la rue des Commissaires, entre les rues Friponne et Berri.

Il était autrefois situé à l'est du marché Ste-Anne qui fut démoli en 1900, transporté et reconstruit à l'endroit mentionné plus haut en 1901.

Une grande plate-forme y a été aménagée pour recevoir les pêcheurs qui viennent en grand nombre vendre le produit de leur pêche.

Il est sous le contrôle du commis du MarchéBonsécours aidé de ses assistants.

MARCHE AUX BESTIAUX DE L'EST

Ce marché est situé dans le quartier Hochelaga dans le haut de la rue Frontenac.

Etabli en 1885 lors de la vente des Abattoirs par la Cité à la Compagnie Union des Abattoirs de Montréal.

Comprend 10 arpents de terre en superficie, sur lesquels sont construites cinq écuries pouvant contenir à peu près 200 bêtes à cornes chacune. Une remise appelée "Marché aux petits animaux" pouvant contenir des milliers de porcs, veaux et moutons; et un grand nombre de cours à bestiaux où l'on expose en vente les bêtes à cornes.

Il y a aussi sur ce marché deux pesées publiques pour l'usage du commerce.

Les jours de marché sont les lundi, mercredi et jeudi.

Les bouchers et les commerçants de bestiaux s'y rendent en grand nombre ces jours-là.

La Banque Provinciale du Canada a construit un bureau sur le terrain de ce Marché comme succursale permanente.

En 1902, le revenu du marché est monté à $22,356.25.

C. Asselin, premier commis, L. Dansereau, W. Dupré et Ed. Bastien en sont les commis actuels.

MARCHE A BESTIAUX DE L'OUEST

Ce marché construit en 1885, était autrefois situé à Saint-Henri, près des Abattoirs.

En 1902, d'après un arrangement avec la "Montreal Stock Yards Coy", il fut établi sur la rue St-Etienne à la Pointe Saint-Charles pour y continuer la vente de bestiaux.

W. Murphy, premier commis, W. J. Page et H. Poitras sont les commis actuels de ce marché.

PESEES PUBLIQUES

PESEE PAPINEAU

Cette pesée est située dans le quartier Ste-Marie-Ouest, à l'encoignure des rues Notre-Dame et Craig.

Erigée en 1890, après la démolition du marché de ce nom.

On y pèse toutes sortes de choses, mais particulièrement le foin que les cultivateurs amènent pour vendre ou livrer.

Elle donne généralement un revenu annuel d'au moins $3,000.

J. H. Charlebois, commis, S. A. Racette, asst., sont les commis actuels de cette pesée.

(Suite à la page 10)

HISTORIQUE DES MARCHES

(Suite de la page 9)

PESEE ST-DENIS

Cette pesée est située dans le quartier St-Denis, à l'encoignure des rues Carrière et Berri.

Elle sert surtout à peser la pierre extraite des immenses carrières situées dans les environs.

A. Lapensée est le commis actuel de cette pesée.

PESEE HOCHELAGA

Cette pesée est située dans le quartier Hochelaga, sur la rue Désiry, entre les rues Ste-Catherine et Notre-Dame.

Cette pesée existait en même temps que le marché de ce nom, continua à être mise en opération après l'abolition du dit marché en 1896 qui fut alors converti en station de pompes a incendie, et plus tard fut employé comme boutique à réparations pour le département du feu.

M. Groulx est le commis actuel de cette pesée.

MARCHE STE-ANNE

Ce marché est situé dans le quartier Ouest, borné par les rues McGill, St-Pierre, Foundling et Commissaires.

Ce marché qui fut construit avant que la Ville eut obtenue son incorporation de Cité, est je crois le premier qui fut construit ici, et il le fut par un certain nombre de particuliers.

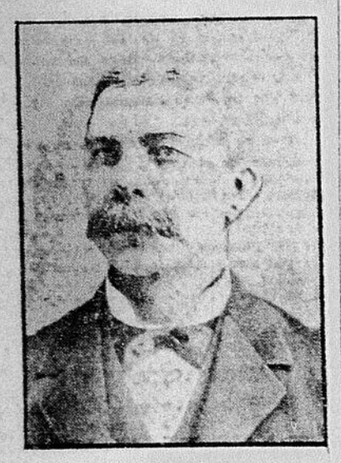

M. J. B. I. FLYNN, commis du marché à foin.

Le 14 juin, 1842, l'hon. Geo. Moffatt, M. John Torrance et Wm. Lunn autorisés par procuration de la part de ces particuliers désignés dans l'acte de vente sous le nom de "trustees", affectèrent la vente du dit marché à la Cité de Montréal pour la somme de £15,584.19.6.

Il était construit à l'endroit même où les bâtisses du Parlement avaient été érigées et où elles furent incendiées.

Ce marché donna jusqu'à $10,000 de revenus par année.

Il fut aboli en 1900, afin que son emplacement fut converti en carré public se trouvant en face des nouveaux bureaux du Grand-Tronc.

Le personnel de ce marché était dans le temps A. Duhamel, 1er commis, et J. Senécal, W. J. Page, assistants.

MARCHE VIGER

Ce marché situé dans le quartier St-Jacques, borné par les rues Campeau, Craig, Dubord et St-Hubert.

Il fut érigé en 1840, et reconstruit en 1861, puis il fut aboli en 1893.

C'était un marché à bestiaux.

M. Max. Groulx était alors commis de ce marché.

MARCHE PAPINEAU

Ce marché situé dans le quartier Ste Marie-Est entre les rues Craig et Lagauchetière, sur le chemin Papineau.

Erigé en 1845 et reconstruit en 1855 aboli en 1890.

M. Daunais était alors le commis de ce marché.

MARCHE ST-GABRIEL.

Ce marché est situé dans le quartier Ste-Anne, Sud, borné par les rues Centre, Richmond, Richardson et Montmorency.

M. T. GIROUX, commis du marché St-Jacques.

Construit en 1860, aboli en 1900.

W. J. Page et M. Cussack alors commis de ce Marché.

ADMINISTRATION DES MARCHES.

Autrefois chaque marché était sous l'administration directe d'un commis qui était aidé d'assistants lorsqu'il y avait lieu, et ce commis était responsable envers le comité des Marchés.

En 1889 le Conseil décida de mettre le Département des Marchés sur un pied d'égalité avec les autres départements en plaçant un chef à sa tête, qui serait responsable de l'administration générale de tous les marchés et pesées publics.

Le Surintendant des Marchés tout comme les autres chefs de départements, a son bureau à l'Hôtel-de-Ville, on lui adjoint les services d'un Secrétaire, et maintenant le public désireux d'avoir des renseignements concernant l'administration des marchés peut les avoir facilement durant les heures de bureau.

Et toute affaire se rapportant aux pesées et marchés publics, peut maintenant se régler en peu de temps les trois quarts du temps au bureau même du Surintendant.

BIOGRAPHIE DE L'ECHEVIN ED. CHAUSSE. PRESIDENT DE LA COMMISSION DES MARCHES.

Edoiard Chaussé est né à St-Sulpice, Comté de l'Assomption, le 26 Janvier 1844, du mariage de M. Sulpice Han dit Chaussé, et de Mad. Angele Rivet dit Martinault.

M. Chaussé dès son jeune âge s'occupa de menuiserie pour devenir l'un desplus importants commerçant de bois de construction.

En 1877, il fut élu échevin et représentant le Quartier Ste-Marie. Le 27 Octobre 1892, il fut nommé par le Gou

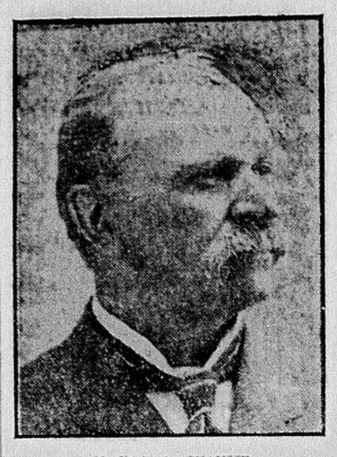

M. l'échevin CHAUSSE

vernement Provincial membre du bureau des Examinateurs et Mesureurs de bois des Terres de la Couronne, devenu le président, du bureau et aussi Commissaire de la Cour Supérieure.

Il fut à différentes reprises Président et vice-Président de la Société St-Jean-Baptiste, section Ste-Brigide, et Marguiller de la paroisse Ste-Brigide.

Le 1er Fevrier 1900, il fut élu de nouveau pour représenter le Quartier Ste-Marie, et le 1er Fevrier 1902, fut élu par acclamation.

M. Chaussé à la Présidence de la Commission des Marchés depuis le 1er Fevrier 1900.

M. L. BROPHY, commis du marché St-Antoine.

BIOGRAPHIE DE J. E. A. BIRON, SURINTENDANT DES MARCHES

Né à St-Cuthbert, comté de Berthier, le 16 décembre 1866, fils de feu le notaire F. X. A. Biron et de Dame Noémie Fiset.

M. J. E. A. BIRON

Fit une partie de son cours classique au Collège de Joliette, et alla suivre un cours commercial à l'Université d'Ottawa.

En 1885 il débuta dans le commerce général à St-Ephrem d'Upton, comté de Bagot, et l'année suivante vint se fixer à Montréal, où il entra au service de la Banque Ville-Marie en qualité de comptable, position qu'il occupa durant près de quatre années.

Dans l'été de 1889 il laissa la Banque Ville Marie pour entrer à l'emploi de la Cité, en qualité de premier secrétaire du département de la police.

Plus tard il fut promu à la position de comptable de la Cour du Recorder.

M. J. B. GREGOIRE, commis du marché St-Jean-Baptiste, Montréal

En 1900, le Conseil de Ville ayant décidé de mettre le département des marchés sur un pied d'égalité et d'efficacité avec les autres départements en plaçant un chef à sa tête, M. Biron fut un des candidats à cette charge, et réussit à se faire nommer par le Conseil de Ville en juillet de la même année.

Le 4 février 1880, M. Biron épousa Mademoiselle Alma Leduc, seconde fille de feu Léon Leduc, ancien député du comté de Richelieu à l'Assemblée Législative.

De ce marigge, trois enfants sont nés, dont deux seulement survivent. François-Xavier, âgé de dix ans, et Léontine, âgée de sept ans.

BIOGRAPHIE DE ARTHUR LEBLANC, SECRETAIRE DE LA COMMISSION DES MARCHES

Né à Montréal le 21 novembre 1858, fils de feu Germain LeBlanc, marchand épicier, et de Dame Rose Délima Boutez.

Il fit son cours commercial à l'Académie Commerciale des Commissaires de Montréal.

M. ARTHUR LEBLANC, secrétaire du comité des marchés.

En 1876, il entra au service de MM. Gauthier & Cie., épiciers, position qu'il occupa durant quatre années.

En mai 1880, il entra au service de MM. Dufresne & Mongenais, épiciers en gros et détail, comme commis expéditeur et occupa cette position durant près de douze années, pour s'occuper par la suite du commerce à commission.

M. J. H. CHARLEBOIS, pesée Papineau.

En novembre 1900, il entra au service de la Corporation de Montréal, comme commis collecteur au marché Bonsecours, et quelques mois plus tard il fut nommé 1er asst.-clerc de ce marché.

En avril 1902, il fut promu à la position de secrétaire de la commission des marchés et assistant du surintendant, position qu'il occupe actuellement.

Gardez le LINIMENT MINARD dans la maison.

GRAINES DE RENNIE

Nouvelle Récolte. Eprouvées pour leur pureté et leur germination.

Navet Kangaroo

Le plus grand de tous les navets. Plus long que toute autre sorte et produit de grosses récoltes partout. Très dur, semblable en grandeur et en croissance à l'Eléphant. C'est le navet le plus populaire dans la culture, particulièrement adopté dans les districts où le terrain est exposé. ¼ lb 12c, ½ lb 25c. **La livre. 40c. 4 lbs $1.** Ajoutez 5c par livre si vous voulez les recevoir par la poste.

Betterave à Sucre Danoise

La plus grande racine lactifère que le monde connaisse. Produit d'immenses récoltes et les racines sont toujours bien espacées. Couleur rose et blanche, poussant considérablement au dessus du sol. Une récolte profitable. ¼ lv. 10c. ½ lv. 20c.

La livre 30c

4 livres $1.00

Ajoutez 5c par livre si vous les voulez par la poste.

ROSES FORTES

Très vigoureux rosiers de 2 ans, fleurissent d'année en année.

5 couleurs — de la meilleure sorte — rouge foncé, rouge pale, rose vif, blanc pur. Les Cinq pour..... $1.00

Crimson Rambler, rosiers d'un an, chacun 20c, de 2 ans, 30c, de 3 ans, 50c. Franco *(Prêt le 15 avril. Donnez votre commande aujourd'hui).*

Navet "Improved Eléphant"

Une sorte spécialement choisie de populaire navet à tête cramoisie. De beaucoup supérieure aux stocks ordinaires vendues sous le nom d'Elephant. Un fort producteur et de très belle qualité, ¼ liv. 10c, le livre

La livre, 25c.

4 livres, 80c.

Ajoutez 5c par livre si vous les voulez par la poste.

GLOXINIAS GEANTS

Les plus grandes des bulbes d'été, 5 couleurs, blanc, bleu, écarlate, rose, mauve pour . . . **60c**

2 couleurs pour 25c.

(20 BULBES 25 cents.)

1 Begonia prime, 1 Calla à pois, 5 Hyacinte d'été superbes Gladiolus, rares Monbretias. **20 Bulbes pour 25c.**

(Bulbes et racines prêtes le 15 avril. Donnez votre commande aujourd'hui.)

Betterave à Sucre Geante

Sans contredit la racine la plus profitable pour l'engraissement. Dépasse la fameuse betterave rouge géante en poids par acre. De valeur pour produire du lait ou pour engrais. Belles racines de formes parfaites de couleur blanc rosé, pousse très élevée du sol. Facile à récolter. Racine pluriche et la plus sucré de toutes les racines.

La livre 30c. 5 livres $1.40.

Ajoutez 5c par lb si vous les voulez recevoir par la poste.

TANKARD CREAM

(Betterave à Sucre)

Un grand récolteur. Rouges de belle forme. Facilement récolté. D'une valeur exceptionnelle pour nourrir le bétail, les chevaux, les brebis, les porcs et les volailles. Distincte de toute autre racine dans la culture de la forme d'un pot, vient complètement sortie de terre. De très haute qualité. ¼ livre 20c, ½ livre 30c.

La livre 50c.

5 livres $1.50.

Ajoutez 5c par livre si vous les voulez par la poste.

Navet Prime de Rennie

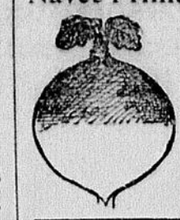

Le meilleur navet à tête pourpre — Résultat d'un choix judicieux. Chair douce et riche. L'un des plus hâtifs, des plus productifs dans la culture. Se conserve bien. ¼ de livre 10c, ½ livre 15cts.

La livre 25c. 4 livres 80 cts.

Ajoutez 5c par livre si vous les voulez par la poste.

BETTFRAVES PERFECTION

Grosse rouge détient le record de la pesanteur. Racines de forme gigantesque. Un simple specimen de 5 livres non dépourvu. Possède l'extraordinaires qualités nutritives très exemple de racines fibreuses et nettoyé très rapidement pour emmagasiner.

¼ livre 10c, ½ livre 20c.

La livre, 50 cts.

4 livres, $1.00.

Ajoutez 5c par livre, si vous les voulez par la poste.

BEGONIAS TUBEREUX

BULBES PRIMES

6 D 4 simples / S 2 doubles **50c**

Ecarlates, blancs jaunes, roses. Par la poste, franco.

5 DAHLIAS CANNAS **25c**

1 Dahlia double, 1 Dahlia simple, 3 des plus grandes et des plus productives fleurs Cannas toutes différentes.

(Bulbes et racines prêtes le 15 avril. Donnez votre commande aujourd'hui.)

Les 5 pour 25c.

N'IMPORTE QUELS 10 PAQUETS 25 cts, FAITES VOTRE CHOIX, FRANCO PAR LA POSTE

LEGUMES				FLEURS	
1. Fèves, Golden Wax	13.	Concombres de Chicago à Maturité	28.	Pois, meilleur qualité	44.
2. Betteraves, Eclipse, rondes.	14.	Concombres, longs et verts.	29.	Pois, McLean's Little Gem.	45.
3. Betteraves, Egyptiennes, plates et rondes.	15.	Concombres, épine blanche.	30.	Poivre Ruby King.	46.
4. Betteraves, longues rouge sang.	16.	Herbes, Sauge.	31.	Citrouilles, large cheese.	47.
5. Choux Winnigstadt.	17.	Herbes, Sarriette.	32.	Radis, Rosy Gem.	48.
6. Choux, Flotter's Brunswick.	18.	Herbes, marjolaine.	33.	Radis français à déjeuner.	49.
7. Carottes demi-longues, écarlates de Denver.	19.	Laitue, nonpareil.	34.	Radis long et écarlate.	50.
8. Carottes, Gem et Oxheart	20.	Laitue, Danver Market.	35.	Salsifis Ile Sandwich.	51.
9. Choux-fleurs, hât. à Paris.	21.	Melon musqué, hâtif au Hackensack.	36.	Courge à moelle.	52.
10. Celeri, Golden Self Blanching.	22.	Melon d'eau hâtif au Canada.	37.	Courge Hubbard.	53.
11. Maïs, hâtif au Minnesota.	23.	Oignons gros et rouge Wethersfield.	38.	Navets, Red Top Globe	54.
12. Maïs, Stonewell's Evergreen.	24.	Oignon jaune de Danver.	39.	Tomates, Dwarf Champion.	55.
	25.	Oignon, pelure argentée.	40.	Tomates très hâtives de l'Atlantique.	56.
	26.	Persil frisé.	41.	Alyssum doux	57.
	27.	Panets, couronne creuse.	42.	Asters mélangés.	58.
			43.	Balsamine mélangée.	

Oeillets mélangés
Plantes grimpantes mélangées.
Immortelles (Helichrysum mélangés.)
Mignonnettes de senteur.
Volubilis mélangés.
Capucines grandes mélangées.
Capucines, petites mélangées.
Pensées, mélangées.
Petunia, mélangé.
Oeillets, Dianthus mélangés.
Phlox, Drummond mélangé.
Pois de senteur, beau mélange.
Verveine, mélangé.
Fleurs sauvages mélangées.
Zinnia, mélangé.

Vendus par les principaux marchands, en paquets cachetés—Jamais à la mesure.

Ou directement de **WILLIAM RENNIE, TORONTO,** Rues Adelaide et Jarivs

REMPLISSEZ VOTRE PORTE-MONNAIE EN ACHETANT UNE ECREMEUSE U.S.

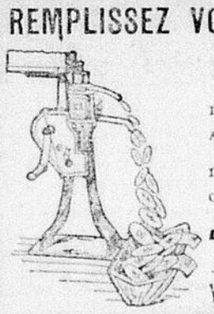

L'U. S. sépare plus de crème que les autres ce qui signifie **plus d'argent** à celui qui s'en sert.

Avec l'U. S. les veaux et les porcs aiment le lait écrémé chaud et sucré, ce qui signifie encore **plus d'argent** à l'acheteur ;

L'U. S. dure mieux et plus longtemps ce qui signifie **encore beaucoup d'argent.**

Ces points de supériorité et plusieurs autres sont décrits dans notre catalogue tout que

L'Ecrémeuse U.S. est la plus profitable à acheter.

Vermont Farm Machine Co., BELLOWS FALLS, VT.

Offre Speciale De SIMMERS EN . . . . . GRAINES PURES, Choisies et Profitables.

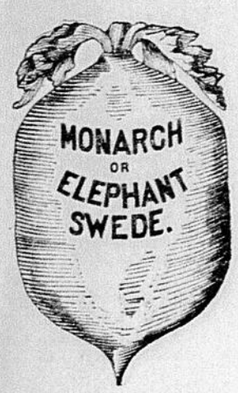

NAVET DE SUEDE Elephant ou Monarque

Les rapports reçus durant ces dernières années de toutes les parties du Canada, déclarent que ce navet est sans égal sous le rapport de la grosseur, de la qualité et de l'apparence qui est uniformément belle. Le rendement, comparé à celui d'autres racines bien connues, a été de 2 à 6 tonnes de plus par acre. Sa forme est très distincte, étant du type du tankard. La tête de la bulbe est d'un beau pourpre brillant, et l'autre moitié d'un jaune foncé, la chair est très ferme et nourrissante et il y a une absence presque totale de racines fibreuses ou allongées.

Durant les dernières saisons, la variété a été des plus satisfaisantes, tellement que nous recommandons avec une grande confiance le navet Eléphant ou Monarque aux fermiers du Dominion. Le ¼ de livre, 10c ; la livre, 25c ; 5 livres ou plus, 20c la livre.

Si vous en voulez par la poste, ajoutez cinq cents par livre pour les frais de poste.

Navet de Suède Kangaroo

Un navet très fort, semblable à l'eléphant en grosseur et en croissance, couleur vert-bronzé.

Ce splendide navet fort possède la qualité d'être un producteur considérable comme le fameux Eléphant ou le Monarque, avec la grande constitution des meilleurs types de navets, à tête de vert bronzé, et sa popularité augmente chaque année, particulièrement dans ces districts où le terrain est exposé et est en conséquence humide et tardif. Il a été semé en grande quantité dans les provinces de l'est du Canada où il a produit les plus grandes récoltes que l'on ait vues dans cette partie du pays.

Prix, le quart de livre, 10 cents ; la livre, 30 cents ; cinq livres, et plus, à 25 cents la livre.

Si vous le voulez par la poste, ajoutez cinq cents par livre, pour les frais de poste.

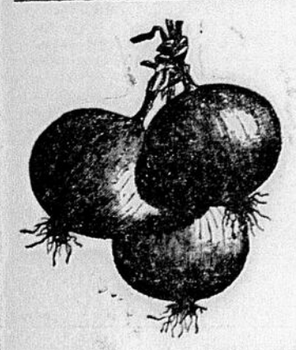

Graines de Legumes et de Fleurs

EN PAQUETS DE BONNES DIMENSIONS VOTRE PROPRE CHOIX . . . . . .

Choisissez n'importe quelles graines dans la liste ci-dessous aux prix suivants:

45 Paquets pour . . $1.00, franco
21 Paquets pour . . . 50 cts, franco
10 Paquets pour . . 25 cts, franco

LEGUMES.

Haricots—"Cream Pod" nains
Haricots—Cire ou Beurre, nains.
Haricots—Beurre, à rame.
Betteraves—Rondes, les meilleures.
Betteraves—Longues, "
Choux vert, ou frisé.
Carottes—"Shorthorn"
Carottes—Longues Oranges.
Choux—Plat, tardif.
Choux—De longue garde.
Chou-fleur—"Main Crop."
Concombres—Pour trancher.
Concombres—Pour marinades.
Maïs—Précoce.
Maïs—Tardif.
Céleri—Blanc de choix.
Céleri—Rouge, précoce.
Cresson—Frisé.
Laitue—Frisée.
Laitue—Tête.
Potreaux—"Larges Flag."
Melon—Le meilleur et le plus précoce.
Melon d'eau—Les plus doux.
Citron—Pour conserver.
Oignon—Grand, jaune.
Oignon—Rouge, le meilleur.
Oignon—Grand, blanc.
Oignon—Blanc, marinade.
Poivre—Rouge, long.
Panais—Long, le meilleur.
Persille—Pour garniture.
Citrouil—Pour pâtés.
Pois—Nains précoces.
Pois—Moyens.
Pois—Sucré.
Salsifis—Vegetable oyster.
Radis—Long, d'été.
Radis—Rond "
Radis—d'hiver.
Courge—"Summer Marrow."
Courge—Pour la garde d'hiver.
Tabac—Le plus rustique.
Tomates—Rouge, grande, précoce
" "Yellow Plum"
" Pour conserves.
Navet—Blanc, pour jardin.
" Jaune, " "
" de Suède " "
Sauge.
Sariette d'Eté.

FLEURS.

Alyssum—Doux.
Reine Marguerite—Grand mélange.
Baume—Fleur de Camélia.
Souci.
Cailapsis—Mélangés.
Graines à Canaris—Grimpantes.
Ibéride—Les meilleures couleurs, mélangées.
Iberide—Odorante, blanche.
Crysanthèmes—Double annl.
D'anthus—Roses indiennes.
Delphinum—Larkspur.
Gaillardia—Grandes fleurs.
Souci—Africain, grand.
Souci—Français, nain.
Réséda—Odorant.
Nasturtium—Grand, mélangé.
" Nain, mélangé.
Pensée—Prix, de Simmer.
Pétunia—Grand mélange.
Phlox Drummondii—Mélange.
Pavot Shirly—Mélange.
Pavot—Fleur rouge.
Portulacca—Simple, mélange.
Salpiglossis—Grandes fleurs.
Scabieuses—Grande, mélange.
Haricots écarlates grimpants.
Plants—Allemands, 10 semaines.
Soleil—Double, le meilleur.
Pois de Senteur Mélanga Eckford
Verveines—Géanie, Mélange.
Zinnias—Doublé, mélange.
Mélange de Fleurs sauvages pour jardins.

Ces paquets sont nos paquets réguliers de 5 et 10 cents. Marquez les variétés désirées, envoyez l'argent, vos noms et adresse, et les graines vous parviendront promptement.

J. A. SIMMERS, Toronto, Ont.

Canada's Premier Seed House. **Canada's Premier Seed House.**

A VENDRE ***En donnant vos commandes directement ici par lettre ou autrement vous épargnerez 50 p.c. meilleur marché que d'acheter vos pommiers des agents, donnez-nous la quantité*** de pommiers que vous désirez planter pour ce printemps, mentionnez les variétés que vous désirez, l'âge et la longueur que vous désirez avoir les arbres, nous vous ferons nos plus bas prix. Nous avons des arbres d'un an, 2 ans et 3 ans d'une belle venue, la reprise en est certaine. Greffes sur demande $15.00 le mille, Yel Transparente, Peach Early Harvest, Astrachan Rouge, Aut. Strawberry, Fall Pippin, Fameuse, Twenty Ounce, Arksans black, Bottle Greening, B. Davis Golden Russet, Mann, Rambo, Rome Beauty, Smith Cider, Alexandre Baxter, Belle de Boscoo, Duchesse, Salome, Pewaukee, etc.

Les conditions ci-haut sont pour la livraison du printemps 1903, ne manquez pas cet avantage.

THE EASTERN TOWNSHIPS NURSERIES
L. GERVAIS, Pépiniériste.
LAWRENCEVILLE QUE.

M. MURPHY, commis, marché à bestiaux de l'Ouest.

M. JULES TRUDEAU, commis du marché St-Laurent.

Où pourrais-je avoir le remède d'Holloway contre les cors? J'ai été entièrement guéri de mes cors par ce remède et je désire en avoir encore pour mes amis. Voilà ce qui écrit M. J. W. Brown, Chicago.

GRAINES DE CHOIX Pour Jardins

Graines de Légumes et de Fleurs de toutes sortes, Graines Gazon et Graines Fourragères. Oignons à Fleurs. Plants de Légumes et de Fleurs, Engrais Chimiques, outils et Accessoires de Jardinages, etc.

DUPUY & CIE. Marchands-Grainiers
38 PLACE JACQUES-CARTIER, MONTREAL.
Téléphone Bell Main 4503 h jno

Incubateurs A VENDRE

une certaine quantité d'INCUBATEURS d'une capacité variant depuis 300 œufs jusqu'à 1200. Seront livrés en parfait état. S'adresser à

A. TOUSSAINT & CIE
194 rue St-Paul, Quebec.

Pompes Rider & Ericsson —A— AIR CHAUD Perfectionnees par . . .

DENNEY.

Les pompes les plus recommandables et les plus économiques pour fournir l'eau aux résidences d'été et de campagne, hôtels, collèges, édifices publics, fermes, etc.

Aussi, moulins à vent, pompes, réservoirs, tuyaux en fer, etc.

Ecrivez pour notre catalogue et nos prix.

ROBT. DONALDSON & SONS,
30 Youville Square,
23—3 - - MONTREAL.

SEMENCES Pour la Ferme et le Jardin.

Un gros assortiment choisi avec soin des meilleures semences de jardins et de fleurs.

Trèfle Timothé, blé d'inde et toutes sortes de semences accessoires, Incubateurs Cypher et engrais.

WILLIAM EWING & CO.,
Marchands de semences,
142—146 rue McGill.
Maison fondée en 1869 Montréal.

Catalogues de semences illustrées envoyés franco à ceux qui en feront la demande. 15-13

ENGRAIS

Nous avons de la moulée faite spécialement pour l'engrais des porcs.

C'est un article incomparable, comme résultat engraissif. Faites-en l'essai ; nous ferons des prix satisfaisants.

MICHAUD FRERES & CIE.,
951 t-Françoss-Xavier,
MONTREAL.
Sa. heb. jno

Un bon Liniment

Pour 80 cts le gallon.

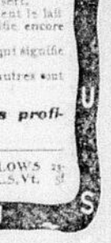

Peut être fait comme suit

Absorbine,	4 onces
Vinaigre	1 pinte
Eau	3 pintes
Salpêtre (en poudre)	1 once

Cette combinaison sera satisfaisante et heureuse pour guérir les éraflures, les blessures, les galles sur le cou, pour durcir les épaules des chevaux de trait ; amollira les pieds enflés, les mauvais tendons, et toutes sortes de troubles ou l'on emploie généralement un liniment. Achetez **ABSORBINE** au magasin, ou écrivez (absorbant)

AU MANUFACTURIER.

W. F. YOUNG, P. D. F., Springfield, Mass.
ou A. LYMAN Sons & Co., Montreal, Agents pour le Canada.

qui vous l'enverront franco sur réception de $1.00 pour une bouteille. Une bouteille d'ABSORBINE fera trois gallons de liniment ou de lavement suivant la dite formule.

Ecrivez pour une bouteille et pour le petit livre qui donne les formules des remèdes de vétérinaire. jno

Que les Femmes Malades

Faibles, Anémiques, sans espoir dans l'avenir, souffrant de quelques maladies propres à leur sexe, lisent ces deux témoignages, ils seront de nature à les encourager et à les mettre sur le chemin de la guérison.

Mme Honoré Lem..... de St E.. nous écrit :

J'ai eu à souffrir gravement d'une maladie propre à la femme. Je consultai plus d'un médecin et suivis leur traitement sans en ressentir de grands biens. Finalement, ma maladie empira et j'eus recours aux "Pilules Cardinales" du Dr Ed. Morin, qui me rendirent ma santé d'autrefois.

Je les conseille de "tout cœur" aux personnes et principalement aux femmes souffrant de maux qui leurs sont propres—Essayez—essayez.

Green Point, 1901

"Je certifie que mes deux jeunes filles, Joséphine et Lucie, anémiques et sans force, n'ont retrouver la santé et le bien-être que dans le seul usage des "Pilules Cardinales" du Dr Ed. Morin. Honneur et mille fois reconnaissance à ce grand remède."

(Signé) Madame PIERRE B..

Les "Pilules Cardinales" du Dr Morin, ont sauvé plus de filles et de femmes que n'ont pu faire "toutes les autres pilules" de même nature.

Ne vous découragez donc point et si les autres remèdes que vous avez essayés n'ont rien pu faire dans votre cas, prenez avec une nouvelle confiance les "Pilules Cardinales" du Dr Ed. Morin.

Demandez-les à votre marchand, et s'il ne les a pas, écrivez au dépôt général : MM. Dr Ed. Morin et Cie, 48, rue St-Pierre, Québec.

NOUVELLES DE PARTOUT

LE BUDGET ANGLAIS

La dette nationale est de $3,991,745,000

Abolition de la taxe sur le grain

Londres, 24 — Le budget proposé aux Communes, hier, estime les dépenses pour 1903-04 à $719,770,000.

Le chancelier de l'Echiquier, M. Ritchie, fixe les charges de la dette nationale à $135,000,000 dont $31,500,000 serviront au fonds d'amortissement. Les revenus prévus, d'après les impôts actuellement en vigueur, sont estimés à $773,850,000, laissant un surplus disponible de $54,080,000.

Les droits sur le thé, qu'on croyaient devoir être réduits, restent les mêmes. Entre autres choses, M. Ritchie, propose l'abolition du droit sur le grain. Les impôts sur le sucre et le charbon restent sans changement. L'impôt sur le revenu est diminué de quatre pence (8 sous).

M. Ritchie a déclaré qu'il n'y avait rien sans la situation monétaire qui put créer de l'anxiété. L'argent, nécessairement, a été rare et cher par suite des nombreux appels de fonds faits sur le marché, outre les demandes du gouvernement. Toutes les demandes futures pour le compte du Transvaal seront faites pour des travaux portant profits et elles seront entièrement garanties par le gouvernement anglais.

Les dépenses totales de l'Etat, durant l'année passé ont été de $1,065,-635,000. Il a estimé le coût des guerres du Sud de l'Afrique et de la Chine à $1,085,000,000, dont $340,000,000 avaient été défrayés par le revenu. La somme de $745,000,000 a été portée en compte du capital. Cette dernière sera réduite à $550,000,000 par le remboursement du Transvaal et l'indemnité chinoise. Y compris la dette de la guerre, la dette nationale atteint maintenant le chiffre énorme de $3,991,745,-000. Quant aux dépenses pour 1903-04, le chancelier les a estimées à $719,-770,000 et a proposé de fixer le montant qui sera porté annuellement au budget pour la dette nationale à $135,-000,000 dont $31,500,000 seront disponibles pour le fonds d'amortissement. Le chancelier considère avec inquiétude l'augmentation des dépenses de l'armée et il espère qu'on pourra bientôt y faire d'assez fortes réductions.

D'un autre côté, la possession d'une puissante marine n'est pas seulement un sujet d'orgueil national, mais aussi une question de vie ou de mort nationale, et pour avoir une puissante marine, il n'épargnera aucune dépense. A ce propos, le chancelier a fait allusion aux meilleures relations qui existaient entre la Grande-Bretagne et la France, et à la prochaine visite du roi à Paris.

Le chancelier a parlé pendant 2.¾ heures et a été très applaudi, surtout lorsqu'il a annoncé l'abolition de l'impôt sur le grain.

Sir William Vernon-Harcourt, libéral, a parlé ensuite. Il croit qu'il est scandaleusement injuste de tant soulager les classes aisées quand tout ce qu'on donne aux ouvriers n'est qu'une remise de $59,000,000 de taxes indirectes.

M. RITCHIE

L'impôt sur le grain, a-t-il dit, était infâme et il est en conséquence content de savoir qu'il est aboli. L'orateur s'est élevé avec violence contre les dépenses projetées pour le Sud de l'Afrique, qui, a-t-il prétendu, devrait payer pour la guerre. Il a affirmé de plus que les colonies devraient contribuer au soutien de la marine, et qu'aucun homme de bon sens ne pourrait justifier les dépenses énormes du gouvernement.

Absolument incapable de travailler durant quatre ou cinq mois.

Etait faible et misérable.

Pensait devoir mourir.

Le médecin ne pouvait lui faire aucun bien.

Les Pilules de Milburn pour le Coeur et les Nerfs

Opérèrent une guérison complète dans le cas de Mme CAROLINE HUTT, Morrisburg, Ont.

Elle dit : "C'est un grand plaisir pour moi de raconter ce que vos Pilules pour le cœur et les nerfs ont fait pour moi. Il y a environ un an, je fus prise de maladie de cœur et je fus si malade que je devins absolument incapable de travailler durant quatre ou cinq mois. Mon état était si faible et si misérable que mes amies croyaient que j'allais mourir. Le médecin me prodigua ses soins durant quelque temps, mais je continuai à empirer. Enfin je résolus d'essayer les Pilules de Milburn pour le cœur et les nerfs, et après en avoir pris deux boîtes, je revins de nouveau à la santé et à la force. Je ne puis trop les louanger auprès de ceux qui souffrent de faiblesse nerveuse et de maladies de cœur."

Les Pilules de Milburn pour le cœur et les nerfs se vendent à 50 cents la boîte, ou 3 pour $1.25, chez tous les marchands, ou

THE T. MILBURN CO., Limited, Toronto, Ont.

Le Sirop Anti-Consomptif de Bickle répond pleinement aux demandes d'un antidote agréable, sûr et bienfaisant contre toutes les affections de la gorge et des poumons. C'est un composé purement végétal et il agit promptement et d'une façon magique sur tous les rhumes, les toux, les bronchites, l'inflammation des poumons, etc. Il est si AGREABLE qu'un enfant ne le refusera pas, et il est vendu à un prix qui permet aux pauvres gens de bénéficier de ses bienfaits.

UN YACHT DISPARU

New-York, 24 — Un cablo-gramme spécial de Nice au "Herald" dit :

Une grande sensation a été causée à la Riviera par la disparition mystérieuse du yacht "Reine Victoria" à bord duquel était M. et Mde d'Esménard, la sœur de cette dernière, Mlle Marguerite Gourio de Refuge et deux matelots, Lafant et Bertin. Les d'Esménard faisaient leur voyage de noces.

Le 7 avril ils s'étaient embarqués pour Nice. Mme d'Esménard emportait tous ses bijoux et son mari avait sur lui plusieurs millions de francs. Ils auraient dû arriver à Nice le même jour. Comme le temps était magnifique on ne voit pas pour quelle raison le yacht a disparu.

On raconte à ce sujet des histoires extraordinaires de meurtre et de piraterie.

Le Grand Tronc

Londres, 24 — Il paraît certain qu'il existe du mécontentement parmi les actionnaires du chemin de fer du Grand Tronc.

On dit que ces actionnaires seraient fortement opposés à la construction d'une ligne qui aboutirait au Pacifique. On ne veut pas non plus que cette ligne soit construite par une compagnie indépendante. Le motif de la dispute est la fusion du Grand-Tronc-Pacifique, avec la vieille compagnie. Sir Charles Rivers-Wilson, le président de la compagnie, a répondu aux actionnaires dissidents. Il croit les apaiser en disant que le fait de voir le sénateur Cox et d'autres hommes influents dans la nouvelle compagnie porte à croire que le gouvernement se montrera bien disposé envers eux.

Le chemin de fer de Bagdad

Londres, 24. — Le premier ministre, M. Balfour, a annoncé à la Chambre des Communes, hier, que le gouvernement avait décidé de ne pas prendre part au projet de construction du chemin de fer de Bagdad.

La compagnie du chemin de fer de Bagdad a été organisée à Constantinople le 13 avril, avec un capital de $3,000,000. On disait alors que la Grande-Bretagne, la France et l'Allemagne devaient participer également à la construction du chemin. Le bureau principal de la compagnie sera à constantinople.

Edouard VII en France

On fait de grands préparatifs pour sa réception à Paris

Rétablissement des relations cordiales entre l'Angleterre et la France — Rapprochement possible entre la Russie et l'Angleterre — Le Roi irait à Saint - Petersbourg.

Paris, 27.—On fait à Paris, des préparatifs d'une splendeur vraiment royale pour la réception du roi Edouard. Les fêtes seront dans le genre de celles qui ont eu lieu lors de la visite du tsar à Paris.

Les architectes du gouvernement ont preparé un plan pour la décoration des rues et pour l'illumination. Des propriétaires de maisons et de magasins ont contribué de grosses sommes d'argent pour la décoration des avenues et des boulevards et pour l'érection d'arcs de fleurs, de mâts vénitiens, etc. On assemble un grand nombre de militaires, pour ajouter à la pompe. Le président Loubet, les ministres et les fonctionnaires de l'ambassade britannique se rendront à la gare du Bois de Boulogne pour recevoir le roi qui arrivera à trois heures, vendredi après-midi. La gare sera tendue de riche velours et de tapisserie en or. La rencontre entre le président et le roi aura lieu sous un dais de soie.

Après les compliments d'usage, le roi et le président monteront dans une magnifique voiture d'Etat, avec postillons et piqueurs et, escortés par un régiment de cuirassiers, ils se rendront à l'ambassade britannique en passant par le Bois de Boulogne et les Champs-Elysés. Il y aura une haie de soldats tout le long de la route.

Durant son séjour à Paris, le roi logera à l'ambassade britannique, qui sera considérée comme résidence royale. Il y occupera des appartements qui n'ont pas été habités depuis la dernière visite de la reine Victoria, mais qui ont été somptueusement meublés pour l'occasion. Le président laissera le roi à l'ambassade. Sa Majesté ira plus tard à l'Elysée faire au président une visite que celui-ci rendra. Le soir, le roi Edouard sera l'hôte de M. Loubet à laComédie Française.

Samedi matin, le roi assistera à une revue de 12,000 soldats à Vincennes et dans l'après-midi, il sera aux courses de Longchamps qui auront lieu en son honneur. Il y aura une course pour la Coupe Royale offerte par Sa Majesté.

Le soir grande fête de gala à l'Opéra. Des sénateurs et des députés assisteront à cette soirée.

Dimanche M. Delcassé, ministre des Affaires Etrangères donnera un déjeuner à Edouard VII, et le soir M. Loubet lui donnera un grand dîner.

Le roi quittera Paris lundi matin.

Une escadre française se rassemble à Cherbourg pour rendre les honneurs au roi lors de son départ pour l'Angleterre.

La prochaine visite d'Edouard VII donne lieu à beaucoup de commentaires et on lui attribue une grande portée politique. Les fonctionnaires français sont d'avis qu'elle contribuera au rétablissement des relations cordiales entre la France et l'Angleterre, relations qui étaient très tendues depuis l'affaire de Fashoda et la guerre du Transvaal. Ils pensent que, dorénavant, l'Angleterre sera sympathique au Portugal, à l'Italie et à la France, les trois pays que le roi aura visités. On dit aussi que la visite djEdouard VII en France produira un rapprochement entre la Russie et l'Angleterre et que, peut-être, le roi ira plus tard à Saint-Petersbourg.

Graves difficultées en perspective

A propos des conditions de la Russie pour l'évacuation de la Mandchourie

Les Etats - Unis, l'Angleterre et le Japon seraient disposés à protester

Pékin, 24. — La Russie a demandé à la Chine de signer une convention par laquelle elle céderait virtuellement sa souveraineté sur la Mandchourie et exclurait les autres nations de ce pays. Le chargé d'affaires russe, M. Plançon, a signifié au président du ministère des affaires étrangères, le prince Ching, qu'on ne ferait plus un pas pour l'évacuation de la Mandchourie jusqu'à ce que cette convention soit signée.

Yokohama, 24. — Trois vaisseaux de guerre japonais ont reçu l'ordre de se rendre à Niou-Chouang. Le marquis Ito a eu une conférence secrète avec les principaux hommes d'Etat japonais.

Les demandes de privilèges en Mandchourie faites par la Russie ont excité la presse japonaise qui voudrait qu'on ait recours à des mesures rigoureuses, confiante que les Etats-Unis et la Grande-Bretagne appuieront le Japon.

On est arrivé à une entente par laquelle on a évité une crise politique, mais le projet du gouvernement pour l'augmentation de la marine n'est pas changé.

Londres, 25.—L'Associated Press annonce que les Etats-Unis, l'Angleterre et le Japon se préparent de protester par une note collective contre l'attitude de la Russie au sujet de la Mandchourie.

Dans une dépêche au Foreign Office sir Ernest Latour, ministre d'Angleterre en Chine, a confirmé le rapport relatif aux demandes adressées à la Chine par M. Planzon, chargé d'affaires de Russie à Pékin. On attend avec anxiété les nouvelles officielles sur les intentions de la Chine et les explications de la Russie.

On dit au ministère des affaires étrangères que les demandes de la Russie sont contraires à l'entente conclue au sujet de la Mandchourie et abrogeraient les principes de la porte ouverte qui ont toujours défendus l'Angleterre et les Etats-Unis.

L'ATTITUDE DE LA FRANCE.

Paris, 25.—Le ministre des affaires étrangères, M. Delcassé, étant absent, les fonctionnaires du ministère des affaires étrangères sont très réservés sur la question des conditions que pose la Russie au sujet de l'évacuation de la Mandchourie, mais on semble croire généralement que la grande moitié qui existe entre la France et la Russie assure à celle-ci aumoins l'appuimoral de la France ou son consentement tacite.

LES FORCES NAVALES DES PUISSANCES.

Vu les derniers évènements en Mandchourie, il devient intéressant de faire un état des vaisseaux étrangers dans les eaux chinoises. La flotte russe compte maintenant 42 vaisseaux, la France a 31 vaisseaux et 20 autres dans les eaux de l'Inde et de la Cochinchine; la Grande-Bretagne a 37 vaisseaux dans les eaux chinoises et l'Allemagne en a 17.

Le "Kentucky" et "l'Origan" sont les deux seuls cuirassés américains de l'escadre asiatique; mais il y a 24 autres vaisseaux moins grands et quelques canonnières dans les eaux des Philippines.

Washington, 15— Le ministre des Etats-Unis, M. Conger a câblé au secrétaire d'Etat Hay un abrégé des demandes faites à la Chine par la Russie concernant la Mandchourie. Cet abrégé concorde exactement avec les rapports de la Presse Associée relativement au dernier coup de la Russie. Le secrétaire Hay n'agira pas en cette affaire avant d'avoir communiqué les faits au président et sans connaitre les vues de ce dernier.

L'impression qui règne ici c'est que l'action de la Russie est un grave manque de foi envers les Etats-Unis.

Le gouvernement Russe a garanti par trois fois de façon formelle, que la "porte ouverte" serait maintenue dans la Mandchourie et que les troupes russes évacueraient cette province dès que la paix y serait rétablie. Finalement, cette dernière promesse a pris la forme de la clause d'un traité. Il était convenu que l'évacuation se ferait en trois temps. Suivant le traité, le dernier soldat russe aurait dû quitter la Mandchourie le 8 du mois courant, mais la Russie avait donné explication plausible du fait d'y avoir laissé temporairement le reste de ses troupes, parce que le pays n'était pas encore entièrement pacifié et que de vigoureuses méthodes militaires étaient nécessaires dans l'intérêt de l'hygiène publique.

Les fonctionnaires déclarent qu'il n'y a aucun danger de guerre avec la Russie à propos de cet incident.

Le comte Cassini, l'ambassadeur russe, déclare qu'il n'a pas encore reçu d'avis officiel de cette affaire.

Les nouvelles de Pékin causent une grande inquiétude dans les sphères diplomatiques. On dit que les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et le Japon présenteront au gouvernement chinois une note collective insistant pour que la Chine n'accepte pas les conditions que la Russie veut lui imposer.

LES CONDITIONS RUSSES

Victoria, C.A., 25. — Le Japon a envoyé à Niou Chouang trois navires de guerre.

Pékin, 25. — Le prince Ching a refusé les conditions russes, mais son refus fait autant de plaisir à la Russie que son consentement aurait pu lui en faire, parce que l'une ou l'autre de ces deux alternatives entraîne l'abandon par la Chine de sa souveraineté sur la Mandchourie.

Les demandes russes sont les suivantes :

Aucune autre ville ou port mandchourien ne sera ouvert ; 2, il ne sera plus admis de consuls étrangers en Mandchourie ; 3, aucun autre étranger, excepté les Russes, ne sera employé dans les services publics en Mandchourie ; 4, l'état de l'administration en Mandchourie restera tel qu'il est ; 5, les recettes des douanes du port de Niou Chouang seront données à la Banque russo-chinoise ; 6, une commission d'hygiène sera organisée sous la direction des Russes ; 7, la Russie aura le droit de s'approprier tous les fils et les poteaux télégraphiques de toutes les lignes chinoises en Mandchourie ; 8, aucune partie du territoire mandchourien ne sera cédée à une puissance quelconque.

Washington, 27. — Les demandes de la Russie et leur effet sur les intérêts américains ont fait le sujet d'une conférence, hier, entre le secrétaire d'Etat Hay et le comte Cassam, l'ambassadeur russe. La conférence a eu lieu à l'hôtel du secrétaire Hay. On nie que l'ambassadeur russe ait reçu des avis officiels de son gouvernement.

Le département d'Etat a dé à pris les mesures pour connaitre la véritable signification du dernier mouvement de la Russie.

M. McCormick, l'ambassadeur américain à St-Petersbourg, a reçu instruction par cable de présenter une note qui constituera un protêt énergique contre les demandes de la Russie. Des instructions ont aussi été cablées au ministre des Etats-Unis à Pékin lui mandant d'exprimer aux autorités chinoises le déplaisir des Etats-Unis au sujet des demandes de la Russie, avec l'espoir que la Chine ne les accordera pas. Aucune réponse à ces notes n'a encore été reçue.

LA PORTE OUVERTE

Les raisons que donnent la Russie pour ne pas adopter une politique de porte ouverte en Mandchourie sont qu'il ne s'agit pas d'une question commerciale mais politique. La Russie assure aux Etats-Unis qu'en une certaine mesure les intérêts américains seront protégés. Attendu que pour la question de Mandchourie, St-Petersbourg est en négociations avec Pékin, les Etats-Unis ne peuvent s'attendre à des concessions de la Russie d'ici à ce que la nature des demandes de cette dernière soient déterminée.

Considérant le fait que les intérêts des Etats-Unis en Mandchourie sont des intérêts commerciaux et non territoriaux, on dit que la Russie serait disposée à faire aux Etats-Unis en temps opportun, quelques concessions relatives au commerce.

On croit que la Grande-Bretagne et le Japon agiront de concert avec les Etats-Unis pour prier la Chine de ne pas se rendre à la dernière demande de la Russie. Si la Chine refuse d'accéder à ses demandes la Russie, croit-on, n'évacuera pas la Mandchourie. Toutefois on est d'opinion que la Russie demande plus qu'elle n'espère obtenir.

L'ATTITUDE DE LA RUSSIE

St-Petersbourg, 27.—Les officiers du département des affaires étrangères ici sont très surpris de l'émotion causée aux Etats-Unis par la récente attitude qu'a prise la Russie en Mandchourie. Ils prétendent que le peuple des Etats-Unis est induit en erreur par le Japon et que les demandes faites àla Russie ne sauraient bénéficier commercialement à toutes les nations, en Mandchourie. D'après ces mêmes officiers, il ne s'agit que de pourparlers entamés avec la Chine en prévision de l'évacuation et l'organisation par le Céleste Empire d'une administration capable d'assurer le maintien de l'ordre en cette province.

Cette administration chinoise n'a pas encore été organisée. Les Russes veulent s'assurer que la Chine va maintenir une force de police suffisante pour réprimer les désordres permanents en Mandchourie, spécialement dans les montagnes. Les détachements de troupes russes qui restent dans le pays ne sont que pour assurer le maintien du bon ordre jusqu'à ce que la Chine soit en état de le garantir. Les officiers russes délégués aux affaires étrangères ajoutent que la force qui sera laissée en Mandchourie pour faire la patrouille le long de la voie ferrée du Transsibérien ne dépassera pas 20,-000 hommes à moins de circonstances exceptionnelles.

LA FLOTTE RUSSE

Victoria, Colombie Anglaise, 25. — D'après des avis reçus ici par le dernier courrier d'Orient, les journaux japonais annoncent que la Russie augmente la force de ses escadres en Extrême-Orient. Avec l'addition, dans les eaux du Pacifique de l'escadre de l'amiral Stalkerbergs maintenant en route, la flotte russe en Extrême-Orient comptera quarante-deux navires, savoir : six cuirassés, huit croiseurs de première classe, trois croiseurs torpilleurs et douze torpilleurs de haute mer. La majeure partie de ces navires sont du dernier modèle et sont pourvus de toutes les plus nouvelles améliorations. En sus de ces quarante-deux navires, il y a encore dans les eaux du Pacifique un certain nombre d'autres vaisseaux russes et de petits torpilleurs.

Londres, 27. — Les journaux quotidiens, tout en protestant contre les méthodes de la Russie en Mandchourie, exposent des vues différentes sur la question de savoir comment cette action sera accueillie. Ils sont très surpris de la ténacité de la Russie à occuper la Mandchourie. On s'attendait à autre chose depuis que la Russie a construit le chemin de fer et personne n'a jamais pensé que la Chine pourrait opposer une résistance sérieuse.

Le "Daily News", parlant de la réclamation des Etats-Unis pour des ports ouverts en vertu de traités en Mandchourie, ce à quoi la Russie est opposée, dit : C'est leur querelle et non la nôtre. Il est de notre intérêt de nous entendre avec la Russie en Asie et de lui laisser avoir la Mandchourie si elle nous laisse seuls dans l'Inde."

St-Pétersbourb, 28 — Le ministère des affaires étrangères fait les commentaires suivants sur les récentes négociations concernant la Mandchourie.

"Elles n'effecteront nullement les intérêts commerciaux des autres puissances et ces dernières jouiront des mêmes droits que la Russie. Le chemin de fer transportera les produits de l'étranger comme les nôtres à travers le pays, mais aucune puissance, pas même la Russie, ne pourra les vendre dans les villes fermées. Lorsqu'elles seront ouvertes, tous les pays en profiteront également."

Londres, 28 — On annonce officiellement ici que le gouvernement chinois a répondu au gouvernement russe, à Saint-Petersbourg, par un refus formel d'accéder à ses récentes demandes concernant l'évacuation de la Mandchourie.

Pékin, 28 — La garde russe a quitté Moin-Chouang, mais les officiers déclarent qu'ils n'ont jamais accepté l'abandon des douanes et de l'administration municipale. Les négociations se poursuivent encore. Dans l'intervalle, la Russie divise son armée en envoyant un grand nombre d'officiers et de soldats aux mines de la Mandchourie et sur les limites à bois de la rivière Yalou. On rapporte que la Russie a engagé 2,000 voleurs portant l'uniforme militaire et qu'elle les prépare à servir dans les concessions forestières de la rivière Yalou. L'inimitié entre les Russes et les Japonais est excessive.

Pékin, 28 — Le ministre Conger a envoyé au prince Ching, le grand secrétaire, une note protestant contre deux des clauses de la convention de Mandchourie proposée par la Russie. Ces deux clauses sont considérées comme étant à fait adverses aux intérêts américains.

Au cours des négociations en cours concernant le traité de commerce américain, pour l'ouverture de Moukden et de Takushan, la note présentée par le ministre Conger s'oppose à ce que la Chine promette de ne pas ouvrir d'autres villes au commerce étranger. Elle s'objecte aussi à ce que les employés étrangers en Chine ne soient que des Russes.

New-York, 28 — Les sociétés irlandaises unies ont adopté et envoyé au président Roosevelt une résolution protestant contre l'action du secrétaire d'Etat Hay, qui a donné instruction au ministre des Etats - Unis à Pékin de combattre les demandes de la Russie concernant la Mandchourie. La résolution déclare qu'une telle action est pleine de péril pour les Etats-Unis, et est due aux instances de l'Angleterre pour promouvoir des intérêts tout autres que les intérêts américains. Le président Roosevelt y est prié de noter que la conduite du département d'Etat "depuis que John Hay en a assumé le contrôle, a été et est encore dictée dans l'intention de servir les intérêts anglais au détriment des intérêts américains."

Les matinées et les gentils vêtements de toile deviennent agréablement nets et odoriférants lorsqu'ils sont lavés au Savon Sunlight.

Mme Honoré Faucher

Souffrait depuis dix-huit ans

ELLE AVAIT CONSULTE TROIS MEDECINS QUI N'AVAIENT PU LA GUERIR

Après avoir pris les Pilules Rouges pendant un mois, elle était soulagée

Au bout de huit mois elle était complètement guérie

La période la plus critique dans la vie d'une femme est celle que l'on désigne sous le nom de retour de l'âge. Il se produit alors dans toute la constitution féminine un bouleversement complet qui met en mouvement le système et à la faveur duquel peuvent se produire les dérangements les plus sérieux.

Si l'on se rend compte combien est compliqué le mécanisme humain et combien les rouages en sont délicats, on comprend facilement les troubles graves qui peuvent prendre naissance au cours de cette transformation.

La femme, qui, rendue àcet âge, a constamment mené une existence de travail et de labeur, qui s'est prodiguée pour les soins de ses enfants et de sa famille, qui a donné le meilleur de son sang et de ses forces pour l'avantage et la tenue de sa maison doit à la nature un compte rigoureux.

Ce n'est pas impunément que l'on met à l'épreuve tout l'organisme et que l'on néglige trop souvent de réparer les forces que l'on perd dans le cours de l'existence quotidienne. La vitalité humaine a ses bornes et elle ne peut produire d'effort qu'à condition qu'on compense la déperdition d'énergie.

Le corps humain doit toujours être considéré comme un engin mécanique, parfaitement équilibré et balancé, mais qui ne produit le mouvement, l'énergie et la force en autant qu'on lui fournit le combustible, que les rouages sont tenus en bon état, bien graissés et ajustés, que les joints sont renforcés quand ils faiblissent et que les écrous sont resserrés quand ils perdent de leur grippe.

Que pensez-vous de l'ingénieur qui ne prendrait pas soin de la machine confiée à ses soins, qui la laisserait fonctionner sans jamais la nettoyer et la polir, et qui, un beau jour, tenterait de lui faire rendre un effort considérable.

Grande serait son erreur et son insuccès serait flagrant. Au moment où il faudrait donner le sérieux coup de collier final, il est bien sûr qu'il serait exposé à rester en chemin, heureux encore s'il ne lui survenait pas d'incident plus sérieux, ni d'accident plus grave.

La femme qui laisse arriver le "retour d'âge" ou "l'âge critique" sans être préparée, se trouve absolument dans le cas auquel nous faisons allusion. Le système n'est pas préparé pour l'effort et le résultat peut être fatal.

Maintenant, il y a quelque chose d'aussi dangereux que de n'être pas préparé, c'est d'être mal préparé.

Dans le cas que nous citons plus loin, on verra par la lettre que nous publions en entier que Madame Faucher avait parfaitement conscience des nécessités de son état et qu'elle a consulté jusqu'à trois docteurs différents pour trouver un remède à sa position. Malheureusement aucun ne put réussir à la soulager et elle a continué à mener une vie malheureuse jusqu'au moment où son attention a été appelée sur les Pilules Rouges qui lui ont réellement sauvé la vie.

Tout le monde conçoit que dans l'état actuel de la science médicale, les spécialités sont devenues indispensables. La science prend un tel développement que la vie d'un homme serait impuissante à embrasser tout le cercle des connaissances médicales.

C'est ainsi que les docteurs ont dû se diviser le domaine de la médecine et se cantonner chacun dans une spécialité. De là sont nés toutes ces dénominations diverses, tous ces docteurs spécialistes qui proclament fièrement leur spécialité.

Les Médecins Spécialistes de la Cie Chimique Franco-Américaine ont fait une étude à part des maladies des femmes ; ce sont d'elles seulement qu'ils s'occupent et, chaque jour, les cas les plus divers viennent à leur connaissance et leur permettent les études les plus variées.

Madame Faucher confesse qu'elle souffrait depuis dix-huit ans ; elle avait consulté sans succès trois médecins ; elle s'est adressée alors aux spécialistes de la Cie Chimique Franco-Américaine, elle a suivi le traitement prescrit et pris les Pilules Rouges. La conséquence a été qu'au bout d'un mois elle était complètement guérie.

Conçoit-on bien quelle a dû être la joie de cette pauvre femme qui avait subi un si long martyre, qui avait vu s'écouler dans les souffrances les plus belles années de sa vie et qui se voyait arrivée à l'époque critique dans un état de délabrement, de faiblesse physique qui lui faisait craindre les plus grands dangers ?

Elle avait encore une jeune enfant de cinq ans à élever, une gentille fillette sur laquelle elle comptait pour embellir, pour ensoleiller les années tranquilles de son âge mur.

Et toutes ces jouissances allaient lui échapper si elle n'avait pas eu l'heureuse idée de s'adresser aux spécialistes qui l'ont sauvée !

Songez aux dix-huit années de souffrances qui lui auraient été épargnées si elle s'était adressée plus tôt à la la Cie Chimique Franco-Américaine. Conçoit-on ce qu'auraient pu être dix-huit années qu'elle eut pu vivre et qu'elles n'a pas vécues ?

Car, en somme ce n'est pas vivre que de souffrir sans cesse.

Quelle leçon pour les femmes qui souffrent. Qu'elles lisent donc cette lettre et jugent d'elles-mêmes ce que valent nos conseils et nos avis.

St-Zacharie, 23 avril 1902

Messieurs,

"J'ai souffert pendant dix-huit ans de maladies intolérables auxquelles je ne pouvais apporter aucun soulagement. J'avais pris un refroidissement quand j'allaitais mon premier enfant et depuis lors je n'avais pu me rétablir et mes forces m'avaient complètement abandonnée. Il m'était impossible de me livrer à aucun travail, j'étais dans un état d'épuisement complet et je voyais arriver avec terreur le "retour d'âge". J'ai quarante-quatre ans et mon dernier enfant a cinq ans à peine. J'ai souffert le martyre. Au début, je ressentais des douleurs insupportables dans le corps et dans le ventre. Je sentais des élancements dans le dos et dans les reins et quelquefois des chaleurs douloureuses. D'autres fois j'avais les pieds gelés et des maux de tête terribles ; des assoupissements me prenaient et je perdais l'appétit, enfin j'étais impropre à aucun ouvrage. J'ai consulté trois médecins, mais aucun n'a pu me guérir. Enfin, je me suis adressée aux Médecins Spécialistes de la Compagnie Chimique Franco-Américaine, je les ai informés de ce que je souffrais, ils m'ont prescrit un traitement et l'emploi des Pilules Rouges. J'en ai pris pendant huit mois ; au bout d'un mois, je me sentais soulagée et je suis maintenant parfaitement guérie. J'en rends grâce à vous, Messieurs, et je recommanderai à toutes les femmes qui souffrent de se confier à vos bons soins."

Votre toute dévoue,

MADAME HONORE FAUCHER.

Les Pilules Rouges ne guérissent pas seulement les troubles du "retour de l'âge", mais elles font aussi disparaître les irrégularités, les pertes anormales, le mal de reins, les douleurs dans le bas-ventre et dans les côtés, les palpitations de cœur, les tiraillements d'estomac, les étourdissements, la perte de sommeil et la perte d'appétit, le mal de tête, les enflures des jointures, la froideur des pieds et des mains et enfin tous ces autres symptômes provenant de l'anémie, du beau mal et de toutes ces autres maladies particulières aux femmes et aux jeunes filles.

Lorsque vous allez chez votre marchand ou chez votre pharmacien et que vous lui demandez des Pilules Rouges, s'il est honnête, il vous donnera celles de la Cie Chimique Franco-Américaine, qui sont toujours vendues en boîtes de bois contenant cinquante Pilules Rouges, ce sont les nôtres, celles qui ont opéré des milliers de guérisons toutes plus merveilleuses les unes que les autres. Les Pilules Rouges que les pharmaciens malhonnêtes vous vendent au 100 ou à 25c la boîte ne sont pas les nôtres : ce sont celles que les femmes prennent sans résultat.

Défiez-vous des colporteurs qui passent de maison en maison, se disant envoyés par nous ; ce sont des imposteurs. Ils vous volent en se servant de notre grande réputation.

$50.00 de récompense à quiconque nous fournira des preuves capables de faire mettre en prison ces imposteurs.

Nos Médecins Spécialistes ne passent jamais de maison en maison. Soyez sur vos gardes, Mesdames, ne vous laissez pas tromper.

Tous les jours, jusqu'à huit heures du soir, excepté le dimanche, nos Médecins Spécialistes sont entièrement à votre disposition. Allez les voir ou écrivez-leur si vous ne pouvez aller les voir, vous n'aurez rien à payer en les consultant personnellement ou en leur écrivant.

Nous payons nos Médecins Spécialistes dans le but de vous donner tous les conseils dont vous pouvez avoir besoin pour hâter votre guérison, et cela absolument gratuitement.

Persistez donc à aller les voir ou à leur écrire,

Rappelez-vous bien que ce que nos Médecins Spécialistes ont fait pour des milliers de femmes, ils peuvent le faire pour vous, c'est-à-dire vous guérir.

Les Pilules Rouges se vendent chez tous les marchands de remèdes. Elles sont aussi envoyées par la malle dans toutes les parties du Canada et des Etats-Unis, sur réception du prix, 50c la boîte ou six boîtes pour $2.50. Adressez vos lettres : CIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, 274 rue St-Denis, Montreal.

MME U. PATENAUDE DE HULL

Très satisfaite du "Sirop Morin", le recommande fortement aux mères qui ont des enfants faibles, souffrant de coqueluche, toux, rhume, qui ont un sommeil agité, etc., etc.

M. Zanardelli malade

Rome, 24. — Comme le premier ministre Zanardelli quittait le Quirinal, après sa consultation hebdomadaire avec le roi, il a été pris de faiblesse et on l'a conduit chez lui où il s'est mis au lit. Les médecins disent, cependant, que l'état du premier ministre n'a rien d'alarmant.

Nombreuse postérité

Amsterdam, N.-Y., 22. — Modeste Boucher, un Canadien, est mort ici à l'âge de 90 ans. Il laisse quatre-vingt-onze descendants éparpillés dans les Etats de l'Est, soit : douze enfants, cinquante-quatre petits-enfants et vingt-cinq arrière-petits-enfants.

DANS LE SOMAL

La récente défaite des Anglais

Londres, 24 — Une dépêche non officielle d'Aden dit que la défaite récente des Anglais est le résultat d'une embuscade, et que l'armée du Mullah se composait de 10,000 hommes. Les soldats du colonel Plunkett, à l'exception des officiers et de deux sergents, étaient tous des Sikhs, des Yaos et des Somalis. Le colonel Plunkett connaissait bien le pays et ses habitants. Il avait instruit les Yaos et les Somalis dans l'art militaire. Comme la plupart des Africains du nord, ce sont d'habiles soldats. Ils ont fait preuve d'une grande bravoure à Goumbourou.

La bataille a eu lieu dans le Somal italien, à une faible distance de l'Abyssinie. Une troupe d'Abyssiniens, 10,000 environ, occupait récemment une position au sud-ouest de la scène des opérations, dans le but de couper la retraite au Mullah, mais on ne croit pas qu'elle travaillait de concert avec l'expédition anglaise.

Le général Manning a quitté Obbia. l'abandon de cette place l'empêche de se retirer dans l'est, si une retraite devient nécessaire. La colonne du général Manning comprend 2,000 hommes.

On n'a reçu aucune nouvelle de cette armée depuis qu'elle est allée porter secours au colonel Cobbe, qui est dans une position critique.

Les croiseurs anglais d'Aden sont partis pour Berbera hier soir.

LES SOMALIS

Péninsule stérile dont les torrents presque éternellement vides ne forment aucun fleuve allant à la rencontre de la mer ; il faut un orage immense, encombrant tout le ciel, pour y tracer de vrais cours de rivière, au pied de vieux volcans morts ou qui dorment, entre des collines aromatiques — car la terre des Somalis est essentiellement le pays des parfums, des essences, des gommes odorantes. Mais ces déluges sont rares sur les monts ardents, ici calcaires, là volcaniques, presque partout de simple et franche nudité.

On dit les Somalis fourbes, vindicatifs, sournois et féroces ; ils aiment la guerre, qu'ils commencent à faire au fusil, qu'ils faisaient autrefois avec l'arc et la flèche, la fronde, la massue, la lance et le bouclier. Le pillage leur est doux, mais sauf quelques pauvres razzias de tribu à tribu, de village de paille ou de peaux à village aussi de peaux ou de chaume, ils n'ont d'autre aubaine que le naufrage des navires sur la côte de fer.

Leurs traits, leurs couleurs, nuances et chatoiements de teint, montrent qu'ils ont deux origines ; le sang arabe s'est uni chez eux et s'unit encore à celui des Négroïdes et Nègres du pays de haut relief qui se dresse à leur occident, par delà leurs monts moyens et leurs filets de ravines ; eux-mêmes se disent aussi volontiers fils des Gallas plutôt que fils des Arabes dont ils ont reçu l'Islam et la langue du Livre,—mais ni cette religion ni cet idiome n'ont encore conquis toute cette nation rebelle aux esclavages.

L'Italie s'est attribué le protectorat des Somalis, de l'embouchure du Djoub, c'est-à-dire de l'Equateur ou à peu près, jusqu'au 8e degré nord ; le reste du littoral somal est à l'Angleterre, tant sur l'océan des Indes que sur la rive méridionale du golfe d'Aden, à partir du cap Guardafui.

Bohotle, Somal, 27.—Le major Gough commandant une colonie violante, a eu un engagement près de Danop. Il a eu 13 hommes tués, y compris des officiers, et quatre officiers ont été blessés. L'ennemi a perdu deux cents hommes.

Londres, 27.—Une longue dépêche officielle a été reçue de Bohotle, Somal, annonce que la colonne volante du major Gough, comptant environ 200 hommes, a été attaqué un détachement de l'ennemi près de Danop.

La colonne s'est formée en carré et a résisté plusieurs heures durant. Les munitions commençant à s'épuiser, les Anglais se retirèrent sur Danop, emmenant avec eux leurs blessés. En sus des 13 hommes tués, y compris deux officiers, 28 hommes et quatre officiers ont été blessés. L'ennemi n'a cessé de harceler la colonne pendant sa retraite.

Le major Gough loue fort la conduite de ses troupes. Il retraite maintenant sur Bohotle, où l'on croit qu'il arrivera le 28 avril.

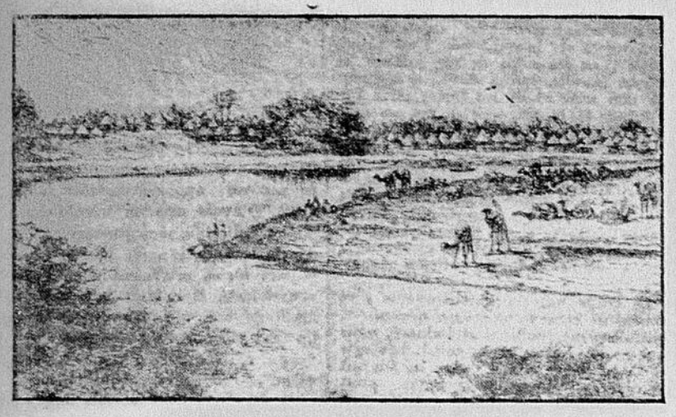

UN VILLAGE SOMALI

Aden, Arabie, 27.—Les maigres détails qu'on a pu obtenir sur la défaite du détachement du colonel Plunkett le 17 avril, indiquent que les forces du Mullah se composaient de 2,000 cavaliers et de 10,000 lanciers.

Les Somalis cernèrent le détachement du colonel Plunkett en rase campagne et, après une vive fusillade, tirent de tous côtés des charges répétées. Le détachement anglais tint bon jusqu'à épuisement complet des munitions, puis chargea à la baïonnette, mais fut finalement écrasé par le nombre. Les anglais combattirent jusqu'à ce que tous leurs officiers et 170 soldats fussent tués.

LE TERRIBLE MULLAH DONT LES TROUPES ONT BATTU LES SOLDATS ANGLAIS.

La plupart de ceux qui ont pu regagner le camp étaient blessés. On rapporte que du côté des Somalis les pertes ont été énormes.

On dit que les forces du Mullah comptent de 3,000 à 4,000 cavaliers et environ 80,000 lanciers.

La lettre de Dreyfus

Demandant un nouveau procès au ministre de la guerre

Paris, 22. — Alfred Dreyfus a envoyé au ministre de la guerre, le général André, une longue lettre dans laquelle il demande une enquête sur son affaire, sous la direction du ministre.

Paris, 23.—La lettre que Dreyfus a écrite au général André, pour lui demander une enquête sur le document dans lequel, dit-on, l'empereur Guillaume déclare que l'ex-capitaine a fourni des documents à l'Allemagne, est datée de Paris. Elle promet de causer une grande agitation parmi les groupes dreyfusards et anti-dreyfusards.

Dans la première partie de sa lettre, Dreyfus plaide avec calme que la cour qui l'a condamné à Rennes, était influencée : "premièrement par le document attribué à l'empereur Guillaume et, deuxièmement, par le faux témoignage de l'un des témoins, nommé Czernuski.

Après avoir démontré comment ces documents contribuaient à sa condamnation, Dreyfus rappelle en termes frappants la longue série d'horreurs auxquelles il a été soumis. La lettre est écrite dans un style dramatique, qui en ferait un des principaux documents de la cause.

Un des principaux passages de la lettre est conçu en ces termes :

"Je ne rappellerai pas, Monsieur le ministre, ce que j'ai enduré depuis 1894. Figurez-vous les horreurs de la situation pour un soldat dont la vie a été consacrée au devoir, au travail, à la loyauté et au profond dévouement pour son pays, et qui, en un instant, est dépouillé de sa réputation, de son honneur et de celui de ses enfants. Durant cinq années, ce soldat a été soumis à d'horribles souffrances. On a essayé de l'écraser au physique et de l'anéantir au moral. Il est absolument innocent de tout crime et lutte vainement pour pénétrer le mystère, proclamant son innocence et luttant de toute la force de son esprit et de son corps pour le plaisir suprême de venger son honneur. Les jours, les mois, les années se passent ainsi dans la plus cruelle agonie, au milieu des tortures d'un climat meurtrier. Enfin, il est ramené en France, le coupable est découvert et le soldat s'entend proclamer innocent par ceux qui l'avaient dénoncé comme traître. C'est ainsi, Monsieur le ministre, que j'espérais voir finir mon martyre ; mais, hélas ! j'ai constaté que la haine était toujours déchaînée.

"Au procès de 1894, j'ai été frappé dans le dos. A mon second procès, quand Esterhazy a été reconnu comme l'auteur de la trahison, les hommes qui avaient déjà trompé la justice, ont eu recours aux mêmes manœuvres criminelles qu'en 1894."

DONNEZ AUX ENFANTS SIROP — DU — Dr CODERRE

LES VERS

LES PASTILLES du Dr CODERRE pour LES VERS

sont le remède en usage le plus agréable et le plus logique pour les vers. Ces Pastilles chassent radicalement les Vers sans causer aucun préjudice ni pendant ni après.

Ce remède a la forme d'une **très petite Pastille de Chocolat**, étant considéré comme la forme la meilleure et la plus simple pour l'usage des enfants ; étant petite on l'administre facilement, agréable à l'œil et bonne au goût. Au cas où les enfants refuseraient d'avaler les pastilles, écrasez-les et faites-les prendre en poudre. Les instructions complètes pour enfants et adultes sont contenues avec chaque paquet.

Demandez les PASTILLES DU Dr CODERRE Pour les VERS

Assurez-vous que ce sont les véritables, chaque paquet porte sa signature et son portrait. Prix 25c la boîte, ou par la malle sur réception du montant.

THE WINGATE CHEMICAL CO., (Limited), Montréal, Canada.

MGR O'CONNELL

Recteur de l'Université catholique de Washington

Washington, 24.—Donnis J. O'Connelle est entré en fonction mercredi comme recteur de l'Université catholique en remplacement de Mgr Conaty, nommé récemment évêque de Los Angelos.

Candidat conservateur

Baldur, Man., 27.—Les conservateurs en convention, ont choisi M. Daniel A. McIntyre, de Clearwater, comme leur candidat dans Mountain, contre l'honorable Thomas Greenway.

EDOUARD VII A ROME

Il a reçu un chaleureux accueil

Rome, 28. — Le roi Edouard est arrivé ici de Naples, hier après-midi et a été reçu par le roi Victor-Emmanuel lui-même, qui a accompagné son royal visiteur par les rues où s'étaient rassemblées des foules compactes. Leurs Majestés ont été l'objet d'une grande ovation populaire.

Le roi Edouard qui était debout sur la plateforme de son char lorsque le train est entré en gare, en est descendu seul, aussitôt le train arrêté. Le roi Victor-Emmanuel s'est porté vivement en avant et Leurs Majestés se sont embrassées. Le roi d'Italie a dit en anglais : "I welcome you with all my heart to Rome."

Les foules assemblées le long de la route suivie par les rois étaient composées d'au moins quatre cent mille personnes dont dix à douze mille Anglais. Le corps diplomatique n'était pas à la gare. Les ambassadeurs et les ministres et autres fonctionnaires étrangers ont vu passer le cortège de divers endroits bien situés. Le centre de la manifestation américaine était à l'église épiscopale St-Paul, qui était décorée de pavillons américains et italiens. L'église étant sur le chemin de la procession, le "rector", le docteur Nevin, y avait érigé une grande estrade où quatre-vingts invités étaient assis. Lorsque les deux souverains ont approché de l'église ils ont été saluées par le carillon qui a sonné le "God save the King", suivi de la marche royale italienne. Le roi Edouard a remercié les Américains de leur courtoisie par un salut et un sourire.

La ville a été rarement aussi somptueusement décorée. Les rues et les édifices étaient couverts de fleurs, de pavillons et de banderolles. On voyait partout les pavillons et les armes de l'Italie et la Grande Bretagne.

AU QUIRINAL

Quand le roi Edouard est entré au Quirinal la place était encombrée par 50,000 personnes qui l'ont acclamé avec enthousiasme. Il a dû se montrer deux fois au balcon avec, à sa droite, la reine Hélène et, à sa gauche, le roi Victor Emmanuel.

Peu après il a remonté dans sa voiture et, escorté par des cuirassiers, a rendu visite à la reine-mère ; puis il est retourné au palais. Plus tard il s'est rendu à l'ambassade d'Angleterre où a eu lieu une reception, et il est retourné au Quirinal où il a dîné avec le roi et la reine d'Italie.

L'EXPULSION DES RELIGIEUX

Quelques troubles dans les provinces françaises

Paris, 22 — Les délais étant expirés dans la plupart des cas, le gouvernement est en train de prendre des mesures pour expulser de France les ordres religieux auxquels l'autorisation a été refusée et qui ne s'expatrient pas de bon gré.

Ces mesures occasionnent des désordres sur différents points, mais comme les autorités ont soin d'obtenir des jugements et d'observer toutes les formalités légales, aucun trouble sérieux ne s'est encore produit.

Un huissier de Grenoble qui essayait de remettre une assignation aux moines de la Grande-Chartreuse a été chassé par une foule de paysans armés de fourches et n'a pu approcher du monastère.

Au Havre, 2,000 cléricaux ont escorté un certain nombre de franciscains au tribunal où ils s'étaient rendus pour répondre aux assignations, mais comme l'affaire a été remise, aucun désordre ne s'est produit. Une scène semblable a eu lieu à Nimes, et à Saint-Etienne la foule a attaqué à coups de pierres et grièvement blessé un magistrat qui cherchait à signifier aux maristes le décret de dissolution.

L'archevêque de Lyon et l'évêque de Nantes ont écrit à M. Combes deux lettres où ils déclarent qu'il leur est impossible d'obéir aux récentes circulaires leur enjoignant d'interdire aux membres des congrégations non autorisées de prêcher ou de célébrer les exercices du culte dans des chapelles non autorisées.

D'autre part, l'archevêque de Bourges a fermé toutes ces chapelles dans son diocèse et les fidèles ont manifesté leur mécontentement contre l'archevêque et contre le gouvernement.

Paris, 27 — Dans la province, hier, la dissolution des congrégations a causé quelques troubles. Le désordre le plus sérieux s'est produit à LaRoche-sur-Yon, où cinq cents paysans, qui gardaient un couvent de capucins dans lequel les moines s'étaient barricadés, ont infligé des blessures graves à trois magistrats qui se rendaient au couvent accompagnés d'officiers, pour exécuter les ordres de la cour et fermer le couvent. Les paysans ont finalement repoussé les magistrats. Les dernières dépêches de cette localité annoncent l'arrivée de deux compagnies d'infanterie sur le théâtre des troubles.

Hier, à St-Nicholas-Dupont, il y eut une émeute, à la suite d'une tentative d'expulsion des Rédemptoristes. Il y a eu plusieurs rixes entre les partisans et les adversaires des religieux. Plusieurs personnes ont reçu des blessures.

L'abbaye de Kesbenent, près des Landerness, est gardée par des paysans qui en défendent l'entrée aux magistrats. Des désordres semblables ont lieu à Nancy et ailleurs.

Paris, 28 — La journée de dimanche a été marquée dans les départements par de nombreuses scènes de désordre causées par la dispersion des congrégations non autorisées.

A Saint-Nicolas - du - Port (Meurthe-et-Moselle), il y a eu de nombreuses bagarres toute la journée à la suite d'une tentative faite pour expulser les Rédemptoristes. Il y a eu plusieurs collisions entre les partisans et les adversaires des moines. Les troupes ont dû charger à plusieurs reprises pour dégager les rues. De nombreuses personnes ont été blessées et l'ordre n'a pas encore été rétabli.

L'abbaye de Kerbenent, près de Landerneau, est gardée par des paysans qui refusent de permettre aux autorités d'approcher. On annonce que des désordres semblables se sont produits à Nancy et dans plusieurs autres endroits.

A Grenoble, les paysans gardent toujours le monastère de la Grande-Chartreuse qui n'a pas encore été attaqué.

A Marseille, hier, les Capucins se sont barricadés dans leur couvent dont ils ont refusé l'entrée aux autorités. Une foule de plusieurs milliers de personnes remplissait les rues dans le voisinage et pendant une démonstration des pierres furent lancées sur le couvent. La police a eu de la difficulté à rétablir l'ordre.

A Landerneau, les Bénédictins ont été dispersés et les autorités ont opposé les scellés sur les portes du couvent. Une compagnie d'infanterie a maintenu l'ordre.

A Annecy, un établissement de Capucins a été fermé. Les membres de cet ordre ont été arrêtés pour avoir résisté aux autorités. L'ordre a été maintenu par un escadron de dragons.

A Versailles, le couvent des Capucins a été fermé après une collision entre la foule des manifestants et les autorités qui étaient accompagnées d'une brigade de gendarmes et d'un escadron de dragons. Les autorités civiles et militaires ont fait un grand nombre d'arrestations. Des troupes gardent les rues dans le voisinage du couvent.

MAGNIFIQUES CEREMONIES

Dans le Sahara en l'honneur de M. Loubet

Elkreider, Algérie, 22 — Le président Loubet a assisté hier à de magnifiques cérémonies des tributs nomades du désert. Des milliers d'individus sont accourus ici de toutes les parties du sud de l'Algérie.

M. Loubet n'avait visité que cette partie de l'Algérie qui témoigne de l'avancement de la colonisation française. Hier, il a vu le désert avec son soleil et ses sables brûlants qui produisent de curieux effets de mirage.

La cérémonie eut lieu sur un vaste plateau. Quelques tributs avaient parcouru trois ou quatre cents milles à travers le désert pour se rendre là. Leurs tentes furent disposées suivant la coutume arabe, chaque tribut formant un grand cercle au centre duquel se trouvaient des centaines de chameaux richement caparaçonnés.

Les chefs étaient montés sur des chevaux, mais les représentants des tributs sur des chameaux. Plus de huit mille personnes prirent part à la cérémonie. Une superbe tente avait été érigée pour M. Loubet.

Comme chaque tribut passait devant le président, le chef descendait de cheval et lui présentait ses hommages. M. Loubet a décoré les principaux chefs.

Après la revue a eu lieu une superbe fantasia.

Les cérémonies se sont terminées par une grande "diffa", ou banquet arabe, offert par les chefs, en l'honneur de M. Loubet. Sur le menu figurait entre autres choses, de la gazelle rôtie et du lait de chamelle. Il y a eu ensuite des danses exécutées par des beautés indigènes, etc.

Le président est reparti ensuite pour Saida, et les Arabes à cheval ont accompagné son train aussi longtemps qu'il leur a été possible.

EMPECHENT LES DESORDRES. — Aux premiers symptômes d'un désordre interne, on devrait immédiatement avoir recours aux Pilules Végétales de Parmelee. Deux ou trois de ces pilules salutaires, prises avant de se mettre au lit, suivies de doses d'une ou de deux pilules durant deux ou trois soirs de suite, serviront de préventif contre les attaques de la dyspepsie et tous les ennuis qui suivent ce désordre cruel. Les moyens sont simples lorsque la manière est connue.

La maison de refuge de Mme Nation

Topeka (Kansas), 22— La maison de refuge pour les femmes des ivrognes vient d'être terminée et Mme Carrie Nation, malgré ses nombreux déboires, a déclaré qu'elle venait de réaliser l'un des plus beaux rêves de sa vie.

L'apôtre de la tempérance avait reçu de nombreuses demandes d'admission et, après un examen des plus sérieux des titres des candidates, en a reçu cinq dont les maris sont reconnus pour être des disciples de Bacchus sans espoir de retour. Ces femmes venaient de prendre leur repas et étaient sous le charme de la parole de Carrie, lorsqu'un violent coup de sonnette retentit à la porte. Mme Nation qui cumule les fonctions de directrice et de portière se leva aussitôt, comme mue par un ressort, mit à son côté sa redoutable hache et se dirigea vers le porte qu'elle ouvrit pour recevoir sur son sein un ivrogne qui venait réclamer sa femme. Le repoussant et brandissant sa hachette, la douce Carrie aurait certainement fendu la tête de cet homme si plusieurs personnes qui, pour s'amuser, avaient suivi l'ivrogne ne l'en avaient empêchée. Elle rentra alors chez elle, fermant sa porte avec fracas et continua aux "élus" le sermon commencé.

D'UNE GRANDE UTILITE PARTOUT. — La consommation d'Huile Eclectrique du Dr Thomas a atteint les plus grandes proportions. Malgré le fait qu'elle est maintenant sur le marché depuis plus de vingt et un an, sa prospérité est aussi grande que jamais et la demande qu'on en fait a augmentée beaucoup. Elle est bienfaisante dans tous les climats et partout où elle est introduite, on en demande encore de nouvelles provisions.

Elections en Espagne

Madrid, 27.—On dit que le résultat des élections générales en Espagne est favorable aux républicains qui ont remporté des victoires à Madrid, Barcelone, Valence et autres grandes villes. De légers désordres se sont produits à Barcelone, Bilbao, Grenade et en d'autres endroits. A Barcelone plusieurs personnes ont été blessées par des coups de revolvers.

Un consul Américain, populaire au Canada, dit qu'il connait des cures remarquables dues au

CELERI COMPOSE DE PAINE

Cette célèbre médecine du Printemps.

L'affirmation que le Céleri Composé de Paine est la seule médecine honnête dans le monde pour la guérison du rhumatisme, de la névralgie, des nerfs, et de la faiblesse du sang, est pleinement prouvée par une infinité de lettres et de témoignages reçus par les propriétaires de ce populaire remède. Rien n'a été plus efficace que le Céleri Composé de Paine, pour restaurer tout le système nerveux, éclaircir le sang, guérir les rhumatismes, la névralgie et autres troubles qui font élection de domicile dans le corps humain. Les ministres, les gens de profession en général, les journalistes, les officiers publics et tous les travailleurs de la pensée, qui, sont astreints à un travail énervant, pénible, pourront se refaire, retrouver leur vitalité perdue dans le Céleri Composé de Paine. Le général Wm. W. Henry, consul américain à Québec, dit :

"Il me plait énormément de recommander le Céleri Composé de Paine, tant pour les résultats obtenus après usage personnel que par la publicité des cures merveilleuses qu'il a accomplies. Je suis persuadé qu'il n'a pas d'égal pour guérir le système nerveux et refaire les personnes faibles. Il a guéri plusieurs de mes amis des pires rhumatismes, et je n'hésite pas à le recommander à tous ceux qui souffrent de rhumatisme.

LA CONTREBANDE DES CHINOIS

On découvre le pot-aux-roses

Buffalo, N. Y., 23 — Les opérations d'une bande bien organisée de contrebandiers qui ont, dit-on, fait entrer des centaines de Chinois aux Etats-Unis, ont été dévoilées hier par James Fox, âgé de 22 ans. Fox a été arrêté lorsqu'il était en compagnie d'un Chinois nommé Bock Can, entré en contrebande.

Sur le conseil de sa mère, Fox a déclaré aux autorités qu'il dirait tout ce qu'il savait sur l'entrée en contrebande de Chinois dans ces environs. Dans son témoignage il a dit qu'il y avait au Canada des sociétés régulièrement organisées pour emmener des Chinois à travers le Pacifique à Vancouver ; de là, à Toronto, et finalement aux Etats-Unis. Les autorités fédérales ont arrêté Geo. E. Judson, de Buffalo, qui est, dit-on, le chef des contrebandiers.

On dit que l'organisation a des membres à New-York, Chicago et Toronto.

Le chef de l'organisation, à Toronto, serait un nommé Sim Lee.

Fox a déclaré que Bock Can avait donné à Judson $80 pour pénétrer aux Etats-Unis.

EMEUTE SANGLANTE

25 Juifs tués et 275 blessés

St-Pétersbourg, 23. — Vingt-cinq Juifs ont été tués et 275 blessés, dont un grand nombre mortellement, pendant une émeute antisémitique, à Kishineff, capitale de la Bessarabie, le 20 avril.

ASSIEGE

Dans la coupole d'une église

Bridgeport, Conn., 21.—Après un siège d'une nuit entière la police, avec l'aide des pompiers, a, ce matin, capturé un supposé voleur qui s'était réfugié dans la coupole de l'église Saint-Patrice, à 60 pieds de hauteur. Un policeman qui avait essayé de l'atteindre avait reçus plusieurs coups sur la tête.

De temps en temps l'homme poussait des cris qui ont tenue le voisinage éveillé.

A l'aube 2,000 personnes étaient réunies autour de l'édifice. A l'aide d'une pompe on a arrosé l'homme, mais inutilement ; il s'est contenté de rire d'abord, mais finalement cinq policemen ont pu monter sur le toit et attrapper l'assiégé.

Celui-ci est un Russe. Il a refusé de dire son nom.

Le comté du crime

Wheeling (Virginie occidentale), 22. —"Si cela est nécessaire je ferai mettre en prison tous les hommes du comté porteurs d'armes à feu, a déclaré aujourd'hui le juge W. R. Bennett, de la cour du comté de Fayette. Il faut absolument que cet état de choses cesse, car il n'existe pas aux Etats-Unis un autre comté où se commettent un aussi grand nombre de meurtres de toute sorte."

Il y a en ce moment à la prison du comté de Fayette douze personnes arrêtées pour meurtre et trente pour avoir voulu commettre un meurtre. Dans ce comté les hommes, non contents de porter un revolver dans leurs poches, se promènent dans les rues avec leur winchester en bandoulière. Les efforts du juge Bennett pour faire respecter la loi contre le port d'arme prohibé sont approuvés par tous les bons citoyens du comté de Fayette.

Le même état de choses existe dans le comté de MacDowell (Virginie occidentale) où, dit-on, se commettent encore plus de meurtres que dans celui de Fayette.

Jeunes gens à marier

Voici une liste de "jeunes gens à marier" qui, sans doute, n'est point banale ; car il s'agit de futurs souverains ou de princes.

En première ligne figure le grand-duc Michel de Russie qui, dans le cas où le tsar Nicolas II n'aurait pas d'héritier mâle, sera le souverain de toutes les Russies.

Viennent ensuite le kronprinz d'Allemagne et son frère, le prince Eitel-Frédéric.

Puis, pour prendre rang sur la même liste, on trouve le roi Alphonse d'Espagne, le duc de Montpensier, frère de M. le duc d'Orléans ; le jeune duc de Saxe-Cobourg-Gotha, qui a vingt ans ; le fils aîné du prince héritier de Suède, les grands-ducs Cyrille et Boris de Russie, le comte de Turin, le duc des Abruzzes, le jeune grand-duc de Mecklembourg-Schwerin, le prince Louis Bonaparte, général dans l'armée russe, et le duc d'Oporto, fils du roi de Portugal.

Et, songeant à cette théorie, combien doivent rêver les jeunes princesses !

Bel éloge pour les Canadiens

Londres, 24. — Les soldats canadiens qui ont fait la campagne sud-africaine viennent de recevoir un très beau tribut d'éloges de la part de M. Lionel, le correspondant du "Times", à la guerre sud-africaine. M. Lionel a pris lui-même une part active à la guerre. Il n'est âgé que de trente ans. Il est un des collaborateurs de l'Histoire de la guerre, écrite récemment. Il y est dit : "Les Canadiens ont fait belle figure sous le feu, et notre histoire est heureuse de leur donner ce qui leur est dû. J'ai vu plusieurs commandants et j'ai remarqué que le trait caractéristique qui distinguait les Canadiens est la gaîté de cœur avec laquelle ils combattaient. J'ai entendu le plus grand général anglais dire que, d'après lui, les Canadiens étaient les meilleurs parmi les soldats des colonies."

LE LINIMENT MINARD est l'ami de l'homme de chantier

Fatale collision

Lennox, 27 — Le convoi du Grand-Tronc, No 5, a quitté Port Huron pour Détroit, à 7 heures samedi soir, a tamponné un train de marchandises qui se trouvait sur une voie d'évitement près de la gare ici.

Les mécaniciens des deux convois ont été tués. Sur l'express le mécanicien était Samuel Neil, et sur le train de marchandises c'était Scott Patterson. Les deux locomotives ont été détruites. Parmi les blessés se trouvent MM. Whiting, de Port Huron, le chauffeur de l'express et Alex. Campbell, de Détroit.

Le train de marchandises avait été mis sur la voie d'évitement pour laisser passer l'express, qui venait à une bonne allure. Malheureusement l'aiguille était ouverte et l'express s'aventura sur cette voie. On ne put éviter la collision.

MALADIE DES POUMONS

Rapidement enrayée par le VIN MORIN "Créso-phates".

LES PILULES MORO NE SONT QUE POUR LES HOMMES

Fac-similé de la boîte des Pilules Moro.

Le papier de l'enveloppe est blanc imprimé en bleu.

RECONSTITUER LES FORCES VIRILES AFFAIBLIES, VOILA LE BUT DES

Pilules Moro

Les Pilules Moro s'adressent à toutes les affections qui sont l'apanage de l'homme et leur triomphe est surtout dans les maladies rebelles à tout traitement : Elles ne se bornent pas à exciter les forces, elles arrachent et détruisent les germes de la maladie.

Elles sont un réparateur du sang, un restaurateur de l'estomac et de la nutrition, et leur emploi peut-être indéfiniment continué, sans aucun danger et avec le plus grand succès, par les hommes faibles ou malades.

Elles s'assimilent aisément, sont tolérées par les malades les plus difficiles, et, sous leur influence, on voit le rapide développement des forces, la disparition des maladies et l'accroissement de la santé générale.

Elles sont un spécifique de l'atonie et de la faiblesse des organes sexuels, les tonifient lorsqu'ils sont prématurément frappés d'impuissance et les mettent en état de remplir leurs fonctions. Elles groupent sous une forme agréable et sous un petit volume tous les agents capables de restaurer les forces de l'homme affaibli, les nerfs débilités et inactifs retrouvent toute la puissance énergique de la jeunesse, même lorsque les aptitudes sont déjà depuis longtemps diminuées ou perdues.

Innocuité absolue, traitement agréable, résultats curatifs, prompts et complets, que faut-il de plus pour assurer le succès durable d'une merveilleuse médication qui a guéri tant d'hommes souffrants ?

"Depuis que j'ai suivi le traitement des Pilules Moro, je n'ai pas perdu un heure de travail par la maladie. J'ai toujours eu une bonne santé et je me suis senti plus fort que jamais. Avant ce traitement je souffrais, et cela depuis mon enfance, d'une faiblesse générale qui s'est par la suite de plus en plus accentuée et a mis le désordre dans tout mon système ; je suis devenu que je n'avais plus d'appétit, que je digérais très mal, j'avais des maux de tête terribles et de fortes palpitations. De plus, au printemps dernier j'ai contracté un rhumatisme qui m'a tenu au lit pendant quinze jours. Maintenant, je suis on ne peut mieux et j'ajoute avec joie que ce changement je le dois aux Pilules Moro."

JOSEPH BEDARD,
St-Fabien, Co. Rimouski, Qué.

Les Pilules Moro se vendent 50c la boîte, ou six boîtes pour $2.50. Si votre marchand ne les tient pas, nous vous les enverrons sur réception du prix, soit au Canada ou aux Etats-Unis.

Les Médecins de la Compagnie Médicale Moro donnent, tous les jours de la semaine, excepté le dimanche, de neuf heures du matin à sept heures du soir, au No 1724 rue Sainte-Catherine, Montréal, des consultations gratuites à tous les hommes qui viennent les voir. Quant à ceux qui souffrent et demeurent trop loin, une description complète, par écrit de leur maladie, leur vaudra tout autant qu'une consultation personnelle. Ils recevront par lettre, eux aussi, les conseils qui leur seront nécessaires pour connaître le traitement dont ils ont besoin. Toutes les lettres doivent être adressées comme suit : COMPAGNIE MEDICALE MORO, 1724 rue Sainte-Catherine, Montréal.

Les TEINTURES TURQUES

Ne brûlent point les plus fins tissus.

En vente partout.

BRAYLEY, SONS & CO.,

Marchands en Gros de Medecines Patentees,

MONTREAL. 23—1

Ce Joli Patron de Montre d'Or Gratuit.

Ce même genre de montre vous aurait coûté, il y a quelques années, $25 au moins, mais grâce aux facilités perfectionnées et à la machinerie pour fabriquer durant les 20 DERNIERES ANNEES, le coût en a été réduit à la New-York Factory qui fabrique MILLE de ces montres PAR JOUR, au lieu de dix à l'ancienne mode.

Cette montre possède les mouvements les plus en vogue, les boîtes sont en or, en METAL A FUSIL en ARGENT NIKELE ; vous pouvez avoir le choix d'une montre de dame ou de monsieur, et elle est GARANTIE par la Compagnie de New-York et par nous-mêmes. Vous pouvez la garner en quelques minutes en vendant seulement 12 BOITES DE NOUVELLES PILULES DU Dr DUCHARME POUR LE FOIE ET LES REINS A 25c LA BOITE DE LA GRANDEUR REGULIERE DE 50c.

Si vous ne voulez pas une montre, nous avons aussi des CENTAINES d'autres primes de valeur que vous pouvez choisir. ENVOYEZ-NOUS UNE CARTE POSTALE et nous vous enverrons franco, 12 boîtes de nos pilules et notre nouveau catalogue illustré pour 1903, venant d'être publié. Joseph Remelé, de Québec, écrit pour avoir 12 boîtes et demande si nous lui donnerons une montre aussi bonne que celle reçue par son ami Johnny L.—pour avoir vendu 12 boîtes de pilules. Vous pouvez faire la même chose. Une dame écrit de Manitoba et dit que nous avons les plus belles primes qu'elle ait jamais vues, que les pilules sont excellentes et qu'elles ont donné satisfaction à tous ceux à qui elle en a vendues. Ecrivez maintenant.

NE RETARDEZ PAS.

DEPT. 03, DR DUCHARME MEDECINE CO., 88 Rue Church, TORONTO.

Cult-6-6-3

Pisagua détruite

Santiago, Chili, 27 — Presque toute la ville de Pisagua, y compris les banques, les bureaux de télégraphe et toutes les maisons de commerce, a été détruite par un incendie. A cause du manque d'eau il a été très difficile de combattre le feu. Le gouvernement du Chili a envoyé un steamer d'Iquique pour prendre part au sauvetage et aider à soulager la détresse.

Pisagua est un port de mer du Chili, dans la province de Tarapaca. La population de la ville est d'environ cinq mille âmes. Cette ville a été détruite par le raz-de-marée qui a suivi le tremblement de terre du 13 août 1868, et a ensuite été brûlée pendant la guerre entre le Chili et le Pérou.

La crainte de la Mafia

Newark, N.-Y., 27.—Ces jours derniers, les Italiens de cette ville ont acheté, dit-on, tous les revolvers et les fusils de seconde main qu'ils ont pu trouver. Ils s'arment, croit-on, par crainte de la Mafia, pour avoir refusé de contribuer au fonds de défense des hommes arrêtés à New-York à propos de l'affaire mystérieuse du cadavre dans un baril.

Hier, dans les différentes églises italiennes les prêtres ont recommandé aux fidèles d'être prudents, calme et de ne rien faire d'inconsidéré.

DANS LES BALKANS

Les relations diplomatiques sont tendues

Constantinople, 28. — Les rumeurs à Uskub, laissent entendre que les Albanais se groupent encore dans les monts de Drenitza. Ils sont décidés à attaquer Prishtina et à expulser le consul de la Serbie. On s'attend à des conflits sérieux, à la suite des opérations militaires de l'Albanie.

Londres, 28. — Le vicomte Cranborne, sous-secrétaire des affaires étrangères, a dit hier, à la Chambre des Communes, que les ambassadeurs de la Russie et de l'Autriche à Constantinople avaient fait de nouvelles représentations au sultan. Le sultan devra voir à ce que les réformes soient immédiatement faites dans les Balkans. Ces représentations ont été appuyées par toutes les autres puissances.

Rome, 28. — On croit ici que l'enthousiaste réception que le peuple italien fait au roi d'Angleterre est attribuée à la contrainte diplomatique qui existe entre l'Italie et l'Autriche depuis le commencement du conflit albanais. L'Italie espère en l'appui de l'Angleterre, au cas où il se produirait quelque changement de territoire dans les Balkans.

LE SECRET DE LA **PERFECTION DU BUSTE**

Envoyé Gratuitement

Le système français de Développement du Buste inventé par Madame L. Thora est un simple traitement chez soi garanti pouvoir augmenter le buste de six pouces, fait aussi disparaître les inégalités du cou et de la poitrine. Il a été employé par d'éminentes actrices et des dames de la société durant 20 ans. Livre d'informations complètes envoyé gratis, admirablement illustré de la vie, démontrant le buste avant et après l'emploi du système Corsine. Lettres secrètement confidentielles. Envoyez un timbre dans votre lettre et adressez

Madame Thora Toilet Co., Toronto, Ont.

Feuilleton du "Cultivateur"

Le "Loup Muselé."

(Suite)

—Il faut, — se disait le brave garçon, pour cela deux choses: ou que les bols de la mère Fontanes soient rapetissées, ou que mon estomac ait élargi!...

Grave problème pour lui.

Ce n'était cependant pas l'estomac qui était en cause dans cette soudaine et inexplicable fringale.

C'était le cœur.

Le cœur.... parfaitement.

La mère Fontanes était bien vieille... Elle avait vu les anciennes Halles...... celles qu'on éclairait ni à l'électricité, comme aujourd'hui, ni même au gaz... comme hier... Celles qui n'avaient encore pour lumières que des lampes Carcel.

Cela remontait loin.

Depuis ce temps elle venait là débiter ses soupes, son café... elle avait vieilli, blanchi à cette place, vu passer des générations de porteurs aux Halles, de marchandes de fleurs.... de traîneuses de charrettes.

A ce métier dur, elle n'avait cependant pas fait fortune... Mais, cependant, elle avait pu élever des enfants qui tous eurent des destinées diverses dont nous n'avons pas à nous occuper... et marier sa fille.

Sa fille qui, devenue veuve, mourut à son tour, laissant aux soins de la grand'mère une petite fille de douze ans... lourde et délicate charge pour la pauvre vieille.

Cependant, courageusement, elle éleva cette enfant comme el,e avait élevé sa mère.

Le ciel voulut que cette vie de dévouement fût récompensée.

Sa petite fille Amélie, que familièrement on appelait Mélie, était charmante. Jolie de cette beauté robuste et franche des femmes du peuple, sans rien de mièvre, de chiffonné, d'égrillard du trottin parisien.

Robuste et courageuse enfant qui, depuis qu'elle était chez sa grand'mère, gagnait dans un atelier sa petite existence pour n'être point à charge à la bonne vieille...

Maintenant que l'âge accablait de plus en plus la grand'mère, Mélie conçut le dessein de l'aider dans son commerce.

Elle venait avec elle et faisaie le nécessaire.

Sa présence, son joli visage, sa vive repartie attirèrent de nouveaux clients et remontèrent l'établissement, qui périclitait depuis quelque temps.

Naturellement, la soupe consciencieuse et le café trop de chicorée ne furent pas la seule cause de cette augmentation de clientèle.

Ce qu'on débitait dans les bols blancs était bon, sans aucun doute, mais les yeux de Mélie étaient plus attrayants encore et sa fraîcheur robuste de fille de dix-huit ans lui donnait une saveur particulière.

Parmi les clients, des amoureux se faufilèrent.

Amoureux que Mélie savait, d'ailleurs, éconduire gentiment et irrévocablement.

Parmi les amoureux se trouvait François Roustourie.

Mais lui, positif, sérieux, songeant au mariage seulement, se garda bien de risquer le plus petit compliment, de faire la moindre avance.

Il se contentait d'absorber des soupes: deux, trois, quatre....

La Savoie française est sans doute un pays où l'on ne vit pas d'eau fraîche quand on est amoureux.

Quand François, pour voir plus souvent Mélie, pour avoir une occasion de venir près d'elle de s'asseoir sur le banc en arriva à absorber quotidiennement quatre soupes, qui eussent nourri quatre hommes de bon appétit, quatre porteurs aux Halles, il se décida à parler.

Profitant de ce qu'un jour Mélie était allée faire une commission et que la grand'mère se trouvait seule, il lui dit carrément, avec sa bonne grosse franchise

—Madame Fontanes!..... si ça continue, je serai obligé de manger cinq soupes..... puis six.

—Je ne m'en plaindrai pas, monsieur Roustourie.

—Moi non plus. Mais, voyez-vous, ça ferait causer....

"A Paris, ces choses-là, ça paraît extraordinaire.

"De par chez nous, on se met à manger trois jours de suite et ça semble tout naturel...

"Nous sommes à Paris, faisons comme les Parisiens.

"Alors, madame Fontanes, il faut que je vous dise que si j'aime votre soupe aux choux, j'aime encore mieux votre petite fille.

—Mélie ! — s'écria la bonne vieille en sursautant. — Vous aimez Mélie ?

—De toute la force de mon cœur...... Voilà ma bonne madame Fontanes, depuis de longues années, vous me connaissez... vous savez comment on parle de moi aux Halles... j'ai du travail, je suis solide... et j'ai quelques bons rouleaux d'écus pour me mettre en ménage... demandez à Mlle Mélie si elle veut de moi... et elle sera Mme Roustourie... le temps de publier les bans!...

Mélie, tout en étant fille sage, n'avait pas manqué de remarquer les assiduités du porteur aux Halles.

Naturellement, elle se doutait bien que ce n'était pas uniquement pour les beaux yeux du bouillon de la grand'mère... mais un peu, beaucoup, pour les siens.

Et il ne lui déplaisait pas de voir Roustourie engloutir sa soupe aux choux tout en la dévorant elle-même des yeux.

Aussi, quand sa grand'mère lui fit part de la singulière demande du porteur aux Halles, elle en eut un tel saisissement de joie qu'elle se mit à pleurer.

Il n'y avait donc plus qu'à publier les bans.

François, sans prendre le temps de quitter sa blouse, son immense chapeau de porteur, se mit à courir à la mairie, où il arriva avant que les bureaux fussent ouverts.

Il fit sa déclaration.

De la même course, il revint aux Halles et annonça son mariage au curé de Saint-Eustache qui devait bénir leur union.

Le temps réglementaire écoulé, Mélie devint Mme Roustourie.

Ce fut un mariage des plus unis.

—Vois-tu, Mélie — disait le porteur— l'amour, c'est pas comme la faim...j'ai un estomac qui peut sans crainte avales cinq ou six soupes aux choux, mais j'ai un cœur qui ne pourra jamais aimer qu'une femme, mais qui l'aimera bien... Cette femme, c'est toi.

Mélie le lui rendait amplement.

Ils s'adoraient, étaient heureux, n'avaient qu'un chagrin : celui de ne pas voir apparaître un petit Roustourie.

—Perdons pas courage, Mélie, — disait le porteur aux Halles. — Il faudra bien qu'il vienne un jour ou l'autre, ce sacripant.

Mais le sacripant ne se décidait pas à venir. Ce qui venait, c'était l'aisance dans la maison.

La grand'mère trop âgée décidément pour continuer à débiter ses soupes aux choux, son café en plein vent, demeura à la maison... ayant trouvé à vendre convenablement son fonds, sa clientèle, à une collègue.

Roustourie, par son patron, gros marchand ayant des accointances au conseil municipal, obtint pour sa femme une médaille de vendeuse à la charrette.

Il acheta la petite voiture, les balances, et dit à sa femme :

—Ça, c'est le commencement de la fortune.

Ce devait l'être, en effet .

François, cependant, ne quitta pas son emploi de porteur ; seulement, il passa dans un grade plus haut.

Il ne déchargeait plus les poids lourds ; il surveillait les hommes, donnant de temps en temps, aux jours de presse, un coup d'épaule.

Il devint l'homme de confiance de son patron.

Tout en remplissant son office, il achetait au meilleur compte les fruits les meilleurs et de vente facile...

Quand sa femme arrivait au matin, elle trouvait la charrette proprette, pleine de fruits, les prix marqués, les papiers prêts ; elle n'avait plus qu'à parcourir les rues en vendant.

François lui poussait sa charrette... simple jeu pour lui... promenade qui durait jusqu'à midi.

Comme ce que vendait Mélie était toujours frais, engageant, elle rentrait la charrette vide.

Et c'était une joie pour les deux époux de vérifier la recette, de compter le bénéfice et de songer au placement avantageux du gain...

Maintenant ils étaient seuls tous deux ; la grand'mère était allée où vont les gens simples et braves, mais dans la maison, aucun enfant n'était encore venu.

Roustourie n'osait plus dire à sa femme :

—Perdons pas courage, Mélie.

A moins d'un miracle, à présent il n'y aurait jamais sur le carreau des Halles un petit Roustourie.

Mélie consolait son homme comme elle pouvait.

—C'est pas de notre faute, n'est-ce pas, mon bon François.

—Ah ! mais non !

—Alors c'est que le ciel ne veut pas que nous ayons ici-bas un bonheur complet.

Ils n'avaient plus maintenant qu'un désir : avoir de quoi, pour leurs vieux jours, tenir un dépôt de primeurs aux Halles... n'être plus obligés de pousser la charrette.

C'était leur seule ambition.

Ils en étaient là, au bout de vingt ans de mariage, quand Mme de Champcœur fut ramassée par terre, dans la boue, par cette excellent mère Roustourie.

Ce que faisait Mélie était toujours approuvé par François.

Sans soulever la moindre objection, l'ancien porteur aux Halles se mit à pousser la charette, se rendant aux places habituelles où ses pratiques quotidiennes savaient la trouver et il remplaça sa femme dans la vente.

Il ne voulait pas que la bonne action de Mélie lui fit manquer la recette.

François était un homme excellent, mais, néanmoins, très pratique et très positif.

Mélie pût donc à son gré s'occuper de sa protégée.

Elle s'était sentie prise de compassion pour la malheureuse que la Licheuse, dans un accès de rage, avait jetée à terre.

—C'est à cause de moi qu'elle souffre —pensa-t-elle il est juste que je la soigne.

Mais cette commisération se changea en pitié absolue quand elle devina la maternité prochaine de Mme de Champcœur.

XVII

Elle, dont le seul chagrin était de n'avoir pas eu d'enfants, ne pouvait voir maltraiter une femme bientôt mère sans éprouver une violente révolte.

—Madame, — dit-elle à Hermance—je vois que vous avez besoin de plus de soins qu'il ne serait possible de vous donner chez un marchand de vins... où je voulais vous conduire... même chez un pharmacien... il vaut mieux ique je vous ramène chez vous.

—Chez moi ! — fit Hermance avec un tel accent de douleur que madame Roustourie en fut frappée.

—Oui, chez vous...

—Hélas, je n'ai plus de chez moi !

Mme Roustourie regarda Mme de Champcœur avec plus d'attention.

—Plus de chez vous ! — fit-elle lentement.

Elle comprit alors que cette jeune femme qu'elle voyait belle, sous ses effets salis, couverts de boue, de taches de sang de sa blessure, malgré ce bandage du front, défait, en désordre...... elle comprit que cette malheureuse était, sans aucun doute, l'héroïne d'un de ces drames fréquents dans la vie... d'un de ces romans vrais qui se vivent chaque jour....

Depuis qu'elle venait aux Halles, depuis qu'elle roulait avec sa charrette à bras dans les rues de Paris, elle avait été à même d'en connaître souvent, de ces romans vrais, de ces drames vécus.

Elle ne s'arrêta donc pas dans un étonnement profond et se sentit seulement plus prise de compassion pour cette malheureuse.

—Roman d'amour... fini — pensa-t-elle — fini peut-être à cause de la maternité.

"Il est des femmes à qui il est défendu d'être mères !...

"Celle-ci, belle, devait plaire... c'était une femme de luxe, de plaisir...... qu'on garde tant qu'elle flatte la vanité, l'orgueil de l'homme... mais qu'on renvoie sans pitié... qu'on chasse si la maladie la frappe... si la maternité la prend.

"Jouet coûteux qui ne doit donner que joie, satisfaction de vanité et qu'on remplace allègrement quand il cesse de plaire pour une raison quelconque.

"Pauvre femme !...

Cependant, celle-ci lui semblait être autrement, bien différentes de ces femmes...

En elle, elle sentait, devinait quelque chose de loyal, d'honnête, de familial, qui manque, malgré tout, aux autres.

"C'est une épouse abandonnée...

En même temps, elle pensait :

—Elle n'en mérite que plus de pitié...

Et elle la soutenait mieux, la serrait davantage sous le bras...

Hermance, assurément ignorante de bien des hontes, des turpitudes, des deuils qu'on rencontre dans la vie,ne pouvait deviner ce que mame Roustourie roulait en sa tête... sous son bonnet.

Elle compléta sa réponse de tout à l'heure :

—Je n'ai plus de chez moi, madame, —dit-elle, — j'arrive de voyage...

—Vous n'êtes donc pas de Paris ?

—Non, madame... je suis de loin... d'assez loin...

—Vous alliez sans doute chez des parents ?

—Je n'ai plus de parents.

—Chez des amis ?

—Je n'ai pas d'amis chez qui je puisse descendre...

—Seule au monde, alors ?

—Seule !...

—Oh ! ma pauvre enfant !

Son bon cœur l'emporta.

—Alors, venez chez nous—s'écria-t-elle.

—Chez vous ?...

—Parbleu... puisque vous ne savez pas où aller !...

"Ah ! ce n'est pas très grand, pas luxueux...

"Mais c'est propre et confortable.

—Aller chez vous, madame... ce serait une joie... un bonheur... cependant, je ne puis accepter.

—Pourquoi donc ?... parce que je suis une simple marchande à la charrette?...

—Oh ! madame ! vous m'avez ramassée dans la boue du ruisseau... et vous voulez que j'aie en face de vous des scrupules de vanité...

"Non... Je vous disais que je ne puis aller chez vous, parce que vous ne me connaissez pas... Vous ne savez pas qui je suis... ce que je puis être.

La bonne mame Mélie se mit à sourire.

—Vous souffrez et je puis vous soulager, voilà tout ce que j'ai à savoir pour le moment.

"Quand à cè que vous pouvez être... ou je me trompe fort ou vous n'êtes pas une bien grande criminelle.

—Oh ! non, madame.

—Alors, tout va bien... venez sans crainte.

—Mais votre mari ne s'opposera-t-il pas à cette hospitalité... à cette charité ?...

—François!... Il trouve parfait tout ce que je fais...

Et s'il était là... il ne vous obligerait pas comme ça à marcher à pied... il vous prendrait dans ses bras et il vous monterait jusque chez ' nous comme un enfant.

XVIII

Elles se remirent en route doucement, péniblement.

—Un peu de courage, madame—dit mame Roustourie—nous n'avons pas loin à aller.

"Jusqu'à la rue Montorgueil... là-bas, en face, passé la pointe Saint-Eustache et la rue Montmartre...

"C'est dans les premiers numéros.

"Oh ! ce n'est pas une belle et somptueuse maison... mais elle est propre, bien tenue et nous sommes tout près des Halles.

"C'est précieux, ça... quand il faut, comme nous, être au travail depuis la fin de la nuit jusqu'au milieu du jour.. on n'aime pas perdre son temps en chemin...

Elles traversèrent la rue Montmartre.

Au moment où elles allaient s'engager dans la rue Montorgueil, Hermance tourna la tête et regarda derrière elle.

Mme Roustirie suivit son mouvement.

—Vous regardez l'Eglise ? C'est St-Eustache.

—Je remercie Dieu qui m'a mise sur votre chemin !...

XIX

BRAVES GENS

Les Roustourie occupaient dans la rue Montorgueil, un petit appartement composé, comme presque toujours à Paris de trois étroites pièces et d'une cuisine.

La maison était vieille ainsi que toutes celles de ce quartier, elle remontait à la fin de l'avant-dernier siècle et gardait encore toutes les qualités et tous les défauts des constructions de cette époque.

Massive, les murs épais, la façade en ventre renflé avançant sur la rue, mais comportant peu d'étages.

L'escalier en pierre avec une rampe en fer forgé de pur Louis XV que guettaient les collectionneurs, était tenu assez proprement, lavé à grande eau.

Il ne connaissait point l'encaustique et encore moins les tapis, le chemin de marches.

Il était tel qu'à l'époque où le gravissaient les hauts talons des femmes portant robes à paniers, les souliers à boucles des hommes en culotte, puis les bottes éperonnées des soldats de l'Empire.

Rien n'y était changé sauf que sous la rainure de la rampe grimpait un tuyau de plomb, et qu'au lieu de quinquet, à tous les deux étages brûlait en sifflant un papillon de gaz.

Les Roustourie occupaient un appartement au deuxième.

—Nous y sommes—dit la bonne femme en saisissant dans un trousseau de clefs celle de la porte—Vous voyez que ce n'est pas trop haut.

—En effet.

Comme l'avait dit Mélie, l'appartement n'avait rien de luxueux, mais il était confortable, propret et gai.

C'était l'intérieur de gens heureux.

La petite antichambre franchie, mame Roustourie fit entrer Hermance dans une pièce assez vaste ayant, au milieu, sous une suspension de cuivre, une table ronde, et autour dix chaises sculptées en bois et cuir, un gros buffet dit Henri II, style faubourg Saint-Antoine ; accrochées aux murs, des lithographies représentant des vues de Savoie, la pointe Saint-Eustache, Paul et Virginie, Mazeppa sur son cheval, Napoléon franchissant les Alpes.

Cela suffisait à la satisfaction du sens artistique de ces gens simples.

Mame Roustourie fit asseoir Hermance sur une des chaises, et alerte, contente, elle se dirigea vers la cuisine.

Hermance l'entendit faire son manège, remuer la vaisselle.

Pendant ce temps, Mme de Champcœur, assise, les mains jointes comme en prière, les yeux mi-clos, remerciait Dieu avec ardeur d'avoir envoyé dans son abandon cette main secourable.

—Sans cette brave femme — pensait-elle — que serai-je devenue ?

Elle n'osait répondre à cette question tant elle redoutait sa réponse.

Madame Roustourie apparut enfin.

—Voulez-vous venir par ici, madame — fit-elle à Hermance.

Elle l'aida à se lever.

Hermance eut un cri de douleur qu'elle ne put retenir en se levant.

Et ne pouvant achever ce mouvement, elle retomba, dolente, sur la chaise.

Un tremblement fiévreux s'empara d'elle — et de grosses gouttes de sueur se mirent à couler de son front et de ses tempes.

—Qu'avez-vous, madame, qu'avez-vous ?...

"Vous sentez-vous plus mal ?

—Oh ! oui... je souffre... je souffre beaucoup... beaucoup.

Hermance se tordit en se cramponnant instinctivement d'une main au bras de Mme Roustourie, de l'autre au dossier de la chaise.

Mme Roustourie redoubla de soins et de prévenances tout en redoutant de se trouver inexpérimentée, inhabile dans ces complications soudaines.

—Courage ! — disait-elle à Hermance — Courage, madame... c'est la fatigue de votre voyage, la secousse résultant de votre chute... Allons, un peu de courage...

Elle dégagea son bras doucement de l'étreinte de Mme de Champcœur et alla au grand buffet prendre une bouteille, un verre.

—Buvez — dit-elle — c'est un bon cordial... une liqueur du pays de mon mari... Ça vous donnera des forces...

Avec adresse, elle parvint à en faire couler quelques gouttes dans la bouche de la patiente, malgré ses dents nerveusement serrées.

Hermance sembla, d'ailleurs, éprouver un léger soulagement.

Ses mains crispées se détendirent, les convulsions de tout son corps se calmèrent.

Sa respiration recommença moins saccadée, normale, régulière.

—Ah ! je vais mieux — dit-elle — je vais mieux.

Elle put même se lever et suivre Mme Roustourie dans la chambre qui succédait à celle-ci.

XX

C'était la chambre à coucher, en acajou, comprenant les classiques armoires à glace, grand lit, deux fauteuils profonds devant la cheminée, chaises et secrétaire, meubles solides, avec une recherche de bien-être, de confort aisé que l'on pouvait s'étonner de trouver chez un fort de la Halle, chez une marchande à la charrette.

C'était plutôt la chambre à coucher d'un bon rentier, d'un bourgeois prospère que celle de deux ouvriers, de gens du peuple.

Un épais tapis couvrait le plancher et aux murs quelques tableaux sinon de maîtres, du moins agréables égayaient la pièce.

Aux croisées, des rideaux appareillés au baldaquin, aux tentures du lit. Sur la cheminée une pendule en bronze doré avec sujet mythologique, des flambeaux ornementés de bougies de couleur, et sur une étagère, quelques bibelots soi-disant artistiques, souvenir de jour de prix, de partie de fête.

Dans un cadre, le portrait de François, en face de celui de Mélie, tous deux en costume de travail.

François en blouse, son bâton recourbé à la main, son énorme chapeau à côté de lui.

Mélie, le petit bonnet de mousseline avec des coques de satin noir, les brides dans le cou, le tablier bleu et les mains dans les poches de devant ; à la ceinture, fièrement, la plaque de cuivre de macchande.

C'était une preuve d'intelligence que de s'être fait photographier tels qu'ils étaient, tels qu'ils se voyaient tous les jours, tels qu'ils devaient rester dans leur souvenir.

Ce qui ne les empêchait pas d'avoir, selon la coutume, sur la cheminée, dans un cadre en peluche rouge, une photographie, où tous deux se trouvaient ensemble, se tenant étroitement le bras.

François était alors en habit, —parfaitement, il portait un habit à queue fait pour lui et qui cependant menaçait de craquer, ne pouvant contenir ses larges épaules, — et il tenait à la main le long de la jambe un chapeau haut de forme, mis une fois — habit et chapeau dormaient depuis dans le haut d'une armoire.

François se promettait alors de les mettre encore une fois.

L'année qui aurait suivi celle où cette photographie fut faite — pour le baptême de son enfant.

Gibus et habit ne furent jamais plus endossés.

Mélie, elle, était en robe blanche. Elle ne devait la mettre que ce jour-là. Mais la robe à traîne était aussi pieusement conservée pour la fille... et la fille ne vint pas.

XXI

Dans un angle de la chambre se trouvait la table de toilette.

Mme Roustourie y conduisit Hermance.

Tout d'abord, elle lui enleva le manteau souillé de boue qui la couvrait encore.

Grande fut sa surprise en voyant sous ce vêtement méconnaissable, sordide, véritable haillon, maintenant, le déshabillé élégant, frais, jeune, que portait Hermance.

En partant, elle avait seulement revêtu un manteau de voyage sur son costume de maison.

Savait-elle où elle allait, ce qu'elle ferait, la malheureuse ?

Une seule des mains d'Hermance était gantée.

Elle avait perdu l'autre gant, qu'elle enleva pour mieux pouvoir attacher un bandage sommaire, autour de son front sur la blessure.

Cette main, précisément était celle qui avait porté à terre et que la boue, cette boue de Paris, noirâtre, épaisse, recouvrait encore.

Hermance se déganta complètement.

Prenant le savon que lui tendait Mélie, elle plongea ses deux mains dans la cuvette d'eau tiède.

Puis, d'un flocon de mousse blanche, elle sortit bientôt deux merveilles de petites mains rosées, aux doigts minces, effilés, couverts de bagues plus jolies, plus riches les unes que les autres, qu'elle approcha de la serviette que lui tendait Mélie.

Celle-ci ne put retenir un cri d'admiration :

—Que vous avez de jolis bijoux !

—Oui — dit machinalement Hermance — mon mari aimait parer mes mains... Voulez-vous me les garder..... pour que je puisse mieux me laver ?...

Mme Roustourie enregistra la réponse, tout en mettant dans une coupe de cristal les bijoux, les bagues d'Hermance.

—C'est une femme mariée — se dit-elle.

Elle pensa aussi :

—Mais alors, l'événement se complique.

Toutefois, sans s'attarder à percer cette énigme, elle aida la jeune femme à se décoiffer et a enlever son bandage sommaire.

Enfin à se laver la figure.

Deux nouveaux cris d'admiration échappèrent à la bonne dame :

—Quels beaux cheveux !... Oh que vous êtes jolie !...

Hermance, en effet, venait de dénouer ses cheveux embrouissaillés.

Ce fut comme une cascade de cheveux qui se déroula jusqu'à sa ceinture, un flot doré lui faisant comme un manteau de soleil sur les épaules.

La figure lavée, propre, sans taches de boue, sans traces de sang, elle se tourna vers Mélie.

—Que vous êtes belle — répéta celle-ci — que vous êtes jolie ! Que vous avez de jolis yeux bleus !

Hermance eut un sourire triste !

Sourire qui voulait dire :

—Je suis belle, oui, mais je suis bien plus malheureuse que belle... Je suis une martyre aux yeux bleus !...

Quand elle fut recoiffée, que sur la blessure de son front, d'ailleurs légère, Mme Roustourie eut attaché un linge blanc, elle suivit la bonne dame dans la salle à manger.

—Vous allez prendre quelque chose de chaud, — lui dit Mélie — du bouillon et de la soupe aux choux de François...

"La soupe aux choux est ma spécialité. C'est avec cela que j'ai pris mon homme...

Elle servit une assiettée.

Mais Hermance portait à peine la cuillère à la bouche que de nouveau les douleurs la prirent.

Mame Roustourie alors fut vraiment affolée.

Elle transporta Hermance dans la chambre à coucher et la fit étendre sur une chaise longue, car François avait voulu une chaise longue pour sa femme, pour celle qui devait être la mère de ses enfants.

Puis elle pria une voisine complaisante d'aller quérir un médecin.

L'homme de l'art arriva presque en même temps que François ayant fini d'écouler seul le contenu de la charrette.

François qui n'eut pas le temps de questionner sa femme sur son absence se trouva immédiatement informé de ce qui s'était passé et de ce qui allait se passer dans sa maison.

—Cette jeune femme — dit le médecin — aura des couches, je crois, avant terme complet.

"Le contre-coup de la chute qu'elle a faite dans la rue, d'après ce que vous m'avez dit, est, j'en ai peur, susceptible d'occasionner de graves complications.

—Oh ! mon Dieu !

—Mais, en médecine, il ne faut rien assurer... il se peut aussi que nous évitions tout ennui et que les choses se passent normalement.

—Espérons-le.

—Pour le moment, il n'y a pas à s'inquiéter outre mesure... il faut seulement attendre les événements...

—Quand pensez-vous qu'elle sera mère ?

—Peut-être bien ce soir, dans des cas pareils on ne peut rien affirmer... peut-être demain, peut-être dans deux jours.

"Le choc ressenti a ébranlé tout son être, modifié par conséquent le cours de la nature...

"C'est le hasard qui nous guide. Notre devoir est de nous tenir prêts à porter secours au moment proche ou lointain où le hasard fera connaître ses intentions...

Quand le médecin, ayant promis de revenir dans la soirée se retira, François et Mélie demeurés seuls, se regardèrent un moment, silencieux, s'interrogeant du regard.

François enfin parla timidement :

—Hé bien, Mélie ?

—Hé bien, François ?

—Hum !

—Hum !

Nouveau silence.

François se gratta le crâne. Il ne savait en vérité comment dire ce qu'il pensait.

Mélie aurait voulu connaître l'opikion de son mari.

—Je t'ai attendu toute la matinée, Mélie, — fit François en se grattant l'oreille.

—Et de toute la matinée, tu ne m'as pas vue.

—Non, Mélie.

—Tu as pensé que je ne pouvais pas venir.

—Oui, Mélie.

—Mais tu ne pensais pas que c'était à cause de cette aventure ?

—Un peu... cepennant, Mélie, mais pas jusqu'à ce point.

—Tu trouves que j'ai mal agi en amenant cette malheureuse chez nous.

—Non, Mélie, tu as bien fait... oui, tu as très bien fait, Mélie.

—N'est-ce pas, tu m'approuves, tu es de mon avis ?... Je ne pouvais laisser cette malheureuse dans la rue, dans le ruisseau, victime de la Licheuse.

—Parbleu !

—Comme elle était trop malade, j'ai bien fait de l'emmener ici, chez nous.

—Très bien fait.

—Merci, François.

Mais François, s'il approuvait, n'en demeurait pas moins perplexe.

Après avoir gratté son crâne de Savoyard dur comme le granit de ses montagnes, son oreille velue, il se mit à frotter le collier de barbe qui contournait son menton massif.

—Oui, — dit-il, — j'approuve tout ce que tu as fait, seulement, je te demande ce que tu vas faire... ce que nous allons faire maintenant...

—C'est tout simple, François.

—Voyons, Mélie.

—Cette dame, à présent, ne peut plus s'en aller d'ici.

—Nous voilà forcés de la garder.

—Il faut attendre qu'elle soit devenue mère.

—Chez nous ?

—Mais oui.

—Ah ! diable ! ah ! diable ! Ça va nous en procurer des préoccupations... du tintoin, ma pauvre Mélie.

—Et de la joie, mon bon François.

—De la joie ?

—Pense donc ! Un enfant qui va naître chez nous... dans notre maison...

—Je comprends.

—C'était notre rêve de voir un enfant chez nous.

—Sans doute, s'il avait été à nous... Mais celui-ci est d'une étrangère...

—C'est toujours un enfant.

—C'est vrai.

—Il nous semblera que nous sommes nous autres un peu sa maman, un peu son papa.

—C'est pas la même chose quand même... Ce ne sera pas un petit Savoyard... malgré tout... un petit porteur aux Halles... quoi... enfin, un petit Roustourie...

"Ça, c'est l'important, tu comprends Mélie...

—Mais oui, François...

—Tu comprends que c'est pas tant d'avoir un enfant qui causerait notre joie, que le bonheur de trouver réuni en un seul petit être cette bonne Mélie, si brave, si chère, et ce grand diable de François.

"On dit que dans le mariage, l'homme et la femme font chacun une moitié.

"Ces deux moitiés ne forment vraiment un tout que dans l'enfant...

—C'est vrai... mais...

—Et puis, celui-là... il ne nous restera pas...

—Sa mère, une fois guérie, nous quittera... emportant son petit...

"Et nous, nous aurons eu tous les ennuis... pour rien...

—Ne pensons pas à cela... pensons seulement à cette malheureuse qui souffre...

—Tu as raison, Mélie...

—En ce moment, elle est sur la chaise longue que tu as voulue pour moi, mon bon François mais il lui faut un lit plus confortable...

—Il y a le nôtre — dit simplement le bonhomme.

—J'y pensais... Mais je pense aussi que tu es habitué à ton lit, large et profond, qu'il te faut beaucoup de sommeil, du repos complet pour pouvoir reprendre ton travail pénible...

—Si tu changeais de lit, peut-être serais-tu incommodé...

"Tandis que cette dame n'ayant aucune habitude, se trouvera aussi bien dans un lit que dans un autre.

—Tu vas lui donner celui de ta grand'mère.

—Oui, François.

—C'est cela, Mélie.

Ils avaient gardé le lit de la bonne vieille marchande de soupe aux choux, sa chambre.

Ça devait être plus tard, toujours dans leurs rêves dorés, le lit et la chambre de leur enfant, fils ou fille.

Le lit était semblable à celui des Roustourie et la chambre aussi proprette que la leur...

Hermance y fut transportée avec mille précautions...

Mélie la déshabilla et la coucha définitivement dans le lit.

Il n'y avait plus maintenant qu'à attendre la venue du chérubin.

—Madame, que je vous donne du mal — disait Hermance tenant les mains de Mélie dans les siennes — que de bonté vous avez pour moi !

"Je vais être mère et je n'ai rien pour vêtir mon enfant...

—Rassurez-vous... Il aura tout ce qu'il lui faudra...

—Voulez-vous, madame, prendre dans la poche de mon peignoir, mon portefeuille ?...

—Voici — dit Mme Roustourie — en le lui tendant.

—Prenez-le... il contient quelques billets... Vous voudrez bien vous charger d'acheter la layette du petit...

—On l'a, madame... on l'a sa layette, au marmot... Voyez !...

XXII

BRAVES GENS

Roustourie, pour ne pas être en reste avec la bonne Mélie, pour compléter sa bonne œuvre, avait ouvert une malle depuis longtemps fermée, que jamais on n'ouvrait.

Dans cette malle Mélie, avait soigneusement entassé, bien plié, relié avec des petits rubans, des bonnets, des couches, des brassières, tous les langes nécessaires à un petit être.

Pas à un seul, à toute la famille.

François comptait bien se trouver à la tête de toute une tribu de Roustourie.

Il comptait que Mélie lui donnerait au moins autant de marmots qu'il avalait, lui, de bols de soupe aux choux quand il lui faisait la cour sur le carreau des Halles...

Et il engouffrait aisément ses six bollées fumantes.

Cette malle, il la gardait... Ces langues il les conservait pieusement.

Car il ne désespérait pas encore, lui.

C'était donc un grand sacrifice qu'il accomplissait en mettant ce trésor à la disposition de cette jeune femme...

Riant avec enthousiasme, le brave homme dit à Hermance :

—Soyz sans crainte, madame. Lessez-le venir, le garnement... avec tout garnement ... avec tout ça, sera habillé comme un petit marquis !...

Sans doute, pour lui, c'était un summum, le plus haut degré de la situation sociale, et, joyeusement, il le disait à Hermance sans se douter du mal à propos.

Hermance ne put que répondre avec un douloureux sourire :

—Merci.

Et, confiante, elle attendit plus courageusement une nouvelle souffrance.

XXIII

LA BONNE PIPE

Ainsi, voilà deux acteurs de ce drame recueillis par de braves gens dans des circonstances tragiques inattendues et, couchés dans des lits étrangers, attendant une suprême solution, cependant bien différente, à leur douleur.

L'une Hermance attendait la maternité..

L'autre un retour à la vie, ou la fin de tous ses maux de la misère, la mort.

Trépas qui semblait ne devoir être que la prolongation de cet état comateux dans lequel il se trouvait.

Le plus étonné des deux de se trouver dans un lit secourable ne devait pas, malgré les apparences, être cette infortunée Hermance.

Mais bien Clément, déjà surpris de se trouver dans un lit, lui qui logeait le plus souvent à la belle étoile, dans les meules de paille à la campagne, sous les ponts, à Paris, quand ce n'était pas sur la planche d'une geôle.

Le malheureux, jeté dans le monde, comme un loup dans la forêt, sans abri, sans refuge, sans ressources, avec ses appétits d'homme moderne.

Plus malheureux que ces loups auxquels il se comparait.

Les loups n'ont, pour subsister, nullement besoin de papiers administratifs, d'état-civil... il leur faut seulement des crocs puissants et de l'audace. Tandis que les hommes ont encore cette ridicule faiblesse de regarder plus le papier administratif, le parchemin ridicule, que l'homme lui-même.

Tandis que l'homme audacieux qui se sent des crocs robustes et veut en profiter immédiatement se voit traqué, garrotté par ce qu'on appelle hypocritement la civilisation et les nécessités de la sauvegarde de cette fameuse société impitoyable aux faibles, lâche, et si débile pourtant, qu'elle a besoin d'être gardée par tout un arsenal de lois, que des gendarmes inconscients, des juges sans conscience appliquent sans merci.

Clément, ce loup jeté dans la bergerie humaine, reposait donc dans le lit de ce bon et brave maître Anicet, un de ces hommes rares qui rachètent l'humanité, la relèvent, l'honorent.

Sur lui, la grande dame que tout le monde saluait, chapeau bas, la marquise vénérée comme une sainte, s'était inclinée.

Elle avait déposée sur sa face émaciée, exsangue, à la bouche torve sous une barbe hursute, un long baiser.

Puis elle s'était relevée et avait poussé un grand cri d'effroi, en voyant les yeux de celui qu'elle croyait endormi profondément, presque mort, la regarder.

La marquise s'était vivement rejetée en arrière, se cachant dans la pénombre, sous sa voilette épaisse aussitôt rabattue sur ses larmes.

Clément ferma les yeux sans autre mouvement, sans que, dans sa figure même, pût se lire une pensée, un sentiment quelconque.

Il se rendormit.

Et ce fut tout... la scène tragique, la minute d'angoisse était finie.

Maître Anicet ramena la marquise au salon.

—M'a-t-il vue... sait-il qui je suis ?— demanda Mme de Champcœur avec effroi.

Maître Anicet se trouva dans l'impossibilité de lui répondre, car lui-même se posait les mêmes questions.

Or, il savait que si Clément avait reconnu la femme qui s'était penchée sur lui et l'avait embrassé, il était homme à tirer profit de cela, à entreprendre un chantage effréné.

—Pour ce garçon — pensait,il — c'est la possibilité de se livret à la paresse à ses mauvais penchants.

"Il va, possesseur de cet affreux secret, tirer de la marquise tout ce qui lui sera nécessaire pour satisfaire ses goûts de luxe et de débauche.

Mais cependant, répondant à la ques-

Mesdames

Savez-vous que Mme Harmand Co. envoie un traitement à crédit pour développer les formes, à toutes celles qui en ont besoin.

Ecrivez-nous

pour informations. Pas de paiement, si il n'y a pas un résultat de 7 à 9 pouces en moins d'un mois. Ecrivez

Maintenant

pendant que vous y pensez. Nous ne voulons que votre nom et votre adresse. Incluez un timbre.

Mme HARMAND CO.,
TORONTO - - - - ONT.

Cult.—jno—P. mars jno

SŒURS : LISEZ MON OFFRE GRATUITE

SAGES PAROLES A CELLES QUI SOUFFRENT D'UNE FEMME DE NOTRE-DAME, IND . . .

J'enverrai franco, gratuitement, ce traitement à la maison, avec instructions entières et avec le récit de mon propre cas à toute femme qui souffre de troubles particuliers au sexe. Vous pouvez vous guérir VOUS-MEME à la maison, SANS LE SECOURS D'AUCUN MEDECIN. IL NE VOUS EN COUTERA RIEN d'essayer le traitement et si vous décidez de le continuer, elle ne vous coûtera que DOUZE CENTS PAR SEMAINE. Il n'entravera pas votre travail ou votre occupation. JE N'AI RIEN A VENDRE. Dites-le à celles qui souffrent. C'est tout ce que je demande. Il guérit les jeunes et les vieilles.

Si vous avez une sensation d'épuisement, de maladie menaçante, de douleurs dans le dos ou dans les intestins, de douleurs dans l'épine dorsale, un désir de pleurer fréquemment, la transpiration, la fatigue, un désir fréquent d'uriner, ou si vous avez la Leucorrhée, Pertes Blanches, le déplacement de la matrice, les sécrétions, des périodes peu abondantes ou douloureuses, écrivez à Madame M. SUMMERS, NOTRE - DAME, IND., E.U., pour le TRAITEMENT GRATIS ET TOUS LES RENSEIGNEMENTS.

En outre de moi, des milliers de femmes se sont guéries avec ce traitement. Je l'envoie sous enveloppe cachetée.

AUX MERES DES JEUNES FILLES, j'expliquerai un traitement simple à la maison qui guérit rapidement et d'une manière efficace, la leucorrhée, la maladie Verte, et la menstruation douloureuse ou irrégulière chez les jeunes personnes.

Je vous épargnerai le TROUBLE et la DEPENSE et à VOTRE FILLE L'HUMILIATION d'expliquer ses troubles aux autres. L'embonpoint et la santé ont toujours été les résultats de ce remède.

Quel que soit l'endroit où vous résidez, je puis vous référer à des dames bien connues de votre état ou comté, qui connaissent bien ce traitement à la maison, et qui vous diront comment il GUERIT EFFICACEMENT TOUTES LES MALADIES de notre délicat organisme féminin, en RENFORCANT LES MUSCLES et les LIGAMENTS qui causent le déplacement et comment il rend les FEMMES A LA SANTE. Ecrivez aujourd'hui, car cette offre ne sera plus faite. Pour plus amples détails et références, je puis référer ceux qui souffrent à MADAME E. GOUIN, 26 rue D'Aiguillon, Québec, ou Mme R. A. BROUSSEAU, 397 Avenue de l'Hôtel de Ville, Montréal, entre 9.30 et 11 hrs a.m., 2 et 4 hrs p.m. et 7 et 8 p.m. Venez les voir ou écrivez-leur. Adressez :

Mme M. SUMMERS **Boîte 2 Notre-Dame, Ind., E.U.A.**

Un Beau Teint Fait Toujours Plaisir

L'ORIENTAL CREAM ou l'embellisseur Magique du Dr T. Félix Gouraud

Fait disparaître le teint basané, les boutons, taches de rousseurs, vers, maladies de la peau et tout ce qui porte atteinte à la beauté et cela sans qu'on s'aperçoive que l'on s'est servi de remède. Il a été essayé pendant 55 ans et est si inoffensif que nous savons pour certain qu'il est fait convenablement. N'acceptez pas de contrefaçon de nom semblable. Le Dr L. A. Sayre disait à une dame de haut ton (une patiente) : "Comme vous vous en servirez, vous les dames, je recommande la "Crème de Gouraud" comme la moins offensive de toutes les préparations pour la peau. Une bouteille employée tous les jours durera un mois. La POUDRE SUBTILE DE GOURAUD enlève les pellicules sans détériorer la peau. En vente chez tous les pharmaciens et les marchands d'articles de fantaisie des Etats-Unis, du Canada et de l'Europe.

Ecrivez pour avoir le catalogue et des circulaires donnant des informations complètes sur cette préparation élégante, et mentionnez ce journal. FRED. T. HOPKINS, Prop., 37 Great Jones St., N. Y.

ma mar-3-j

La Reconnaissance d'une Sœur.

Encore une guérison de l'ivrognerie par la prescription Samaria.

Elle écrit une lettre de reconnaissance à la Samaria Remedy Co.

Le traitement que j'ai reçu il y a quelque temps a surpassé toutes nos espérances. Notre pauvre ivrogne a été complètement guéri. Nous lui avons administré à chaque repas et il n'a pas eu l'ombre d'un doute. Quelque temps après avoir commencé le traitement il prit un verre de boisson ici et nous fit remarquer que cette boisson avait bien mauvais goût. Quelques jours après, il nous dit qu'il ne comprenait pas comment il se faisait que toutes les boissons avaient ce même mauvais goût que celle qu'il avait prise ici; aujourd'hui il ne peut plus prendre une goutte de boisson quelle qu'elle soit. Nous vous devons donc une éternelle reconnaissance et n'hésitons pas à recommander votre Prescription Samaria à toutes les familles affligées comme nous l'étions. Le bonheur est maintenant revenu au foyer et cela grâce à votre grand et merveilleux remède.

M. ALICE LEVESQUE

Echantillon gratuit. Un paquet échantillon de la Tasteless Samaria Prescription envoyé gratis avec directions complètes sous enveloppe ordinaire cachetée. Toutes lettres considérées comme un secret sacré. Incluez iun timbre pour réponse. Adresse

THE SAMARIA REMEDY Co., 24 Jordan St., Toronto, Canada.

tion qu'il se posait à lui-même et qui était celle de la marquise, il dit à la malheureuse femme :

—Je ne crois pas que Clément ait pu vous voir.

—Ses yeux étaient ouverts cependant.

—Sans aucun doute... mais l'intelligence de ce corps inerte... qui n'a de vie encore que dans le regard.

"Il avait les yeux ouverts... Certes je l'ai bien vu...

Mais je suis là à me demander non seulement s'il vous a reconnue... vous, d'ailleurs, qu'il ne connaît peut-être pas;... mais si, réellement, il vous a vue.

"D'ailleurs, nous ne tarderons pas à le savoir...

—Comment cela !

—Si le docteur Suadret parvient, comme il l'a promis, à le ramener à la vie, je ferai parler Clément... Adroitement, je tâcherai de lui arracher l'aveu...

"Et je saurai prendre les mesures nécessaires pour vous mettre à l'abri de toute tentative de la part de ce mauvais gars.

"C'est un garnement qu'il faut museler...

"Je m'en charge ?

Le docteur Sandret ne tarda pas à arriver.

Il monta aussitôt auprès du malade, l'examina, et lui fit un nouveau pansement.

Puis il redescendit. Il mit le notaire et la marquise au courant des événements qui s'étaient déroulés au château pendant ce laps de temps... et les engagea fortement à partir au plus vite.

—Votre présence, madame — dit-il à la marquise — sera très utile là-bas ...

"J'ai peur de voir le général, très monté, très surexcité, se laisser aller à son caractère brusque, emporté, et se livrer à quelque extrémité regrettable.

"Vous seule pouvez le calmer, lui faire entendre raison.

"Dès ce moment il est en lutte contre la justice civile, qu'il méprise...

"Le capitaine ne parveindra pas à le maîtriser.

Le notaire répondit :

—Oui, nous partons. Je ramène Mme la marquise.

"Dès que ma berline sera attelée,nous filerons.

"Mais, auparavant, rassure-nous.

"Tu as bien examiné Clément ?

—Oui, consciencieusement.

—Espère-tu le sauver ?

—Oui, s'il plaît à Dieu...ou au diable on ne sait pas, avec ce garnement......

S'il n'arrive rien d'imprévu l'homme sera sauvé... tu peux aller sans crainte, je ne le perds pas de vue.

Peu après Eugénie, la femme du cocher, venait de dire à son maître que la berline était prête et attendait dans la cour.

La marquise prit place dans la volumineuse patache.

Maître Anicet hissa son énorme ventre à côté d'elle et le bon gros cheval normand se mit à tirer la guimbarde et à s'en aller d'un bon train.

Bientôt la patache roulait sur la route tant de fois parcourue d'une allure joyeuse, et qui aujourd'hui pour eux, ressemblait à un chemin menant des condamnés au supplice.

Le ciel voulut qu'ils arrivassent au moment propice pour couper une scène des plus dramatiques, des plus pénibles entre le père et le fils.

La marquise entra quand Emmanuel, indigné, demandait au général de quel droit il avait intercepté, là une lettre qui lui était adressée à lui... de quel droit il s'était érigé seul justicier, et en même temps bourreau.

Le notaire parut au moment propice également.

Il tira la marquise d'un fort mauvais pas.

Mme de Champcœur, imprudemment, suivant l'élan de son cœur, avait pris parti pour Hermance et jurait à son fils que le malheureux, blessé par le général, n'était pas le complice de la jeune femme...

Naturellement, le général demanda à sa femme d'où elle tenait cette certitude.

Fort embarrassée, tremblante, toute décontenancée, la marquise ne savait que répondre... et se serait gravement, d'une façon irrémédiable compromise sans l'intervention de maître Anicet.

Celui-ci, au surplus, apportait la nouvelle de la découperte de la piste de Mme de Champcœur... d'Hermance.

Et Emmanuel, ne pensant qu'à sa femme, oubliant tout : lettre, compassion, aveu de honte... ne vit en elle que la martyre, la mastyre de deux atrocités.

La première : cet acte odieux et lâche de ce beau M. de Romailly.

La seconde : cette justice sommaire, inhumaine du général.

Et il se précipitait avec son fidèle et dévoué Anseaume sur les traces de cette infortunée Hermance espérant la rejoindre, la retrouver, la reconquérir, et lui donner, afin de l'amener à oublier cette nouvelle et affreuse torture, la plus grande marque d'amour qui soit possible.

Lui ouvrir ses bras, comme elle le lui demandait, et lui dire, la pressant sur son cœur :

—Quand j'ignorais le malheur qui me frappe et que tu as eu la générosité héroïque, sublime, de me confesser... je t'ai ouvert les bras.

"Vois, aujourd'hui que je connais le mal qui t'a été fait... le crime qui t'a accablée, je te les ouvre plus grands encore.

"Ne pouvant t'aimer plus, Hermance ...je vais pouvoir t'aimer mieux... et dans cet amour infini qui ne diminuera qu'avec ma vie puiser la force d'oubli.

Emmanuel, laissant au château son père accablé... ne comprenant pas pourquoi le coup dont il avait frappé celle qu'il croyait la coupable, celle qu'il appelait la honte de sa maison, retombait sur lui, Emmanuel s'élança vers la gare de Saint-Ouen-sur-Yton que le brigadier Rousseau avait signalée.

Le chef de la gare, l'employé qui délivra le billet à Mme de Champcœur lui donnèrent les renseignements qu'il demandait, lui apprirent qu'autant qu'il leur avait été possible de le juger, c'était au front seulement que la jeuoe femme était blessée.

Par le train qui venait, Emmanuel et Anseaume s'embarquaient pour Paris.

Ils refaisaient, quinze heures après Hermance, le même parcours.

Comme elle, ils arrivaient à la gare Montparnasse.

Emmanuel, avant de descendre dans Paris, et ne voulant pas perdre de remps en recherches guidées par le hasard alla interroger le chef de gare, le surveillant, les agents.

On lui signala, en effet, le passage de Mme de Champcœur, que son allure singulière, hésitante, son état de maternité, et la blessure qu'elle portait au front avaient fait remarquer au milieu de tant d'autres voyageurs.

Emmanuel ne put cependant obtenir que la constatation de son passage à la gare Montparnasse.

Là finissaient les renseignements qu'on lui donna.

—Ma femme—dit le capitaine au fidèle brosseur—est donc descendue ici...

"Maintenant comment savoir où elle est allée ?

"Là nous entrons en plein mystère et nous marchons àl'aventure.

Anseaume dit à son chef :

—Mon capitaine me permet une observation ?

—Oui, Anseaume.

—Dans l'état de faiblesse de madame, il se peut qu'elle ait voulu se réconforter, se restaurer après ce long et fatigant voyage.

—Tu as raison. Allons, toi d'un côté, moi de l'autre, nous informer dans les cafés, dans les hôtels qui avoisinent la gare.

Nous savons que ces démarches ne devaient amener aucun résultat.

Emmanuel, alors désespéré, pensa que le plus simple était d'aller à la préfecture de police et de demander qu'on mît en mouvement la brigade des recherches.

Les agents fouillèrent les hôtels, les maisons garnies, tous les établissements où Mme de Champcœur était susceptible d'avoir cherché asile.

C'est la marche suivie d'ordinaire.

Nous savons également que ces recherches devaient être vaines.

Mme de Champcœur se trouvait là où il eût fallu un miracle pour qu'on pensât, qu'on s'avisât à aller la chercher.

Cependant, la bataille de Mme Roustourie et de la Licheuse n'était pas passée inaperçue.

Des agents vinrent mettre bon ordre au rassemblement immédiatement provoqué par les deux marchandes et faire circuler toutes les charrettes à bras un moment arrêtées.

Ils virent Mme de Champcœur, ramassée dans la boue, relevée, pâle, défaite, horrible.

L'un d'eux transcrivit l'incident sur son rapport.

Or, les rapports des commissarints sont réunis et vont se centraliser à la préfecture de police.

—Je vous tiendrai au courant de toutes les démarches — dit le préfet de police à Emmanuel — vous pouvez venir vous-même ou envoyer quelqu'un, deux fois par jour, prendre en votre connaissance des faits divers qui me sont signalés par les commissaires de quartier et que je donne en communication à la presse.

"Peut-être trouverez-vous dans ces notes l'indice qui peut m'échapper et qui vous mettra sur la voie.

Deux fois par jour, Emmanuel et Anseaume se rendaient à la Préfecture de police et prenaient connaissance, avec les reporters des journaux de Paris, des faits divers...

Le capitaine de Champcœur s'était en même temps adressé à une agence qui, dans diverses feuilles, faisait des annonces ronflantes.

Cette agence Fidus se déclarait capable de faire trouver ce qu'on voulait, même, ce qui paraissait impossible, de réussir là où la police du gouvernement échouerait.

Elle prétendait posséder des moyens tout personnels de recherches et marcher d'après une méthode nouvelle dont l'administration ne pouvait se servir.

Emmanuel donna au directeur de l'agence Fidus tous les renseignements désirés sur Hermance et versa une provision assez importante comme entrée en campagne, puis promit une prime pour la découverte de la trace de sa femme, et enfin s'engagea pour une belle somme lorsque Mme de Champcœur lui serait rendue.

Entre temps, il se rendait au ministère de la guerre et obtenait une prolongation de congé...

—Maintenant — pensait-il — il faudrait que le ciel me soit bien cruel pour ne pas me seconder quand je suis si bien aidé.

Et il attendait, cherchant de son côté, le télégramme de la préfecture ou de l'agence Fidus qui lui apporterait la bonne nouvelle...

Hermance certes ne se doutait pas qu'elle était l'objet de pareilles recherches.

Elle ne pouvait d'ailleurs avoir conscience de quoi que ce soit.

Les douleurs ne lui laissaient maintenant plus de répit.

Dans la journée elles n'arrivaient qu'à intervalles de plus longue durée que la douleur n'en avait...

Mais à présent les repos de moins en moins fréquents lui donnaient à peine le temps de respirer, et les crises douloureuses plus longues devenaient de plus en plus fortes.

Le docteur vint souvent voir la patiente ; une sage-femme s'installa à son chevet.

—La délivrance sera longue et exceptionnellement pénible — déclara le docteur — nous aurons besoin, de notre côté, de beaucoup de vigilance, de dévouement... Il faudra que cette jeune femme fasse appel à tout son courage, à toute son énergie, à tout l'amour maternel qui va éclore en elle.

—On fera pour le mieux — dit le porteur aux Halles.

Le brave homme aurait voulu seconder sa femme qui veillait aussi près d'Hermance.

—Ça fait mal de voir souffrir une créature du bon Dieu... — répétait-il— un pauvre petit oiseau qui a des douleurs que nous ne pourrions peut-être pas supporter nous autres... les forts. Ah ! misère de misère...

"Et dire qu'on ne peut rien faire... rien que regarder souffrir...

"C'est épouvantable !

Il voulait veiller, lui aussi.

Mélie essaya de le pousser à prendre son repos habituel.

—Tu as besoin de sommeil, mon bon François... tu te fatigues trop pour ne pas aller dormir...

"Si tu ne prends pas ta ration de sommeil, tu tomberas malade.

"Alors nous serons bien avancés.

François riposta :

—Tu es aussi fatiguée que moi, et tu veilles bien.

—Ce n'est pas la même chose.

—Par exemple.

—Tu ne pourras jamais, demain, faire ton travail.

—C'est ce que nous verrons... Moi, pas pouvoir reprendre mon travail pour une malheureuse nuit blanche.

François partit d'un énorme rire qui remua, sous la blouse, sa poitrine de colosse.

—D'ailleurs, tu vas peut-être avoir besoin d'un coup de main... ou d'un coup de pied, s'il y a quelque remède pressé...

"Il faut donc que je sois là...

Mélie n'essaya pas de faire revenir son mari sur sa décision.

Son amour-propre de fort de la Halle se piquait à ce jeu.

Essayer d'aller contre lui eût été peine perdue.

Mais mame Roustourie savait qu'elle avait un auxiliaire puissant, invincible.

Le sommeil lui-même.

François avec sa force d'éléphant, son cœur de bon chien, vivait plutôt d'une vie animale.

Dépenser sa puissance musculaire, énormément manger, et dormir profondément, étaient des besoins impérieux chez lui.

Mélie laissait donc patiemment arriver l'heure où son mari ne pourrait résister au sommeil et succomberait.

Cela ne tarda pas à se ptoduire.

François, armé de toute sa bonne volonté, s'était assis dans la salle à manger qui donnait à côté de la chambre où se trouvait Hermance.

Il fuma une pipe, puis une autre..... puis une troisième.

La première pipe fut fumée à l'heure où tous les soirs, la pipe se fumait après le dîner, en causant, avec Mélie, des événements de la journée... du travail du lendemain, des petites spéculations à venir.

A l'heure où il caressait le projet de l'acquisition du magasin de primeurs, de fruits...

L'heure où l'on ornementait ce fameux magasin, lui peignait son enseigne, astiquait les glaces, illuminait les lustres ; où l'on voyait défiler les clients de plus en plus nombreux ; où l'on comptait aussi la recette probable, certaine, où l'on entassait les billets, les pièces d'or, d'argent, voire la monnaie de cuivre. Tout cela très beau, très grand, très prompt.

C'était l'heure du pot-au-lait de Perrette.

Comme tous les soirs, mame Roustourie, pendant que François fumait sa pipe, était venue à côté de lui prendre un petit verre de liqueur de Savoie et, lunettes sur le nez, lire le feuilleton qu'elle racontait ensuite au bonhomme.

Généralement, Roustourie, tout en fumant, regardait à travers blanc, comme à travers le pays du rêve sa femme, l'écoutait, puis finissait presque en même temps que son tabac s'achevait, par fermer lentement les yeux et par s'endormir.

Alors Mélie disait, déposant son journal, ses lunettes :

—Allons nous coucher, mon homme.

Et, machinalement, Roustourie se déshabillait et allongeait son énorme corps sous les draps blancs.

Là le sommeil du percheron qui a traîné tout le jour une charrette trop lourde, du bœuf qui à pas lents et incessants a tiré la charrue dans une terre durcie, le sommeil absolu, le prenait jusqu'à l'heure où il sautait hors du lit pour courir aux Halles recommencer gaillardement sa dure besogne.

Mélie attendait ce moment qu'elle savait inévitable.

Mais François se piquait.

Il fuma sa première pipe... sans même fermer les yeux, un peu goguenard, et le sourire aux lèvres tout en lançant d'une moue de défi sa fumée bleuâtre au plafond.

Mame Roustourie n'eut pas l'air de voir tout ce manège.

Elle savait qu'une femme, pour gouverner chez elle, doit toujours laisser croire à l'homme qu'il est bien le maître souverain et qu'il a sans cesse raison.

Elle resta donc avec François comme tous les soirs, interrompant seulement sa lecture pour aller voir de temps en temps Hermance quand ses gémissements à peu près incessants devenaient plus forts.

Puis elle revenait s'asseoir sur sa chaise à côte de François.

Lui, François, finit crânement sa pipe.

Il en bourra et alluma une autre évitant de jeter l'œil sur la pendule qui marquait une heure que depuis longtemps il n'avait entendu sonner.

Mame Roustourie le regardait faire.

Il se dressait, se campait, prenait ses dispositions de lutte acharnée contre cet ennemi d'autant plus terrible qu'il était insaisissable, le sommeil.

Le combat était engagé, et il se livrait terrible.

François pour ne pas céder, sous prétexte de digestion plus lente que d'habitude, de soupe aux choux moins cuite qu'à l'ordinaire... et avec tous ces dérangements cela se comprenait bien.. se leva et se mit à marcher dans la pièce.

Puis, ses jambes qui eussent pu supporter la maison entière s'amollirent à leur tour. Force fut au colosse de revenir s'asseoir.

Un nouveau verre de liqueur du soir fut absorbé.

La pipe éteint rallumée.

Oh ! cette pipe... jamais il n'en avait fumé qui durât si longtemps.

La petite pendule tinta dans le silence de la nuit.

François tressaillit.

—Comment, il n'est encore que cette heure !... — pensa-t-il — oh ! que le temps est long à passer la nuit.

La pipe chanta enfin.

Cela voulait dire qu'elle était finie.

Avec un courage magnifique, François la bourra et la ralluma pour la troisième fois.

Il en tira quatre ou cinq bouffées superbes... oh ! magnifiques...

Puis deux ou trois... celles-ci allant en diminuant... La dernière fut à peine un soupir...

Enfin la tête du fumeur alourdie, vaincue, tomba sur l'épaule.

Inconsciemment François s'endormit, et se mit à ronfler.

Mélie qui attendait ce moment sourit.

—Ça y est — fit-elle.

Elle arriva à temps pour enlever des dents du dormeur la pipe... l'excellente pipe en terre... pipe d'un sou, à court tuyau, noire, forte en diable... délicieuse, qui dans le ronflement, obligeant la bouche à s'ouvrir fut tombée à terre et eût subi un désastre.

Tout doucement elle dit à François, posant la main sur son épaule, prenant son ton de tous les soirs quand pareil fait arrivait :

—Mon bon François, si nous allions dormir ?

Un grognement fut la réponse du colosse.

Machinalement, instinctivement, aidé par Mélie, il enleva ses effets.

Peu après il dormait d'un bon sommeil réparateur.

L'heure d'aller au travail arriva...

François ne se rappelait rien.

Il se leva, se débarbouilla, s'habilla et engouffra la soupe, le verre de vin comme d'habitude.

Ce fut un gémissement un peu fort d'Hermance qui le surprit d'abord et lui remit en mémoire les événements de la veille.

Il tourna les yeux vers Mélie, qui du coin de l'œil le regardait.

Et tous deux se mirent à rire.

—Tu m'as roulé ! — fit-il.

—J'en suis incapable... C'est toi-même, je te l'assure, qui t'es roulé dans ton lit...

—Oui, oui...je me comprends. Ah u les femmes. Les femmes... La plus petite.. la plus faible fait tout de même joujou avec l'homme le plus gros, le plus fort !

—Il vaut mieux qu'il en soit ainsi.

—Ma foi oui...

Il demanda ensuite :

—Et la pauvre femme ! Quoi de neuf ?

—Rien .

XXIV

SOYEZ SA MERE !

Il fut décidé que François irait à son travail comme de coutume.

Pour éviter toute curiosité dépiacée et gênante, il ne dirait rien de ce qui se passait chez lui.

Si on s'inquiétait de l'absence de sa femme, il répondrait que Mélie se trouvait un peu souffrante.

—Ça nous épargnera l'invasion des commères de la Halle — déclara mame Roustourie.

François, donc, embrassa sa femme.

—Je ne t'en veux pas, tu sais, du bon tour...

Et il partit à son travail, comme tous les matins.

Aux Halles, on a tant d'occupations et chacun de son côté est tellement pris par ses propres affaires, qu'aucun ne se soucia en aucune façon de ce qui avait pu se passer chez les Roustourie.

Quelques commères seulement s'inquiétèrent de l'absence de Mélie.

François répondit comme il était convenu et ainsi que la veille, il poussa lui-même et vendit tout seul sa charrette de légumes et de fruits.

Puis, rapidement, il rentra à la maison.

—Hé bien ? — demanda-t-il à Mélie.

—Je crois que le moment est proche.

François et Mélie entrèrent dans la chambre d'Hermance, cette dernière en le voyant dit:

—Que ce soit un garçon ou une fille, cet enfant sera quand même bien accueilli, bien aimé, n'est-ce pas?...

—Oui madame.

—Vous l'aimerez bien?...

—Oh ! oui.

—Comme si c'était le vôtre.

Mélie ajouta:

—Le nôtre!...

—Mais pourquoi Madame nous dites-vous cela?

"Certainement que nous aimerons cet enfant, mon mari et moi...

"Mais vous... vous ne l'aimerez donc pas?

—Moi — fit Hermance — je ne pourrais l'aimer.

—Vous ne l'aimerez pas?

—Pas comme vous.

—Pourquoi?

—Parce que je ne serai plus ici...

—Où serez-vous?

—Là haut!

Vivement Mélie se récria:

—Voulez-vous ne pas dire cela...Voulez-bien vous taire... et vite!

"Mourir, vous si jeune, si jolie...... quand vous allez avoir ce bonheur d'être maman!

Hermance secoua la tête:

—Je le sais... je le sens.

—Toutes les jeunes femmes au moment d'être mères disent qu'elles vont mourir...

—Moi j'en suis sûre.

—Vous allez au contraire, prendre une vie nouvelle, plus forte, plus douce.

—Non... non... croyez-moi...

"Je connais maintenant mon sort ... je comprends à présent quelle était la vie qui m'était réservée.

"Et je m'incline devant la fatalité.. devant la volonté de celui qui m'a créée.

"Le bonheur ne devait pas être ma part ici-bas.

"Enfant, j'ai aimé, sans savoir que j'aimais, et je souffrais beaucoup, croyant que je ne pourrais être aimée par celui à qui dès les premiers jours, j'avais voué ma vie.

"Femme, j'ai aimé encore celui qui occupa toujours mon âme.

"Il m'aima.

"Et ce fut un bonheur si grand, si grand, que le ciel jaloux lança contre moi son tonnerre.

"Ce bonheur allait avoir une consécration... Cet amour double allait tripler... et l'abîme s'est ouvert sous mes pas.

"Le bonheur n'était pas ma part ici-bas.

"Cet amour, je le volais, cet amour je le prenais hélas sans savoir...

"Et il m'aimait autant lui...

"S'il m'a ouvert ses bras le lendemain..

"C'est qu'il ignorait... c'est que ma parole n'avait pas été complète... c'est que la lettre ne lui était pas parvenue.

"Cette force du pardon... cette joie de l'oubli... non il le les avait pas...... il ne pouvait les avoir!

"Il ignorait... il ignorait l'épouvantable crime dont j'étais victime, l'irréparable faute qui me frappait...

"Il ne savait pas que je demeurais pure malgré cette odieuse honte qui m'accablait.

"Il ne savait pas, et c'est parce qu'il allait savoir que j'ai fui!...

"C'est pour qu'on ne lui apprenne pas que je me suis laissé chasser.

"C'est pour ne pas entendre ses cris de colère, de rage. C'est pour ne pas l'entendre m'accuser de l'avoir trompé, de lui avoir volé son amour, de lui briser aujourd'hui son bonheur... C'est pour ne pas courber la tête sous son mépris, que je suis partie... que j'ai tout abandonné, tout quitté.

"Et j'ai fui devant moi ad hasard, emportée comme la feuille dans la tourmente qui vole, vole, tourbillonne et s'abat sur le sol dans l'ornière, où le pied des passants la foule sans pitié... où elle pourrira dans la boue.

"Oui, j'ai fui comme une maudite ... j'ai fui comprenant à mon tour que ces quelques jours de félicité immense, je les avait volés, puisqu'il est écrit là haut où je retourne qu'ici-bas je n'ai droit à aucune part de bonheur!...

Hermance, comme accablée, retomba sur ses oreillers.

De grosses larmes coulaient maintenant de ses yeux bleus.

François, lui, détourna la tête, pour essuyer du revers de ses mains calleuses et énormes, les pleurs qui roulaient sur ses joues halées.

Mélie se pencha vers Hermance.

Doucement, la caressant comme une maman, elle lui dit:

—Non, madame, non... vous n'êtes pas maudite..... Non! il ne faut jamais dire cela.

" Dieu ne maudit pas même les coupables.

" Il leur pardonne.

" Pourquoi voulez-vous qu'il vous ait accablée de son anathème vous qui n'avez pas commis cette faute dont le poids vous accable?

" Allons du courage, madame.

" Avez confiance.

" Dieu vous voit.... il aura pitié de vous..... Espérez!......

Hermance eut la force de sourire.

—Oui, oui — dit-elle — oui...... Dieu a pitié de moi puisqu'il m'a fait vous rencontrer, puisqu'il m'a jetée sur votre chemin.

" Je suis la feuille arrachée par la tempête, mais je ne suis pas allée pourrir dans la boue..... puisque vous m'avez recueillie... puisque vous me bercez dans votre tiède affection chez vous, puisque vous m'offrez un abri comme une mère à sa fille, puisque enfin vous m'avez promis pour mon enfant un amour maternel......

" Oui, madame, vous avez raison, oui j'ai tort de me croire vouée au malheur.

" J'ai été heureuse de l'amour de celui que j'aimais, pour cet amour j'aurais donné ma vie. Hé bien ! je la donne avec joie.

" J'étais heureuse d'être mère et suis heureuse que mon enfant vienne à présent puisqu'il viendra chez vous!...

" Vous l'avez dit, j'ai aussi ma part de bonheur ici-bas.

" J'aimais... cet amour finit... je meurs! C'est un bien de mourir à temps.

" Je meurs et mon enfant trouve une seconde mère......

" C'est mon bonheur qui ne finira pas!.....

Dans ses mains brûlantes Hermance avait pris d'un côté la main de Mélie, de l'autre celle de François.

Elle semblait vraiment calme, reposée, sans souffrance aucune.

—Je suis heureuse..... bien heureuse— murmurait-elle souriant tour à tour aux deux braves gens.

François essayait de ne pas renifler, de ne pas laisser voir ses grosses larmes.

Mélie aurait bien voulu interroger Hermance, savoir enfin, pour l'avenir, pour l'enfant, qui était sa mère..........

Hermance sembla deviner sa pensée.

—Mon fils, — dit-elle doucement, — mon enfant est un enfant légitime... il a droit à l'un des noms les plus glorieux de la France.

Elle hésita un moment, réfléchit, calcula...... puis le dit:

—De Champcœur!

François et Mélie entendirent ce nom.

Hermance poursuivit.:

—Vous garderez mon enfant!.... Là-bas, il serait malheureux, le malheur de sa mère retomberait sur sa tête innocente...... et il serait la victime d'une haine implacable.

" Gardez-le..... pour éviter d'en faire un martyr

" Il vaut mieux qu'il grandisse dans votre maison que dans le château de son grand'père.

Les forces d'Hermance commençaient à diminuer.....

Sa voix devenait moins claire, les mots arrivaient de plus en plus difficilement.

—Vous êtes des travailleurs, — dit-elle — un enfant sera une grosse charge pour vous.

—Ce sera au contraire un bonheur.

" Un enfant.... qu'est-ce dans une maison où on les aime......

" Notre chagrin est de n'en pas avoir.

—Un enfant, qu'est-ce que c'est — s'écria François — un seul... j'en voulais au moins dix!....

—Le mien sera heureux avec vous.

—Oh! pour sûr, ma bonne dame.

—Cependant, je ne veux pas qu'il soit trop à charge... Voici un portefeuille.

ne sais ce qu'il contient, mais vous

" Vous garderez le portefeuille... je l'emploirez à votre gré, comme si cette argent était la vôtre.....

—Madame.

—Oh! ne vous fâchez pas.... je n'ai nullement l'intention de vous payer, de vous offrir de l'argent.

"Je vous donne en même temps que l'enfant un peu d'argent qui lui appartient.

"Et puisque vous allez devenir ses parents vous agirez pour le mieux, pour le bien du petit.

"Prenez, vous me ferez plaisir.

—Comme ça, c'est entendu......

—On assurera l'avenir du petit... Si c'est un garçon on lui donnera le moyen d'être un homme savant, fort, d'arriver aux plus hautes places.....

" Si c'est une fille..... elle aura une dot qui lui permettra de choisir son mari et de chercher de son bonheur.

—Merci....

Hermance n'attendait probablement que cette promesse.

Elle poussa un graad cri.......

.... Dans le berceau que Roustourie avait préparé, un petit garçon dormait.

Beau et solide gars, devant lequel le gros père Roustourie se tenait en admiration, ravi, ébahi.

La mère, qui avait perdu connaissance, ne s'était pas encore réveillée, et l'enfant cependant comptait au moins trois heures 'existence..... Quel homme déjà!......

Les deux docteurs, inquiets, se tenaient près du lit de la malade.

Aux regards de Mélie, ils répondaient par des hochements de tête:

—Il faudrait un miracle pour la sauver.

—Pauvre femme!

Cependant, Hermance sembla sortir de cet état comateux.

Elle ouvrit les yeux et resta longtemps ainsi, regardant Mélie...

Elle semblait absorbée par une pensée, lourde pour sa tête affaiblie.

Enfin, elle put parler.

—Mon enfant? — demanda-t-elle.

—C'est un garçon, madame — lui dit François rayonnant — et un garnement solide, qui nous a déjà pas mal fait de musique.... C'est le bon signe... Vous savez... très bon signe......

Ce fut Mélie qui alla prendre dans son berceau le petit et leporta sur le lit de la mère.

—Levez-moi un peu — demanda Hermance.

François arrangea les oreillers tout en soutenant la jeune femme.

Mais il n'osait toucher, lui, à ce petit corps.

Hermance longuement regarde le petit être. C'est un horrible petit paquet de chair sans consistance, tout ridé. La figure ronde, un crâne nu, les yeux ne pouvant encore supporter la lumière, semble souffrir, tant il est vrai que la vie n'est qu'une souffrance plus ou moins forte, se crispe en plis comiques comme un masque d'horreur dû à l'imagination de quelque fantaisiste sculpteur japonais.

La bouche rosée remue sans cesse, bave ou crie.

Cependant on se tint autour de cette laide chose, en admiration, et on s'extasie, on est enchanté, ravi.

C'est un bonheur que la venue de ce monstre, c'est une joie.

Et la mère proclame..... avec l'assentiment de chacun que son enfant est beau, que c'est le plus beau des enfants, un enfant unique, comme on n'en vit jamais d'autres.

Oh les yeux de la mère!......

Comme toutes les mères, Hermance ne manqua pas de trouver le sien superbe.

Elle eut assez de force dans ses pauvres bras, que la mort semblait déjà tenir, pour le serrer...... serrer tendrement, longuement, contre son cœur qui allait cesser de battre..... finir d'aimer.

Ce devait être la seule étreinte qu'elle donnerait à son fils.

Le petit cependant se mit à crier.... Mélie le prit pour le bercer.

Hermance le suivait des yeux, souriant, benceuse vraiment, et néanmoins triste infiniment.

—Quel dommage qu'il faille mourir! —soupira-t-elle.

Puis à François, elle demanda:

—Voulez-vous me donner de quoi écrire, mon ami?

François, quoique surpris de cette demande, alla quérir un petit sous-main, dans lequel sa femme gardait des feuilles de papier à lettre et des enveloppes.

Il disposa le tout sur le lit, à portée de la main de la jeune femme et tint l'encrier.

Hermance prit la plume et sur une feuille de papier lentement écrivit :

Au moment de paraître devant Dieu, je jure à mon fils que je suis innocente.

"Je pardonne à ceux qui m'ont injustement frappée.

"Et je meurs n'ayant jamais aimé que mon mari, le père de mon enfant.

"Ce fils, je le donne à Monsieur et Madame...

Elle se tourna vers Franscois :

—Comment vous appelez-vous ?

—François Roustourie.

Hermance reprit sa lettre.

"...François Roustourie qui m'ont promis d'en faire un honnête homme.

"Je les remercie de cette suprême joie...

Elle signa :

"Hermance, comtesse de Champcœur.

Mais deux larmes tombèrent sur cette dernière ligne.

En même temps dans un soubresaut violent, Hermance repoussa le papier, le sous-main qui roulèrent à terre.

—Mon — fils — demanda-t-elle —mon fils, vite... donnez-moi mon fils !

Pendant que François ramassait les papiers, Mélie dans les bras de la mère retombée sur ses oreillers, l'enfant.

Hermance se pencha sur le côté, serrant bien son enfant, appuyant sur lui ses lèvres et elle resta ainsi le dévorant de baisers.

—Mon fils—murmurait-elle—mon fils! mon fils !...

Sa voix allait s'éteignant...

Elle ne fut plus qu'un souffle.

Puis comme Mélie penchée sur le lit n'entendait ni le murmure des paroles ni le bruit des baisers, elle souleva un des bras que serraient l'enfant.

Le bras retomba, inerte.

—François — dit Mélie — elle est morte ....

DEUXIEME PARTIE

I

CELLE QUI S'EN VA : CEUX QUI ARRIVENT

—Monsieur le commissaire, nous vous avons prié de venir chez nous pour constater à la fois une morte et une naissance.

—Cette mort, mon bon Roustourie ?

—Bien douloureuse, allez, monsieur le commissaire.

—Une de vos parentes, sans doute ?

—Nullement : nous ne connaissons pas la malheureuse défunte.

—Oh !

—Voilà... ma femme... vous savez que Mélie est bonne comme du pain blanc... a rencontré cette pauvre femme aux Halles.

"Mélie la vit souffrante... sur le point d'être mère...

"Alors, elle, qui aurait tant voulu avoir ce bonheur d'être maman, s'est sentie tout émue et elle a prié la dame de monter jusqu'à la maison pour prendre un réconfortant quelconque.

—Très bien.... Mme Roustourie a toujours été très charitable.

—C'est vrai. Mais voilà où ça se complique. Cette dame se sent tellement mal qu'elle ne peut partir, et voilà l'enfant qui nous arrive au bout de deux jours que sa mère souffrait le martyre.

"Un beau gars, monsieur le commissaire ; un garnement comme nous aurions en voulu un, Mélie et moi... bref, un garçon solide, qui me ferait honneur.

"Sur ce, la maman se meurt !...

"Voilà le rapport et le constat du docteur qui l'a soignée...

Le commissaire parcourut vivement le document.

La mort était déclarée toute naturelle.

—Rassurez-vous, mon bon Roustourie —dit le commissaire—cette mort, sauf les désagréments qui escortent tous les deuils, n'offre rien qui puisse vous causer des ennuis.

—Ce n'est pas la mort elle-même, mais la suite.

—Quelle suite;?

—Ben, les papiers nécessaires que nous ne pouvons nous procurer, puisque nous ne savons pas qui est cette dame...

"Et ce qu'il faut faire pour garder l'enfant que cette pauvre mère nous a confié.

—Ah ! ah ! En effet. L'affaire se complique, comme vous disiez...

—Oui attendez, monsieur le commissaires.. Je vais appeler Mélie. Elle saura mieux vous expliquer tout ça que moi.

"Parce que moi, voyez-vous, j'ai plus d'épaules que de tête, et je peux mieux supporter cent kilos que deux idées difficiles.

"Je vas chercher Mélie...

Mame Roustourie se trouvait dans la chambre où reposait Hermance.

On avait habillé le corps de la malheureuse comtesse de Champcœur avec la robe de mariage de Mélie.

Relique si chère et précieusement conservée.

—Nous l'avions gardée, mon bon François—cette robe—dit la bonne femme à son mari—pour des jours heureux, elle servira pour ce deuil.

"Nous n'avons pas autre chose pour ensevelir convenablement cette malheureuse et adorable femme...

Parce ainsi, semblant dormir, Hermance, dont les traits étaient détendus dans ce repos éternel, avait retrouvé sa grâce, son fin visage, sa beauté de jeune fille.

—On dirait une jeune épouse qui dort !—fit Mélie avec admiration—et sous ses paupières que j'ai cependant baissées, on voit comme un rayonnement de ses yeux bleus !...

Des Halles, François avait apporté une brassée de fleurs. Le lit en était couvert, la chambre pleine.

Hermance, qui, toute sa vie, avait marché sur des chemins de ronces et d'épines, pour la première fois reposait sur des fleurs.

Mais elle était morte.

Mélie priait près du lit.

Elle se rendit avec François près du commissaire, dans la salle à manger.

Le commissaire occupait depuis plusieurs années le poste de police de la rue des Prouvaires.

Il avait les Halles dans son service.

De longue date il connaissait les Roustourie et savait en quelle estime on les tenait et combien ils la méritaient.

Avec une bienveillante complaisance, il suivit François quand celui-ci lui vint faire part des événements qui s'étaient passés chez lui.

Le bon François n'était pas grand orateur et ne se piquait pas de facilité d'élocution.

Les poids, les fardeaux à remuer, c'était son lot. Mais les discussions, les explications regardaient sa femme.

—Je sais,—dit le commissaire à Mélie—que vous avez recueilli une jeune femme, que, à la suite de couches particulièrement difficiles, elle est morte chez vous.

"Mais vous ne savez ni le nom ni la demeure de cette malheureuse ?

—Non, monsieur le commissaire... je sais seulement qu'elle était mariée, que son fils est un enfant légitime et peut porter un des plus beaux noms de France.

—Bien.

—C'est tout.

—Mais ce nom... cette dame ne vous l'a pas dit.

—Si, monsieur le commissaire.

—Ah !

—Mais voilà... elle nous l'a dit, comme ça, au courant de la conversation.. avec cent autres choses... nous le savions sur le moment.

"Et, depuis, nous avons chercher, ni François... ni moi nous ne parvenons à nous le rappeler.

—C'est fâcheux... voyons, vous ne vous souvenez pas même à peu près.

—Non, monsieur le commissaire... nous nous creusons la tête... sans aucun profit.

"Ce nom... c'est inutile... nous ne nous le rappelons pas.

—Ah ! diable! mais cette dame avait sans doute sur elle, des papiers... une carte.

—Rien.

—Oh !

—Comme vous, nous avons pensé qu'elle devait avoir sur elle quelque chose qui nous permettrait de savoir qui elle était réellement.

"Sans cela, nous eussions écrit le nom quand elle nous le donna.

—Evidemment.

—Et voyez comme c'est malheureux... elle a écrit quelques lignes pour nous confier son enfant.

"Elle signa sa lettre ; mais les larmes effacèrent les mots, brouillèrent tout... c'est illisible.

—Vous avez ce papier ?

—Le voici.

Le commissaire le parcourut avec attention.

Il le relut plusieurs fois.

Longuement il examina la signature, essaya de le déchiffrer, de la reconstituer.

Il chercha la trace de la plume sur le papier.

I

CELLE QUI S'EN VA ET CEUX QUI ARRIVENT

Par transparence, approchant le papier de la lumiàre, il tenta de découvrir le corps des lettres plus foncé dans la bavure des larmes.

Rien, ce fut peine perdue.

—Impossible,—dit-il, en fin de compte—absolument impossible de reconstituer le nom.

"C'est comme si cette malheureuse femme n'avait pas signé. ''

"Malgré cela, mes amis, pour éviter toute contestation, tout ennui plus tard, il faut légaliser ce papier.

—Comment faire?

—Vous me l'apporterez au commissariat... je le viserai, lui apposerai le cachet, avec la date, et le légaliserai, tout en déclarant la signature illisible... ce qui arrive le plus souvent.

"De cette façon, vous serez parfaitement en règle et à l'abri de toute inquiétude.

—Bien, monsieur le commissaire fit Mélie,—mais l'enfant?

—L'enfant... eh bien! dame! il vous appartient.

Les deux Roustourie tressaillirent.

—Il nous appartient?

—Evidemment.

—Comment, le petit... le garnement est à nous?

—Absolument.

—Si vous ne voulez pas, nous serons obligés de l'envoyer aux Enfants assistés.

—Oh! non, le chérubin.

—Alors, moi, qui vous connais, qui sais que chez vous ce petit sera admirablement traité... je vous autorise à le garder.

"Et je m'engage à faire les démarches qui transformeront en définitive cette autorisation temporaire.

—Ah! merci!—s'écria François— ça, monsieur le commissaire,.c'est un vrai bonheur... un enfant à nous?

"Nous en voulions tant.

"Un enfant... mais ils verront combien celui-là est heureux ici, ça donnera peut-être bien envie de venir aux autres... à ceux qui seront bien le notre sang.

—Voyons, François!—protesta Amélie

REPOS AUX MERES FATIGUEES

Que de bébés s'éveillent au moment où les mères se mettent au lit et les tiennent occupées une bonne partie de la nuit. La mère peut ne pas savoir exactement ce qu'a l'enfant, mais elle peut être certaine que lorsque le bébé souffre d'insomnie et qu'il est acariatre, il y a quelque chose, dans son organisme, qui ne fonctionne pas bien, car pleurer est le seul moyen que possède le bébé de dira qu'il souffre. Les Tablettes Baby's Own le guériront et le rendront joyeux. Elles ne contiennent pas d'opiats—elles font dormir simplement parce qu'elles enlèvent la cause de son insomnie, le rendent bien portant et joyeux. Les Tablettes sont efficaces pour les enfants de tous âges, et elles guérissent toutes les maladies anodines des enfants. Si vous connaissez une voisine qui fasse usage de ces Tablettes pour ses enfants, demandez ce qu'elle en pense, et nous sommes certain qu'elle vous dira que c'est le meilleur remède du monde pour les jeunes enfants. Mme James Levere, Spencerville, Ont., dit : "Je crois que les Tablettes Baby's Own ont sauvé la vie à mon bébé, et je ne voudrais pas m'en passer."

En vente chez tous les pharmaciens à 25 cents la boite ou envoyées franco par la poste sur réception du prix en écrivant directement à la Dr William's Medicine Co., Brockville, Ont. 52-1-h.

—Hé, oui!—répliqua le porteur aux Halles,—pourquoi pas?

"Il n'est jamais trop tard pour bien faire.

"Mais celui-là, allez, monsieur le commissaire, ne sera pas malheureux... pas malheureux comme il eût été chez lui, à ce que nous a dit sa pauvre mère...

Mélie donna au magistrat des explications.

—Oui, cette dame nous avait pris la main à François et à moi, et elle nous suppliait de garder son enfant, nous disant que là-bas, chez ses parents, son fils serait un martyr et tomberait sous les coups d'une haine injustement implacable, qui la tuerait, elle.

"Nous ne savons pas autre chose.

"Nous savons qu'elle sait défendue d'être coupable... ainsi qu'elle l'a écrit et qu'elle se disait victime d'une faute qu'elle n'a pas commise et dont on a fait retomber le poids sur ses épaules.

"C'est tout.

—Hé bien! plus tard, vous direz tout cela à l'enfant.

"Pour le moment, il faut régulariser sa naissance.

—Comment le déclarer?

—C'est très embarrassant.

"Vous dites que la mère vous assurait qu'elle était mariée.

—Oui, monsieur le commissaire.

—Que son enfant était légitime.

—Absolument.

—Malheureusement, il n'est pas possible de consigner cela sur les actes de mairie.

"On ne peut, malgré la déclaration de cette malheureuse, que rien ne vient contrôler, établir, appuyer, déclarer l'enfant comme légitime, ses parents étant inconnus.

"Vous ne pouvez que déclarer de père et mère non dénommés.

—Le malheureux!

—Attendez. Il vous restera la ressource plus tard, si le hasard veut que ses parents se retrouvent, de faire régulariser sa naissance.

"Démarche très facile: une simple reconnaissance suffira.

"Les pièces que vous avez entre les mains, cette lettre, ces documents du médecin... mon rapport, seront la preuve de sa légitimité.

"Cet enfant ne sera illégitime que parce que le nom de la mère n'est pas lisible.

"Si, plus tard, on le connaît, rien ne sera plus facile que de lui reconstituer son état civil et de rectifier son extrait de naissance.

—Bien, monsieur le commissaire.

—Maintenant, vous allez me faire une demande sur papier timbré.

—Laquelle?

—En peu de lignes... quelques mots.

"Comme ceci... tenez, je vais vous écrire le brouillon.

"Monsieur le commissaire, j'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir me confier la charge d'élever, de nourrir et de soigner l'enfant qui est né dans ma maison.

"Mes moyens d'existence, mes ressources me permettent de faire face aux exigences de cette éducation pour le présent et pour l'avenir.

"Veuillez... etc.

"Vous n'aurez qu'à recopier cela et à me l'apporter au bureau; je vous le retournerai avec l'acceptation.

"Alors, même le père, s'il se découvrait, ne pourrait entrer en possession de son enfant, qu'après une enquête sérieuse et sévère, après un jugement.

"Les droits qui vous sont acquis par votre charité, et que vous confère la lettre de cette pauvre mère, se trouveront ainsi légalement sauvegardés...

Mélie ajouta

—Il est encore un point et des plus importants sur lesquels nous vous demandons votre avis.

—Voyons.

—Cette dame nous a donné un portefeuille contenant une assez forte somme.

—Comment vous a-t-elle donné cela?

—De la main à la main... sans aucun papier naturellement.

Nous l'avons refusé, François et moi.

"Mais elle a insisté, nous disant que, puisqu'elle nous donnait l'enfant, elle nous remettait aussi ce qui lui appartenait.

—Hé bien! — dit le commissaire — gardez-le.

—Mais si plus tard...

—Pas de crainte: cet argent entre vos mains sera bien placé.

"Il ne pourra que produire, augmenter.

"Et, selon les vœux de la défunte, il servira au petit qui devient votre fils.

—Un dernier mot.

"Cette dame avait aux mains plusieurs bagues de valeur, très jolies.

—Ah! ceci est plus sérieux.

"Ces bijoux sont encore aux doigts de la morte?

—Non... en se lavant les mains avant de se coucher, hélas, pour ne plus se lever, la pauvre femme les enleva de ses doigts et me les remit, pour les lui garder.

"Que faut il que j'en fasse; les faire passer aux mains glacées et les ensevelir avec elle?

—Non, il faut les garder précieusement.

"Elles appartiennent aussi au petit.

"Ce sont les seuls souvenirs de sa mère qu'il aura.

"Et puis, plus tard, si le hasard s'en mêle, ce bon hasard qui est notre seconde providence à nous, policiers, veut bien nous aider et remettre le petit sur les traces de son père, ces bijoux, ces bagues, reliques sacrées, serviront de pièces à conviction pour établir définitivement l'identité du garçon aujourd'hui sans nom, pour le faire reconnaître par sa famille véritable et enlever de son extrait de naissance ces mots terribles: "fils de père et de mère non dénommés."

Le commissaire avait raison.

François et Mélie se sentirent donc la conscience tranquille.

—Nous pouvons donc nous mettre à élever le garnement avec tranquillité... il est bien à nous... bien à nous.

A la mairie, le bon Roustourie alla faire sa déclaration, comme le commissaire le lui avait indiqué.

Il déclara, en même temps que la naissance du petit, la mort de la mère.

Le lendemain, après un office à Saint-Eustache, Roustourie, quelques amis, la mère Roustourie et plusieurs commères, suivaient un corbillard couvert de fleurs emportant vers sa dernière demeure, celle qui fut l'adorable madame de Champcœur, la douce et blonde Hermance, aux si jolis yeux bleus.

François avait acheté une concession au cimetière Montparnasse.

Ainsi, fatalité, Hermance allait reposer près de cette gare qu'elle prenait pour aller à Saint-Michel-la-Forêt... près de cette gare où elle débarqua, suivant courbée sous son malheur... de cette gare d'où, avec le flot humain, elle fut jetée sur la rue.

D'où elle partit, s'enfonçant dans la brume, suivant machinalement cette attraction inconnue qui la forçait à marcher, à marcher péniblement, lentement, sur la chaussée de cette rue, longue, triste, dont le brouillard était percé de points rouges, ressemblant aux torches funèbres de la voie douloureuse d'une antique cité.

Cette rue sinistre qu'elle descendit, le cœur éteint, l'âme expirante, souhaitant la mort, voilà que, trois jours plus tard, elle la remontait, mais morte.

Tristes sont parfois les coïncidences de la vie.

Si imprévues, si frappantes qu'elles arrachent souvent ce cri d'étonnement, d'épouvante, qui est la plus belle justification de l'œuvre de pure imagination:

—Ce serait écrit, ce serait dans un livre, que l'on trouverait cela invraisemblable, est le plus réel; le fantastique est vraiment vécu.

Ce qui semble invention dramatique est roman vrai.

Lentement, péniblement, comme s'ils sentaient, eux aussi, la douleur de ceux qui suivaient, les chevaux du corbillard marchaient tête basse, et glissant à chaque pas sur le pavé gras de cette boue noire, gluante de Paris, dans laquelle Mélie avait ramassé cette infortunée Hermance.

Elle était entrée dans ce Paris qu'on appelle le grand désert peuplé, où l'être seul se trouve isolé comme sur un roc dans l'océan; elle était arrivée dans ce Paris dont on médit tant, qu'on l'appelle la Babylone, pays de tous les vices, incapable du moindre bien, et elle avait trouvé dans ce milieu grouillant des Halles où le hasard l'avait fait tomber, dans ce centre de Paris, elle avait trouvé, elle inconnue, assistance, parce qu'elle souffrait, et pour la conduire au cimetière, un cortège de braves gens, des dignes enfants de ce peuple de Paris méconnu, calomnié, un cortège devant lequel, avec justice, respectueusement, on soulevait le chapeau.

Au moment où le cortège avait traverser le boulevard Saint-Germain, un agent placé au carrefour, pour lui faire ouvrir un passage, arrêta d'un signe de la main les voitures, les omnibus, qui descendaient cette voie.

Au premier rang, se trouvait un coupé attelé de deux chevaux normands superbes.

Sur le siège, le cocher et le valet de pied.

Les glaces biseautées du coupé étaient fermées.

Avec peine le cocher, obéissant au signe du sergent de ville, put maintenir ses chevaux.

Les deux bêtes pleines de sang s'arrêtèrent, piaffant, mordant leurs mors dont les chaînettes des sous-mentonnières résonnaient.

Les glaces de la portière de gauche du coupé tout à coup s'ouvrirent.

Une tête d'homme à forte barbe grise, coiffée d'un chapeau de voyage, se montra:

—Hé bien! Baptiste! —dit cet homme, d'une voix rude, forte.

"Pourquoi s'arrête-t-on? Qu'est-ce qu'il y a?

—Voyez mon général, — répondit Baptiste, qui tenait son chapeau à la main—un enterrement.

—C'est bon!—fit la voix rude.

Et la glace se referma.

Dans le coupé une voix de femme, douce, plaintive, une dame en cheveux blancs, dit douloureusement:

—Un enterrement. Ah! mon Dieu!

"Au moment où nous entrons dans Paris, nous croisons un enterrement.

—Hé bien?

—C'est un signe de malheur.

—Allons donc!

—J'ai peur, mon ami..... j'ai peur que nous n'ayons, nous aussi, bientôt à suivre un enterrement.

Le général ne répondit rien.

Mais il machonna quelques paroles dans sa barbe grise.

La dame en cheveux blancs alors regarda par la glace du coupé passer le cortège.

Elle se signa pieusement et murmura une prière.

—C'est peut-être une jeune femme—dit-elle—qui passe là.

Elle chercha à lire l'inscription d'une couronne.

Sur le côté, un large ruban portait:

A NOTRE AMI.

Derrière, une croix de fleurs était entourée d'une écharpe ayant en lettres d'or:

A MA MERE.

La dame en cheveux blancs, plus douloureusement encore, ajouta:

—C'est une mère!

Elle regarda passer lentement le cortège prenant part à cette douleur des gens qui suivait cette jeune morte.

Et quand son coupé se remit en marche, elle s'enfonça dans le fond, sur ses coussins.

Elle détourna la tête pour que le général ne la vit pas essuyer les pleurs qui lui montaient aux yeux.

II

PEUT-ON SAUVER L'HONNEUR?

Celui que Batiste avait appelé mon général était le général marquis de Champcœur... la dame en cheveux blancs était la marquise sa femme.

Ainsi, le hasard, cette seconde Providence dans le malheur, ou dans les crimes, comme disait le commissaire de police aux Rousterie... le hasard voulait que sur le passage du corbillard dans lequel se trouvait le cercueil de la douce Hermance, se rencontrassent le général et la marquise.

Le général, qui, s'il avait su ce que recouvraient ses fleurs aurait pu se frapper la poitrine, en s'écriant, épouvanté:

C'est moi, c'est moi qui l'ai tuée!

Et la générale, qui, seule, alors que tout le monde accablait la malheureuse Hermance de la Feuilleraye, lui tendait la main, l'embrassait et lui donnait, malgré tout, contre tous, l'appui moral de son autorité, de sa sainteté.

Celle qui l'avait soutenue, accueillie, Celui qui l'avait accusé, chassée.

Ils entraient eux à Paris, quand Hermance s'en allait pour toujours.

Et ce hasard qui est aussi l'œuvre de Dieu, une émanation manifeste de la Providence, voulait qu'Hermance avant de quitter ce monde, de s'en aller dormir sous la terre, reçut le salut de celui qui creusa sa fosse, et la suprême prière de celle qui l'aimait toujours.

Après le départ de son fils, le général s'enferma toute la journée dans sa chambre, ne voulant recevoir ni voir personne, ni Anicet, ni même sa femme.

Il s'enferma comme un lion dans sa tanière, comme un sanglier dans sa bauge.

Maître Anicet avait pendant ce temps arrangé l'affaire au point de vue judiciaire.

—Messieurs,—dit-il au procureur de la République, au commissaire central, aux gendarmes — votre première opinion était la seule bonne, la seule exacte.

"Les preuves récueillies par vous dans le parc, dans la maison sont aussi récentes pour que je n'aie pas à les rappeler, assez probantes pour ne laisser subsister aucun doute.

"Le général de Champcœur n'a tué personne.

"Il a été frappé d'un accès de fièvre chaude, accès qui s'est prolongé.

"On en a eu une seconde manifestation tout à l'heure, quand il est entré en lutte contre vous, contre l'autorité.

"Lutte sans raison, engagée au sujet d'une lettre soi-disant précieuse, et qui ne lui appartenait même pas, puisqu'elle était adressée à son fils.

"Donc, messieurs, en vous exprimant mes regrets pour le dérangement que cette affaire vous a causé, je vous demanderai de bien vouloir ne pas y donner de suite et nous accorder un non-lieu, la plainte étant nulle et non avenue.

Il fut optempéré à la demande du notaire.

Les magistrats se retirèrent.

Les gendarmes toutefois, à cause des traces sanglantes relevées sur la voiture d'Hermance, voulurent poursuivre l'enquête.

Mais à la gare on leur dit que Mme de Champcœur, en santé parfaite, autant que son état le lui permettait, avait pris un billet pour Paris et était partie.

L'instruction se trouvait forcément terminée.

Dans la soirée, enfin, le général dont la porte était close et ne s'ouvrait pas le général que l'on entendait marcher et parfois cogner les meubles, se décida enfin, à sortir de sa chambre.

Il vint rejoindre sa femme, qui, en pleurs, se trouvait avec ce bon maître Anicet dans le petit salon.

—Ah! tu es là, Anicet — dit le général en tendant la main à son ami— tu es resté près de la marquise... c'est bien, merci de ne l'avoir pas laissée seule dans cette fatale journée.

Se tournant alors vers sa femme:

—Ma chère amie, je vous demande pardon de ne pas vous avoir accueillie durant tout le jour, quand vous êtes venue frapper à ma porte.

"Mais vous me connaissez; vous savez que lorsque la colère me tient, je n'ai plus mon sang froid, parfois même mon bon sens; j'ai toujours peur de commettre un acte pénible, de me laisser aller à un éclat de violence regrettable.

"J'ai besoin de m'enfermer pour ruminer ma colère, pour la laisser éteindre.

" C'est fait maintenant.

" Me voilà calme, remis; nous allons pouvoir discuter, débattre la décision que nous aurons à prendre.

" Elle sera importante.

—Je vous écoute, mon ami—dit la marquise—qu'avez-vous décidé?.....

—Le général, de sa voix assourdie, répondit:

—Anicet a dû vous dire, madame, que c'est moi qui ai chassé de ma maison cette femme que j'ai toujours jugée indigne d'y paraître, et qui n'y est entrée que par surprise, paradresse féminime, par la faiblesse de mon fils, et malgré moi.

" Des événements terribles ont prouvé que malheureusement je n'avais pas tort..... et que ma haine instinctive ne me trompait pas.

" J'ai eu tort de céder, puisque j'ai dû punir.

Et se tournant vers le notaire:

—Quant à toi, Anicet, je pourrais te rendre responsable des malheurs qui nous arrivent.

—Moi?—s'écria le notaire, de sa voix de ténor.

—Oui, toi.

—Comment cela?

—Ma vieille amitié me poussait à avoir en toi confiance comme en moi.

—Et tu as eu grandement raison.

—Quand mon fils me fit part de son amour pour Mlle de la Feuilleraye, je haussai les épaules.

" Je me dis que généralement un fils ne parle pas de ses amours à son père.

—Pourquoi?

—Parce que je pensais qu'Emmanuel pouvait, sans m'en avertir, faire de la jolie Hermance autre chose que sa femme.

—Tu as pensé cela?

—Naturellement, puisque, au su de tout le pays, il y avait en ce moment M. de Romailly.

—C'est une infamie—voulut crier le notaire.

—Chut!.... mon bon..... chut.... nous n'avons plus à discuter ce point. Il est reconnu exact par Hermance elle-même.

—Mais....

—Laisse-moi poursuivre.

" Je pensais donc que mon fils pouvait, sans m'en informer, se livrer à son amour pour Hermance.

" Mais Emmanuel prenait la chose plus au sérieux que je ne pensais que pareil amour pouvait être.

" Emmanuel me fit connaître son désir absolu, ferme, d'épouser Hermance.

" Et je fis une violente résistance.

" Mais je trouvais dans ma femme une adversaire.

—Une adversaire, mon ami.....

—Le soutien du projet de mon fils, qui allait contre ma volonté, c'est tout comme.

" Ma femme, dupe de son bon cœur, de sa générosité, de la grandeur de son âme, ma femme ne pouvait croire que le ciel eût créé des natures de honte, de duperie, de mensonge, partageait les vues de mon fils et, comme lui, déclarait, contre moi, contre tout le pays, Hermance de la Feuilleraye digne de devenir comtesse de Champcœur.

" Ma dernière ressource, dans mon opposition, c'était toi.

—Moi?

—Toi; je déclarais que si toi, qui connaissais Hermance depuis son enfance, toi qui savais aussi ce dont on l'accusait dans le pays, toi, enfin, qui devais savoir mieux que personne la vérité, tu déclarais, comme ma femme, comme mon fils, que Mlle de la Feuilleraye était digne d'entrer dans ma maison, dont tu connaissais l'honneur et la gloire..... moi, je m'inclinerais.

" Tu étais le souverain juge.

" La marquise alla te consulter.

" Moi, je me fiais à ton amitié, à ta loyauté d'ami, à ta conscience d'honnête homme.

" Quand la marquise revint, esclave de ma parole, devant ton arrêt, j'ai moi-même demandé pour mon fils la main de cette femme.

" Or, elle a reconnu elle-même que tout ce qu'on reprochait dans le pays était vrai.

Le notaire sursauta:

—Quand ta femme est venue me consulter, je croyais à l'innocence d'Hermance..... j'ignorais absolument ce que contient épouvantable lettre.

—Parbleu, je le sais bien, mon ami. Sans cela, tu ne serais pas là.... mais sur la route..... Je t'aurais chassé avec cette misérable, jeté à la porte de ma maison que tu aurais continué à souiller.....

"J'ai vu à ton étonnement, à ta douleur, en lisant la lettre, que tu ne savais rien, et si je te dois notre malheur, c'est à ton insu..... c'est malgré toi..... et mon amitié te reste entière, comme par le passé.

" Ceci posé, il faut envisager la situation.

Se tournant vers la marquise:

—Ma chère amie, il est entendu que nous ne discuterons pas la culpabilité de cette malheureuse.

—Elle a avoué sa faute; vous auriez pu avoir pitié.

—Non! non! mille fois non! — rugit le général.— Il s'agit de l'honneur de ma maison. Sur ce point, je suis inexorable.

"J'ai frappé et je frapperai encore, sans miséricorde.

La marquise joignit les mains et murmura:

—Mon Dieu! Ayez pitié!

Le général poursuivit:

—Donc cette femme a fait tache sur notre nom et porté le trouble dans notre maison.

"Il faut maintenant chercher à être le moins possible éclaboussé par sa faute.

"Voyons, comment?

"Emmanuel, aveuglé, affolé, emporté par l'amour que cette adroite coquine a su lui inspirer, s'est précipité sur ses traces... prêt à lui pardonner.

"Il est parti pour Paris.

"Car la misérable, se voyant déjouée à présent, ayant parfaitement conscience de l'écroulement de toutes ses aspirations, n'a pas été demander asile à ceux qui devaient logiquement, naturellement, le lui offrir... sa grand-mère, Anicet, son tuteur.

"Non: elle a fui; elle s'est dirigée vers Paris.

"Paris, où elle pourra plus aisément cacher son infamie.

"Paris, enfin, où viendra tranquillement la rejoindre son complice.

—Mon ami,—voulut protester la marquise.

D'un geste énergique, le général l'arrêta.

—Laissez-moi achever, ma bonne amie.

"Aujourd'hui, le bruit commence à se répandre.

"Demain, tout le pays saura qu'Hermance a été renvoyée... chassée... qu'elle est partie.

"Tout le pays saura également que le capitaine s'est élancé à sa poursuite.

"Que devons-nous faire, nous deux?

"Rester ici... nous enfermer dans ce château, nous condamner à la prison, aux arrêts, à cause de cette gredine, de ce fou.

"Ne pouvant sortir, mettre le nez dehors, sans sentir sur nous le poids des regards curieux, malicieux, jaloux, méchants des paysans.

"Le paysan a beau nous aimer, il est enchanté quand quelque malheur arrive aux gens du château.

"C'est dans la nature humaine cela, "N'admettre personne ici, sans recevoir la douche des compliments de condoléance hypocritement compatissants à la surface et satisfaits en réalité.

"Non... ce serait nous qui serions punis pour la faute de cette misérable.

"Ce serait grotesque...

"N'est-ce pas ton avis, Anicet?

—Moi, mon cher, j'attends ta conclusion.

—La voici. J'ai décidé de prendre le train le plus prochain et à notre tour de nous mettre en route.

—Pour où?

—Paris.

—Pour Paris?

—Parfaitement, où nous retrouverons sans doute Emmanuel.

Le général éleva la voix avec colère:

—Car il se peut encore qu'une seconde exécution soit nécessaire.

—Encore? Laquelle? — demanda la marquise inquiète.

—Monsieur de Romailly se trouve à Laigle en ce moment chez la belle madame Bonardelles...

"Hermance n'a pas eu le temps de le prévenir.

"A Paris,, elle ne connaît personne, ne saura où aller.

"Il se peut qu'elle aille tout droit à notre hôtel de la rue de Lille.

—Je ne le crois pas, — fit maître Anicet. — Non.

(A continuer)

VOIX DES PRAIRIES

On raconte le grand bien que font les Pilules de Dodd pour les reins

Thos. L. Hubbs raconte comment ses douleurs rénales disparurent apres avoir fait usage du grand remede pour les reins.

Kenlis, T.N.O., 24 avril, (spécial)—En ce nouveau pays où il est si difficile d'obtenir des soins médicaux, on surveille soigneusement l'apparition de préparations spéciales, et on en remarque attentivement les résultats. En conséquence, on en arrive à des conclusions privées du public. Et on en conclut presque unanimement que comme remède de famille rien ne peut être comparé aux Pilules de Dodd pour les Reins.

Elles se sont créé d'elles-mêmes une excellente réputation, comme tonique, tandis que leurs guérisons du mal de rein, depuis le mal de Bright jusqu'au mal de dos, quelle qu'en soit la phase, seraient considérées miraculeuses, si elles n'étaient pas si connues.

Le récit suivant fait par Thos. L. Hubbs, un cultivateur de la municipalité de Indian Head, en est un des nombreux auxquels les Pilules de Dodd pour les Reins doivent leur réputation.

"Il y a environ un an", dit M. Hubbs, "je tombai d'une voiture, me causant des douleurs aux reins, j'essayai plusieurs remèdes, mais je n'obtins du soulagement qu'au jour où, sur le conseil d'un ami, j'essayai les Pilules de Dodd pour les Reins.

"Les Pilules de Dodd pour les Reins m'apportèrent un soulagement presqu'immédiat, et après en avoir pris une boite toutes mes douleurs avaient disparu. Elles n'ont jamais reparu.

52.1.4

Le Sirop Weaver

est une préparation infaillible pour purifier le sang et guérir

CLOUS
ERYSIPÈLE
SCROFULES
ECZÉMA

lesquels vienent des impurifications du sang.

Davis & Lawrence Co., Limited,
MONTREAL. Propriétaires. NEW YORK.

1285 MALADES

Ont été Gueris par le Professeur Collins pendant le Mois de Mars

Les chiffres, dit-on, sont éloquents. Ils disent mieux que tous les discours, la force et la vitalité d'une œuvre, comme ils établissent plus nettement les résultats obtenus. Les paroles peuvent rester vagues; les chiffres ont une précision et une netteté qui ne laisse rien à désirer.

Pour répondre aux questions anxieuses d'un grand nombre de lecteurs, nous avons voulu connaitre exactement le chiffre des guérisons opérées au New-York Medical Institute de New-York, par l'éminent professeur Collins.

N'ayant que quelques heures à notre disposition pour faire une enquête, nous nous sommes bornés à feuilleter le régistre des guérisons pour le mois de mars. A chaque page, près du nom du patient, se trouve la description de son cas, et ce qui est plus intéressant la lettre joyeuse qui annonce la guérison.

Le registre accuse pour le mois de mars un total de 1285 malades absolument guéris.

1285 Guérisons EN UN MOIS

N'est-ce pas un admirable Résultat?

Nous devons avouer qu'à côté de ces lettres triomphantes, se trouvent quelques lettres chagrines et désabusées, de malades qui n'ont pas encore été guéris. Elles ont des plaintes amères et des mots cruels. Comment pourrait-il en être autrement? Il n'est pas au pouvoir d'un homme de guérir tous les malades, sans aucune exception; Dieu seul a ce pouvoir.

Mais quand, dans un mois, on guérit 1285 patients, et que l'on a à enregistrer que 11 échecs, il faut avouer que le succès est merveilleux

Notons encore que c'est *UNIQUEMENT PAR CORRESPONDANCE* que ce résultat a été acquis. Au lieu de faire de longs voyages et de grandes dépenses, pour aller consulter un médecin, on écrit au professeur COLLINS et par retour du courrier, on a sa réponse. Il suffit de lui dire sa maladie, depuis combien de temps elle dure, ce que l'on éprouve de malaise, et cela suffit à fixer le docteur sur le cas particulier.

Examinez-vous donc Sérieusement!

Avez-vous une affection quelconque des **Poumons**, des **Bronches**, de la **Gorge**, de la **Poitrine**?

Le professeur Collins a fait de ces maladies une étude spéciale et c'est par milliers qu'il compte les malades qu'il a débarrassés de ces maux.

Avez-vous des **Maux d'Estomac? des Crampes? des Digestions laborieuses? un Manque d'appétit? des Malaises? des Lourdeurs après les Repas? des Nausées? des Renvois?**

Le professeur Collins ne se contente pas seulement de les guérir, mais par un traitement approprié, il en prévient absolument le retour.

En quel etat se trouve votre Coeur? Avez-vous des Palpitations?

Votre Coeur bat-il plus vite à la moindre emotions?

— Ne perdez pas de temps et écrivez dès aujourd'hui même au professeur Collins, car les maladies de coeur sont extrêmement dangereuses et beaucoup de morts subites n'ont pas d'autre cause qu'une affection de coeur négligée.

Avez-vous des Rhumatismes? Avez-vous des douleurs dans les Epaules? dans les Bras? dans les Jambes? dans les Pieds?

— Il y faut un prompt remède. Celui du professeur Collins a guéri et guérit chaque jour des multitudes de malades.

Avez-vous des Hémorrhoides?

—C'est un mal dont il faut vous débarrasser au plus tôt. Les clients du professeur Collins vous diront combien ses remèdes sont efficaces?

Avez-vous quelqu'une des maladies Veneriennes?

—Rien n'est plus dangereux ni plus horrible. Le professeur Collins a acquis, dans le traitement victorieux de ces tristes affections une expérience dont un grand nombre de malades ont bénéficié.

Vos Enfants sont-ils Malades?

—Il faut une compétence particulière pour les soigner. Le professeur Collins s'est acquis la reconnaissance des mères par la façon dont il guérit les convulsions, toux, coqueluches et toutes les maladies qui sont le lot du premier âge.

Pourquoi donc souffrir plus longtemps?

Vous avez à votre disposition le moyen de vous guerir.

Employez sans retard ce procédé de la consultation par correspondance et —**comme des milliers d'autres,** vous en serez enchanté.

Votre femme a-t-elle des maux particuliers, des douleurs à l'épine dorsale et au ventre, ou un mal quelconque? Sans opération et sans douleur, par un traitement approprié, le professeur Collins la guérira.

CONCLUSION

Qu'est-il besoin d'ajouter à tout ceci?

Si vos enfants sont malades, si votre femme souffre et si vous-même éprouvez quelque symptôme inquiétant, écrivez **Aujourd'hui même** en français ou en anglais au célèbre

PROFESSEUR COLLINS

Président du New-York Medical Institute,

140 Ouest 34e Rue New-York.

Extrait du Registre des Guérisons

CATARRHE du NEZ et DE LA GORGE

ALBERIC DUMANOIR
De Boston.

Souffrait depuis deux ans d'un catarrhe, dont aucun remède n'avait pu le délivrer. A écrit le 6 mars, au docteur Collins, le 14, il était guéri.

SURDITE

SOPHIE DESFOSSES
Institutrice privée à Philadelphie.

Avait dû abandonner sa situation à cause de sa surdité.
Après 17 jours de traitement, elle entendait parfaitement. 16 mars.

MAUX D'ESTOMAC, DYSPEPSIE

LOUIS DUCROCQ
De Baltimore.

Estomac délabré, ne digérant pas. Douleurs après les repas. Crampes, aigreurs et renvois. — Mal invétéré depuis 4 ans.
Guéri en 10 jours de traitement — 21 mars.

MIGRAINES

LOUISE DUBRULLE
De Jersey City.

Sujette à des migraines perpétuelles, plus violentes vers l'arrivée du printemps.
A suivi le traitement du Prof. Collins et depuis deux mois, elle n'a rien ressenti. — 22 mars.

HEMORROIDES

JULES SANTON
De St Louis.

Hémorroïdes en sang, depuis près d'un an.
Guéri en deux semaines. — 26 mars.

MALADIE FEMININE

Mme TASQUELLE
De Worcester.

Maux internes, ulcères, douleurs très vives.
Guérie après 21 jours de traitement. — 24 mars.

"LE CULTIVTUR"

ABONNEMENT

A la campagne et aux Etats-Unis :
Un an (12 mois) $1.00
Six mois 0.50
Trois mois 0.25

ANNONCES

Première insertion .. .... 10 cts. par lig.
Insertions subséquentes.. 5 cts. par lig.
Prix spéciaux pour les grandes annonces.

"LA PATRIE"

Edition quotidienne.

ABONNEMENT

Un an (12 mois) $3.00
Six mois 1.50
Trois mois 0.75

Administration et rédaction, 77-79 rue St-Jacques, Montréal.

MONTREAL, SAMEDI, 12 MAI.

LEGISLATURE ET PROVINCE

La Législature de Québec est prorogée.

Un homme qui n'est pas fâché c'est M. Parent.

La session a été désastreuse pour lui et pour son cabinet, pour la Chambre, pour nos institutions provinciales.

Lorsque le regretté M. Marchand descendit dans la tombe, il fallut lui trouver naturellement un successeur.

La tache n'était pas facile. Car la députation était très divisée dans ses prédilections.

M. Robidoux semblait, cependant, être le choix de la majorité.

Sir Wilfird Laurier opina pour M. Parent. Son opinion prévalut.

L'attitude du Premier Ministre fédéral fut inspirée, dans une large mesure au moins, par M. Fitzpatrick qui était solliciteur-général et associé professionnel de M. Parent.

M. Fitzpatrick avait beaucoup d'adversaires dans le parti libéral du district de Québec. En fait, Sir Wilfrid Laurier l'avait nommé contre l'avis à peu près unanime des chefs de ce district.

C'était le droit de M. Fitzpatrick de se renforcer. L'arrivée de M. Parent à la tête des affaires de la Province était, à son point de vue, une excellente opération politique—professionnelle aussi.

Puis, M. Parent avait été plusieurs années maire de Québec. Il avait démoli des murs, percé des rues, construit un hôtel-de-ville. Il avait fait quelque chose.

M. Robidoux, fort mécontent, accusa beaucoup de gens — surtout peut-être ceux qui lui avaient été sympathiques. La politique a des dessous si bizarre !

Et Sir Wilfrid Laurier a eu longtemps la bonne fortune de n'être "responsable" de rien. Ce n'était jamais "lui"—même quand c'était "lui" tout seul.

M. Parent a le désavantage d'une instruction très médiocre, et le privilège incontestable d'être un travailleur énergique et un sobre. C'est un "self made man" dans toute l'acception du mot.

Il est devenu évident qu'il n'a pas les épaules assez larges pour porter le manteau de chef de gouvernement.

Son mérite personnel n'eût pas suffi pour le faire monter au poste qu'il occupe par accident.

Il est des hommes qui grandissent avec les responsabilités des situations qui leur échoient. M. Parent n'a pas été de ce nombre. Il n'est pas fait pour un premier rôle. Ecrire de lui cette vérité, n'est pas lui faire injure.

D'autant plus que nous ne voyons, parmi ses collègues, personne qui le puisse remplacer à la satisfaction de ceux qui voudraient pour cette province un GOUVERNEMENT.

Nous allons à la dérive. Notre législature a perdu le prestige et le crédit qui lui sont indispensables pour accomplir son œuvre, pour développer nos ressources et assurer notre avenir.

Nous ne faisons rien.

Rien pour l'instruction publique ;

Rien pour la colonisation et l'agriculture ;

Rien pour l'amélioration de nos routes et de nos chemins ;

Rien pour la préservation de nos forêts et de nos bois ;

Rien pour appeler ici l'immigration.

Il semblerait que le principal devoir d'un gouvernement consiste à dépenser en piètre patronage les quelques centaines de mille piastres qui restent dans le trésor provincial, quand nous avons payé l'intétêt sur notre dette.

Pour vivre, pour vivoter, on livre le domaine public à une exploitation que nous qualifions d'abominable, sans craindre de tomber dans l'exagération.

La législation publique et privée est souvent préparée, dictée par l'agiotage.

Où donc va cette législature française ?

Où va cette province française ?

L'état actuel des choses ne peut durer.

M. Parent est incapable de réagir.

LA TROUPE INTERVIENT

Le maire ordonne la sortie de la carabine pour protéger les travailleurs dans le port

28 avril.

L'avant-midi s'est passé sans incidents graves dans le port. On a fait beaucoup de démonstrations par exemple.

Les débardeurs unionistes sont en force dans le port et nombre de gens qui n'appartiennent ni de près ni de loin à l'Union se tiennent aussi sur les lieux, plus démonstratifs et surtout plus criards que les intéressés. Certains d'entre eux, un peu échauffés par le soleil, et peut-être par des causes extérieures et liquides, ont fait un peu de tapage.

Les chefs unionistes prêchent énergiquement le calme, déclarant que c'est de là que dépend le salut de leur cause. En fait, les ouvriers paraissent plutôt bien disposés. Certains sont évidemment ennuyés de voir que la question ne se règle pas et disent qu'il faudrait user de moyens plus violents, mais la majorité déclare qu'elle ne veut pas de tapage.

ON S'AMUSE

Il serait trop long de relater tous les incidents qui ont marqué la journée, mais certains sont à noter. Les ouvriers s'amusent ! C'est la caractéristique de tout l'avant-midi. Ils se promènent en grandes bandes d'un navire à l'autre, se moquant des ouvriers improvisés, applaudissant aux erreurs de manœuvre, enlevant parfois les novices, comme ce malheureux Juif qui a failli périr de peur d'être ainsi porté en triomphe.

D'autres blaguent la police, s'amusent des gros revolvers qui pendent aux côtés débonnaires. La police, paraît excellemment disposée d'ailleurs, raisonne avec les ouvriers comme avec de grands enfants. "Soyez calmes. Vous allez gagner. Tandis que si vous faites du tapage, c'est fini pour vous."

Les arrimeurs se plaignent de ces démonstrations, car si peu dangereuses qu'elles soient en réalité elle effraient leurs hommes et le travail a cessé à plusieurs reprises au cours de l'avant-midi. Quelques hommes ont quitté l'ouvrage.

UNE DEMONSTRATION

L'une de ces démonstrations peuvent servir de type, s'est produite vers les onze heures à l'"Alexandrian", de la ligne Leyland, qui est amarré au pied de la rue Berri.

Le quai, le mur de revêtemenyt qui le matin étaient noirs de monde, étaient absolument déserts. Quelques policiers causaient et les ouvriers improvisés, Juifs, Italiens ou Suédois, travaillaient de leur mieux.

Tout d'un coup on entendit quelques cris du côté de l'église Bonsecours, une colonne noire apparut dans la poussière, précédée de policiers à cheval. Les policiers se hâtèrent de prendre position sur les passerelles pendant que les ouvriers montaient à bord de l'"Alexandrian" et tirèrent leurs revolvers.

Les grévistes arrivaient sans grand entrain, criant : Montons, montons ! Mais personne montait, et le vide se fit autour du bateau, pendant qu'arrivait un wagon de policiers.

Quelques-uns étaient très mécontents de voir les revolvers sortis et parlaient de jeter des roches, mais vite la cri : Pas de roches ! couvraient tout.

Les grévistes se dirigèrent ensuite en bloc vers le "Fremona". Là tout s'est passé beaucoup plus simplement. Il y a eu échange de taloches entre deux individus, mais c'est tout.

LE TRAVAIL ARRETE

Un peu avant midi, les grévistes prétendait avoir arrêté le travail sur tous les navires : le "Carrignan Head" à Hochelaga, le "Fremona", le "Monterey", de la ligne Bristol, l'"Alexandria", de la ligne Leyland, le "Salacia", de la ligne Donaldson.

Vers les huit heures et demie, une démonstration a eu lieu à l'"Alexandria". Un spectateur a reçu une tape. Nous racontons cet incident plus loin. Ce sont les chefs unionistes qui ont rétabli l'ordre.

L'activité cette avant-midi s'est concentré dans le centre du portf Il n'y avait pas un chat autour du bateau. Trente-six hommes travaillaient au déchargement de la "Madona", une barge qui a pris une partie de la cargaison du "Carrigan Head" au lac St-Pierre.

Il y a de la police partout, mais les grévistes ne sont pas tapageurs. Seulement, disent les arrimeurs, leur présence, leurs démonstrations, font peur à nos hommes.

L'AVENTURE D'UN MACHINISTE.

Vers neuf heures, ce matin, un unioniste du nom de Isaïe Perreault domicilié rue des Commissaires No 23 a été blessé à la figure par un de ses confrères. Perreault, d'après son récit, a voulu aider des non-unionnistes à placer une passerelle à marchandises dans une écoutille du transatlantique "Alexandrjan" de la ligne Leyland, mais les unionnistes ont vu ce petit coup de main amical d'un mauvais œil, et ont passé Perreault à tabac. L'un des grévistes a frappé ce dernier à la figure et l'a profondément écorché. Le blessé s'est rendu à l'hôpital Notre-Dame où il a fait panser ses blessures, et après s'être un peu secoué du frottement précédent est retourné parmi les grévistes.

UN JUIF PORTE EN TRIOMPHE

Les grévistes ont passé une partie de l'avant-midi à faire des niches aux débardeurs. Leur principal amusement consiste à voler les ouvriers sous les yeux des contre-maîtres, et de les porter jusqu'à la rue St-Paul en cortège processionnel triomphal. Ce petit jeu qui semble inoffensif de prime d'abord, mais l'une des victimes de ces enlèvements en plein jour a trouvé la farce mauvaise ce matin.

Un nommé Alban Benjamin, un juif anglais, domicilié rue Saint-Dominique, travaillait au déchargement de l'"Alexandrian", au bas de la rue Berri, lorsqu'une nuée de grévistes, qui surveillaient les allées et venues des débardeurs improvisés, se mirent sur Benjamin et l'enlevèrent au pas de course jusqu'au haut de la rue Berri.

Benjamin eut tellement peur, qu'il s'évanouit avant d'être rendu au milieu de sa route. On a dû ranimer le débardeur avec des fortifiants qu'un hôtelier des environs a fournis. Benjamin a été transporté chez lui en voiture de place, ses jambes ne pouvaient le porter tant la peur lui avait donné d'émotion.

UNE ENTREVUE AVEC UN PATRON

L'un des membres de la maison McLean, Kennedy, se présentant à l'Ulster Steamship Co., communément appelée la ligne Head, propriétaire du "Corrigan Head," disait ce matin à l'un de nos représentants : Nous sommes fort ennuyés de cette situation. Cela nous retarde beaucoup, mais nous en avons averti la ville et nous lui réclamerons tous les dommages que nous causera ce retard, une bagatelle de $450 par jour.

Cela ne va pas très vite pour commencer, mais nous nous y attendions. Ces ouvriers nouveaux finiront par se rompre à la besogne, et tout ira bien. Il n'y a pas de négociations entre les grévistes et notre compagnie, du moins.

La seule difficulté entre les grévistes et les patrons roule sur la reconnaissance de l'Union et sur la retenue de 2 1-2 cents de l'heure qui ne doit être remise aux débardeurs qu'à la fin de la saison. La question de salaire ne paraît pas être en jeu. Or nous ne pouvons pas traiter avec l'Union parce qu'elle est irresponsable. Rien ne nous garantit qu'elle tiendra ses promesses. Quant à la retenue, c'est un moyen de nous assurer que les ouvriers resteront pour l'été. Du reste, ceux-ci n'ont rien à y perdre. C'est un avantage pour eux que de recevoir $75 à la fin de la saison. Cet argent est gardé par les compagnies de navigation. On ne peut soutenir qu'elles feront faillite.

Nous aurons un autre navire, le "Rathlen Head", qui viendra chercher une cargaison générale à la fin de la semaine. Nous ne pouvons faire élever de hangars. Les ouvriers ont peur de travailler pour nous.

LES CAMIONNEURS SE METTRONT-ILS EN GREVE.

Aux quartiers généraux des grévistes, tout se passe tranquillement. On joue aux cartes. Il y a là des juifs, des Italiens, des Arabes, des Syriens, des Suédois, et l'enrôlement continue toujours.

Près de trois cents ouvriers ont sont inscrits hier et deux cents cet avant-midi. L'Union entend évidemment couper aux patrons toutes les heures de travail.

Ils comptent sur le succès et que si la situation s'aggrave, les camionneurs viendront à leur secours en se mettant en grève en bloc.

Il y aura ce soir une grande assemblée des débardeqrs au marché Bonsecours, à huit heures.

LA POLICE SE DECLARE IMPUISSANTE A REPRIMER LE FLOT DES GREVISTES

A onze heures ce matin, le chef de police a reçu un téléphone que la situation sur le port cessait d'être tenable. Deux ou trois mille grévistes parcouraient les quais, par bande et empêchaient les débardeurs de travailler.

Devant ce flot envahisseur, les trente-cinq hommes de police ne pouvaient qu'être écrasés.

Le chef Legault téléphona immédiatement au président Giroux et une conférence eut lieu chez le maire.

Le chef Legault représente au maire qu'il faudrait au moins 500 agents de police sur le port pour protéger les travailleurs contre les grévistes.

Le président Giroux est d'avis que le plus expédient est d'appeler la milice. Il vaut mieux prévenir les trouble que de les reprimer lorsqu'ils auront éclater. Inutile d'attendre que les gens soient écrasés avant d'en venir à cette ressource la milice.

La police est devenue absolument impuissante, prétend le chef. Les grévistes disent aux hommes de police qu'ils rencontrent sur le port : "Si vous intervenez, nous vous jetons à l'eau". Et les hommes de police n'ont effectivement qu'à se croiser les bras et assister au spectacle des grévistes incitant les débardeurs à quitter l'ouvrage.

A midi, pas un homme ne travaillait dans le port, les travailleurs ont préféré se laisser convaincre et quitter l'ouvrage que de résister au flot des grévistes.

L'OPINION DU CHEF

Le chef de police dit : "Si l'on consent à ce que le travail soit suspendu dans le port, par le fait de la grève, et à s'exposer ainsi aux poursuites que les arrimeurs ne manqueront point d'intenter à la cité, le mieux est de retirer les hommes de police des quais. Il n'y a pas de troubles à craindre si la police ne force personne à travailler. Retirons la police et laissons les grévistes et les arrimeurs régler entre eux leur différend. Le travail reprendra lorsque le différend sera réglé.

"Si l'on veut que le travail continue, la police est insuffisante à protéger les ouvriers persistant à travailler contre l'injonction des deux ou trois mille grévistes qui parcourent les quais. Il faut la milice."

LES ARRIMEURS CHEZ LE MAIRE

Sur les entrefaites se présentent chez le maire deux stevedores, MM. Pat Cannon, le doyen de cette industrie, et M. Bailey, le secrétaire.

Puisque la police se déclare impuissante à protéger le travail des arrimeurs, MM. Cannon et Bailey demandent au maire de permettre aux arrimeurs d'organiser eux-mêmes la défense de leurs navires.

Son Honneur demande aux arrimeurs de faire par écrit leur requête afin qu'elle puisse être référée aux avocats de la Cité. Mais il n'est pas probable que les autorités civiques se rendent au désir des arrimeurs, parce que ce serait s'exposer trop bon gré aux poursuites. Les arrimeurs qui ne manqueraient point d'interpréter cette permission comme un aveu, de la part de la Cité, de ne pouvoir fournir aux arrimeurs la protection publique à laquelle ils ont droit.

TENTATIVE DE CONCILIATION

M. F. Marois, greffier du conseil de conciliation et d'arbitrage de Québec a passé la matinée en conférence avec le maire Cochrane et l'avocat de la ville, afin de discuter les moyens à prendre pour amener une entente entre les patrons et les ouvriers.

M. Marois agit en vertu de la loi amendant les différends ouvriers de Québec, 2 Edouard VII, chapitre 31, qui donne plein pouvoir d'agir comme conciliateur pour le règlement des difficultés existant entre patrons et ouvriers.

Ce monsieur doit rencontrer cet après-midi les officiers de l'union des débardeurs et des charpentiers, ainsi que leurs patrons afin de tâcher de leur faire accepter les conditions du conseil de conciliation et d'arbitrage.

(Dernière heure.)

A une heure et demie, cet après-midi, M. Barley, du Bureau Indépendant du Travail, représentant des arrimeurs, déclare que pas un homme ne travaille dans le port. On attend la protection demandée à la ville.

On estime qu'il faudra une heure et demie ou deux au moins pour recevoir la cavalerie.

—On vient de commencer à faire le déchargement du navire "Carrigan Head". Cinquante hommes y travaillent. Les grévistes, au nombre de cent cinquante environ, regardant travailler les nouveaux débardeurs. Une trentaine parmi eux s'amusent à jouer à la balle. Tous sont paisibles.

Un grand nombre de grévistes sont sur la place Bellerive. Ils se livrent à toutes sortes d'amusements.

Une grande partie de la cargaison du "Carrigan Head" consiste en rails d'acier. Lorsque le navire s'est échoué dans le Lac St-Pierre.

Le capitaine dit qu'il s'est pressé de faire décharger son navire, de sorte que la grève ne l'affecte pas.

LE 65e APPELE

Le 65e régiment d'infanterie vient d'être appelé sur les quais.

LES TROUPES SONT APPELEES

A une heure et demie, cette après-midi, Son Honneur le Maire Cochrane, de concert avec le président Giroux, prie le Colonel Gordon, commandant militaire du district de Montréal, d'envoyer sur les quais un regiment d'infanterie et un régiment de cavalerie pour prévenir les troubles.

M. E. P. PLANTE

Nommé garde-chasse et garde-pêche pour le district de Montréal

M. E. P. Plante, constable spécial pour la province de Québec, a été assermenté hier après-midi, par le juge Choquet, comme garde-chasse et garde-pêche pour le district de Montréal. Le nouveau garde-pêche a été assistant de M. Jos. Riendeau pendant cinq ans.

La première communion

Dans quelques semaines, un nombre considérable de petites filles et de petits garçons verront luire avec joie l'aurore du jour qui doit être pour eux le plus beau de leur vie, celui qu'ils attendent avec tant d'impatience depuis si longtemps, le jour de leur première communion.

Il est d'usage en cette circonstance, pour les parents et les amis de leur offrir de jolis cadeaux appropriés à la circonstance, et qui tout en leur étant d'une grande utilité dans leurs exercises religieux constituent de jolis souvenirs qui leur rappeleront plus tard les douces joies qu'ils ont goûtées dans ce beau jour de leur enfance.

Le "Cultivateur" toujours de l'avant quand il s'agit de faire profiter le public d'une bonne aubaine, offre gratuitement à ses lecteurs un choix considérable de ces magnifiques cadeaux qui feront la joie de leurs enfants et pour lesquels ils ne sont tenus de faire aucun déboursé.

Ces magnifiques primes sont d'une richesse exceptionnelle et consistent en chapelets en nacre de perle, en grenat, en cristal, en ametyste, en saphir et en un choix très varié de paroissiens romains et de superbes livres de prières d'une valeur incontestable.

Nous engageons nos lecteurs à consulter notre annonce de cadeaux qui parait dans la page 4 de notre journal, car nous sommes convaincus qu'après une lecture attentive ils vont s'empresser de profiter des offres généreuses que nous leur faisons.

NE TARDEZ PAS. — Lorsque par les organes digestifs débilités le poison fait son chemin dans le sang, la première chose à faire c'est d'extraire le poison aussi rapidement et aussi entièrement que possible. Les retards entraînent des désastres. Les Pilules Végétales de Parmelee sont un remède de grande valeur et sont très efficaces pour attaquer ce poison. Elles n'échouent jamais. Elles vont au cœur même de la maladie et opèrent une guérison permanente.

Je sais que le LINIMENT MINARD guérit la Diphtérie.
JOHN D. BOUTILLIER.
Village Français.

Je sais que le LINIMENT MINARD guérit le Croup.
J. F. CUNNINGHAM.
Cape Island.

Je sais que le LINIMENT MINARD est le meilleur remède au monde.
JOSEPH A. SNOW.
Norway, Me.

UN MEURTRE A NEW-YORK

New-York, 28. — M. Léopold Wertheimer, un riche marchand de nouveautés, a reçu ce matin trois balles dans la poitrine, à son domicile, 115e rue Ouest, et a été transporté à l'hôpital dans un état critique. Le meurtrier, Joseph Simpson, a été arrêté.

Les faucheuses Massey-Harris à deux chevaux sont pourvues de cinq jeux de coussinets à rouleaux et de cinq jeux de coussinets à boules. Il n'est donc pas étonnant qu'elles fonctionnent si aisément—toujours avec satisfaction—et durant longtemps. Elles sont aussi munies de quatre cliquets (chien) dans chaque roue motrice, ce qui explique pourquoi la faux commence à fonctionner du moment du moment que les roues motrices tournent et partant la faucheuse Massey-Harris ne bloque jamais. 584

TOUSSEZ-VOUS ?

Prenez le TAROL, c'est le meilleur remède pour le Rhume, la Toux, Bronchite, Grippe, etc., etc.

NAISSANCE

GODBOUT.—A Chicoutimi, le 25 courant, l'épouse de M. J. L. A. Godbout, un fils, qui a reçu au baptême les noms de Joseph, Philippe, Edmond.
Parrain et marraine, M. P. H. P. Gouveau, et Madame Dr Edmond Savard.
Mere et enfant se portent bien. 584

MARIAGES

CARIGNAN - LAPLANTE — Mardi le 28 avril 1903, à l'église Saint-Louis de France, M. Raoul Carignan, commis-voyageur de la maison D. Masson & Cie, conduisait à l'autel Mlle Anna Laplante, fille de M. H. Laplante, entrepreneur-menuisier.
La bénédiction nuptiale a été donnée par le chanoine J. T. Savaria, curé de Lachine.
L'heureux couple est parti pour New-York. Pas de cartes.

BELANGER - ST-DENIS — Ce matin, à l'église Saint-Louis de France, M. J. Isaïe Bélanger, M.D., 206 Mont-Royal, à Mademoiselle Sarah St-Denis.
La bénédiction nuptiale a été donnée par le Révérend M. Laltocque, curé.
L'heureux couple est parti pour voyage dans Ontario. Nos meilleurs souhaits les accompagnent. Pas de cartes.

DECES

McKERCHER — En cette ville, le 27 courant, à l'âge de 38 ans, et 10 mois, Charles, Alphonse McKercher, employé de la maison Albert Gauthier.

BOUCHARD.—En cette ville, le 25 courant, à l'âge de 24 ans, 2 mois et 13 jours, Marie Anna Bouchard, fille bien-aimée de T. Bouchard, ex-président de la Société de Tempérance de St-Pierre.

PAQUETTE.—En cette ville, le 26 courant, à l'âge de 28 ans, 9 mois, Mlle Orise Paquette, fille de Jean Paquette, manufacturier, 1125 rue St-Laurent.

ROBILLARD.—En cette ville, le 26 courant, à l'âge de 75 ans, 6 mois, François-Xavier Robillard, autrefois de St-Lin.

VIAU — A Lachine, le 29 courant à 8 1-2 heures, sera chanté le service anniversaire de Dame Marie Dorais, épouse d'Onésime Viau.

PAQUETTE. — En cette ville, le 26 courant, à l'âge de vingt-huit ans et neuf mois, Orise Paquette, fille de Jean Paquette, marchand de fer, 1125 rue Sainte Laurent.

METHOT.—A Trois-Rivières, est décédé samedi, le 25 avril courant, à l'âge de soixante-et-dix-huit ans, M. Joseph Télesphore Méthot.
Le convoi funèbre quittera la maison mortuaire, No 23 rue Bonaventure, demain, mercredi, le 29 avril, à neuf heures du matin, pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera chanté.

McKERCHER.—En cette ville, le 27 courant, à l'âge de 38 ans, et 10 mois, Charles, Alphonse McKercher, de la maison Albert Gauthier. Les funérailles auront lieu, mercredi le 29 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure mortuaire, No 315 rue Mentana, à 8 heures précises, pour se rendre à l'église St-Jacques, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

BELANGER — En cette ville, le 27 courant, à l'âge de 33 ans et 6 mois, Néophyte Savaria, épouse de Willard Belanger.

LE SCANDALE GAMEY

Ouverture de la cause de la défense—Les complices de M. Gamey

Toronto, 28. — Dans la cause de Gamey, la poursuite a terminé sa preuve aujourd'hui. La défense a commencé la sienne par les transactions faites par Gamey à la banque d'Ontario, samedi, veille de son départ pour Buffalo. Le témoignage rendu à propos de ces transactions démontre qu'à cette date, Gamey s'est présenté à la banque et a demandé le bordereau du dépôt de $900 en 9 billets de $100 fait au nom de la "Crossin Piano Factory", le 11 septembre, jour précédent celui où Gamey prétend avoir partagé $3,000 avec Frank Sullivan, en billets de $100 de la banque d'Ontario, lesquels venaient de M. Stratton. M. Gamey se mit à un pupitre et peu d'instants après il déposa un autre bordereau avec ces marques : 10 x 5—50, 20 x 10—200, 2 x 20—60, 1 x 50—50. Le payeur lui dit que c'était faux, mais passa outre. Interrogé plus tard, il dit avoir perdu l'original.

Dans l'après-midi, M. Gamey retourna à la banque et laissa un troisième bordereau semblable à l'original 9 x 100—900. 900. Une enquête sur cette transaction se fera demain.

Les causes de mépris de cour n'ont pas été prises en considération, attendu qu'elles n'ont pas été signifiées avant l'après-midi.

A la séance du matin, M. G. B. Wilson, beau-père de Frank Sullivan, Madame Wilson et Madame Sullivan ont été interrogés par la poursuite, mais leur témoignage n'est pas important.

Dans l'après-midi, M. Ritchie a continué l'interrogatoire de Madame Sullivan. Elle dit que son mari n'a pas de compte de banque, qu'elle en a un petit à la Banque du Commerce. Elle affirme qu'au dernier Noël elle n'a pas reçu $500 de son mari. Elle n'a jamais donné de procuration à son mari pour son livre de banque. Elle n'a pas envoyé de télégramme, soit à son mari, soit à son père, quand ils étaient à Rochester.

MM. R. W. Linton, commis aux collections, et F. R. Howarth, le payeur de la banque d'Ontario, ont été longuement interrogés sur les dépôts de Gamey et sur l'incident du bordereau.

L'examen n'était pas fini à l'ajournement de la commission, à 4 heures.

D'un intérêt spécial pour les dames:

Les verrues qui blessent la vue peuvent être enlevées en quelques heures par le Painless Corn and Wart Extractor de Putnam ; il est recommandable, sûr et excellent et ne coûte que 25c. Insistez pour avoir le "Putnam", c'est le meilleur. (6)

Une merveille du siècle

Des piquets de clôture qui ne pourrissent jamais. La recette vaut $25.00 à toute personne ayant du terrain à clore. Facile à employer et bien peu coûteuse. Pratiquez la vraie économie. Vu le grand nombre qui en ont besoin, je vous l'enverrai par la poste dans les Etats-Unis sur réception de 5 timbres américains de deux centins, ou au Canada pour 10c en argent. J'enverrai de plus gratuitement, une recette très utile pour les chaleurs d'été et payée très cher d'un Boer à la guerre Sud-africaine. Onze ans d'esperience. Adressez J. E. Beaudoin, artiste, 10 rue Washington, Augusta, Maine, 23-4.

Il a pris l'initiative d'une demande d'augmentation de subsides.

Confier plus d'argent à l'organisation qui dirige nos affaires aujourd'hui, serait lui fournir les moyens de nous conduire dans de pires voies encore.

La province est en ce moment menée, administrée comme l'a été une quinzaine d'années durant la ville de Montreal.

Il a fallu de grands efforts pour nous débarrasser de la clique qui avait jeté le discrédit que l'on sait dans nos affaires municipales. Grâce à l'union des bons éléments, nous y sommes parvenus.

Les intérêts en cause à Québec valent bien la peine que nous nous appliquions sans retard à la tâche de la réorganisation qui s'impose.

FRAUDES ELECTORALES

Buffalo, N. Y., 28.— James T. Nelson, arrêté jeudi soir sous l'accusation d'avoir volé un affidavit sans signature au bureau de M. John T. Ryan, avocat, a subi son procès hier, en cour de police.

—Cet affidavit se rapportait à de récents événements politiques dans Ontario. Le jury a rapporté un verdict de culpabilité, avec recommandation à la clémence de la cour. Nelson a été remis en liberté, la sentence étant suspendue.

Après les dépositions de l'avocat Ryan et du détective Driscoll, concernant le vol, Nelson a donné son témoignage.

Il a dit que le capitaine John Sullivan, du Canada, l'avait engagé pour travailler aux élections partielles du premier janvier dernier, à North Perth, North Norfolk, et North Golf.

"Qu'aviez-vous à faire?" lui a-t-on demandé.

"Je fournissait les hommes et le capitaine Sullivan, l'argent. Je travaillais dans la ville de Stratford, comté de North Perth. Après avoir terminé ma besogne je suis allé à Toronto, où j'ai rencontré le capitaine Sullivan. Il m'a donné de l'argent et m'a promis d'envoyer la balance à Buffalo.

M. Nelson admet ensuite avoir donné un affidavit à M. Wright, l'organisateur conservateur.

L'avocat de Nelson produisit alors une copie de l'affidavit. Le témoin admet l'avoir préparé.

C'est une grande satisfaction pour les Canadiens de savoir que les machines fabriquées au Canada sont égales en ce qui se fabrique à l'étranger. La Compagnie Massey-Harris offreau public cultivateur une faucheuse nouvellement brevetée, qui est certaine d'obtenir la plus grande vague. Elle est munie d'une bielle (tournebroche) s'huilant toute seule, c'est-à-dire possédant des réservoirs à l'huile à chaque extrémité.

Les manufacturiers prétendent que les retards si fréquents, occasionnés par le huilage sont maintenant tout-à-fait évités. 58-1

A ST-HENRI DE MASCOUCHE

St Henri de Mascouche, 30.—Mercredi le 6 mai, il y aura, à St-Henri de Mascouche, une exposition provinciale d'étalons. Tous les propriétaires de chevaux reproducteurs sont invités à faire concourir leurs chevaux. Ce sera l'une des plus belles expositions qui ait eu lieu dans les districts ruraux.

Big Rapids-Heap good

Big Rapids, Mich. 5 février, 1902.
W. F. Young, P.D.F., Springfield, Mass.
Cher Monsieur :—Je crois que votre absorbine est excellente.
Sincèrement a vous,
F. E. HOOD.

Il y a deux manières de construire une lieuse légère, d'abord en employant moins de matériel, et en conséquence produire une machine plus faible et à meilleur marché. Ensuite là où il y a sur la machine un arc donnant du pouvoir ou en recevant et par suite conserver la force et produire la légèreté de traction.

Ce dernier système est adopté par la Compagnie Massey-Harris qui possède plus de 50 jeux de coussinets à rouleaux et à boules sur leur lieuse, réduisant par là la traction d'un tiers. (58-1)

FATAL ACCIDENT

Johny Monette est coupé en deux par l'un des bras d'un ascenseur à la manufacture de Valleyfield

Valleyfield, 30 — Un terrible accident dont les suites ont été la mort d'un homme, est arrivée, hier soir, vers les cinq heures, dans la filature de coton de cette ville. La malheureuse victime de cet accident est M. Johnny Monette, qui était employé à la filature de coton dans le département qui porte le nom de piano. Le lieu de l'accident est un endroit dangereux et défendu. Cependant, un grand nombre d'ouvriers passent dans cet endroit et ne sont pas molestés. Il y a un ascenseur du premier au cinquième étage et chaque fois que l'ascenseur approche d'un étage, des portes qui sont refermées sur l'ouverture s'ouvrent pour laisser passer et se referment aussitôt afin d'eviter des accidents. Ces portes ont mises en mouvement par deux puissant bras de fer qui se relèvent ou se baissent en même temps que les deux battants de la porte. Or, hier, le malheureux Monette eut l'imprudence de s'appuyer sur la muraille qui n'est séparée de l'ascenseur que par une espace de un pied. A ce moment l'ascenseur se mit en mouvement, arrivant avec rapidité au deuxième étage. Les deux battants de la porte s'ouvrirent pour donner place à la machine et en le tombant sur la muraille, un des bras frappa Monette, le coupant en deux jusqu'au bas de l'estomac.

La mort a dû être instantanée. M. Nepthalie Chartrand arrêta l'ascenseur et on s'empressa autour de la victime qui ne respirait plus. M. le Dr Lefebvre a fait l'enquête et après avoir expliqué aux jurés, les causes de l'accident, le verdict a été rendu comme suit : mort accidentelle.

M. J. Monette est le frère de M. Adélard et Pitre Monette. Il était bien connu dans cette ville. Le défunt était âgé de 32 ans et marié. Cet accident a causé beaucoup d'émotion ici et les rumeurs vont leur train.

Effroyable rencontre

Encore des victimes d'accidents de chemins de fer

Bismarck, Ont., 29—Un terrible accident a eu lieu ici à sept heures ce soir sur le chemin de fer Lake Erie & DetroitRiver. Trois hommes ont été tués et plusieurs autres blessés. Le local allant à l'est stationnait en garé quand un train de ballaste allant à l'est a tourné la courbe et a télescopé le dernier char du local, dans lequel étaient plusieurs voyageurs et ouvriers. L'alarme avait été donnée aussitôt qu'on avait vu venir le train de ballaste et la plupart des voyageurs ont échappé à la mort.

FUNERAILLES DE M. METHOT

Elles sont des plus imposantes

Trois-Rivières, 30 — Les funérailles de feu M. J. Télesphore Méthot, ont eu lieu hier matin au milieu d'un concours immense de parents et d'amis, en l'église paroissiale qui était toute drapée de noir. La levée du corps fut faite par M. le chanoine Comeau, curé de Trois-Rivières, et le service fut chanté par M. l'abbé F. X. Méthot, curé des Ecureuils, frère du défunt, assisté de MM. les abbés Leblanc et Fusey, comme diacre et sous-diacre.

Assistaient au chœur, Mgr Richard, supérieur du Séminaire de Trois-Rivières ; M. le chanoine Comeau, M. le chanoine Denoncourt, MM. les abbés Moreau, procureur du séminaire, Dussault et Dusablon.

Les porteurs des coins du poêle étaient MM. N. L. Denoncourt, maire des Trois-Rivières; Moïse Désilets, juge des Sessions de la Paix; L. D. Paquin, C. R., Charles Rousseau, Cyriac Lymburner et F. X. Bellefeuille.

Le deuil était conduit par MM. J. E. Méthot, Arthur Méthot et Georges Méthot, ses fils ; Dornis Méthot, Henri Méthot et Léon Méthot, ses petits-fils ; Laurent Méthot et Abdon Méthot, ses frères ; l'hon. F. X. Méthot, conseiller législatif ; Chs Dupont-Hebert, Narcisse Gélinas, Isidore Pothier, Frohy Valentine, Philippe Godin, Eugène Godin, Henri Haines, J. A. Gélinas, R. Shehyn, Emile Roy, Octave Talbot, surintendant des Postes ; Louis V. Filteau, J. Eugène Garneau, Arthur Forget, Arthur Tanguay, L. M. Desparois, Joseph Picard ; les membres du Barreau, les échevins et une affluence considérable de citoyens.

Le chœur sous la direction de M. Marchand, interpréta la messe des morts de Gounod, et produisit une impression profonde sur tous les assistants ; des soli furent rendus avec beaucoup de goût par MM. Louis Badeau, M. Barnard, et Joseph Leprohon.

Après le service funèbre, un immense cortège accompagna au cimetière St-Louis la dépouille mortelle où eut lieu la sépulture dans le terrain de la famille.

Nous renouvelons à la famille en deuil l'expression de nos plus vives sympathies.

Le gouvernement de la Grande-Bretagne a décidé après sérieuse considération que la Horse Massey-Harris est celle qui s'adapte le mieux à l'Afrique du Sud, et en conséquence il a donné une commande d'essai à la Compagnie Massey-Harris limitée, pour 4000 chevaux. 58-1